

LA PSYCHOMÉCANIQUE AUJOURD'HUI
ACTES DU 8^e COLLOQUE INTERNATIONAL
DE PSYCHOMÉCANIQUE DU LANGAGE. SEYSSEL, 1997
Textes publiés sous la direction de P. de Carvalho,
N. Quayle, L. Rosier et O. Soutet

En 1997, la collection Champion-Varia (n° 11) accueillait les Actes du 7^{ème} Colloque International de Psychomécanique du Langage (colloque de Cordoue de juin 1994) et permettait ainsi de faire connaître à l'ensemble de la communauté des linguistes la richesse d'un courant théorique, qui, au-delà de l'enseignement fédérateur de Gustave Guillaume et des deux premières générations de linguistes « guillaumiens », manifeste une capacité de débat et de renouvellement qui le rend apte à entretenir de féconds dialogues avec d'autres modèles explicatifs.

On retrouvera dans les Actes du 8^{ème} colloque (Chambéry-Seysssel de juin 1997) ce souci d'analyse et de problématisation, qui, appliqué à un nombre significatif de langues, témoigne de la puissance heuristique de la psychomécanique et justifie le rôle qu'elle revendique dans le champ de la linguistique générale.

psychomécanique aujourd'hui

La psychomécanique aujourd'hui

Actes du 8^e Colloque international
de psychomécanique du langage. Seyssel. 1997

Textes publiés sous la direction de
P. de Carvalho, N. Quayle, L. Rosier et O. Soutet



Colloques, congrès et conférences
Science du Langage
Collection dirigée par Jean Bessière

2

LA PSYCHOMÉCANIQUE
AUJOURD'HUI



Dans la même collection

1. MULLER, Claude. *Clitiques et cliticisation*.
2. *La psychomécanique aujourd'hui*. Actes du 8^e Colloque international de psychomécanique du langage. Seyssel, 1997. Textes publiés sous la direction de P. de Carvalho, N. Quayle, L. Rosier et O. Soutet.

LA PSYCHOMÉCANIQUE AUJOURD'HUI

Actes du 8^e Colloque international
de psychomécanique du langage. Seyssel, 1997

Textes publiés sous la direction de
P. DE CARVALHO,
N. QUAYLE, L. ROSIER et O. SOUTET



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
7, QUAI MALAQUAIS (VI^e)
2001

www.honorechampion.com

XA 8748

Urofokin

Publié avec le concours
de la Fondation Universitaire de Belgique,
de l'Université de Paris IV
et de l'Université de Bordeaux III

Diffusion hors France: Editions Slatkine, Genève
www.slatkine.com

© 2001. Editions Champion, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.
ISBN: 2-7453-0379-1

PRÉSENTATION

Poursuivant dans la voie ouverte par la publication des Actes du colloque de Cordoue¹, le bureau de l'Association Internationale de Psychomécanique du Langage, en sa qualité de comité scientifique responsable de l'organisation des colloques internationaux statutairement prévus par les textes fondateurs de cette Association, a décidé de publier les Actes du colloque tenu en juin 1997 à Seyssel, près de Chambéry.

De fait, négligeant certaines réserves mesquines formulées par tel ou tel esprit chagrin à l'occasion de la sortie des Actes de Cordoue, il considère que de telles publications constituent une de ses missions primordiales. Réunissant psychomécaniciens chevronnés et jeunes chercheurs, théoriciens de l'épistémologie guillaumienne et spécialistes de telle langue particulière, elles offrent de la psychomécanique un paysage contrasté, qui témoigne non seulement de sa puissance explicative à l'intérieur de son cadre conceptuel propre, mais aussi de sa capacité d'innovation, notamment au contact d'autres modèles linguistiques.

On sait qu'à partir de son approche dichotomique du langage (en vertu de laquelle celui-ci est défini comme «totalis[ant] une visée de puissance, dont l'aboutissement est la langue, et une visée d'effet, dont l'aboutissement est le discours»², Guillaume oppose deux grands types de linguistique: une linguistique de langue, d'une part, la seule à laquelle il reconnaît une pleine dignité explicative, une linguistique de discours, d'autre part, qui en est le préalable obligé, mais qui, au fond n'a, à ses yeux, qu'une valeur documentaire et, dans le meilleur des cas, classificatoire. Classiquement (et nombreuses sont les citations du corpus guillaumien allant dans ce sens), la linguistique de langue, au moins dans le cadre d'investigation constitué par les langues indo-européennes, est présentée comme une linguistique du mot, lequel «dans les idiomes auxquels nous sommes accoutumés, est l'unité de puissance du langage»³.

¹ *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives. Actes du 7^{me} colloque international de psychomécanique du langage*, Champion, 1997.

² Gustave Guillaume, *Leçons de linguistique, 1947-1948 (série C)*, Lille-Québec, P.U. Lille - P.U. Laval, 1988, p. 106.

³ Id., *Leçons de linguistique, 1948-1949*, Paris-Québec, Klincksieck, p. 13 (in Tollis, *infra*, p. 17).

On mesure, à partir de cette hypothèse de haute généralité, l'extrême importance du concept de mot en psychomécanique et, corrélativement, l'intérêt qu'il y a à le cerner au plus près, d'autant plus que sa délimitation est variable à l'intérieur du corpus guillaumien. C'est à cette tâche que s'emploie F. Tollis dans sa contribution «Retour sur l'unité de puissance de la psychomécanique: le mot comme lieu d'équilibre entre passé et avenir opératifs»⁴. Le relevé d'un nombre significatif de citations, extraites pour la plupart des *Leçons de Guillaume* à l'École Pratique, fait en effet apparaître que, dans le cadre essentiellement opératif de sa conception du langage, le mot est tantôt perçu globalement comme un préconstruit «à partir [duquel] s'engage la formation des phrases et, conséquemment, par consécution de phrases, du discours»⁵, tantôt perçu analytiquement comme étant lui-même le résultat d'une opération constructrice: «le mot lui-même est une unité d'effet par rapport aux éléments formateurs groupés en lui. Il apparaît donc unité de puissance relativement au conséquent qu'est la phrase, et unité d'effet par rapport à l'antécédent constitué par les éléments formateurs.»⁶ A l'interface de la langue et du discours, le mot, dans cette perspective, est moins le lieu d'une morphologie synthétiquement pré-instituée que la résultante d'une opération constructrice, d'une morphogénie⁷. Cette morphogénie, au moins dans les langues indo-européennes, construit le mot par association d'un sémantème et d'un ou plusieurs morphèmes, attendu que, «par opposition aux sémantèmes, qui, analytiquement, dans le mot, représentent l'opération de discernement, ou idéogénèse, les morphèmes sont [...] des éléments de mots purement grammaticaux, chargés d'exprimer l'opération d'entendement, ou morphogénèse. Les morphèmes sont donc des opérateurs de saisie de la matière lexicale.»⁸ À vrai dire, cette définition du morphème mérite d'être affinée afin que soit évité tout contresens. Il y a notamment lieu de préciser que les morphèmes ne sont pas seulement des unités constructrices du mot, mais ont aussi (au moins pour certains d'entre eux) statut de mot. Tandis que ceux-ci, «les mots-morphèmes, comme la préposition, [...] servent à exprimer une certaine fonction du

⁴ Voir, *infra*, pp. 15-48.

⁵ Gustave Guillaume, *Leçons de linguistique, 1943-1944 (A)*, Lille-Québec, P.U. Lille - P.U. Laval, 1990, p. 12 (in Tollis, *infra*, p. 16).

⁶ *Ibid.*, in Tollis, *infra*, p. 24.

⁷ Gustave Guillaume, *Leçons de linguistique, 1956-1957*, Lille-Québec, P.U. Lille-P.U. Laval, pp. 74-75.

⁸ Annie Boone & André Joly, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 271.

nom dans la phrase, mais n'interviennent pas comme déterminants de la partie de discours⁹, [ceux-là], par exemple les cas de déclinaison ou les flexions verbales, jouent un double rôle [...]:

- d'une part, ils assignent prévisionnellement au nom un certain emploi, à l'exclusion d'autres emplois [...],
- d'autre part, ils servent, dans le mot, à déterminer la partie de discours en conduisant celui-ci à l'universalisation (nom, adjectif, adverbe, etc.)»¹⁰

Il est incontestable que, tant chez Guillaume que chez les linguistes qui se réclament de ses analyses, la systématique des morphèmes a occupé et continue d'occuper une place éminente. Cette systématique des morphèmes doit être entendue en deux sens, d'une part comme organisation de morphèmes, d'autre part comme organisation à l'intérieur d'un morphème, même si, le plus souvent, les deux types d'organisation sont étroitement dépendantes. C'est ainsi que le morphème du futur¹¹ est, intrinsèquement, signe d'une représentation spécifique d'un certain moment d'événement (de la simple prévision à l'assertion pleine et entière¹²) et, extrinsèquement, composante d'un (ou de plusieurs) ensemble(s) paradigmatique(s), notamment celui à l'intérieur duquel il fait système avec le conditionnel.

On comprend dans ces conditions l'importance non seulement quantitative mais aussi épistémologique des contributions qu'on pourra lire dans les pages qui suivent, où, très explicitement, le projet des auteurs est de stricte sémantique grammaticale:

- systématique des mots-morphèmes à travers les contributions de:
 - D. Bottineau, «To entre l'aspect, l'actance et la modalité» et de J. Coulardeau, «La préposition/particule *to* de but et sa dématérialisation en anglais» – lesquelles complètent une bibliographie déjà fort copieuse, fût-ce dans le seul cadre théorique de la psychomécanique;

⁹ Ou, plus exactement, de la partie de langue.

¹⁰ Annie Boone & André Joly, *op. cit.*, p. 272.

¹¹ La notion de «morphème du futur» subsumant sous elle les six personnes de flexion constitutive du paradigme.

¹² C'est, à proprement parler, le signifié de langue du futur, le discours ne faisant qu'exploiter, en convenance avec la visée énonciative, telle ou telle position sur cet axe constructeur en langue (d'où les signifiés d'effet tels que le «futur conjectural», «futur de prophétie», «futur de (quasi-)certitude», etc.).

- D. Leeman. « Contribution à l'élaboration du signifié de la préposition *dans* (*dans* et les noms d'action) », très largement fondée sur les effets de complémentarité et de contraste que fait apparaître l'étude comparée des emplois de *dans* et de *pendant*;
 - S. Michiels. « L'interaction de l'adverbe *bien* avec les modalités théétiques et interrogatives », produit partiel d'une plus vaste réflexion conduite par son auteur dans le cadre d'une thèse de doctorat¹³;
 - N. Quayle. « La vocation à l'auxiliarité : le cas de *get* en anglais », qui s'inscrit dans le cadre plus général – dessiné par Guillaume lui-même¹⁴ – du mécanisme de subduction ésotérique par lequel compte est rendu de l'aptitude à l'auxiliarité que dénoncent certains verbes;
- systématique des morphèmes dépendants, inaptes comme tels au statut d'autonomie relative des morphèmes-mots, dans les contributions de :
- T. Arnavielle, « La forme en *-ant* : fonctionnement et évolution », qu'on gagne à lire en relation – au moins partielle – avec celle de P. Duffley, « Searching for the limits of the potential meaning of the *-ing* form in English »;
 - B. Bacz, « Le locatif polonais et son signifié de puissance », laquelle nous place, au demeurant, à la confluence d'un système de morphèmes dépendants et de morphèmes-mots, puisque « le locatif est le seul cas parmi les sept cas polonais à être toujours employé avec une préposition »¹⁵;
 - J. Pattee, « Le suffixe *-lich* en allemand moderne », très éclairant en particulier sur les oppositions existant entre les dérivés en *-lich* comparés à ceux en *isch* et à ceux en *-bar*.

A l'intérieur de ce champ considérable d'étude que constituent les morphèmes – avec comme visée constante l'identification de leur signifié de langue – méritent d'être relevés les travaux qui, après bien d'autres, prolongent deux des réflexions majeures de Guillaume, à savoir la question de la temporalité et de ses modes de représentation, d'une part, la question de l'article, d'autre part :

¹³ Voir résumé dans *L'Information Grammaticale*, 1999.

¹⁴ Voir *Langage et science du langage*, Paris-Québec, Nizet, P.U.Laval, pp. 73 et sv.

¹⁵ *Infra*, p. 159.

- la temporalité :
 - P. de Carvalho, « Aux confins du *temps* et de l'*espace* : la *frange verbo-nominale* en syntaxe comparée »;
 - M.-F. Delpont, « Une opposition aspectuelle ternaire »¹⁶;
 - M. Tabatchnik, « Sur la psychomécanique de l'aspect verbal en français »;
- l'article :
 - P. Blanchaud, « L'article zéro et le système de l'article allemand ».

Si, nous venons de le voir, la sémantique grammaticale – c'est-à-dire celle des morphèmes – occupe une place éminente dans la bibliographie de la psychomécanique, on ne saurait en dire autant de la sémantique lexicale – celle des sémantèmes. Les lecteurs assidus des publications psychomécaniciennes savent qu'en la matière, J. Picoche a fait œuvre de pionnière, non sans risque du reste puisqu'en la matière, le corpus guillaumien reste discret et très « théorique ». Dans sa contribution « Mouvement de subduction et de transduction dans le vocabulaire français », elle continue d'innover : insatisfaite du seul concept de subduction¹⁷, qui, selon elle, ne permet guère de rendre compte que de la polysémie par métaphore, elle juge utile d'introduire le concept complémentaire de transduction, plus opératoire, à ses yeux, pour analyser la polysémie par métonymie. On saura gré aussi à M.-L. Honeste d'avoir tenté d'articuler, dans sa contribution « Prototype et signifié de puissance en sémantique lexicale », point de vue guillaumien et sémantique cognitive à partir du constat d'un double manque :

Il manque au signifié de puissance, qui relève explicitement d'une sémantique linguistique, des éléments référentiels ; il manque au prototype – tel que l'induisent en tout cas les protocoles d'enquêtes – qui relève d'une sémantique référentielle, les traits non strictement descriptifs, symboliques, affectifs, fonctionnels, etc., pourtant inscrits en langue. On voit alors en quoi l'association de ces deux méthodes d'approche du signifié, qui apparaissent comme complémentaires, permettrait de rendre mieux compte de la complexité des représentations mentales qui sous-tendent le signifié courant des mots¹⁸.

¹⁶ À propos de l'espagnol.

¹⁷ Pour sa définition, voir Annie Boone & André Joly, *op. cit.*, pp. 391-393.

¹⁸ *Infra*, p. 274.

Plus encore que la sémantique lexicale, la syntaxe fut et reste pour la psychomécanique une épreuve, c'est-à-dire un champ de description et d'analyse linguistique de nature à éprouver sa capacité interprétative, sa puissance explicative. Il faut dire qu'en la matière, les propos de Guillaume – certains d'entre eux, au moins – ont de quoi refroidir les plus optimistes. Aussi bien, en subordonnant la syntaxe à la morphologie, puisque «la syntaxe est l'arrangement en discours, dans la momentanité du discours, de ce qui a déjà été institué et arrangé en langue, dans la permanence de la langue, cet arrangement, cette institution constituant [...] la morphologie»¹⁹, Guillaume semblait suggérer très fortement que la syntaxe était essentiellement de l'ordre de l'effet, ce qui, au plan métalinguistique, en faisait une discipline relevant de la linguistique du discours et non de la linguistique de langue. Au vrai, à y regarder de plus près, il paraît indispensable de distinguer une syntaxe en résultat et une syntaxe en genèse²⁰, cette dernière désignant les opérations abstraites permettant de construire les phrases effectives. Or, tout permet de penser que ces opérations abstraites relèvent du plan de la langue, au même titre que les opérations constructrices du mot – dût-on tenir celles-là comme premières par rapport à celles-ci. La langue serait alors définissable comme le lieu d'une double construction, les combinaisons syntagmatiques et phrastiques, en nombre fini, étant conditionnées par la nature même des combinaisons morphémiques qui les précèdent en chronologie opérative. C'est là qu'intervient le concept-clef d'incidence, celle-ci étant, dans la morphogénèse du mot, le trait prévoyant ses possibilités d'insertion syntagmatique au stade ultérieur de la combinatoire syntaxique. Si certains mécanismes incidentiels sont de description relativement élémentaire, notamment les mécanismes externes du premier degré²¹, en revanche, certains sont bien plus problématiques et divisent la communauté des psychomécaniciens. Aussi saura-t-on gré à H. Constantin de Chanay de sa contribution sur l'incidence adverbiale («Incidence adverbiale et implicite»), à C. Ilinski de sa contribution sur le rôle de la préposition dans la construction d'un mécanisme incidentiel entre un apport et un support qui sans elle seraient syntagmatiquement incompatibles («De la préposition. Incidence et incorporation»), à M. Pierrard et A. van Slijcke de leur contribution sur l'attribut de l'objet («A propos des verbes vecteurs

¹⁹ Gustave Guillaume, *Leçons de Linguistique (1949-1950 A)*, Québec-Paris, P.U. Laval-Klincksieck, 1974, p. 101.

²⁰ Voir Annie Boone & André Joly, *op. cit.*, pp. 407-408.

²¹ Comme celui de l'adjectif à la personne cardinale du substantif et celui du verbe conjugué à la personne flexionnelle.

d'attribution: le tour *Rendre* + adjectif»), à G. Kostiouchkina, qui, dans «Typologie spatiotemporelle des phrases à subordination», se propose d'analyser les divers types de subordonnées (substantives, adjectives et adverbiales) en mettant, à leur sujet, en évidence des mécanismes incidentiels identiques à ceux qu'on observe dans le fonctionnement des parties de langue correspondantes (substantif, adjectif, adverbe), à D. Van Raemdonck enfin, qui propose une généralisation du concept d'incidence à l'ensemble du système fonctionnel du français («De l'incidence comme critère organisateur du système fonctionnel du français»).

Cette syntaxe génétique, appréhendable seulement comme conséquence obligée d'une morphologie – au moins partiellement – contraignante, ne constitue pas, on l'a dit, l'entier du champ syntaxique. La théorie, au moins dans l'idéal, doit pouvoir intégrer la syntaxe résultative, de l'ordre de l'effet, ouvrant, à côté des mécanismes incidentiels, le champ de ceux qui intéressent le domaine de l'expressivité. Dans cette optique, il est sûr que les structures sémantico-syntaxiques, trop souvent négligées, sont de la plus haute importance comme le montre parfaitement la contribution de L. Rosier, «L'interjection via l'incise: quelques problèmes posés aux guillaumiens». Et l'on revient à la théorisation globale du modèle, où la langue et le discours, certes orientés l'un par rapport à l'autre dans le temps opératif, se verraient comme des complémentaires concourant l'un et l'autre également à la connaissance du langage, sous la division citée plus haut, mais aussi et surtout à son fonctionnement et à la vie des langues: c'est le sens de la contribution d'I. Evrard qui compare Saussure, Guillaume et les tenants de la linguistique textuelle quant à leurs positions (explicites ou implicites) par rapport à l'opposition fondatrice du structuralisme («Langue, parole, discours et texte: Saussure, Guillaume et la linguistique textuelle»).

Nous le disions au début de cette préface: la psychomécanique guillaumienne, qui accorde au mot et au morphème un rôle fondateur dans sa théorisation de l'acte de langage pris dans son entier, s'est très largement construite à partir d'une réflexion sur les langues indo-européennes, dans laquelle la part prise par les linguistes spécialistes des classes latino-romane et germanique fut considérable. Si Guillaume a largement puisé sa matière documentaire dans les langues de cette famille, on ne doit pas négliger le fait que, notamment dans ses *Leçons* de l'année 1956-1957, il a – dans la perspective d'un renouvellement des typologies linguistiques traditionnelles – élargi son champ d'observation à des langues non indo-européennes, en particulier celui des langues sémitiques, dont le mot «siège pour moitié dans la langue, avec la racine (pluri-consonantique, qui dit la substance-matière), pour

moitié dans le discours, avec les voyelles interpolées, qui disent la substance-forme»²² – à la différence du mot des langues indo-européennes, appartenant au seul plan de la langue. Tardivement élaborée par Guillaume, cette typologie linguistique – connue sous le nom de théorie des aires – a jusqu' alors assez peu retenu l'attention des linguistes spécialistes d'autres langues que les langues indo-européennes. Aussi doit-on se réjouir, même si elle est purement programmatique, de la contribution de G. Dorlian, significativement intitulée «L'arabe au risque de la psychomécanique» – titre qui, au demeurant, gagnerait presque à être inversé, tant il est vrai que la valeur heuristique d'une théorie ne se démontre, ou ne s'apprécie, qu'à sa capacité à résister à l'épreuve du plus grand nombre de langues et surtout des plus diverses quant à leur structure.

On le voit, ces actes sont très largement significatifs de l'état de la recherche en linguistique guillaumienne. Face à un grand nombre d'articles privilégiant, dans le respect – éventuellement critique – d'un prestigieux héritage, la sémantique grammaticale²³, on ne peut que se réjouir de voir explorer d'autres domaines encore incomplètement balisés dans ce cadre théorique, seul moyen d'affiner une réflexion riche maintenant de quatre générations de chercheurs mais toujours menacée par le psittacisme auto-exégétique.

Olivier SOUTET
Paris-Sorbonne

RETOUR SUR L'« UNITÉ DE PUISSANCE » DE LA PSYCHOMÉCANIQUE

LE MOT COMME LIEU D'ÉQUILIBRE ENTRE PASSÉ ET AVENIR OPÉRATIFS

Nous sommes un certain nombre à avoir vécu ou à vivre sur l'idée que, selon Gustave Guillaume (désormais: GG), le mot de nos langues familières est assimilable à une unité de puissance (désormais: Up). Quelques-uns d'entre nous s'efforcent même de transmettre cette idée. Il y a belle lurette, pourtant, que, y compris dans sa postérité, des réflexions ont tendu à atténuer la force de cette conviction.

Ce n'est pas sa légitimité qui sera abordée ici, et moins encore son orthodoxie. C'est plutôt le degré de son intégration dans la théorie psychomécanique, par principe opérative, et, partant, naturellement portée au continuisme. En effet, voici déjà une vingtaine d'années, Launay¹ remarquait que la simple sollicitation mentale et silencieuse d'un mot déterminé – dans sa matière comme dans sa forme –, avant même son actualisation effective, engage peu ou prou en direction d'un au-delà en construction qui est déjà de nature discursive. Si tel est bien le cas, comme il semble, il faut se demander alors si son statut puissanciel peut continuer d'aller de soi.

La question incite à aller voir si, partout et toujours, la position de GG a réellement été aussi tranchée que la vulgate le laisse et le fait croire. En profitant des facilités qu'offre désormais le *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage* d'A. Boone & A. Joly, c'est donc vers ses écrits que nous sommes retournés.

UNE PRÉCAUTION TERMINOLOGIQUE: DE LA FORME DE MOT AU MOT DE L'ÉNONCÉ

Par souci de clarté, nous prendrons la précaution de dissocier les différentes réalités que peut désigner le terme même de *mot*, dont la poly-

²² Voir Annie Boone & André Joly, *op. cit.*, pp. 44-45.

²³ D'où le volume très majoritaire des contributions relevant de ce champ disciplinaire.

¹ Voir ci-dessous la bibliographie.

valence référentielle est encore plus étendue que pour son pendant *phrase*. Ce dernier, on le sait, renvoie tantôt à l'identité archétypique de cette forme supérieure et complexe, tantôt à l'un de ses sous-types, tantôt à telle ou telle configuration énoncive et concrète de signifiants, tantôt enfin à l'occurrence énonciative de celle-ci.

Même si cela n'est pas toujours aisé, dans le cas du mot, il convient aussi de distinguer d'abord, 1. le *mot-forme* et 2. le *mot-type*, tous deux *prodiscursifs*, qui ne sont jamais qu'un moule et qu'une catégorie de moule disponibles au strict niveau de la langue. Il y a encore, 3. le *mot préoccurentiel*, qui, matériellement déterminé par la singularité idéale du radical par lequel il s'inscrit dans le vocabulaire, n'est pas encore décliné. Vient enfin 4. le *mot effectif*, *occurentiel* et décliné, ultimement et décidément adapté à sa modalité d'insertion discursive².

UNE DOUBLE PRÉSENTATION DU MOT CHEZ GG

Bien évidemment, si la postérité guillaumienne a fini par faire du mot l'Up, elle n'en a pas l'entière responsabilité. Car, par endroits, GG lui-même n'a rien fait pour l'empêcher, bien au contraire. Cependant, ses formulations n'ont pas toujours été convergentes. Pour bien s'en rendre compte, il suffit sans doute de rappeler d'emblée, en les confrontant, les trois manières au moins dont il l'a alternativement qualifié.

Le mot présenté comme véritable Up du langage

La première va dans le sens de la vulgate.

1. Quant à la langue, elle est le système des unités de puissance à partir desquelles s'engage la formation des phrases, et, conséquemment, par consécution de phrases, du discours (11/11/1943, LL 10, p. 12).

En utilisant la formule « unités de puissance » tout court, elle oppose le mot à la phrase comme l'Up, dans la langue, à l'unité d'effet (désormais : Uef), en discours. De même, en ne retenant du processus génétique décrit rien d'autre que ces deux produits remarquables, cette présentation faisait d'eux ses seuls termes possibles.

Cet affrontement exclusif se trouve corroboré plus tard par la mise en opposition de leur origine respective:

² Si l'éventail est plus ouvert pour le mot que pour la phrase, c'est que celle-ci n'offre apparemment rien de comparable au radical, sauf – et encore – en cas de lexicalisation par figement.

2. le discours est constructeur d'unités d'effet [...] et la langue constructrice d'unités de puissance, permanentes, en principe, dans l'esprit, exemptes de momentanéité (29/12/1946, LL 9, 6).

Certes, cette citation a des airs de raccourci expressif, sans quoi on s'expliquerait mal que les Uef soient l'effet du discours et non pas du parler³. Certes, lorsque GG nous dit alors que le mot est « construction de langue », cela pourrait s'entendre soit comme « construction *par* la langue », soit comme « construction *dans* la langue ». Mais l'expression ultérieure « les mots de la langue » oriente plutôt vers la première interprétation, qui est aussi celle qui s'est imposée avec le plus de vigueur, sur la foi de propositions du type:

3. Le mot, dans les idiomes auxquels nous sommes accoutumés, est l'unité de puissance du langage (19/11/1948, LL 3, 13; souligné par nous).

Au reste, dans l'évolution qui conduit du mot-phrase (type primaire) vers le mot i.-e. (type final, *alias* secondaire), l'état de ce dernier est estimé acquis lorsqu'il s'est totalement évadé du « champ exclusif de l'exprimé » et s'est tout entier installé dans celui du représenté (20/12/1956, LL 5, 36 et schéma).

Le mot présenté comme simple Up relais, ou Up de discours.

Quatre ans après, avant la rédaction de [1] et un an après celle de [2], en revanche, le terrain est beaucoup plus finement balisé:

4. La phrase est une combinaison associative d'unités de puissance de discours. Le mot, une combinaison associative d'unités de puissance de la langue. Les unités de puissance de langue servent à la construction du mot. Ce sont les éléments formateurs qu'au fond d'elle-même la pensée a identifiés et auxquels elle a lié une valeur déterminée constante (19/12/1947, LL 8, 49; souligné par nous).

Car ici, en fait, le parcours puissancier → effectif est dédoublé: il est évoqué alternativement comme occupant le champ du discours *et* le champ de la langue. Dans la perspective d'une construction de la parole ainsi biphasée, à l'instar de la lexigénèse elle-même, ce sont donc deux sortes d'Up et deux sortes d'Uef que l'on attend, et non pas, selon la vision traditionnelle, une seulement. Bref, GG a pris le parti de désigner

³ Évidemment, la même remarque ne peut homologiquement être faite pour les Up, car la langue n'émane que d'une entité collective, anonyme et massive.

le mot tantôt comme l'Up *du langage*, tantôt comme l'Up *du discours*. La première option légitime normativement le choix majoritaire de la psychomécanique, sans doute séduite par sa plus grande simplicité et peut-être frappée de la voir sélectionnée ou maintenue dans les conférences des dernières années (1959-1960)⁴. Mais l'existence de la seconde oblige tout de même à se demander laquelle des deux est la plus cohérente et la mieux intégrée dans l'ensemble de la théorie.

Il ne fait pas de doute que cette apparente hésitation se retrouve parallèlement dans la manière dont GG a décrit l'acte de langage. Tantôt il l'a réduit à sa seule mise en œuvre, le faisant démarrer alors par l'«appel que la pensée en instance d'expression adresse à la langue», une fois (dé)passés «les instants immédiatement antécédents à l'acte de langage et qui en sont en quelque sorte la phase préparatoire [...]», et une fois closes les «opérations de pensée qui précèdent en nous l'acte de langage» et constituent «la partie essentielle de cet acte qui se dérobe à notre investigation», au regard de ses «tout derniers instants», seuls observables (27/04/1944, *Principes*, 138). Il s'agit alors de sa conception étroite de l'acte de langage, celle qui prend comme critère de délimitation le «contrôle de la conscience»:

5. L'acte de langage tel qu'on vient de le limiter s'engage au mot, qui est son départ, et conduit à la phrase, qui est son terme d'arrivée (19/11/1948, *LL 3*, 13).

C'est bien celle qui conduit à en rejeter ce qui est censé lui échapper, notamment la lexigénèse:

6. La construction du mot, au cours de la construction de phrase, est une construction dépassée, sortie du champ que contrôle la conscience (19/11/1948, *LL 3*, 14);
7. [...] c'est dans une région que la conscience a laissée tout à fait derrière soi que s'est opérée la construction sous-jacente du mot (p. 16).

Tantôt, le tenant pour une construction (26/11/1948, *LL 3*, 20), *lato sensu*, il en a fait «un acte en deux temps, un acte bi-phasé» (19/11/1948, *LL 3*, 14) «et dont chaque temps aboutit à un ouvrage construit» (26/11/1948, *LL 3*, 20). Le premier, à partir d'éléments formateurs⁵, édifie l'unité de puissance, et le second, à partir de celle-ci,

⁴ Cf. notamment: 7/01/1960, *LL 13*, 284-285.

⁵ Ils ont parfois aussi été appelés *éléments radicaux*, mais le 27/11/1958, GG dit aussi les avoir nommés *engrammes* dès 1948 (cf. *LL 13*, p. 4).

l'unité d'effet (19-26/11/1948, *LL 3*, 15; également 2-16/12/1948, *LL 2* 19-34). Au total, il englobe alors la mise en œuvre de la langue *ainsi que* l'édification de celle-ci. C'est apparemment la conception qui se retrouve dans les deux versions d'«Observation et explication dans la science du langage», de 1958⁶ (*Langage*, 26-28; également 275-276), même si elle ne semble pas avoir toujours recueilli l'assentiment des exégètes⁷.

Ces différentes formulations, c'est l'évidence, ne sont pas toutes convergentes et laissent finalement planer un certain doute sur le statut à accorder au mot. Pour argumenter sur la question, nous prendrons appui à la fois sur les textes publiés de GG et sur le corps même de sa doctrine.

LE MOT BIPHASÉ MAIS AUSSI BIFRONS.

Dès 1939, GG faisait déjà de lui un être de transition avant tout, *bifrontal*, tiraillé entre les deux pôles extrêmes du langage:

8. Le mot est un être qui regarde de deux côtés à la fois: 1) du côté de la phrase vers laquelle il est appelé et qui le sollicite en quelque sorte d'entrer en elle: 2) du côté de la pensée profonde, et c'est à ce regard que le mot doit l'universalisation qui en fait une catégorie finale d'entendement, une partie du discours⁸ [...]

Le mot est *médiation* entre la phrase et la pensée profonde. Il *équilibre* en lui les deux regards: regard pragmatique, vers l'emploi singulier: regard métaphysique, vers la nature universelle des choses (27/01/1939, *LL 12*, p. 104; les italiques sont de nous)

9. Un fait important à noter dans la structure du système du mot français, c'est qu'il se termine par l'incorporation de déterminants qui n'appartiennent pas à sa compréhension, mais déjà à son appréhension, c'est-à-dire à la saisie que la phrase n'en a pas encore faite, mais en fera (9/12/1943, *LL 10*, 49-50).

⁶ En effet, il décrit «l'entière causation du langage» sous l'espèce du trinôme suivant: «1) Causation obverse I, génératrice du causé construit qui est, dans le langage, la langue; + 2) Causé construit divisé en cas de lui-même [...]; + 3) Causation déverse [II]» porteuse des conséquences «de chacun des cas [...] dont le causé construit se recompose», lesquelles sont identifiables aux effets de sens discursifs (*Langage*, 27-28).

⁷ Nous renvoyons là-dessus à notre *Parole et sens*, 35-41.

⁸ «À la vérité, la partie du discours n'appartient pas au discours», même si *elle ne* «reste visible [que] dans le discours». La légitimité terminologique de *cette étiquette* traditionnelle a été débattue par GG le 1/12/48 (*LL 4*, p. 22).

Au reste, cette nature composite, duale et tensive, qui résulte « de l'interférence de deux regards du mot orientés en sens inverse » (10/02/1939, *LL 12*, 121) se trouve corroborée, sur le plan sémiologique, par l'existence contrastée de deux espèces de morphologies, l'une « pragmatique », autrement dit *préphrastique*, *prélangagière*, l'autre « métaphysique », c'est-à-dire *prodiscursive*, linguistique⁹.

Plus encore, il y a entre elles une nette hiérarchie, qui tient à ce que, faute d'un espacement entre discernement et entendement, la limite initiale du second et la limite de fin du premier « ne seraient séparées par rien et se confondraient ». Ainsi, avant que la partie de discours s'institue, « des catégories médianes doivent intervenir » (27/01/1939, *LL 12*, 105). De la sorte, plus la seconde morphologie, la morphologie d'entendement, est « lente, malaisée, difficile », plus la première, la morphologie d'emploi, est rapide et luxuriante. En conséquence, c'est la promptitude d'obtention de l'identité catégorielle qui conditionne le point de fracture entre la morphologie intralexicale, flexionnelle, et la morphologie intraphrastique, prépositionnelle et syntaxique.

La situation transitionnelle et génétiquement mixte du mot, de toute manière, lui vient de ce que partout et toujours, avec la physionomie particulière qu'il prend, il représente bien un état d'équilibre :

10. Le mot est en effet, en tout état de cause, le produit de l'équilibre qui s'institue dans le langage entre le fait de discours et le fait de langue dont la somme est une constante et dont l'importance relative varie en raison inverse [...] (21/12/1945, *LL 6*, 41).

Il est la résultante du discernement et de l'entendement (18/11/1938, *LL 12*, 2):

11. Le mot est en équilibre entre la phrase qui l'attire à elle et l'univers dont il s'est abstrait¹⁰, en tant que notion particulière, et qui le retient à lui (3/02/1939, *LL 12*, 109).

⁹ Et pour chacun de ces deux regards une morphologie distincte: 1. la morphologie d'emploi – la morphologie pragmatique – qui exprime dans le cas du nom ce que le mot retient en lui du mécanisme de la phrase: elle est représentée par les cas de fonction; 2. la morphologie d'entendement – ou morphologie métaphysique – qui exprime dans le cas du nom ce que le mot retient en lui de l'univers intérieur; elle est représentée, dans le cas du nom, par la catégorie nominale qui exprime la convenance finale du mot à l'espace (27/01/39, *LL 12*, 105).

¹⁰ Il s'agit de l'« univers contemplé (irrésolu et physique) », par là opposable à l'« univers d'entendement (résolu et métaphysique) » (8/11/1938, *LL 12*, 2).

Il témoigne en lui « d'une énéxie de l'appréhension par la compréhension », car

12. les déterminants de la partie du discours représentent dans le mot même une partie détachée de l'appréhension phrastique (9/12/1943, *LL 10*, 50).

Certes, des différences s'observent d'un mot d'une langue au mot d'une autre, et également, au sein d'un même idiome, d'une catégorie de mots à l'autre. Par exemple, le substantif latin en retient plus que son homologue français, notamment sous l'espèce d'unités plutôt spécialisées dans cette mission et où l'on pourrait finalement voir des « mots de convenance ou de congruence phrastique » (9/12/1943, *LL 10*, 51-52)¹¹. De même, cette rétention est bien plus importante dans le cas du verbe que dans celui de son correspondant anglais ou allemand, ou que dans celui du substantif français. Le recours, autour d'eux et à cause d'eux, à d'autres instruments extérieurs dépend évidemment de la part d'appréhension phrastique qui s'y trouve incorporée.

Au total, il n'en demeure pas moins que le mot n'a jamais la garantie de suffire, à soi seul et en l'état, pour la tâche qui le fait solliciter. Il ne nécessite pas seulement, au titre de l'appréhension (formelle), le soutien d'être extérieurs à lui. Sur le plan de la compréhension (matérielle), il peut également se révéler disconvenant, et devoir être complété par l'adjonction de préfixes (9/12/1943, *LL 10*, 53).

Il s'en suit que le mot indo-européen détermine globalement

13. son espèce par l'incorporation de morphèmes qui en représentent, par anticipation, une appréhension non pas actuelle mais à venir (16/12/1943, *LL 10*, 63).

Il s'agit de tout ce qui résulte en lui d'« opérations de pensée qui ont trait au destin que le mot se réserve – s'attribue – par anticipation » (6/02/1944, *LL 10*, 83), un destin variablement déterminé selon la catégorie à laquelle il appartient – davantage dans le domaine verbal que dans le domaine nominal.

En ce sens, le mot propose aussi un certain bilan de l'attraction des pesanteurs pragmatiques et des velléités d'émancipation métaphysique: d'un côté, agit la visée pragmatique et ce qu'elle fait éventuellement intégrer de la phrase dans le mot, et de l'autre, la visée métaphysique qui le pousse à accélérer sa clôture catégorielle. En termes animistes:

¹¹ Les préfixes, eux, interviennent sur le plan de la compréhension, dans les cas où la convenance du mot à la phrase est défectueuse de ce côté-là.

14. C'est un petit drame, un très long drame, et qui n'est pas fini: prendre ou être pris (3/02/1939, LL 12, 109).

Pour acquérir le statut puissancier, n'est-ce pas là une position bien fragile? Certes, la variété des missions référentielles qui lui sont confiées arrive à le «détacher de tout support réel et à lui donner dans la pensée, en dehors de toute réalité applicative, une existence propre, purement conceptuelle, absolument virtuelle, inactuelle, non singulière, non momentanée». Mais en fait, ce qui pourrait passer pour un nom de puissance, un nom de langue, par exemple, n'est jamais qu'un être idéal, toujours en quête de son identité: un état asymptotique de lui-même, celui qui lui demanderait de s'y «définir d'une manière qui ne comporte aucune extension définissable, car en porter une est pour lui un défaut» (5/05/1939, LL 12, 252). En tant que mot préoccurentiel, il présente donc un inévitable inachèvement.

GG y insiste beaucoup, cela tient à ce que, ne pouvant totalement contrecarrer le discernement individualisant qui est à l'origine, l'entendement universalisant doit laisser inaboutie l'opération de généralisation interne de la notion et s'exercer au-dehors, où il produira la morphogénèse. Le contenu matériel du mot n'est donc jamais véritablement saturé, et son intimité demeure sempiternellement parachevable. En conséquence, cet état puissancier du nom est sémantiquement frappé de l'instabilité qui résulte des possibles tâtonnements de cette universalisation interne.

Mais c'est un fait aussi que, sous peine d'en annuler les effets, même l'entendement porteur de la morphogénèse ne saurait exactement contrecarrer le discernement responsable de l'idéogénèse. Il s'agit là d'«une loi qu'on pourrait appeler *loi de conservation* du mot».

15. Cette loi veut que, dans tous les cas, l'action universalisatrice de l'entendement à l'égard du sémantème reste si peu que ce soit inférieure en puissance à l'action particularisatrice du discernement, créatrice du sémantème¹² (1939, Langage, 101).

Du coup, comme le montre la déclinaison nominale¹³ (mais aussi verbale), la lexigénèse ne parvient réellement à se parfaire et à se clore sans entrer dans le champ des emplois phrastiques du mot¹⁴.

¹² Repris beaucoup plus tard, par exemple le 12/02/1959 (LL 13, 132).

¹³ Cette dernière a été tout spécialement analysée dans un article de 1939, «Esquisse d'une théorie de la déclinaison» (Langage, p. 99-107). Les cas d'emploi ainsi introduits dans le mot constituent la matière de la déclinaison. Ils ont trait, en général, à la fonction du nom dans la phrase, au genre et au nombre qu'il y peut prendre (101).

¹⁴ On peut savoir que, pour GG, cette espèce d'outrepassement lexical dans la cons-

Ce double et fréquent inachèvement du mot est encore souligné par la manière dont les éléments formateurs formels se trouvent alors définis: ils représentent, dit GG,

16. relativement à une notion, une prévision d'emploi, ou à tout le moins une prévision de définition complémentaire (21/02/1947, LL 9, 99; c'est nous qui soulignons).

Si, parmi elles, la forme conclusive s'impose dans tous les idiomes à mots, les formes pré-conclusives, en revanche, y affichent une fonction réductrice qui a historiquement varié, mais qui, en général, a tendu à voir ses effets diminuer largement (21/02/1947, LL 9, 99).

Pour le mot comme pour la phrase, cette avancée s'accompagne donc d'«une limitation de compétence», qui tient à une détermination qui est d'abord matérielle, puis matérielle et formelle à la fois.

LE MOT ENTRE PRAXÉOGÉNÈSE ET GLOSSOGÉNÈSE, ENTRE MÉMOIRE ET CRÉATION

Éphémère et conditionné, faut-il y voir un trésor inconsciemment acquis ou un produit volontairement achevé?

Un écartèlement congénital

Au reste, comme GG le dira plus tard, cet écartèlement lui est en quelque sorte congénital:

17. D'une manière générale, un mot est, comme tout ce qui existe, un être qui antécipise le devenir accompli et postécipise le devenir inaccompli (6/01/1944, LL 10, 84).

Car il ne saurait réellement se clore en tant que tel sans une «suffisante antécipation anticipative de ce qu'il postécipise effectivement». GG précise même alors que c'est là sa condition d'«être de langue», plus exactement encore: c'est ce qui lui confère l'espèce qui

struction du mot découle directement de ce que, entre l'amorce des deux mouvements dont il résulte, un certain décalage demeure toujours, qui, *in fine*, condamne le second à ne plus rien trouver sur quoi exercer ses effets. L'intervalle de temps qui sépare «l'achèvement de l'opération de discernement et l'achèvement de l'opération d'entendement [...] constitue le *champ de déclinaison*» (1939, Langage, 102).

est la sienne, autrement dit « le sort qu'il s'attribue de manière anticipative (6/01/1944, LL 10, 84) ».

Ainsi, s'il en fait un être conditionnant, il ne cache pas non plus sa réalité d'entité conditionnée, et rejoint par là la seconde des deux évocations que nous en avons initialement isolée :

18. [...] Mais le mot lui-même est une unité d'effet par rapport aux éléments formateurs groupés en lui. Il apparaît donc unité de puissance relativement au conséquent qu'est la phrase, et unité d'effet par rapport à l'antécédent constitué par les éléments formateurs (11/11/1943, LL 10, 12; c'est nous qui soulignons).

Ailleurs et plus tard, GG a en outre mis lui-même l'accent sur le caractère éphémère de l'élaboration du mot : cela se trouve au moment où c'est par leur degré de pragmatisme que discours et langue sont opposés. Le premier, consent-il, préoccupé d'efficacité est résolument pragmatique ; mais la seconde, elle, qui n'a d'autre mission que d'aider à satisfaire cet impératif, n'est tout au plus qu'*hypo-pragmatique*¹⁵. Le passage de l'une à l'autre, qui est recherche de la plus grande efficacité, ajoute-t-il, coïncide avec

19. un intervalle qui est celui interpolé dans la pensée entre la construction réussie d'une unité de puissance, un mot par exemple, et la construction accomplie d'une unité d'effet, d'une phrase, par exemple (31/01/1947, LL 9, 80; les italiques sont de nous).

L'accroissement de cet intervalle au fur et à mesure que l'écart se creuse entre l'aval du langage – concret et actualisé – et son amont – abstrait, provisionnel et actualisable – tend à rapprocher ce dernier « d'un anti-pragmatisme, de caractère métaphysique » (31/01/1947, LL 9, 82). La seconde des deux constructions en cause ici, celle qui est terminale, est qualifiée d'*accomplie*; la première, qui est transitoire, de *réussie*. Cela ne souligne-t-il pas le caractère réellement intéressé de l'élaboration du mot¹⁶ ?

De même, il y voit un « être de mémoire », contrairement à la phrase qui, elle, est « d'imagination ». Mais dans le même temps, il faut être attentif à la manière dont est dépeinte cette mise en conserve :

¹⁵ Lorsqu'ils ont dégagé la dimension précocement énonciativiste de la théorie guillaumienne, il ne semble pas que Joly & Roulland aient mis beaucoup en avant cette réflexion.

¹⁶ Du reste, il n'est pas indifférent que, surtout à propos des idiomes fortement flexionnels, un *distinguo* ait émergé : « Le nom latin n'a pas une forme : il en a plusieurs, autant que la déclinaison comporte de cas sémiologiquement distincts » (7/02/1947, LL 9, 92).

20. Il [le mot] apparaît déjà construit, dans la mémoire qui se souvient de sa construction, *quand l'acte de formation de ma phrase s'engage* (*ibidem*; c'est nous qui soulignons).

Ce qui signifie que seule est évoquée ici sa procédure d'engendrement, à la limite sa modalité d'édification, mais non le mot en tant que produit. Certes, il est parlé de mots « déjà construits ». Mais, dans les termes mêmes de GG, ils ne le sont réellement que « quand la construction phrastique s'engage ». S'ils font « figure de passé », enchaîne-t-il, ce n'est que « vis-à-vis de la phrase » (*ibidem*).

En outre, cette série de remarques débouche immédiatement sur le rappel du principe doctrinal du « temps vécu » nécessaire à toute « opération de pensée », mais interceptable « en des positions différentes de son propre développement » (*ibidem*). Si cette perspective a été ouverte à cet endroit et à ce moment, ce ne peut pas être tout à fait par hasard. C'est peut-être que GG était alors effleuré par la relative parenté de la phrase et du mot, l'une correspondant probablement à « une interruption tardive au point d'être finale [qui livre] donc l'opération de pensée entière », l'autre à une interruption plus précoce et à une pensée encore en cours d'éclosion et/ou de formulation.

Au reste, quelques semaines plus tard, à propos des idiomes sans mots, il lui est arrivé de replacer la phrase dans la perspective directe des éléments formateurs. Cela l'a amené alors à faire du mot une Up « subsidente » permettant, « dans la profondeur de la pensée », d'opérer la saisie *préalable* de ces derniers (2/12/1943, LL 10, 37). Il l'évoque encore comme l'un des moyens par lesquels « une langue se grammaticalise » (p. 38). Et surtout, il souligne que

21. les éléments formateurs [...] sont la véritable substance de toute langue (*ibidem*),

et que, en français par exemple,

22. ils s'assemblent, selon un processus régulier, dans une unité de puissance qui les retient en synthèse sans en dissiper l'analyse (*ibidem*).

Du mot produit à sa production

Il n'en demeure pas moins que faire de la langue française « une langue faite de mots » (21/11/1947, LL 8, 4) incite à une certaine radicalisation conceptuelle qui est encore plus nettement explicitée dans ce qui suit :

23. Les mots d'une langue, comme le français, existent dans la pensée au titre de leur permanence. Ils sont, sans distinction de moment, à

disposition. Ils font corps avec une aptitude issue de ce que l'esprit les possède. Plus encore, l'esprit qui les possède n'a aucune conscience d'un moment de possession privilégié qui serait celui de leur construction. Le mot, unité de puissance, est dans la pensée exempt de momentanéité. Il est possession permanente de l'esprit (21/11/1947, LL 8, 4-5).

L'argument qui est ici mis en avant est celui de l'introspection et de la conscience subjectives qui a orienté GG vers la conception *stricto sensu* de l'acte de langage. Tandis que le sujet

24. a une claire conscience du moment où il la construit [la phrase] par un acte où intervient régulièrement la volonté,

il en va tout autrement pour le mot, que personne n'est censé construire « ni momentanément ni volontairement »:

25. le volontaire et le momentané se bornent à aller le chercher dans ma mémoire virtuelle où il habite en permanence (21/11/1947, LL 8, 5).

Mais l'argument en est-il réellement un? Sur un plan méthodologique ou épistémologique, deux questions se posent d'abord. Les deux manières de vivre ces deux entités linguistiques constituent-elles une *preuve* de leur statut inégal? Ériger ainsi le sentiment commun, le bon sens ou la conviction intime en argument linguistique, n'est-ce pas en faire scientifiquement trop de cas?

En plus, sur un plan plus pratique, on peut aussi s'interroger sur le réel degré d'inconscience de ce contact. Car s'il n'est déjà pas rare de voir le parleur hésiter au moment de choisir la conformation morphophonique à donner aux mots qu'il souhaite utiliser, il faut encore mentionner l'écart ou l'invention néologique. Ces deux phénomènes, d'une observation aisée, n'impliquent-ils pas un certain interventionnisme du sujet qui oblige à l'imaginer conscient à la fois de cet espace de liberté créatrice, et de ce qu'il fait lorsque, discrétionnairement, il en use?

Le mot, dans ces conditions, émerge-t-il réellement comme un être de langue totalement prêt à l'emploi? Certes, il échappe d'ordinaire à l'éphémérité de l'énoncé qui l'appelle, qu'il précède et auquel il survit. Si cela le rend infiniment plus durable que lui, cela garantit-il qu'il soit préalablement abouti? Autrement dit, lorsque, dans la conception *lato sensu*, Guillaume évoque le premier temps de la chronologie intérieure du langage comme un « temps initial de puissance, allant des éléments de formation du mot au mot construit », le tout est de savoir: 1° s'il faut entendre le mot comme construit ou comme *pré-construit*; 2° dans l'un ou dans l'autre cas, à qui le mot est redevable de cette édification.

Au reste, quelques paragraphes plus loin, la conscience subjective antérieurement évoquée devient plus clairement « observation consciente du sujet » (21/11/1947, LL 8, 5), ce qui, évidemment, est encore autre chose. L'inobservabilité d'un phénomène ne permet pas de conclure à son inexistence. En l'occurrence, de ce que d'ordinaire le sujet ne parvient pas à détecter ce qu'il fait lorsqu'il mobilise un mot, ni même s'il fait quelque chose, on ne peut donc déduire qu'il n'a réellement rien à faire à cette occasion.

Lorsqu'il parle explicitement, comme c'est souvent le cas, de « mots déjà construits (dans l'esprit du sujet parlant) », on pourrait évidemment croire que GG fait de ces derniers des entités achevées avant même qu'on songe à les solliciter dans la parole. Mais le *déjà* en question est-il réellement transparent? Est-ce à dire qu'il était dans la langue dans cet état préalable? S'agit-il seulement de suggérer que le sujet a dû s'assurer de son achèvement et de son intégralité, c'est-à-dire de son intégrabilité, avant de l'insérer dans la parole? Bref, malgré les premières apparences, l'adverbe n'éclaire pas complètement, car tout dépend encore de ce qui est désigné par « l'esprit du sujet parlant »: esprit au repos, ou déjà engagé dans une opération de verbalisation?

De savoir que le mot découle toujours d'une construction, qu'il pré-suppose une production, conformément à la facture opérative de la théorie, ne suffit pas pour trancher. Certes, en opposant encore le mot et la phrase comme l'accompli et l'inaccompli, comme le passé et le futur (21/11/1947, LL 8, 6), GG semble bien opter pour une conception fixiste, présubjective et antédiscursive du premier. Mais celle-ci cadre tout de même mal avec sa conviction, exprimée par ailleurs, que du mot le parleur ne prélève que ce qui est utile à son propos, et avec le concept de subductibilité qui en découle¹⁷. Le discours, poursuit GG, trouve dans la langue ses « conditions de construction et de limitation », car celle-ci intègre les « opérations de pensée pré-déterminées en permanence sur le plan de puissance » (21/11/1947, LL 8, 7).

Cela ne nous dit cependant pas tout de leur *effectuation* pour obtention du mot: ni si la langue la retient en tant que telle, soulageant les sujets de cette tâche, ni si elle n'en propose et n'en impose que le modèle, éventuellement des amorces, leur laissant alors le soin d'en choisir et d'en adapter la finition. La formulation qui suit, peut-être peu banale dans les textes de GG, ne suffit pas à lever le doute:

¹⁷ Il n'est pas certain que cette attitude et le recours à ce processus soient réellement indispensables. Pour une analyse prioritairement sémasiologique en linguistique synchronique, on peut se reporter aux différents travaux de Chevalier, Launay, Molho, ainsi qu'à Tollis 1996.

26. Ressortit au fait de langue la possession et la construction des mots et des formes de mots dont la langue se compose. Ressortit au fait de discours le choix, dans ce vaste ensemble de mots construits et pourvus de formes différentes, de ceux *en convenance avec l'idée que l'on veut exprimer* (15/02/1946, LL 6, 100; les italiques sont de nous).

Certes, selon GG, les mots seraient « déposés dans la mémoire virtuelle », et c'est là qu'il nous faut aller les chercher pour obtenir de la parole. Mais d'un autre côté, et aussitôt après avoir présenté sa « systématique du mot », avec les intervalles ouverts à l'insertion d'éléments additionnels non systématiquement indispensables à sa viabilité, il dit avoir « décrit ce qui se passe en nous secrètement tandis que nous construisons une unité de puissance » (19/12/1947, LL 8, 46).

Nous?: chacun d'entre nous lorsqu'il entreprend de parler? l'ensemble de la communauté dont nous faisons collectivement partie, à force d'entreprises praxéogénétiques? La réponse semble bien avoir été donnée:

27. Quand la construction tardive, celle de la phrase, s'engage, la construction précoce, celle du mot, est close. Mais quoique close, elle est rapidement refaite par l'esprit, mais sans liberté, *selon un plan et des dispositions fixés invariablement*, auxquels il ne peut rien changer (19/11/1948, LL 3, 14; les italiques sont de nous).

Bref, aussi surveillée, aussi préprogrammée soit-elle, la liberté demeure et la nécessité d'en faire usage aussi. Et c'est à la manière dont elle a été exercée que chaque mot utilisé doit d'être exactement ce qu'il est. C'est même de « cette reconstruction, par acceptation, de l'unité de puissance qu'est le mot » poursuit GG, que découle la nécessité d'étendre l'acte de langage à sa partie la plus précoce.

LE MOT DANS L'« ÉCONOMIE INTERNE »¹⁸ DE L'ACTE DE LANGAGE : VISÉE DISCURSIVE ET CONSTRUCTION DES FORMES

Mais en fait, toutes ces questions viennent finalement de ce que le principe de la dichotomie puissance / effet est susceptible d'être entendu et exploité de deux manières au moins.

¹⁸ 13/01/1949, LL 2, 61.

Par une radicalisation binariste et discontinue, il peut conduire à penser les deux strates du langage qu'il a fait isoler comme ses deux termes indépassables, et à faire de chacune, dans son ordre un absolu hypostasié. C'est le cas si on se contente de le faire jouer décisivement mais une fois et une seule.

Si d'aventure on croit au contraire tenir là un principe simple susceptible d'être appliqué itérativement, y compris sur ce qu'il a déjà permis à l'analyse d'isoler, alors la perspective est totalement changée. *Au lieu de discontinu, c'est du continu que l'on peut obtenir. Les deux pôles précédents continuent de constituer les deux positions extrêmes, d'un côté le sans plus puissanciel, de l'autre le sans plus effectif. Mais dans l'intervalle qu'ils dessinent, il devient désormais possible de trouver ou de loger toutes sortes d'autres strates de puissance ou d'effectif.*

En tout cas, en les distinguant parallèlement par leur degré différent de profondeur « dans la pensée », GG a bien présenté à leur tour les éléments formateurs du mot comme autant d'autres Up: non plus des Up du discours, mais cette fois des « unités de puissance de la langue ». Il en fait même des

28. parcelles de parole auxquelles s'attache une valeur significative déterminée, plus ou moins simple ou complexe (19/12/1947, LL 8, 46).

La précision est d'importance, dans la mesure où elle permet de redécouvrir que, à un certain moment au moins, le créateur de la psychomécanique a bien tenu à réinterpréter¹⁹ la dichotomie saussurienne en y incluant explicitement le principe de successivité et d'opérativité²⁰.

Les choses ont encore été précisées par le biais du concept de visée, qui est retrouvé aussi bien au départ de la langue qu'au départ du discours, puisque l'une comme l'autre sont des constructions étalées:

29. La visée de puissance construit des unités de puissance et des mécanismes de puissance, dont la réunion constitue la langue. Et la visée d'effet saisit au résultat ce que la visée de puissance a édifié, et elle s'en sert: elle se sert des résultats acquis en visée de puissance, pour construire, dans le momentané, le discours. (20/02/1948, LL 8, 114).

¹⁹ GG parle lui-même d'« interprétation » (20/02/1948, LL 8, 110).

²⁰ Il ne revendique à ce propos qu'un seul mérite: celui d'avoir *explicité* ce principe. Car il le trouve constamment implicite dans les propositions de Saussure, « vu la teneur d'ensemble » de son livre. Ce serait peut-être par opportunisme, ajoute-t-il, que celui-ci aurait évité de le mettre davantage en avant, à la fois pour faire simple et pour ne pas heurter (20/02/1948, LL 8, 110-111).

En redisant combien la tradition ancienne avait vu juste lorsqu'elle avait qualifié le mot-forme ou le mot-type de *partie* du discours (17/04/1948, LL 8, 170), GG semble bien ne pas l'avoir enfermé dans la langue où il prend naissance. Certes, à peine parvenu à maturité, dès sa lexigénèse achevée, il doit accepter de renoncer à se faire reconnaître comme tel. Car le discours n'a d'autre objet que d'effacer «la distinction [des mots] par une liaison intime, non durable sans doute, mais à laquelle cependant la phrase devra l'intégrité de son sens». A l'occasion de chaque énoncé, il y a donc un moment, bref sans doute mais crucial et privilégié – GG le dit «*optimum*» –, où

30. on voit l'unité d'effet qu'est la phrase dissoudre en elle, par étroite liaison, l'unité de puissance appartenant au mot [...] par intégration réussie (17/04/1948, LL 8, 171).

De cette situation d'apparence paradoxale, il suit que les deux types d'unités considérées ici se présupposent et s'engendrent dialectiquement l'une l'autre. Elles entrent dans un mouvement perpétuel de conditionnement réciproque qui les place séparément dans un même cycle dont le parcours orienté est tantôt celui de la praxéogénèse, et tantôt celui de la glossogénèse. Cette perspective est de celles qui, sans heurt ni rupture, permettent d'accorder au mot un statut privilégié sans pour autant le couper de la parole et de sa vocation hautement pragmatique :

31. Les mots sont saisis, à l'état distinct, par la pensée en instance de discours. Et tandis que la phrase se construit, ils *fusionnent*, perdent leur *individuation* (17/04/1948, LL 8, 171; c'est nous qui soulignons).

La citation mérite commentaire. Elle fait voir que le mot n'est jamais saisissable pour lui-même, qu'il n'émerge pas à l'esprit²¹ sans activité pré-énonciative et ne prend finalement corps que lorsqu'il est sollicité *dans la perspective* des services qu'il peut rendre au sein d'un énoncé. Pourtant, poursuit alors GG, sitôt leur mission accomplie, une fois passé l'instant de leur fusion dans l'unité discursive, une fois opérée la construction du sens à mettre en circulation, les mots

32. retournent à la langue qui, par système, les fait en elle distincts. (17/04/1948, LL 8, 172).

²¹ Pour le mot préoccurentiel ou occurentiel, l'impasse est faite ici sur son exploitation strictement autonymique.

Prise au pied de la lettre, cependant, cette dernière formulation pourrait laisser croire que la langue stocke des mots lexigénétiquement *achevés*, aboutis, ce qui contredirait spectaculairement au principe d'économie. Mais ce n'est pas une fatalité. Il n'y a en effet aucune nécessité à faire entrer dans la langue le mot-forme, les mots-types (matriciels) et les mots occurrentiels (opérationnels). Il suffit, comme l'a explicitement fait GG, d'y engranger, *avec* leurs mécanismes d'association, des éléments formateurs qui leur permettent de participer activement à la lexigénèse :

33. Aux mots s'ajoute, sur le plan de la puissance, comme faisant également partie de la langue, le mécanisme associatif, le mécanisme de groupement des mots : mécanismes que le sujet parlant possède intimement en lui au même titre – au titre de la puissance – que les mots eux-mêmes (28/11/1947, LL 8, 9).

Au sortir du discours, ils ne peuvent censément rapatrier vers la langue que les éléments radicaux qu'ils contiennent et le(s) modèle(s) de leur constitution, pas forcément la manière dont ces(s) modèles(s) ont été suivis : autrement dit, au mieux les mots-types. A ce compte, on ne saurait y trouver que des mots *achevables*, des promesses de mot, qui sont elles-mêmes des promesses d'énoncé. En s'extrayant du discours, ajoute GG, ils «recouvrent leur individuation permanente», après une simple «suspension». Mais la chose ne se comprend aisément qu'à condition d'entendre *individuation* comme exclusivement matérielle et non formelle, comme sémantique et non morphosyntaxique (17/04/1948, LL 8, 172). Au reste, même lorsque GG applique au mot lexical l'expression raccourcie Up au lieu de Up *du discours*, il ne perd jamais de vue sa nature et sa réalité pluriatomiques. Car, comme il le souligne, c'est un être linguistique marqué par une congénitale «pluralité notionnelle».

En dépit de ces éventuels éclaircissements, il reste à comprendre pourquoi, le temps passant, les successeurs de GG ont tendu à faire du mot l'Up par excellence, autrement dit l'Up *du langage*, alors qu'il lui est arrivé d'en faire aussi, plus restrictivement, l'Up *du discours*. C'est peut-être qu'il a fini lui-même par adopter ce parti.

En tout cas, en 1956, et en 1958 dans la première version d'«Observation et explication dans la science du langage», c'est encore une autre formulation qui apparaît, plus lapidaire, moins précise aussi : par symétrie avec la phrase unité «d'effet du discours», c'est d'Up «de (la) langue» que le vocable est qualifié (20/12/1956, *Principes*, 153, 29/11/1956, 155, et *Langage*, 33; 34). Toutefois, dans les mêmes textes, l'amplification en «unités de puissance du langage» (*Langage*, 275,

n. 6) ou en « unités de puissance de la langue » (*Principes*, 153) semble reconduire à la première option mentionnée ci-dessus au § 2.

A partir de là, on pourrait évidemment croire que le cantonnement des mots particularisés au seul espace de la langue est consommé :

34. La somme des saisies lexicales de substance opérées en lui-même par l'esprit humain, c'est la langue. Le nombre de ces saisies lexicales est fini (29/11/1956, *Principes*, 156).

LE MOT REPLI DE L'ESPRIT ET CHEVILLE OUVRIÈRE DU VOCABULAIRE

Cependant, il faut comprendre que, pour GG, le résultat d'une saisie lexicale n'est pas chacune des variations morphogénétiques de chacun des mots occurrenceux, mais seulement les mots préoccurrenceux que s'efforce d'enregistrer un vocabulaire²²; leur nombre est

35. celui que livrerait un dictionnaire où ne manquerait aucun des mots de la langue. C'est en chacun de nous la somme des mots dont nous avons la possession (29/11/1956, *Principes* 156 ou *LL* 5, 6).

Mais en fait, ce qui, chez GG, justifie prioritairement la notion de vocable, c'est qu'il coïncide avec un certain repli de l'esprit sur son point de départ, le bouclage clôturant de la pensée en quête d'îlots discontinus de contenu. Il s'agit exactement de ce qui rapproche le mot-forme du caractère :

36. Il apparaît ainsi que, d'un certain point de vue partiel, le caractère et la partie du discours sont des équivalents puisque l'un et l'autre signifient dans la structure de la langue le retour au point de départ de l'esprit (25/11/1943, *LL* 10, 31).

En effet, tandis que le caractère retourne au singulier dans lequel sa genèse s'amorce, un retour homologue s'opère également dans le mot qui s'achève à l'universel dont il procède. Cette clôture nécessaire à la plus simple des saisies unifiantes de contenu, finit, dans ce dernier cas,

²² Sur la mise en rapport du mot avec le dictionnaire, voir encore 3/03/1949, *LL* 2, 121. Valin est revenu récemment sur cette corrélation pour marquer en quoi se différencient, de ce point de vue, les trois types d'idiomes séparés par GG : seuls les indo-européens « se prêtent spontanément à l'établissement de dictionnaires de mots, les langues du second type n'admettant, elles, que des dictionnaires de racines, et celles du premier type des dictionnaires fondés sur la distinction des éléments formateurs du mot qu'ils soient lexicaux ou grammaticaux » (*Avant-propos* à *LL* 13, xiv-xv).

par dessiner une entité déjà dotée d'autonomie et de cohésion sémantiques. Car, pour GG, le véritable révélateur de la condition de mot est exclusivement d'ordre « psychique », nous dirions sans doute *mental* aujourd'hui (17/04/1948, *LL* 8, 170) :

37. Un mot est un fait de parole congruent à un fait de pensée, lequel fait de pensée se présente plus compliqué en général [...] qu'on ne le pense ordinairement (20/02/1948, *LL* 8, 114).

C'est exactement ce qui fait que, outre des vocables institutionnalisés, dans le discours on croit surprendre des formes lexicales circonstanciées et circonstanciées. Lorsqu'elles se défont suffisamment de leur éphémérité de principe – dans les deux acceptions du terme –, elles font naître de nouvelles conformations dans lesquelles on saisit la présence de plus d'un mot. Tant que cette perception survit, on y reconnaît ce qu'il est convenu d'appeler des mots composés. Dès qu'elle s'évanouit, une nouvelle unité est réalisée, et leur genèse comme leur constitution interne n'intéressent plus que l'historien de la langue.

Faire coïncider le mot avec le recueillement mental peut ainsi aider à comprendre comment et pourquoi on se décide à en solliciter plusieurs lorsqu'on souhaite constituer des amas plus ou moins inaperçus et plus ou moins inédits. Mais cette notion peut encore entraîner bien au-delà. Comme la parole est par nature sémantogénétique, tout énoncé est censé faire émerger du nouveau : un contenu nouveau, ou un contenu nouvellement inséré et indexé. En conséquence, toute configuration énonciative peut être finalement tenue pour une tentative de condensation de sens. Il faut alors accepter de retrouver dans sa genèse un mécanisme édificateur comparable *mutatis mutandis*, à celui que GG a cru déceler dans la lexigénèse.

LE MOT ET LA SAISIE LEXICALE : VERS L'IDÉE DE CONTINUUM

On sait que, selon GG, la répartition du langage en langue et discours est réglée par la position particulière que tient la saisie lexicale entre la saisie radicale et la saisie phrastique. Ces deux dernières, respectivement initiale et terminale, livrent les deux entités extrêmes que sont, d'un côté, les éléments formateurs, et de l'autre, la phrase, sous quelque espèce qu'elle se présente. Chacun des premiers constitue une Up « initiale étroite » (16/12/1948, *LL* 2, 35), et l'autre la première forme réellement énonciative, ce qui lui a valu le titre d'Uef du discours.

Ces deux espèces de réalité ne sont pas seulement opposables par cette localisation contrastée, aux deux bouts du processus de verbalisation. Elles divergent aussi par leur vocation spécifique, et sur deux plans au moins. Déjà, les éléments radicaux sont indissociables d'un contenu synchroniquement constant, tandis que chaque phrase construite ne prête jamais son concours qu'à des besoins éphémères qui l'ont appelée mais auxquels, par principe, elle ne survit pas.

Mais il y a plus. D'un côté, les premiers, utilisables exclusivement lorsqu'ils ont été insérés dans des constructions de niveau supérieur, sont à peu près assimilables à des radicaux libres qu'il convient de fixer en les amalgamant à d'autres qu'eux. Mais dans nos langues, forme de fédération par excellence, la phrase, d'un autre côté, ne sait lier et faire fusionner que des amas intermédiaires déjà réalisés à partir d'éléments formateurs. Bref, faute de ces pré-constructions transitoires dont la physiologie se dessine au niveau de la saisie lexicale, dans les parlars considérés la jonction du pôle (le plus) puissanciel du langage avec son pôle effectif demeurerait problématique. De là cette définition guillaumienne du mot et de l'énoncé :

38. Le mot est dans nos langues un groupement immédiat d'éléments formateurs sous une condition formelle intégrante. Le discours est aussi un groupement d'éléments formateurs, mais c'est un groupement médiat, opéré par l'entremise du mot, groupant en lui déjà, selon ses propres lois constitutives, les éléments formateurs qu'a produits, au terme de sa course, l'analyse (9/12/1948, LL 2, 28).

En un sens, le mot apparaît donc comme une *première* proposition de mise à disposition des éléments radicaux, une première prévision de leur mise à profit dans la formulation de la pensée, un tremplin anticipatif :

39. Première saisie formelle, la saisie lexicale est à la fois groupante et agglutinante [...], promotrice des unités de puissance du langage²³ (29/11/1956, LL 5, 5)
40. L'unité de puissance groupe et agglutine en elle des éléments formateurs nantis d'un pouvoir d'accrétion qui fait du groupement une agglutination (27/11/1958, LL 13, 3).

²³ Par opposition: « L'unité d'effet les groupe, groupe en elle des unités de puissance auxquelles fait défaut le pouvoir d'accrétion et qui, faute de ce pouvoir, se groupent mais ne s'agglutinent pas » (*ibidem*).

Selon la distance à laquelle impose de s'opérer cette pré-élaboration groupante et agglutinante, l'intérêt pour les besoins énonciatifs qu'elle doit concourir à satisfaire varie. Plus il augmente, et plus augmente le nombre des informations que le mot se devra d'intégrer: c'est lui qui règle sa capacité d'incorporation et son degré de flexionalité.

Car, entre les éléments radicaux, matériellement singuliers et formellement dépendants, et la phrase, matériellement singulière elle aussi mais formellement indépendante, le mot constitue chez GG quelque chose comme un moyen terme. Le schéma qui le place à la fois en position terminale du « domaine de la non-momentanéité », et en position aperturale du « domaine de la non-momentanéité » ultérieur (19/01/1948, LL 3, 15) ne laisse aucun doute à ce sujet. En tant que relais plus formalisé que les premiers et moins déterminé que la seconde, le mot joue en débordement des uns et en prévision de l'autre. Des éléments, il préfigure la mise en œuvre; de la phrase, il ne retient que ce qui en est réutilisable, et, par là, se révèle une structure d'accueil puissamment généralisante si on la compare à tout ce qu'elle réussit à structurer.

Cette valeur de passerelle, GG l'a soulignée encore en d'autres termes ailleurs :

41. Un vocable est toujours la *liaison* d'une idée de parole et d'une idée de pensée, si l'on ose s'exprimer d'une manière aussi hardie (23/11/1945, LL 6, 11; c'est nous qui soulignons).

En vertu de l'équation saussurienne, explique-t-il, la parole est bien à entendre « dans sa seule actualité, c'est-à-dire la parole telle qu'elle se présente dans le moment où l'on parle » (23/11/1945, LL 6, 10). Mais, ajoute-t-il aussitôt,

42. la parole a elle aussi en nous une double existence²⁴, selon qu'elle est la parole dont nous faisons usage dans un cas particulier de discours, ou bien qu'elle existe en nous en permanence sous la forme de fragments d'elle-même attachés inséparablement à des notions (23/11/1945, LL 6, 10).

C'est pourquoi à toute notion, et donc par principe à tout mot, s'attache finalement une « idée de parole, à partir de laquelle se produira, s'il y a lieu, la parole effective » (23/11/1945, LL 6, 10-11). Par sa pré-

²⁴ Comme on sait, cette distinction est à l'origine de la séparation phonologie / phonétique, la langue solidarissant chaque idée de pensée – c'est « le côté psychique » – à l'idée de parole qui lui correspond – c'est « le côté sémiologique » (LL 6, 11).

cocité, l'idée devrait intéresser ceux qui, sous la poussée des recherches sur l'argumentativité du langage, travaillent à montrer que celle-ci s'im-misce jusque et y compris dans les lexèmes eux-mêmes. Elle fait écho à la conception impressive que GG se faisait du mot lorsqu'il le présentait comme

43. dans le plan de leur physisme, une addition d'éléments formateurs emportant avec eux – mentalement attachées à eux – des impressions plus ou moins fugaces dont la liaison, née de leur pouvoir d'accrétion, est représentée par celle des éléments formateurs physiques (22/01/1959, LL 13, 94, n. 1)²⁵.

Plus encore, aucune rupture n'étant jamais totale entre les produits remarquables qui jalonnent l'éclosion de parole à partir des éléments formateurs, il est donné d'observer des régressions progressives à partir de l'effectif et en direction de son en deçà. Ainsi, s'il arrive de voir le résultat d'anciennes saisies phrastiques devenir de véritables mots, il n'est pas non plus exclu que «des mots construits, par le chemin de la dématérialisation et de la déformation, [soient] mutés en éléments formateurs» (9/05/1957, LL 5, 221).

TENTATIVE DE BILAN

Une conception moins radicalement puissancielle du mot?

GG a pu dire en 1947, sans doute sous une forme quelque peu lapidaire:

44. Le français se recompose de mots, qui sont les unités de puissance du français. Et ces mots apportent avec eux le mécanisme associatif qui me permettra d'en faire un juste emploi en discours (28/11/1947, LL 8, 9).

Nous avons tenté de suggérer, pour le mot, un autre statut. De la phrase, la psychomécanique a proposé de placer la réalité dans l'aval, et le mécanisme associatif dans l'amont. Ce qui est ici proposé s'inscrit tout à fait dans le droit fil de cette distribution.

La tradition saussurienne nous a enseigné que le morphème est bien le dernier type des unités du langage auxquelles on sache encore attacher un certain contenu. Si cette proposition n'est pas remise en ques-

²⁵ Pour une autre formulation parallèle. (sur le recto du même feuillet manuscrit), voir le reste de la page.

tion, c'est de celles-ci, *alias* éléments formateurs, qu'il paraît fondé, dans nos idiomes, de faire réellement les Up du langage, sous réserve d'y adjoindre les principes associatifs qui les rendent exploitables. Il s'agit des mécanismes combinatoires qui, de proche en proche, permettent d'en faire les locataires de mots puis les sous-locataires de syntagmes, de propositions et finalement de la forme énoncive qui les englobe. D'autant que, dans la formulation tardive adoptée par GG pour combattre la primauté jusqu'à lui accordée à la phrase, et légitimer la prise en compte préalable du mot (20/12/1956, LL 5, 30), il suffirait de remplacer le couple phrase / mot par le duo *mot / éléments formateurs* pour suggérer aussi bien:

45. Il reste [...] qu'il me faut en moi aller chercher et trouver des *éléments formateurs*, préalablement construits, pour construire les *mots* destinés à me permettre de dire ce que je veux dire, et que parler, c'est *aussi* faire cela.

Cette nouvelle position maintient pour les mots leur statut de forme intermédiaire entre des formes plus primitives et la forme ultime sous laquelle émerge la parole. Loin d'être originale, elle fait apparemment écho à la manière dont le phonique, avec l'accord de GG, est réparti de part et d'autre de la frontière saussurienne: le phonétique effectif en aval, et, en amont, le stock des phonèmes avec leur combinatoire. De ce point de vue, la tentation peut venir de dire que le mot est au morphème, en deçà, et à la phrase, en bout de course, ce que la syllabe peut être au phonème, puis au morphème et à tous ses au-delà²⁶. Les spécialistes nous disent à peu près que l'appareil phonologique fait valoir ses exigences et ses préférences tout le long de la chaîne de ses sollicitations, à tous les niveaux de complexification de la parole, celui du mot, de la lexie, du groupe, de la période et de l'énoncé terminal. Du point de vue morphosyntaxique, il est donné de voir aussi certaines combinaisons carrément empêchées ou rendues difficiles par le fait d'un seul des morphèmes qui y figurent, notamment des morphèmes à vocation idéogénétique (de radical). Si, comme il semble alors, tout, finalement, dépend d'eux, de leurs tolérances et de leurs allergies, n'est-ce pas une raison de plus de vouloir les tenir pour les seules et véritables Up du langage?

Du reste, l'analyse de GG a depuis longtemps entériné une dissymétrie remarquable, qui, bien à part des morphèmes, pousse à rapprocher

²⁶ On observera que, sur un tout autre plan il est vrai, la mise en relation du *vocable*, dans le cas de la racine, avec l'abandon du découpage par syllabes, a été opérée par GG (6/01/1949, LL 2, p. 54).

ce qui, de quelque manière, en dérive. En effet, on sait que, pour lui, les éléments radicaux sont le résultat d'un mouvement de pensée descendant et analytique. Mais, parce que le mot, comme aussi la phrase, sont issus d'un mouvement de pensée ultérieur, ascendant et syncrétique, ils sont en bloc opposés aux premiers, l'un comme un groupement immédiat, l'autre comme un groupement médiat (9/12/1948, LL 2, 28).

Le fait est que, dans le même temps, il a fait coïncider la ligne de démarcation entre la langue et le discours avec la position de la saisie lexicale, quelque part entre la saisie radicale et la saisie phrastique. Mais justement, notre propos était ici de nous interroger sur la légitimité de cette superposition (9/12/1948, LL 2, 29).

Répondre ne peut probablement se faire sans de solides connaissances en typologie linguistique²⁷. Des gens plus compétents pourront revenir sur une question théorique qui n'est tout de même pas de détail. Cependant, vu le caractère strictement facultatif de la saisie lexicale, qui « n'est pas dans l'acte de langage une nécessité primordiale » (9/12/1948, LL 2, 31), accepter la coïncidence en débat, c'est aussi admettre qu'il puisse y avoir des langues impossibles à subdiviser selon le principe dualiste saussurien. C'est une extrémité à laquelle on ne serait pas acculé si, du mot, on ne faisait pas forcément la balise, variable, de cette séparation, mais l'une des possibles formes intermédiaires sur l'axe opératif de la verbalisation.

Dans cette logique, le niveau puissanciel ne devrait donc plus retenir que les éléments formateurs avec, en filigrane, tous les modèles de configurations associatives dans lesquelles il leur faut s'intégrer pour, ainsi devenus opérationnels, offrir à la pensée en genèse des modes de formulation et de manifestation exploitables. Dans la perspective de la glossogénèse phylogénétique, ontogénétique et diachronique du langage, on y retrouverait ainsi les seuls résidus réexploitables de la ver-

²⁷ « Le jeu de ces trois saisies, si on le comprend bien, et il est heureusement fort simple, est une bonne introduction à une connaissance généralisatrice de la typologie du langage et de ses différences surprenantes dans l'espace et dans le temps » (9/12/1948, LL 2, 31).

En la matière, GG croit pouvoir revendiquer une démarche originale : celle de préférer l'« observation analytique de l'acte de langage à une observation historique dont le départ aurait été la masse immense des faits contingents [...] ». « [...] Notre tâche première a été, partant de l'acte de langage et de son économie interne, de marquer les variations obligées – les variations seules possibles – de cette économie intérieure ». Puis, « la systématique du vocable étant clairement discernée, il s'est agi et il s'agit encore d'y rattacher progressivement les faits contingents observables, et infiniment divers selon les idiomes » et les époques (13/01/1949, LL 2, 61).

balisation passée ; et dans la perspective de sa praxéogenèse strictement individuelle et ponctuelle, les points de départ obligés d'une pensée nouvelle ou nouvellement extériorisée.

Pour autant, le mot ne cesserait pas de répondre à la présentation résumée que GG en a faite en ces termes :

46. La théorie du vocable est essentiellement une des variations qu'a subies nécessairement, depuis les origines, le système constructif d'où procède le vocable (6/01/1949, LL 2, 54).

Il ne dérogerait pas davantage à la manière dont GG l'a parfois rangé dans la langue, au seul titre de sa définition :

47. « [...] le mot, dont la définition est fait de langue [...] », c'est-à-dire en tant que « forme de mot » (pour nous : mot-forme) en attente de déterminations morphogénétiques adaptées (17/02/1949, LL 2, 108).

Simplement, au lieu de passer pour le tremplin de la parole, il s'intégrerait dans cette procédure génétique comme premier résultat formel, dans un processus de complexification qui peut conduire au discours effectif.

Certes, dans son évocation de l'histoire structurale du langage, et en particulier de la première de ses trois aires successives, GG a affiché sa prédilection pour les forces vives qui, « par travail secret en ce sens, tendent à l'introduire à l'au-delà ontogénique de cette aire », et son moindre intérêt pour celles qui, au contraire « tendent à le maintenir dans cette aire ». Il a visiblement préféré se pencher sur « la dominance qui s'y affirme de se déserrer elle-même » par des moyens adéquats, que sur « la résistance » à cet « outrepassement de sa propre étendue » (3/01/1957, LL 5, 42). Cette résistance n'en a pas moins existé et existe, ne serait-ce qu'en raison du principe général explicitement posé que

48. Le langage, dans l'occupation grandissante qu'il fait de son devenir [...], n'abandonne rien de ce qu'il a déjà occupé, mais marque sa propension croissante à réserver A' à l'unité d'effet et à attribuer, en conséquence, à A « l'unité de puissance »²⁸ (3/01/1957, LL 5, 40).

En conséquence, retrouver dans le mot une part de son histoire n'a rien pour surprendre, et la survivance de la déclinaison nominale (mais

²⁸ « Troisième stade. L'aire prime continue de porter l'unité d'effet, cependant que l'aire tierce s'approprie la construction des unités de puissance » (17/01/1957, LL 5, 60).

aussi verbale), et plus encore celle du verbe-phrase dans certains des parlés i.e., attestent bien qu'il n'est pas réellement possible de le ranger définitivement, *in extenso*, dans le « champ exclusif du représenté » (20/12/1956, *LL* 5, 36 et schéma).

La dialectique bipolarisante particulier ↔ général, dont GG a fait le principe organisateur de la genèse du mot, d'autres l'ont retrouvée bien ailleurs, et notamment dans l'Uef. C'est sans doute à Mantchev que revient le mérite d'avoir le mieux dégagé dans la phrase la double tension²⁹ qui serait aussi sous-jacente à toute progression de la pensée. Si le pari est raisonnable, le rapprochement entre le mot et la phrase s'en trouve encore facilité.

En effet, de reconnaître dans leur élaboration respective le même principe d'organisation de la matière sémantique incite à y voir deux mises en œuvres, analytiquement séparables, mais probablement imbriquées, d'un seul et même processus de production de sens, à la fois tributaire du parleur et de la structure idiomatique qu'il sollicite. Au reste, dans son étude du verbe roman (français et espagnol) et de son accompagnement pronominal, Chevalier (1978) n'a rien fait d'autre que montrer en quoi et comment édifier une phrase à verbe revenait à déployer les virtualités inscrites dans le capital de celui-ci.

Mais alors, il faut le redire, cette aptitude, cette attitude continuistes n'excluent pas non plus de songer à plus puissanciel que le morphème. La phonologie³⁰ contemporaine et sa position sur d'éventuels primitifs cognitifs, peut-être planétaires, pourraient sans doute donner de nouvelles idées.

Une voie de synthèse dans les derniers écrits de GG?

Dans l'avant-propos au volume de ces deux dernières années de conférences, Valin a souligné qu'on y verrait exploiter un paramètre nouveau, celui de l'*effectio*, lieu de passage du puissanciel à l'effectif, et « moment phénoménologique fondamental du langage » (*LL* 13, ix).

²⁹ Dans la phrastogenèse, il a proposé d'isoler, comme dans le mot indo-européen, une morphogenèse et une forme conclusive que sa haute capacité abstractive rend comparable à celle qui fait la partie de discours. Voir Tollis 1987, 357-370.

³⁰ Il n'est pas indifférent de remarquer que GG a lui-même établi des corrélations entre la structure phonique et la structure du vocable. Par exemple, il a estimé que l'époque du mot primaire, le mot-phrase Up de la phrase, a dû aller de pair avec la syllabe comme « unité de phonologie », ce qui faisait de lui un polysyllabe. En revanche, il a fait coïncider l'approche du mot moyen – déjà éloigné du mot-phrase strict – avec l'apparition du phonème comme unité (20/12/1956, 3/01/1957 et 21/03/1957, *LL* 5, 33-36, 42 et 159).

Son exploitation a conduit GG à considérablement compliquer l'analyse du parcours amont ↔ aval qu'il a adapté à l'étude du langage³¹. En effet, le puissanciel est éclaté en trois phases successives : le bi-puissanciel (dont dépend le *pouvoir pouvoir être*), le puissanciel médial (dont dépend le *pouvoir être*), le puissanciel effectif (dont dépend l'*être*), chacun imposant donc trois groupes de conditions propres. Ainsi, le second comprend

49. la langue, le seuil de transition de la langue au discours + le discours I, celui qui aboutit à l'unité de puissance (discours lexical)³². Il ne comprend pas le discours II, celui qui aboutit à l'unité d'effet;

avec le troisième, on est déjà en présence d'

50. une certaine incorporation de l'effectio au puissanciel³³ (7/01/1960, *LL* 13, 285-286).

C'est peut-être là une voie à explorer. Dans la mesure où elle semble conduire à ranger l'Up dans un puissanciel qui inclut ce qui est déjà de l'ordre d'un certain discours, elle pourrait faciliter la convergence des deux positions que GG semble bien avoir prises au regard du mot. De toute façon, cela demande aussi que le mot soit replacé dans la perspective de la progressive définition typologique des langues, dont la théorie guillaumienne des (trois) aires tente de rendre raison.

Même si, par moments, les remarques qui précèdent ont été amenées à situer les propositions de GG les unes par rapport aux autres, elles se sont prioritairement attachées à leur contenu. Dans une optique historiographique, il va de soi que leur mise en perspective systématique chronologique permettrait peut-être de déceler ce que leur variation a d'éventuellement évolutif.

Le débat sur la place que la théorie doit accorder au mot dans l'économie interne de l'acte de langage, on l'a vu, est bien loin d'être clos,

³¹ À ses yeux, le développement de la science se poursuit en deux mouvements : « a) un mouvement d'*aval* qui la conduit à une résolution de plus en plus active des problèmes pour la connaissance élucidée desquels elle existe ; b) un mouvement d'*amont* qui la conduit à poser mieux, en des termes d'une justesse supérieure, les problèmes dont la spécificité en elle et par elle reconnue fait sa raison d'être [...] : mouvement [...] de remontée de la science en direction de ses sources » (10/12/1959, *LL* 13, 260).

³² On observera aussi que, après la visibilité mentale et les dicibilités (mentale / picturale / scripturale / orale), le dire qui suit dans la filiation est parfois dédoublé par GG en dire lexical / dire phrastique (par exemple, 21/02/1957, *LL* 5, 116).

³³ Ces trois groupes sont aussi présentés pp. 261 et 264.

d'autant qu'il ne concerne pas seulement ceux qui se crispent sur une représentation dualiste du langage.

Notre propos ici était simplement de l'ouvrir ou de le rouvrir.

APPENDICE

• Deux jalons dans l'évolution postguillaumienne du concept d'unité de puissance

Il n'est pas question ici de suivre à la trace le cheminement et l'utilisation postguillaumienne du concept d'Up. Cependant, pour encadrer son éventuelle évolution, nous nous pencherons au moins sur deux études. L'une de Valin (de 1954), l'autre de Joly & Paris-Delrue (de 1990).

Chez Valin

Le premier en traite dans son *Introduction*, publiée « pour commémorer le vingt-cinquième anniversaire de la publication de *Temps et verbe* » (p. 5). Ce qui en est dit dans la partie intitulée « Signe, signifiant et signifié » n'est pas entièrement exploitable ici, parce que, sans doute pour les besoins de la cause – l'avant-propos justifie le choix de ce dernier terme –, Valin fait correspondre le mot avec l'unité linguistique, celle qui possède un signifié et de quoi le rendre matérialisable³⁴ (1954, cf. par ex. p. 40 et 44).

On observe déjà, cependant, que le mot y est donné alors pour l'*Up de la langue* (en italiques dans le texte), et non pour l'Up du discours. De même, dans « De la langue au mot », on retrouve l'égalité mot = Up – tout court (cf. par ex. p. 71). On constate en revanche que dans la langue ne figurent pas

des représentations toutes faites qu'on n'aurait qu'à utiliser telles quelles dans le discours et dont l'ensemble constituerait une *image* de l'univers, mais seulement *les schèmes abstraits*³⁵ des opérations de pensée à effectuer pour obtenir la représentation de telle ou telle ou telle fraction d'univers (p. 47-48) ;

³⁴ La même position est apparemment adoptée aussi dans la partie « Du mot à la phrase » (cf. par ex. p. 61).

³⁵ Il s'agit de la « très lente cristallisation en des schèmes abstraits de représentation de toute l'expérience spirituellement accumulée » qui aboutit aux systèmes dont la systématisation constitue la langue (87).

bref, tout ce que sous-entend l'ensemble des « actes de représentation » dont est faite la langue, par différence avec le discours qui s'emplit, lui, d'« actes d'expression ». On n'est pas certain non plus de devoir y faire entrer le mot comme entité finie, vu qu'alors Valin définit la langue comme

un *savoir* acquis empiriquement [...] grâce auquel est continûment offerte à la pensée la *possibilité* de se donner, au moment opportun, une représentation de tout ce qui est pour l'homme, dans un état donné de civilisation, matière d'expérience [...], c'est-à-dire de pensée. (p. 77)

Par ailleurs, dans un texte beaucoup plus récent de 1995, les idiomes à vocable du type ultime (les nôtres) sont définis comme ceux dans lesquels

on voit le mot tendre, en tant que réalité psychique, à se présenter désormais comme entièrement construit, et lexicalement, et grammaticalement...

Mais Valin enchaîne aussitôt

...dès le moment où se déclenche le dire au cours duquel se construira la phrase. (*Avant-propos* à *LL 13*, p. XIV)

Chez Joly & Paris-Delrue

Trente six ans plus tard, Joly & Paris-Delrue abordent en particulier « la place du mot dans l'acte de langage » (1990, § 1.4). On y lit naturellement que c'est « un pré-construit de langue sans l'existence duquel le locuteur serait condamné à improviser son discours » (p. 74). Siégeant alternativement « en langue, avec toutes les potentialités attachées, d'une part à sa matière notionnelle, d'autre part à sa forme grammaticale », puis en discours, dès qu'il s'insère dans un énoncé, « le mot a deux lieux d'existence » (p. 78). C'est ce qui fait qu'à nouveau il est donné simplement comme *unité de puissance* – sans plus.

Du fait de cette double implantation, il possède un double statut. D'un côté en tant qu'hôte de la langue, il est « forme contenante à l'endroit des éléments formateurs qui entrent dans sa composition ». Et d'un autre côté, une fois langagièrement mobilisé et énonciativement actualisé, il devient « une *matière contenue dans la phrase* », qui en est la forme contenante (p. 78).

Les propos de GG de 1948 sur le rapport du mot à la phrase et sur celui des mots entre eux (*LL 8*, 171), font s'interroger Joly & Paris-Delrue. Vu l'espèce de dissolution, de diffusion que subit le mot au service d'un ensemble qui le dépasse, peut-on encore défendre l'exis-

tence du "mot de discours"? Leur réponse est: oui. De cet argument, pourtant de prime abord contraire, ils font même un argument positif:

C'est précisément parce que le « mot de langue » cesse momentanément d'exister en tant que tel – en tant qu'unité de puissance, que peut se développer le mot de discours, dans le cadre éphémère et singulier de la phrase. (p. 78).

En somme, le mot demeure bien une Up, mais, capable de s'éclipser lors de chaque mobilisation effective, il est doté d'une existence à la fois permanente et discontinue. Il est synchroniquement permanent en tant qu'élément de la langue, mais il est aussi à éclipse dans la mesure où il lui faut aussi s'évanouir dans et pour le discours.

Le mot de discours ne peut / doit pas être identifié sur la foi des blancs utilisés dans sa transcription graphique par l'écriture³⁶. Mais d'un autre côté, il serait erroné de croire que tout mot de langue est en mesure d'alimenter un mot de discours. Selon les auteurs, l'exemple de l'article à la française est là pour le prouver. Faisant corps en discours « avec le substantif qu'il détermine » et dont alors il « représente la partie formelle, historiquement extrapolée », il ne saurait à lui seul être tenu pour un mot de discours à part entière. Il se limite à constituer « clairement un *appel de matière* », matière sans laquelle il ne pourrait subsister en discours. Il en va de même pour l'auxiliaire *avoir* de *avoir marché*.

Le constat en avait été fait par GG lui-même (rappelons-nous: *La* [qui est] *maison*). Mais comme cela peut être largement étendu à plusieurs autres espèces de mots, y compris réputées prédictives, le risque est grand de devoir aussi leur refuser le pouvoir de fournir des mots de discours. L'adjectif et l'adverbe, par exemple, ne présentent-ils pas eux-mêmes une carence comparable? Doit-on alors les cantonner à n'être jamais que des mots de langue?

L'argument n'a évidemment pas échappé aux auteurs, conscients que le même raisonnement ou presque pourrait très souvent concerner n'importe quel mot de langue lexical, puisque sa « montée en phrase [...] s'accompagne nécessairement d'une réduction de sa matière notionnelle, celle dont son *signifié de puissance* est porteur »,

³⁶ On pourra donc trouver surprenant que malgré cela les auteurs fassent de la graphie un révélateur du degré d'indépendance d'un mot de la parole, et que pour eux la présence du trait d'union dans certains des mots composés de l'anglais « manifeste clairement que la coalescence des deux éléments n'est pas encore tout à fait complète » (Joly & Paris-Delrue, *op. cit.*, p. 81).

comme aussi de sa forme³⁷. Du coup, cette perspective devient plus que fuyante. De fil en aiguille, elle pousse à se demander si, tout compte fait, des mots de langue capables à eux seuls de fournir un mot de discours il peut encore en rester. Sensibles à ce vertige, les auteurs comptent sagement sur l'examen des mots « composés » pour ouvrir « une piste ».

A l'inverse, « un mot de discours n'a pas à être préalablement un mot de langue »: il lui suffit d'être *mémorisable* – mais il ne lui est pas demandé d'être mémorisé – (p. 82, § 2.4). Pour cela, il faut que les éléments morphosyntaxiquement liés deviennent, de surcroît, sémantiquement *fusionnés*.

Francis TOLLIS
Université de Pau

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anscombe, J.-C. (dir.), 1995, *Théorie des topoi*, Paris, Kimé.
- Boone A. & Joly, A., 1996, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan (Sémantiques), 443 p.
- Chevalier, J.-C., 1978, *Verbe et phrase (Les problèmes de la voix en espagnol et en français)*, Paris, Ed. hispaniques (Thèses, Mémoires et Travaux, 32), 254 p.
- Chevalier, J.-C., Launay M. & Molho, M., 1982, « De l'hypothèse en espagnol », *L'Information grammaticale*, 13, 12-16.
- 1983, « De la concession en espagnol (le signifiant *aun / aunque*) », *L'Information grammaticale*, 18, 3-8.
- 1984, « La raison du signifiant » [IIIe Colloque de psychomécanique du langage (Cerisy-la-Salle, 6-8 juin 1983)], *Modèles linguistiques*, 12 (= 6/2), 27-41.
- 1985, « Del morfema *si* (hipótesis y afirmación en español y en francés) », in: Fernández-Sevilla, J. & alii (coord.), *Philologica hispanica in honorem Manuel Alvar, II: Lingüística*, Madrid, Gredos, 129-166.
- 1986/85, « Pour une linguistique du signifiant », in: *Actes du 1er colloque de linguistique hispanique*. (Rouen, 1-2 février 1985) = *Les Cahiers du CRIAR*, 1986, 6, 95-99 (Publications de l'Univ. de Rouen, 111).

³⁷ On sait que le maintien de cette position, qui a déjà débouché sur le concept de *subduction*, ne devrait pas conduire seulement à repérer ce phénomène chez certains éléments de la langue seulement, ceux auxquels on attribue une vocation remarquable à la grammaticalisation. En bonne logique, comme on peut l'observer pour n'importe laquelle des unités linguistiques, la *subductibilité* devrait figurer parmi l'ensemble de leurs propriétés communes.

- 1986, « Le fardeau », *Langages*, 82, 5-11.
- 1988, « Sur la nature et la fonction de l'homonymie, de la synonymie et de la paronymie », in Fuchs, C. (dir.), *L'ambiguïté et la paraphrase: opérations linguistiques, processus cognitifs, traitements automatisés. Actes du colloque de Caen*, 9-11 avril 1987, Caen, Presses universitaires, 45-52.
- Chevalier, J.-C. & Molho, M., « De l'implication: esp. *pues* fr. *puis* », 1988/85, *Travaux de linguistique et de littérature*, 1986 [1987], 24/1 [= Riegel, M. & Tamba, I. (dirs.), Actes du colloque « L'implication dans les langues naturelles et dans les langages artificiels », organisé par le Groupe de linguistique de l'Univ. des sciences humaines de Strasbourg (Strasbourg, 5-7 décembre 1985)], 23-34.
- Fradin, B., 1984, « Langue, discours, lexique », *LINX*, 10, 159-165.
- 1986, « Pragmatique et constitution de la signification lexicale », in: *Stratégies interactives*, 115-134.
- Guillaume, G., *Temps et verbe = Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, 1re éd., Paris, H. Champion (Collection linguistique, xvii. Prix Volney 1931) 1929, 134 p. Réimpr. avec *L'Architectonique*, 2^e éd., Paris, H. Champion, 1965 and 1968 (avertissement de R. Valin), xxi-136 + 66 p.
- *Langage = Langage et science du langage* [Collection of 19 papers from 1933 to 1958], Paris, Nizet & Québec, PU Laval, 1964, 287 p., 2nd ed. 1973.
- *LL 2 = Leçons de linguistique de -*, vol. 2: 1948-1949. *Série B: Psychosystématique du langage, Principes, méthodes et applications (I)*; texte établi en collaboration avec J.-C. Guillaumondéguy, M. Molho, J. Ouellet & Ch. Veyrat. Avertissement de R. Valin, Québec, PU Laval & Paris, Klincksieck, 1971, 224 p.
- *Principes = Principes de linguistique théorique de -*, recueil de textes inédits préparés en collaboration sous la dir. de R. Valin [19 articles de 1933 à 1958], Québec, PU Laval & Paris, Klincksieck, 1973, 276 p.
- *LL 3 = Leçons de linguistique de -*, vol. 3: 1948-1949. *Série C: Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV)*; texte établi en collaboration avec Ch. Veyrat, Avant-propos de R. Valin, Québec, PU Laval & Paris, Klincksieck, 1973, 256 p.
- *LL 4 = Leçons de linguistique de -*, vol. 4: 1949-1950. *Série A: Structure sémiologique et structure psychique de la langue française (II)*; texte établi en collaboration avec J. Aunia, Avant-propos de R. Valin, Québec, PU Laval & Paris, Klincksieck, 1974, 223 p.
- *LL 5 = Leçons de linguistique de -*, vol. 5: 1956-1957. *Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes (II)*; texte établi par G. Plante, Avant-propos de R. Valin, Québec, PU Laval & Lille, PU (Linguistique), 1982, 309 p.
- *LL 6 = Leçons de linguistique de -*, vol. 6: 1945-1946. *Série C: Grammaire particulière du français et grammaire générale (I)*; texte établi par Ch.

- Wimmer, en collaboration avec M. Létourneau, Avant-propos de R. Valin, W. Hirtle & A. Joly, Québec, PU Laval & Lille, PU (Psychomécanique du langage), 1985, 332 p.
- *LL 8 = Leçons de linguistique de -*, vol. 8: 1947-1948. *Série C: Grammaire particulière du français et grammaire générale (III)*; texte établi par Ch. Tessier, en collaboration avec G. Cornillac & J.-P. Béland, Québec, PU Laval & Lille, PU (Psychomécanique du langage), 1988, 375 p.
- *LL 9 = Leçons de linguistique de -*, vol. 9: 1946-1947. *Série C: Grammaire particulière du français et grammaire générale (II)*; texte établi par J. Thibault en collaboration avec G. Cornillac, Québec, PU Laval & Lille, PU, 1989, 294 p.
- *LL 10 = Leçons de linguistique de -*, vol. 10: 1943-1944. *Série A: Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (II)*; texte établi par S. Begin-Ofit, en collaboration avec L. Frenette-Engelmayer & J.-C. Guillaumondéguy, Québec, PU Laval, 1990 & Lille, PU, 1991, 486 p.
- *LL 12 = Leçons de linguistique de -*, vol. 12: 1938-1939; texte établi par A. Vassant, en collaboration avec H. Curat, Québec, PU Laval, 1992 & Lille, PU, 1993, 412 p.
- *Leçons 13 = Leçons de linguistique de -*, vol. 13: 1958-1959 et 1959-1960; texte établi par W. Hirtle et R. Valin, Québec, PU Laval, & Paris, Klincksieck, 1995.
- *La correspondance scientifique de Gustave Guillaume* [à M. Lejeune, G. Moignet et B. Pottier (juillet 1948 - février 1960)], Malengreau, M. (éd.), Lille, PU du Septentrion (Psychomécanique du langage), 1995, 383 p.
- Joly, A.: voir Boone, A. & -.
- Joly, A. & Paris-Delrue, L., 1990, « Mot de langue et mot de discours: le cas de l'anglais », *Modèles linguistiques*, 23 (= 12/1), 71-92.
- Joly, A. & Roulland D., 1980, [Dossier n° 1:] « Pour une approche psychomécanique de l'énonciation », in: Joly, A. (dir.), *La psychomécanique et les théories de l'énonciation*. Actes de la table ronde tenue à Lille les 16 et 17 mars 1979, Lille, PU, [1980], 105-142. Réimpr. in Joly, A. & Hirtle, W. H. (dirs.), *Langage et psychomécanique du langage. Etudes dédiées à Roch Valin*, Lille, PU, & Québec, PU Laval, 1980, 537-579, et in Joly, A.: *Essais de systématique énonciative*, Lille, PU, 1987, 11-58.
- Lafont, R., 1987, « La question du mot », in: Boyer, H. & alii, *Questions sur les mots. Analyses sociolinguistiques*, Paris, Didier-Erudition (Linguistique), 19), 139-167.
- Launay, M., 1975, « Acerca de palabra y oración: reflexiones sobre semántica generativa y gramática sistemática », *Prohemio* (Barcelone), 6/2-3, 187-238.

- 1976a. «Le verbe et la phrase. Problèmes posés à la grammaire systématique et à la grammaire générative transformationnelle», *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 12, 447-467.
 - 1976b. «A propos du mot et de la phrase. Réflexions sur les rapports entre sémantique générative et grammaire systématique», *Travaux de linguistique et de littérature*, 14/1, 327-370.
 - 1977. «Langue, discours et penser. Une relecture de la grammaire systématique», *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 13, 425-446.
- Paris-Delrue, Laurence: cf. Joly, A. & -.
- Raccah, P.-Y., 1986. «Sémantique épistémique et loi de prédominance de l'argumentation», in: *Stratégies interactives*, 93-113.
- 1990/89. «Signification, sens et connaissance: une approche topique» [1989: IVe Colloque de pragmatique de Genève], *Cahiers de linguistique française*, 1990, 11.
 - 1992. «Quelques remarques sur la sémantique linguistique et la construction du sens», *Travaux de linguistique et de philologie*, 30, 71-81.
 - (éd.), 1996. *Topoi et gestion des connaissances*, Paris, Masson.
- Roulland, D.: voir Joly, A. & -.
- Stratégies interactives* = *Stratégies interactives et interprétatives dans le discours*. Actes du 3e Colloque de pragmatique de Genève, 27-28 février et 1er mars 1986 = *Cahiers de linguistique française*, 1986, 7.
- Tollis, F., 1987. "À propos de la genèse mentale de la phrase (réflexions sur les propositions de K. Mantchev)", in Chevalier, J.-C. & Delpont, M.-F. & Vich-Campos, M. (dirs.), *Mélanges offerts à M. Molho. III: Linguistique*, Fontenay-au-Roses, ENS, 443 p., n° spécial de *Les Cahiers de Fontenay* (vol. 46-48), 357-370.
- 1991. *La parole et le sens. Le guillaumisme et l'approche contemporaine du langage*, Préface de R. Lafont, Paris, Armand Colin (Linguistique), x/12/495 p.
 - 1996. *Du un au multiple (du signifiant à son emploi): le cas de un- adjoind en espagnol*, Talence: Presses universitaires de Bordeaux, XIX-519 p.
- Valin, R., 1954. *Petite introduction à la psychomécanique du langage*, Québec, PU Laval (Cahiers de linguistique structurale, 3), 91 p.
- 1994. *L'Envers des mots. Analyse psychomécanique du langage*, Paris, Klincksieck & Québec, PU Laval, 396 p.

TO ENTRE L'ASPECT, L'ACTANCE ET LA MODALITÉ

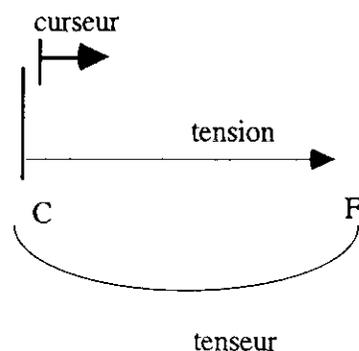
L'objet de la présente étude est de formuler quelques suggestions sur la position et la fonction qu'il convient d'attribuer au marqueur *to* dans l'économie générale du système verbal de l'anglais. Suggestions qui ne font que compléter l'immense matériau théorique déjà disponible en la matière.

En psychomécanique du langage, on considère que *to* représente un écart entre un avant et un après et qu'il futurise l'effection du temps d'événement représenté par la base verbale. De manière générale, on fait de ce signifié de puissance mécanique une interprétation aspectuelle directement transposable dans l'univers d'expérience: l'écart mécanique traduit un décalage perceptible dans l'extralinguistique entre le point de vue adopté et la réalisation du procès (Duffley 1992), comme c'est le cas avec les verbes de volonté du type *want*. D'autres théories voient dans *to* un opérateur métalinguistique plus abstrait: selon la théorie des opérations d'Antoine Culioli, *to* pose une occurrence de la notion de procès (Chuquet 1986, 89 ss.) et présente la relation prédicative comme validable en la repérant par rapport à l'énonciateur (Bouscaren & Chuquet 1988, 149-150); pour la grammaire métaopérationnelle ou théorie des phases de Henri Adamczewski (1982, 10-23), *to* grammaticalise une notion verbale et constitue la première étape de la mise en relation d'un sujet à gauche. C'est dire que si la psychomécanique rattache *to* à un fait d'aspect, A. Culioli et H. Adamczewski le traitent plutôt comme un marqueur génétique de l'élaboration de la relation prédicative en prise avec des faits d'actance et de modalité. Le divorce entre ces approches paraît consommé; cette communication vise pourtant à suggérer qu'un terrain d'entente semble pouvoir exister.

TO, LE VERBE ET LE CURSEUR

To modélise un mouvement psychique ou processus cognitif modélisable par un *tenseur*, système formé d'une *tension* (espace de parcours, trajectoire), de *bornes* (limites de la tension), et d'un *curseur*

(support cinétique parcourant l'intervalle séparant les bornes, la tension). En schéma :



Le curseur assure le *transport d'une information d'un pôle à l'autre*. Ce support mobile est responsable de la référence d'un apport de signification à un support de signification, ou incidence; ceci fait de *to* la matérialisation d'un faisceau ou canal incidenciel, le signe d'une connexion sémique, le vecteur d'un transfert cognitif, dont la teneur est à préciser. Or, parmi les quatre variables susmentionnées, deux sont connues, et deux demeurent indéfinies. La tension ou trajectoire est figurée par *to*, mais la nature de l'espace franchi est indéterminée: sa borne finale ou cible est instanciée par un syntagme nominal pour *to* prépositionnel et par la base verbale pour le préverbe, mais, comme le fait remarquer Duffley (1992, 17), la source du mouvement, la borne C, demeure muette, et j'ajoute que la teneur de l'information véhiculée par le curseur de la source à la cible reste également à préciser. En somme, on sait que *to* est un mouvement et qu'il va à une cible affichée, mais on ignore d'où il part; on peut poser l'existence d'un curseur dans le rôle de convoyeur d'information, mais on ignore la nature du matériau transmis ainsi que la teneur de l'espace traversé entre les bornes C et F de la tension.

La possession d'un curseur est une propriété commune à *to* et au verbe. En effet, ce dernier intériorise une matière notionnelle qui peut référer à un événement (*sing*) ou à un objet du monde purement statique (*table*), auquel cas le caractère verbal du mot ne doit rien à son signifié matériel (même si l'on ne saurait nier la propension de référents événementiels à faciliter la production de verbes): *He tabled / pocketed the money*. Le mot de langue *table*, un substantif donc, est verbalisable en discours et en contexte dès l'instant où la notion qu'il comprend se trouve parcourue par un curseur qui la dynamise et la constitue en temps d'événement, et à condition que l'opération fasse sens et réfère à

quelque chose de pertinent dans l'univers d'expérience: *to eye a girl, to dog somebody's footsteps, to chair a meeting*. Le mot de langue *stool* n'oppose pas plus de résistance que *chair* à une éventuelle verbalisation de discours par *to* ou un sujet; il y a simplement que son référent d'expérience n'a jamais été perçu comme pertinent pour être soumis à une telle opération.

Il s'ensuit qu'en anglais on est amené à opposer les verbes de langue aux verbes de discours :

1. Est un verbe de langue tout sémantème spécifiquement verbal, avec suffixe (en *-ize, -ify, etc.*) ou sans; dans ce cas, le sémantème verbal est distinct du sémantème substantival (*sing vs song*), ou le substantif est connu pour être déverbal (*a go, a rest, a walk*), ce qui revient à dériver un substantif de discours d'un verbe de langue. Les verbes de langue possèdent en général un référent d'expérience dynamique, de type événementiel, et leur nominalisation est connue en discours par la détermination nominale, mode de préhension notionnelle propre aux notions entendues dans l'univers espace. Même si la nominalisation de verbes comme *turn* tend à s'instituer en langue du fait de la fréquence de son emploi, son caractère déverbal demeure pertinent en raison de l'absence de suffixation, motivée par une synapse.
2. Les verbes de discours sont les substantifs de langue dont la verbalité s'acquiert au moyen d'opérateurs connexes, parmi lesquels figurent *to*, les auxiliaires, le sujet, et éventuellement la flexion. Sans eux, un mot comme *table* n'est pas concevable comme verbe hors contexte, et l'idée qu'il puisse s'agir d'un verbe de langue tend à heurter le bon sens. Se pose alors le problème de la flexion: si on la définit comme la marque d'une image-temps particulière positionnée au sein d'un système chronogénétique, alors il faut absolument partir d'un verbe de langue pour l'obtenir, sachant que la représentation du temps, du mode et de l'aspect figure parmi les formes vectrices du verbe. Mais si on considère qu'un verbe comme *table* n'est reconnaissable qu'en discours à son environnement syntaxique, alors sa verbalité devient un fait de relation qui n'est plus strictement délimité par les formes vectrices du mot de langue, et la flexion devient un indice de connexion syntaxique et de repérage énonciatif plutôt que la marque d'une position dans un système qui caractériserait le mot considéré isolément.

Si l'on observe un instant les formes cardinales du verbe anglais – la base verbale (BV), *V-ing* et *V-en* (participe passé) – il apparaît que la

première n'est pas fléchi, contrairement aux deux autres. Le démontrer prendrait trop d'espace, mais on peut considérer qu'à une absence de marque correspond une absence d'opération¹, soit que le locuteur s'abstienne de l'entreprendre (*all you can do is stay here*), soit qu'il le fasse par le truchement d'un opérateur concurrent issu du même paradigme (cf. *to* et les auxiliaires modaux). Si la base verbale ne manifeste pas la présence du curseur, c'est parce que la connaissance de cette présence est apportée par le contexte: ceci implique que le curseur n'est pas un fait de langue, qu'il ne fait pas partie intégrante du mot. Il est induit de l'extérieur par une source indépendante, telle que le sujet, et l'induction du curseur qui cinétise une notion peut être prise en charge par un relateur tel que *to* ou un auxiliaire. Ainsi, l'étude du morphème *to* s'inscrit dans une problématique plus vaste, celle de l'étude des opérateurs susceptibles d'induire un curseur sous une notion verbale pour la constituer en temps d'événement.

Dès lors, la systématique du verbe anglais appelle quelques précisions. Si la base verbale ne possède aucune marque, c'est parce que l'énonciateur ne fait intervenir aucune saisie interceptive qui régulerait le mouvement du curseur, en position initiale du temps d'événement ou ailleurs. La base verbale représente le parcours de l'ensemble de la tension par le curseur, et non la position initiale, comme le signale le *-r-* de l'infinitif roman (signe de dépassement que l'on retrouve au comparatif) ou le *-n* du verbe allemand (signe de négation, c'est à dire d'interception, de refus d'un mouvement). La base verbale du verbe anglais ne signale pas la position initiale de la tension, qui de ce fait ne possède pas de flexion propre. D'autre part, la morphologie de la base verbale est commune à « l'infinitif », au « subjonctif présent », à « l'impératif » et au « présent simple ».

Dans une démarche sémasiologique où l'on pense prêter à la morphologie la crédibilité qu'elle mérite, on est amené à conclure que les quatre dénominations qui précèdent ne reflètent aucun fait de langue en anglais, mais bien des faits de discours, produits de connexions syntaxiques. Elles n'ont donc pas à figurer dans un modèle chronogénétique du verbe de langue, et les intégrer revient à commettre l'erreur de méthode que dénonce Guillaume en ce qui concerne l'impératif français, mode de discours² dont la morphologie est empruntée à deux modes de langue, l'indicatif et le subjonctif (LL 1, 235-8). La base

¹ Une forme zéro inhibe le marquage d'un constituant acquis (anaphore elliptique) ou d'un relateur dénotant une opération dont le résultat est acquis (*to*, auxiliaires, etc.): Douay & Roulland (1996, 316 ss.), Lemaréchal (1997).

² L'impératif est « plus un mode de parole qu'un mode de pensée » (TV, 12).

verbale anglaise n'est pas fléchi parce que le curseur qu'elle involue ne fait l'objet d'aucune interception, ce qui l'oppose aux infinitifs fléchis des autres langues indo-européennes.

Corollairement, les flexions des participes marquent bien un regard porté par l'énonciateur sur une position privilégiée du mouvement du curseur: *-ing* propose puissanciellement d'intercepter sa course en tout point de sa progression, mais n'actualise pas la coupe interceptive, ce qui permet à cette proposition de se réitérer. Ceci explique à la fois que *-ing* saisisse « l'immanence du temps d'événement » tout en livrant une vision cursive. *V-en*, par contre, actualise la coupe interceptive que propose puissanciellement *-ing*: il la transforme, mettant un terme au déroulement du cinétisme cursoriel et clôturant le temps d'événement. C'est pourquoi l'aspect grammatical ne dépend pas de l'aspect lexical: le participe passé peut clore le temps d'événement d'un verbe imperfectif comme *walk*, pourtant dépourvu de borne finale au niveau de l'aspect lexical du verbe de langue. *V-en* marque l'interception du mouvement du curseur par l'énonciateur indépendamment du fait de rencontrer ou non un seuil terminal préexistant, et il faut voir dans les flexions verbales des interventions modales à portée métalinguistique.

À ce stade de l'analyse, on a mis en évidence pour le verbe anglais les propriétés suivantes: la notion est parcourue par un curseur induit en discours et de l'extérieur par une source (le sujet) ou un relateur (*to* ou les auxiliaires). Lorsque le mouvement cursoriel ne fait l'objet d'aucune interception, la forme livrée est la base verbale non fléchi. Une proposée d'interception, réitérée parce que puissancielle, livre la flexion *-ing*; une interception effective, et donc unique et conclusive, livre le participe passé.

Dans le cas d'un verbe, l'espace parcouru par le curseur est la matière notionnelle représentée par la base de mot discernée au terme de l'idéogénèse. Le curseur intraverbal franchit cet espace en collectant la composition sémique de la notion franchie, ce qui renverse la problématique de l'apport et du support. La matière sémantique d'un verbe est formellement dynamisée du fait d'être parcourue et collectée par un support en mouvement, le curseur. Par contraste, *to* contient le mouvement cursoriel propre au verbe, mais le mouvement en question tourne à vide parce qu'il n'est référé à aucune notion servant de base à son parcours. De ce point de vue, *to* est un verbe immatériel, un tenseur asémantique. De surcroît, dans le verbe, la relation du curseur à la notion parcourue, ou sémantèse, permet un repérage explicite par le locuteur et par rapport à la situation énonciative: soit la sémantèse est indexée sur la situation d'énonciation, ce qui se traduit par une forme de non passé (*non past*); soit elle est décrochée de la situation d'énonciation d'énon-

ciation par une forme de passé (*past*), indiquant une prise de recul de l'énonciation vis à vis de la relation énoncée.

Or *to* immatériel, privé de sémantèse, interdit aussi et par voie de conséquence ce type de repérage. Il actualise un mouvement dans un espace non déterminé, donc non repérable. Ce temps d'événement qui tourne à vide n'est pas référentiel au temps d'univers. On a affaire au paradoxe d'un verbe fantôme dont le curseur tourne à vide, faute de matière notionnelle, ce qui interdit toute sémantèse et tout repérage; ceci explique l'incapacité de *to* à accepter les flexions *-ing* et *-en*, même lorsqu'il est saisi en position intermédiaire ou finale (Guimier 1996 et Coulardeau 1997, dans ces Actes). L'absence de matière sous *to* oblige le mouvement du curseur à s'actualiser intégralement pour que sa fonction de relateur se réalise, sans quoi la connexion sémique n'a pas lieu; de plus, on a vu que *to* affecte la notion qu'il vise en y introduisant le curseur dont il porte le mouvement. La préposition se contente de repérer le référent d'une notion sans modifier la condition formelle de son support: dans *Peter is talking to Mary*, le trait statique constitutif du support nominal de *Mary* n'est pas modifié par l'incidence prépositionnelle, qui ne joue qu'un rôle de relateur. Dans *Peter is going to chair the meeting*, *to* modifie la condition du support de *chair* en le «cinétisant», c'est à dire en insufflant le mouvement du curseur dont il est porteur. Le préverbe actualise le verbe en le contaminant de sa propriété cardinale, le cinétisme cursoriel, et ce phénomène de propagation ou de contagion explique l'impression de cohérence syntaxique plus forte liant le préverbe au verbe que la préposition au nom. De ce point de vue, l'appellation préverbe est génératrice de confusion car elle présuppose la genèse du verbe et occulte le rôle actif joué par l'inducteur *to*.

TO ET LA RELATION PRÉDICATIVE

Un détour s'impose par le fonctionnement de la relation prédicative. On considère en psychomécanique que le verbe opère un apport sémantique au sujet, avec lequel il entre en relation par le truchement d'une relation incidencielle ou référence d'un apport de signification à un support de signification selon la définition de Guillaume. On dit que le verbe est caractérisé par le régime de l'incidence externe du premier degré. La simplicité de ce schéma fondateur a été dépassée par les représentations qui distinguent les relations à l'œuvre en syntaxe génétique de celle observées en syntaxe des résultats: pour Guimier 1988 l'incidence syntaxique du sujet au prédicat, relevant de la syntaxe génétique, précède l'incidence sémantique (ou apport notionnel du prédicat au

sujet à l'œuvre en syntaxe des résultats). Ce modèle accorde la priorité à un faisceau initial orienté du sujet vers le verbe, et il a en sa faveur le fait que c'est en effet le rang du sujet qui commande hiérarchiquement celui de la flexion suffixale accolée en bout de verbe et pas l'inverse.

Selon nous, il existe deux relations sujet-verbe d'orientations inverses³: la première, la relation syntaxique sujet-verbe (rsv), par laquelle un sujet active le verbe en lui transmettant sa propriété dynamique, que Guillaume nomme personne dynamique (LL8, 216 ssq); le canal du transfert a nom *incidence*, la nature de l'information transférée est le *curseur*, et le produit de l'impact consiste à propager le cinétisme du curseur en activant le mouvement du support intraverbal, par un effet de «boule de billard». De ce point de vue, une dénomination plus exacte mais plus lourde serait «relation subjecto-verbalisatrice», eu égard à son impact actualisateur. Cette première relation est de type formel ou syntaxique dans la mesure où elle consiste à transférer un trait formel du pôle-source (le sujet) vers le pôle-cible (le verbe), le dynamisme.

La seconde relation, d'ordre sémantique, orientée du verbe au sujet (rvs), détermine notamment l'interprétation agentive ou non d'un sujet, en fonction de son référent d'expérience et de celui du type de procès représenté par le verbe: le statut du référent du sujet est modifié par le retour sémantique issu du verbe dont sa première édition a déclenché l'actualisation, ce qui détermine sa réinterprétation comme agent, patient, site, etc. La rsv est sous le contrôle de l'énonciateur, alors que la rvs est interprétée par le coénonciateur, mais ces deux fonctions de l'énonciation sont instanciées simultanément par le sujet parlant qui s'entend énoncer et déchiffre sa propre production, vérifiant au passage la conformité de l'effet du dit effectif au vouloir-dire (mise en rapport des forces illocutoire et perlocutoire, ou visée d'effet et effet de sens).

Le fait central pour nous est que l'incidence syntaxique par laquelle le rang du sujet détermine la flexion personnelle intraverbale **est orientée de la même manière que le mouvement signifié par *to***, c'est à dire qu'elle actualise, sans la représenter, une cinèse comprise entre une

³ Rémi-Giraud (1989) proposait déjà une double connexion sujet-verbe, matérielle et formelle, dans laquelle le support statique du sujet est repris mémoriellement par la flexion verbale, alors que l'apport dynamique virtuel du sujet est actualisé par la racine du verbe. Les deux incidences complémentaires sont de même orientation. Dans notre modèle, 1° les deux incidences sont successives et d'orientations inverses, 2° le support du sujet est défini comme dynamique (alors que celui de tout SN non sujet est statique), et 3° la seconde incidence échoit à la trace mnésique du sujet. Ces deux modèles sont apparentés sur le principe de la double incidence, mais pas équivalents pour leur distribution.

borne initiale, instanciée par le sujet, et une borne terminale, instanciée par le verbe qu'elle prend pour cible; elle marque le verbe d'une *flexion d'impact suffixale* attestant du succès de la mise en relation, sorte de témoin-réponse à un stimulus ou d'accusé de réception du curseur expédié par le sujet. Ceci rappelle l'hypothèse du sujet à gauche de la grammaire métaopérationnelle, et corrobore par la morphosyntaxe la théorie des opérations énonciative quand elle affirme que *to* pose une relation prédicative comme validable. Approfondissons la question en explicitant la définition que nous adoptons du sujet.

LA NOTION DE SUJET

Pour Guillaume (LL 8), le sujet se caractérise par l'alternance des personnes dynamiques positive et négative (sujet actif ou passif), alors que l'objet opte d'entrée de jeu pour la seconde. Curieusement, dans cette définition, la détermination de la personne dynamique du sujet passe par une prise en compte de la voix verbale, comme si celle-ci importait davantage que la position aperturale du syntagme nominal sujet dans la relation prédicative sous sa forme canonique (hors inversion). Le syntagme nominal sujet, habituellement formé soit d'un substantif sous détermination, soit d'un pronom anaphorique par définition, soit d'une subordonnée, finie ou non, mais dans tous les cas nominalisée par la forme du verbe (infinitif, gérondif) ou le subordonnant, se caractériserait a priori par le régime de l'incidence interne: la matière notionnelle collectée est référée au support du nom ou du pronom, extériorisée par l'article gérant l'extensité et / ou tous les types de repérages en cas de nom sous détermination.

Or ce qui précède décrit le statut du syntagme nominal indépendamment de la fonction syntaxique dans laquelle il est envisagé. S'il s'agit d'un sujet, il occupe dans l'énoncé la position thématique aperturale de la relation prédicative (après les éventuels circonstants qui peuvent le précéder); il joue le rôle d'amorce ou d'attaque de la relation prédicative dans la syntaxe linéarisée des résultats. De ce fait, la propriété syntaxique définitoire du sujet est qu'il est le seul type de syntagme à faire l'objet d'une *saisie immédiate ou directe*, c'est à dire *non médiatisée* par un quelconque instrument de préhension matérialisé par un signe visible. L'objet direct est hiérarchiquement subordonné au verbe; l'objet indirect, comme tout objet de préposition, à la préposition qui le régit; le verbe et la préposition représentent – de manières différentes – des voies, itinéraires cognitifs, tensions, relations médiatrices par lesquelles on accède à la notion nominale saisie et affichée sur leur droite

en position rhématique de cible. Le sujet fait exception en ce qu'il fait l'objet d'une *préhension cognitive directe* de la part du locuteur, et qu'aucun opérateur intermédiaire ne médiatise la saisie. Le sujet est la seule fonction immédiate et énonciative du syntagme nominal, alors que toutes les autres sont médiates et prédicatives, accessibles par le biais de relateurs marqués (verbe, prépositions).

Ceci se traduit de manière automatique par un effet sur le support du régime de l'incidence interne au sein du syntagme nominal: *le support du sujet est appréhendé dans le temps que dure l'opération de saisie directe qui l'actualise*. Dans l'énoncé *le chat mange la souris*, le référent de *chat* est actualisé à et dans l'instant d'énonciation: *le chat...* Le référent du sujet est pensé dans le temps de l'énonciation et s'en trouve inscrit dans la durée. L'objet aussi est pensé dans le temps, mais dans celui du verbe qui le prend pour support d'effection. Le sujet est le *support d'effection de la conscience du sujet parlant*, ce sur quoi se concentre son attention dans l'instant de parole et de considération, et le premier apport incident au sujet constitutif de son statut énonciatif, c'est cette prise en charge cognitive immédiate, instantanée et temporalisatrice.

La temporalisation du sujet ne dépend donc pas de l'apport verbal dans un premier temps, elle résulte directement de la préhension cognitive directe de son support à l'instant d'énonciation. La relation verbe-sujet de retour, ou incidence sémantique, apporte d'autres renseignements (repérage du référent dans le temps, interprétation agentive ou non commandée par la sémantèse verbale, etc) et valide la temporalisation du sujet en la spécifiant par l'apport d'un procès repéré par rapport à l'instant de parole (référence du temps d'événement au temps d'univers). Tout ce qui concerne la construction du référent du sujet comme agent, site, patient, dépend du verbe et relève de l'incidence sémantique, régressive et seconde; précisons qu'il s'agit d'une incidence à la *trace mnésique* de ce qu'était le sujet syntaxique, l'incidence sémantique se déclarant postérieurement à l'énonciation du sujet syntaxique dans la syntaxe linéaire. Mais la constitution du sujet syntaxique vient de l'amont génétique de cette fonction: elle part directement du mode de préhension cognitive actualisé par le locuteur, et elle est orientée vers sa droite (aval énonciatif), en régissant le verbe.

On ajoute donc au propos guillaumien que le sujet connaît *deux statuts cognitifs successifs*: le premier résulte de la saisie énonciative directe par l'énonciateur; il entraîne une dynamisation du support en curseur, qui le convertit en émetteur de rsv actualisatrice du verbe (et, le cas échéant, déterminant sur le verbe l'apparition d'une flexion d'impact relationnelle). Ce premier état cognitif du sujet coïncide dans le

temps que dure l'énonciation avec sa réalisation sémiologique. Dans un second temps, le sujet reçoit l'apport sémantique de la sémantèse verbale (rvs), qui contrôle le statut agentif ou non du référent en déterminant la teneur de la personne dynamique retenue, selon la voix et le sémantisme du verbe.

En anglais, ce retour incidenciel à la trace mnésique du sujet est observable dans la structure familière *John is a natural, is John*: le premier sujet déclenche l'activation de la sémantèse verbale (mouvement du curseur sous *is*); la reprise inversée du couple verbe-sujet marque l'incidence sémantique de retour par laquelle le statut du référent du sujet est modifié en fonction du contenu du prédicat. C'est la spontanéité de la langue orale qui entraîne l'affichage des deux éditions du sujet comme source et cible; habituellement, la seconde, qui va de soi, demeure occultée (= son extériorisation sémiologique est inhibée. On ne parlera pas d'effacement, mais d'ellipse). En français, l'accord de l'objet préverbal au participe en présence de l'auxiliaire *avoir* implique le même type de renversement: *J'ai acheté la voiture* (rvo, relation verbe-objet: accord impossible); *la voiture que j'ai achetée* (rov, relation objet-verbe: la reprise anaphorique par la relative rend possible l'édition de l'état second de la rvo, d'où l'accord en genre et en nombre du participe passé à l'objet, source de la nouvelle relation. L'extrapolation du pronom est aussi un indice de ce retournement).

Le sujet est donc un syntagme nominal dont le support, statique par essence, est dynamisé par le mode de saisie dont il fait l'objet: ce support statique est converti en curseur inscrit dans un mouvement, un devenir, un cinétisme partagé entre un accompli et un inaccompli à l'instant d'énonciation. Le sujet est un syntagme nominal dont le référent d'univers espace est engagé de l'univers-temps à l'instant zéro. Mais il est incapable de s'improviser le marquage de cet engagement quand celui-ci n'est pas préconstruit, c'est à dire mémoriellement acquis en phase résultative sous l'effet d'une occurrence antérieure. C'est pourquoi le sujet nominal connaît le *cas synaptique de langue*, qui ne peut attester de la dynamisation de son support. Le pronom, par contre, en a le pouvoir en raison de son caractère anaphorique: reprenant une notion préconstruite dans une fonction donnée, il peut l'afficher en l'état, ce qui conduit à la discrimination des paradigmes de pronoms dynamisés (sujet ou nominatif) et non dynamisés (objet, accusatif ou régime). Le sn sujet fait donc l'objet d'une *induction de cinétisme en discours* que seul le pronom a le pouvoir de représenter parce qu'il la préconstruit en langue. Les langues à flexion casuelle nominative programment universellement ce mode de préhension sans attendre que la reprise anaphorique ne l'oblige à se dévoiler sémiologiquement.

On comprend ainsi pourquoi le système des pronoms était condamné à conserver ses flexions, contrairement au substantif.

Il en résulte qu'a priori, si le locuteur souhaite valider le dynamisme du référent de la notion qu'il a subjectalisée, il est obligé d'exporter ce mouvement vers une cible comportant un système de lecture ou d'exploitation de ce mouvement, le verbe. Le verbe est un logiciel d'analyse, une centrale de traitement chargée de fournir une visualisation du dynamisme discrètement induit au sujet par le locuteur⁴. Cette lecture s'effectue en référant ce dynamisme à une nouvelle notion, la matière sémantique du verbe, dont le référent est un procès. Il en résulte qu'en anglais la notion subverbale est verbalisée, c'est à dire cinétisée, du fait même de l'incidence syntaxique issue du sujet: c'est l'incidence syntaxique qui fait du verbe un verbe. Le sujet, émettant l'incidence syntaxique, est responsable de la verbalisation de la notion qu'il prend pour cible. La suffixation personnelle du verbe, qui, dans les langues romanes, indexe le rang du verbe sur celui du sujet, est le signe même de cet *impact* incidenciel qui entraîne une modification.

Notre définition de la rsv en fait un concurrent direct de *to*: en l'absence de sujet syntaxique effectif à référent spécifique, *to* signifie ce que serait la rsv si un sujet était disponible pour l'émettre. *To* décrit la trajectoire du curseur nécessaire à l'activation de la sémantèse verbale lorsque l'émetteur de ce faisceau n'est pas là pour garantir son existence. De ce fait, *to* supplée à l'absence du sujet en assurant à sa place son rôle cognitif de détonateur ou déclencheur de la tension verbale.

LA NOTION DE TRACE D'IMPACT

Il est facile de légitimer la rsv dans les langues où l'accord du verbe au sujet se traduit presque universellement par l'affichage de la flexion du rang correspondant à celui du sujet. Or en anglais le sujet ne laisse une trace d'impact sur le verbe qu'à la troisième personne du singulier pour le présent. Selon Joly (1987, 69), *-s* est un signe d'absence à l'énonciation, mais ceci n'explique pas le cas du pluriel. Douay & Roulland (1996, 318-320) complètent cette analyse en montrant qu'au plan énonciatif *I* s'oppose à *you* (partenaires de l'interlocution: moi contre le petit autre fondamental), la synthèse des deux premiers *we* (interlocuteurs) s'oppose à *they* (synthèse des non-interlocuteurs, le

⁴ On rejoint là la complémentarité du couple sujet-verbe posée par Rémi-Giraud (1989).

grand autre fondamental), alors que le délocuté singulier (*he*, etc.) n'instancie aucune position particulière dans ce réseau d'oppositions: *-s*, marque d'absence, l'exclut du système et fonctionne comme opérateur de repérage. Pour tous les autres rangs, le fait d'occuper une position systématique clairement définie rend ce repérage superflu au présent, mais nécessaire au passé (*-ed*: absence à l'univers d'expérience à l'instant d'énonciation).

Dans notre cadre théorique, la flexion est interprétée comme l'impact sur le verbe de la rsv. En son absence, deux raisonnements sont possibles:

- 1° soit que l'impact n'a pas lieu avec les sujets d'autres rangs et nombres (*They shoot horses, don't they?*), ce qui paraît pour le moins improbable,
- 2° soit au contraire que cet impact est présupposé, que son actualisation va sans dire en raison de son caractère non problématique, ce qui rend son affichage superflu.

La finale *-s*, au contraire, marque une intervention métalinguistique de la part du locuteur par laquelle il se porte garant de l'effectuation de l'incidence syntaxique lorsqu'elle ne va pas de soi. En d'autres termes, l'énonciateur compense une faiblesse, une déficience congénitale du sujet de type *he*. *I* renvoie à un référent par définition dynamique, puisqu'il renvoie au locuteur en activité énonçante; le représenté, ce dont il est parlé, coïncide avec le représentant, celui qui parle. Sémantiquement, le référent de *I* vient confirmer le cinétisme formel lié à sa position de sujet. Cette congruence en fait un sujet puissant, auto-suffisant, apte à jouer son rôle d'émetteur de l'incidence syntaxique vers le verbe. De même, *you*, dont le référent est par définition perceptible (ne serait-ce que de manière simulée) dans la situation d'énonciation, partage ce trait dynamique constitutif du sujet puissant. Le sujet pluriel de rang 3, enfin, absent à la situation, reçoit son trait + dynamique par une autre voie, l'opération de pluralisation elle-même, qui implique la prolifération des supports par récurrence et la transition cinétique de l'un à l'autre. Le *-s* des pluriels nominaux saisit opérativement ce mouvement de dépassement, alors que le *th-* anaphorique de *they* (type *the*, *this*, *that*, etc.) le saisit résultativement pour le préconstruire.

Ainsi, les sujets *I* et *you* sont puissants en raison du dynamisme de leurs référents, alors que *they* l'est en raison du dynamisme qui préside à la synthèse qu'il opère, et la personne associative *we* cumule les deux propriétés. Le sujet absent singulier, *he*, ne dispose d'aucun de ces traits sémantiques ou génétiques qui permettraient la confirmation – la trans-

formation – du dynamisme que lui confère pour la forme sa position syntaxique de sujet. De cette discongruence naît un sujet faible, incapable à lui seul de garantir le lancement de l'incidence syntaxique orientée vers le verbe. Au titre de compensation métalinguistique, le locuteur affiche sur le verbe l'impact garantissant l'effectuation de la relation prédicative en dépit de la faiblesse du sujet, ce qui revient à traiter *-s* comme un modalisateur proforma, asémantique, purement métalinguistique et structural, de l'incidence syntaxique.

Nous tenons tous ces faits pour confirmation de la validité de cette orientation primitive de la relation prédicative, ce qui confirme la pertinence de l'ordre linéaire sujet-verbe. On pourrait ajouter qu'au subjonctif présent, le locuteur s'abstient de garantir l'incidence syntaxique d'un sujet faible en raison de l'idée regardante virtualisatrice qui l'anime; que le locuteur accepte la connexion prédicative pour une hypothèse contrefactuelle, mais non invraisemblable (*If I was rich*) alors qu'il la rejette par refus d'accord pour une hypothèse irréaliste (*If I were you*); et qu'en structures négative et interrogative, l'auxiliaire restaure une incidence syntaxique compromise respectivement par *not* interceptif et par l'extraposition du sujet⁵, d'où l'absence de flexion sur la base verbale.

LE PRÉVERBE *TO* ET L'INCIDENCE SYNTAXIQUE

En un mot, *to* supplée à l'absence de sujet émetteur d'incidence syntaxique: il représente la trajectoire de la tension par laquelle le dynamisme d'un sujet effectif est transmis à la notion-cible de manière à

⁵ Concernant la négation, le rôle de *not* est de couper la rsv. Or, si la connexion prédicative est interceptée, l'intégrité de l'énoncé est compromise, car le sens naît de la relation. L'auxiliaire intervient donc pour réparer, pour la forme, la liaison que *not* a interceptée: *I do not speak Japanese*; la forme contractée *don't* met l'accent sur cette réparation en faisant de l'interception un acquis mémoriel, alors que la forme pleine *do not*, plus primitive en syntaxe génétique, met l'accent sur l'interception première. Concernant l'interrogation, on a dit que le sujet fonctionne comme émetteur de la rsv du fait même d'occuper la position aperturale d'attaque de la séquence énonciative, celle-ci étant le signe syntaxique du mode de préhension cognitive directe qui active le support du sn en curseur. Toute extraposition du sujet virtualise donc ce dynamisme, et un sujet non initial cesse de fonctionner en tant que tel, devenant incapable d'actualiser la rsv, d'où sa réfection par l'auxiliaire; Joly (1987, 303 ss.) montrait que l'inversion syntaxique suspend l'assertion ou la remet en cause / en hypothèse: selon nous, c'est une suspension d'incidence (rsv) qui explique ce fait. *Not* et l'extraposition du sujet ont en commun de virtualiser la RSV et de nécessiter sa réparation / "reprise" par l'auxiliaire.

induire sa verbalisation, ou actualisation du curseur qui parcourt son temps d'événement. En l'absence d'un sujet effectif, *to* est le signe que l'énonciateur prend à sa charge l'opération de verbalisation de la notion visée. Il fonctionne donc comme un modal purement formel et métalinguistique, renvoyant exclusivement au sujet de l'énonciation en court-circuitant celui de l'énoncé, alors que l'auxiliaire modal représente le regard porté par ce même locuteur sur une incidence syntaxique dont la source reste le sujet grammatical.

Ceci veut dire que *to* dénote l'opération de prédication, alors que le sujet dénote la source de ce même mouvement; qu'en l'absence de source spécifique, *to* présuppose le seul initiateur envisageable pour cette opération, l'énonciateur; et donc que *to* et le sujet renvoient à la même opération, envisagées à deux moments différents de son développement, l'inchoation, pour le sujet, et le processus relationnel pour *to*. Par contraste, les langues à infinitif flexionnel (par exemple en *-r* ou *-n*) sémiologisent le terme de l'opération en indiquant son impact sur la notion verbale visée: en espagnol, lorsque la notion «chant» (*cant-*) est atteinte par une projection incidencielle émise par l'énonciateur et du type de celle dénotée par *to*, alors elle se trouve engagée dans un mouvement de dépassement, de mise en mouvement, qu'indique clairement le *-r-* comparatif constitutif de l'infinitif: *cantar* (*cantare*, *chanter*, etc). Le *-r-* signifie que pour accéder au chant, il faut dépasser l'absence de chant constatée à l'instant d'énonciation. Alors que le roman dénote ce dépassement, l'allemand porte son attention sur l'absence constatée, ce qui motive le choix du morphème négatif *-n* (*singen* = absence de chant à l'instant d'énonciation, *sing* + *-n* comme dans *nein* et *nicht*). Le *r* et le *n* ont en commun le fait de porter un impact sur le verbe, c'est à dire de saisir sémiologiquement l'effet sur le verbe, le résultat de la connexion actancielle à l'énonciateur; l'originalité de *to* anglais est de signifier une visualisation opérative de cette même relation.

L'infinitif discursif de l'anglais est de type opératif parce que non préconstruit en langue, non institutionnalisé, improvisé; l'infinitif «linguistique» (de langue) marqué par une flexion dans les autres langues est de type résultatif parce que préconstruit, institutionnalisé, et donc davantage spatialisé. L'infinitif discursif porte sur le mouvement relationnel dans sa dimension opératoire parce qu'il se construit dans l'instant de conscience vive et la durée; l'infinitif de langue saisit un impact flexionnel, une position terminale, parce son caractère préconstruit l'amène à signifier une position (statique, d'univers-espace) plutôt qu'un mouvement (dynamique, d'univers-temps). On comprend dès lors pourquoi l'apparition de *to* va de pair avec la perte de flexion infinitive: cumuler ces deux marqueurs serait revenu à signifier double-

ment la même opération en la saisissant opérativement et résultativement. Et pourquoi l'infinitif anglais en *to*, bien que compatible avec les fonctions nominales de sujet / attribut / objet, récusé toute forme de détermination nominale (*déterminant + *to* + BV; cf. esp. *Al salir de la estación*, en sortant de la gare, «au sortir de la gare»; all. *das* + infinitif; fr. nominalisations: *le manger*, etc). Ainsi, *to* modalise une relation actancielle directement prise en charge par l'énonciateur. Cet avant d'aspect se révèle être un avant d'actance de composition modale.

En ce sens, on rejoint Adamczewski qui inscrit *to* et les modaux dans le même paradigme. En dernier ressort, la connexion sujet-verbe se passe de relateur quand elle ne fait l'objet d'aucune modalisation effectrice de la part de l'énonciateur, qui lui accorde son autonomie: *I speak English*. En position intermédiaire, le modal apparaît comme relateur lorsque l'énonciateur intervient encore pour effectuer une relation qui dispose pourtant déjà d'un sujet: *I can speak English*. En ce cas, le sujet syntaxique, non autonome, se trouve sous la réaction modale du sujet génétique implicite, l'énonciateur. Et en position initiale, *to* modalise une relation entre un verbe et un vide de sujet: il fait jouer au locuteur le rôle qu'aurait pu jouer un sujet effectif, à savoir l'activation du verbe par le truchement du détonateur qu'est l'incidence syntaxique. Et *to* se distingue de *I* en ce qu'il s'abstient de thématiser le locuteur, de l'ériger en objet de discours. *To* met en évidence l'action du locuteur sans parler de lui, la personne ordinale n'est pas référée à une personne cardinale qui offrirait un support subjectalisé. Autrement dit, *to* montre que vis à vis du verbe le sujet génétique de l'énonciation se substitue au sujet syntaxique de l'énoncé, ce qui en fait un relateur modal; et il prépare l'avènement du temps d'événement, ce qui en fait aussi une prise de position aspectuelle.

Cette composition de *to* le place au carrefour de l'aspect, l'actance et la modalité. On propose donc pour l'anglais non pas une chronogénèse du verbe de langue, en raison de la pauvreté du système flexionnel, reflet du peu de diversité des positions systématiques existantes, mais plutôt une genèse discursive de la relation prédicative (rsv, connexion source-cible) formée de trois étapes:

- 1° connexion (énonciateur)-base verbale par *to*, en l'absence de pôle subjectal spécifique,
- 2° catalyse d'une relation sujet-verbe par un modal. Aux yeux de l'énonciateur, le référent agentif du sujet ne dispose pas, à l'instant d'énonciation, du potentiel d'action nécessaire pour garantir l'effectuation du procès. La montée en puissance du sujet est saisie *in fieri*, et le sémantisme du modal quantifie le degré auquel cette montée est

parvenue (cf. la chronologie notionnelle de Joly 1990, 313). *Do*, auxiliaire modal par construction (+ *bv*) et grammatical par morphologie (*does*), clôture cette étape pour ouvrir la suivante; version voisée de *to* (Cotte 1988, 549), il referme le système ouvert par ce dernier; et

- 3° Absence de marquage de la connexion (présent simple, prétérit en assertion): le locuteur se démet de toute intervention face à une relation qui accède à l'indépendance modale, d'où l'absence de modal rectif. C'est la « marée étale », le seuil de retournement du système, le lieu où rien ne bouge, le sommet de la courbe ascendante de la relation prédicative.
- 4° Les auxiliaires grammaticaux *be* et *have* reprennent une relation prédicative toujours valide à l'instant d'énonciation (*be*) ou disjointe (*have*) mais de toute façon d'origine antérieure à cet instant; raison pour laquelle la forme verbale régie est nécessairement fléchie, puisque l'opération de connexion initiale est dépassée (*V-ing*, *V-en*). On observe ici une prise de recul croissante par rapport à l'instant génétique de validation de la relation prédicative, un mouvement de reflux énonciatif.
- En résumé, on a :

Construction de la relation prédicative

- a. *in posse*: relation directe énonciateur-BV, sans sujet syntaxique: *to*.
- b. *in fieri*: relation indirecte de l'énonciateur à la connexion sujet-verbe (sujet syntaxique hétéronome, sous la coupe du sujet génétique). D'un point de vue connexionnel, l'énonciateur agit sur la relation sujet-verbe à la manière d'un adverbe: le modal commente la relation primitive de la proposée de discours (incidence externe du second degré, ou incidence à une incidence); le modal est une sorte d'adverbe qui relève de l'univers-temps. Quand le modal touche la fin de la mise en relation sujet-verbe, l'énoncé prend un sens épistémique (calcul des chances de factualité du référent événementiel du prédicat). Quand le modal « impacte » le début de cette relation (côté sujet), l'effet de sens est pragmatique (mesure des dispositions du référent du sujet à déclencher l'action) (Adamczewski 1982 oppose les valeurs assertives et pragmatiques des modaux, portant respectivement sur le prédicat et sur le sujet). La méthode mise au point par Guimier 1988 pour le calcul du point et instant d'une incidence adverbiale à une relation est applicable au modal dans l'univers-temps, ce qui apporte une explication structurale / génétique inédite

à l'origine de la distinction sémantique épistémique / radical chez les modaux. *Do* clôt ce système.

- c. *in esse*: en voisant *to*, *do* dénote l'effectuation de tout le mouvement que proposait le premier. Si le modal quantifie partiellement la relation, *do* la quantifie totalement. De ce fait, *do* reste modal en ce qu'il accomplit une tâche du même ordre que le modal, mais cesse de l'être en ce que le modal est un actualisateur partiel, alors que *do* est un actualisateur total. Cette mixité explique que *do* + BV ait une syntaxe propre aux modaux alors que sa morphologie est propre aux auxiliaires grammaticaux. Ce marqueur est un carrefour sémiologique spectaculaire en ce que, 1°, il fait la jonction entre deux systèmes, et 2°, par sa forme il rappelle aussi la phase primitive *to*, dont il est une redite actualisée. *Do* referme l'étape I de construction de la relation prédicative en ramenant à lui toutes les étapes intermédiaires traitées dans son amont systématique.

To, les modaux et *do* marquent les étapes puissancielles, en effectuation et effective de l'avant aspectuel, actanciel et modal du temps d'événement instancié par la base verbale. *To* fonctionne comme opérateur de dévirtualisation (Cotte 1982 a et b). Cette phase constructive préparatoire propre à l'anglais, et dont *to* marque l'initialisation, nous souhaiterions la voir couramment désignée sous la dénomination *temps d'avènement* de la relation prédicative (ou rsv), car celle-ci présente un écho heureux au concept institué de temps d'événement dans l'amont duquel elle se loge.

Effectuation de la relation prédicative

Connexion sujet-verbe directe, sans relateur auxilié, et avec éventuellement repérage du référent du sujet par rapport à la situation d'énonciation par marquage d'une flexion d'impact sur le verbe (*I say, he says, they said*). La montée en puissance dynamique du référent du sujet étant acceptée sans réserve par l'énonciateur, le sujet syntaxique fonctionne comme émetteur d'une relation qui va de soi et se dispense de tout marquage par un relateur; la phase préparatoire de la connexion étant dépassée, elle perd sa pertinence, et le système des relateurs qui la signifient fait l'objet d'une inhibition. L'absence de marque implique que l'on quitte le système du temps d'avènement, mais aussi que l'on n'entre pas vraiment de plein pied dans celui du temps d'événement. La valeur aoristique de la base verbale, avec ou sans *-s* et *-ed*, s'explique par le fait que cette forme nue se contente de prendre acte de la réalité de la connexion prédicative sans faire porter sur elle de regard / com-

mentaire (aspectuel ou modal) particulier. En conséquence, il me semble que la question de l'aspect n'est pas fondamentalement pertinente en l'absence de relateur auxilié.

Reprise de la relation,

...sur laquelle l'énonciateur porte un regard postérieur à son instant d'effection. Ce système de lecture du temps d'événement consiste, pour l'énonciateur, à porter un regard sur le déroulement de la tension (mouvement du curseur) en focalisant l'une ou l'autre de deux positions privilégiées – l'immanence (*V-ing*) ou le seuil de clôture (*V-en*) –, car en anglais aucune forme n'est prévue pour saisir l'inchoation aspectuelle du temps d'événement (= infinitif de type flexionnel roman ou germanique): *to* relève en effet du système du temps d'avènement (de discours) et non de celui du temps d'événement (de langue).

- a. Si la connexion est toujours valide à l'instant de reprise, le verbe prend la forme en *-ing*, qui permet les effets d'anaphore, de commentaire appréciatif, de caractérisation du sujet.
- b. Si la connexion sujet-prédicat est totalement périmée à l'instant de reprise, elle est complètement refusée (finale en *-n*: *driven*, avec *-n* négatif), perfectivée (finale en *-t* ou *-d*) ou disjointe de l'instant d'énonciation par changement vocalique (*swim-swam*)⁶. Ces opérateurs compatibles entre eux sont cumulables (*brought*) car ils concourent à une fin unique: la production de la forme morte du verbe. Au terme de cette tension, l'agent est vidé de son potentiel d'action, et de ce fait expulsé de la fonction de sujet et repris comme agent mémoriel par la préposition *by* (itinéraire par lequel on est passé). Le référent du patient, support d'effection de la tension verbale, est libéré par cet épuisement, ce qui conduit à son extraposition thématique: l'auxiliaire *be* lui confère artificiellement un potentiel d'action qui le rend apte à instancier la place du sujet. S'amorce alors le parcours régressif de la matrice actancielle, la voix dite passive.

⁶ L'opposition *i / a* prend ici la même valeur que dans d'autres systèmes: *this / that*, *which / what*, *be / have*, *is / am*, *are*, *was*, et même *as*, *in / on* et *at*, et dans le domaine lexical *zig-zag*, *tit for tat*, *wishy-washy*, *swishy-swashy*, *dilly-dally*, *shilly-shally*. Cf. all. *hier / da*, *wie* (opératif) / *was* (résultatif); fr. *ici / là*, etc. En règle générale, *i* indique que l'énonciateur rapproche deux entités, voire les fusionne; *a* indique le mouvement suivant par lequel il les disjoint après rencontre. Ceci confère à *i* une valeur opérative compatible avec le présent, l'approche fusionnelle et la prospectivité, alors que *a* est doté d'une valeur résultative à nuance séparatrice et rétrospective.

Le paradoxe du système est que son avant, le temps d'avènement (*to*-modaux-*do*), porte sur une relation prédicative non préconstruite en langue, donc improvisée en discours, alors que le temps d'événement porte sur une relation prédicative préconstruite en langue et mémorielle en discours à l'instant d'énonciation: elle renvoie à du déjà dit / connu / entrevu / construit. Pour cette raison, le temps d'événement de langue est traité plus tôt en syntaxe génétique que le temps d'avènement improvisé en discours: l'après du système est plus immédiatement exploitable que son avant car il est plus achevé et synthétique. Ainsi, la position de *to* en système et son moment d'intervention en syntaxe génétique n'a rien à voir avec ceux qui caractérisent *V-ing* et *V-en*, et ces formes ne sont pas opposables directement en système; si par infinitif on entend saisie du seuil apertural du temps d'événement, *il n'y a pas d'infinitif en anglais*, ni d'un point de vue psychique, ni en sémiologie.

FAITS DE SYNTAXE

1. *Le split infinitive*. On sait qu'un adverbe peut s'insérer entre *to* et le verbe, formant le *split infinitive*, exactement comme un adverbe peut échoir à l'incidence syntaxique liant un sujet effectif à son verbe: *to fully understand this problem*. Selon nous, ce fait confirme que *to* représente à l'état de puissance une relation comparable à celle qui lie effectivement le sujet au verbe, puisqu'un adverbe est apte à échoir à *to* de la même manière qu'il échoit à l'incidence syntaxique (de même que les modaux, adverbes temporalisés à l'instant d'énonciation). Duffley 1992 suggère que cette construction plaide en faveur du caractère discursif de l'infinitif en *to*, qui n'est pas une forme de langue du verbe anglais, la seule forme de langue étant la base verbale synaptique de l'infinitif, de l'impératif, du présent simple non fléchi et du subjonctif présent (cf. Roulland 1992), autant de formes de discours. Dire que *to* supplée à l'incidence syntaxique va dans le même sens.
2. *To* et la nominalisation. On voit souvent dans *to* un opérateur de nominalisation. Joos 1964 oppose le *presentative*, la base verbale sans *to*, à l'*infinitive* avec *to*: la première correspond au versant verbal, et le second au versant nominal du verbe, comme si l'ambivalence du mode quasi nominal se trouvait distribuée sur deux formes en anglais. En suppléant à la défection de l'incidence syntaxique issue du sujet, et en positionnant un sujet génétique auquel il n'est pas fait référence en position de source de la relation verbalisa-

trice de substitution, *to* écrase la discrimination du sujet et du prédicat et forme un syntagme unifié, ce qui le rend compatible avec les positions syntaxiques nominales de sujet, d'objet de verbe ou de préposition: l'infinitif partage avec le syntagme nominal l'homogénéité de structure, comme s'il possédait un support et se caractérisait par le régime de l'incidence. Ce n'est pas le cas, car *to* représente le mouvement d'un curseur simulé mais non actualisé parce que non explicitement repéré par rapport à l'instant d'énonciation; or le support nominal mis sous fonction syntaxique en discours est lui aussi virtuellement dynamisé, ce qui leur confère une propriété commune qui rend possible la commutation.

Toutefois, on s'abstiendra de parler de nominalisation en *to* pour une raison précise: ce préverbe récuse tout déterminant nominal, preuve qu'il ne possède ni n'insuffle au verbe un support analogue à celui qui caractérise le régime de l'incidence interne du substantif et du syntagme nominal. Par contraste, on peut vraiment parler de nominalisation du prédicat par la forme en *-ing* en ce que l'interception du mouvement du curseur verbal dans l'immanence de son parcours du temps d'événement revient à restaurer potentiellement le statisme analogue à celui des supports intranominaux, d'où par exemple la compatibilité des géronatifs avec les déterminants nominaux possessifs intégrant le paradigme des rangs ordinaux, puis la nominalisation plus poussée du mot-verbe lui-même, etc. Comme l'a suggéré Adamczewski, *-ing* induit un figement des relations actanciennes, une massification du prédicat, une binarisation de l'énoncé initialement ternaire; cette lecture actancielle de *-ing* corrobore les propriétés aspectuelles sur lesquelles se concentre traditionnellement la psychomécanique. De même, les effets de sens modaux et présuppositionnels ou anaphoriques se justifient facilement à partir du signifié de puissance cardinal. *To* rend le verbe compatible avec certaines positions nominales, alors que *-ing* nominalise le syntagme dont il constitue le nœud actanciel. *Ing*, nominalisateur de langue, apporte au syntagme qu'il massifie les propriétés du nom de langue au point de lui faire tolérer la détermination nominale, ce dont *-ing* est incapable parce qu'il opère en discours. *To* construit le plan du verbe que *-ing* dépasse pour marquer un retour vers celui du nom, et tous leurs comportements syntaxiques en découlent.

NB. De même que l'on analyse le morphème *to* en une voyelle de visée [u:] commune à *who*, *you* et *do*, et un morphème de perfectivité [t] commun au prétérit, participe passé et à *at*, le morphème *-ing* se laisse décomposer en marqueurs de processus cognitifs élémentaires, la mécanique intuitionnelle de Guillaume:

- 1° [i], opérateur de fusion, signifie la mise en contact de deux entités (et s'oppose directement à [a], opérateur de séparation); on le trouve dans *is*, *in*, *-ing*, *this*, *which* (sélection parmi un paradigme perçu comme présent à l'énonciation, ce qui l'oppose à *what*), etc.
- 2° [n], opérateur d'interception, refuse l'achèvement de la fusion engagée par *i* et la restreint à une intégration (*in*). Cet opérateur intervient aussi dans le participe passé (*driven* = refus de *drive*, dont on sort); dans *on* ($a + n$ = refus de séparer = maintien d'un contact prolongé, dans l'espace et/ou le temps)⁷; dans *no(t)*⁸, etc.
- 3° la vélarisation du [n] dans *-ing* correspond à une mise en résonance du phonème dans les fosses nasales, comme si ce traitement impli-

⁷ Cf. *an* en vieil-anglais et en allemand contemporain. L'article anglais *a(n)*, lui aussi, disjoint un individu d'un fond de tableau par extraction (cinèse anti-extensive U1-S1, première tension du système de l'article selon Guillaume), conformément au signifié de puissance cognitif de la voyelle *a*. Le négateur interceptif *-n* de l'article (cf aussi *one*) met un terme à ce mouvement de séparation: l'occurrence singulière extraite reste notionnellement attachée au fond de tableau dont elle est originaire; l'opérateur *n* empêche que la séparation n'aile jusqu'à la coupure. De même, la préposition de localisation *at* (opérateurs $a + t$) permet d'obtenir une localisation dans le hors-moi spatial ou notionnel (*at work*): a = mouvement de séparation du moi, $-t$ = perfectivité de ce mouvement (cf. le prétérit) correspondant à l'atteinte de la cible repérée. Les outils guillaumiens permettent de rendre compte de l'invariant cognitif des morphèmes, mais la conclusion à laquelle on arrive est ici une opération de repérage par rapport au centre d'un repère énonciatif, qui doit tout à la théorie des opérations énonciatives d'A. Culioli. On ne perçoit pas réellement d'incompatibilité entre ces approches, qui pourtant ne mettent pas en valeur les mêmes facettes des faits linguistiques.

⁸ *Not* est un *no* perfective par *t*: l'intercepteur *no*, imperfectif, n'échoit à aucune tension actualisée. Il porte en effet sur un énoncé dépassé (adverbe négatif) ou sur un substantif de langue inactualisé (sans déterminant nominal, dont le support n'est pas extrait): *no sugar*. *Not*, par contraste, intercepte toujours une relation actualisée, marquée par un auxiliaire ou un déterminant nominal (*not* + article ou quantifieur: *not anybody can do that*). Le *t* de *not* perfective la tension amorcée par *no* de manière à préciser que l'intercepteur échoit vraiment à sa cible. *No*, imperfectif, est opératif; *not*, perfectif, est résultatif et effectif. Quand à la diphtongue, elle correspond à la reprise mémorielle d'une visée en [u:] du type de celle que l'on trouve dans *to*: refus de visée dépassée = $n + o = no$; dépassement de visée = $s + o = so$; "termination" de visée = $[k] + o = go$ (le voisement de [k] en [g] est signe d'actualisation et de reprise: cf. *off / of, to / do*; l'opérateur [k] intervient aussi dans le suffixe *-ic*: *windy weather* = qui s'identifie au vent, "wind-is", avec le fusionneur *i* seul; *oceanic stream* = courant qui tend à s'identifier à l'océan, mais pas totalement, de manière non restrictive (**oceanic stream* = fusion non restreinte des référents des deux notions). La diphtongue de *so* reprend anaphoriquement la visée en [u:] que *to* pose pour la première fois (couple rhématique / thématique en grammaire métaopératoire): [u:] représente une visée amémorielle, la diphtongue une visée mémorielle / préconstruite / dont l'origine génétique est ancrée dans le passé énonciatif.

quait la récurrence de l'interception unique dénotée par [n] non vélaire.

Ceci fait de *-ing* un «*in* à répétition», c'est à dire l'image d'une tentative réitérée de relier par intégration une entité-source à une notion-cible: *going* = (*something*) **ing go* = (*something*) **in-in-in-in-in go*⁹. La récurrence de l'intégration inscrit cette relation dans la durée, et conditionne donc ce que l'on a coutume de nommer saisie dans l'immanence du temps d'événement¹⁰; et surtout, *-ing* est ici perçu comme un relateur de type prépositionnel, mais intégré comme suffixe parce que préconstruit en langue et dématérialisé. C'est ce caractère relationnel intégré qui détermine l'aptitude de *-ing* à présupposer un sujet dépassé et occulté, et donc à susciter une reprise anaphorique d'un item d'information ancien.

⁹ La transformation nommée *Affix-Hopping* procède sans doute de la même intuition, mais l'intégration du relateur prépositionnel en morphème suffixé relève d'une dématérialisation et constitue un fait de langue qui ne saurait être conçu comme une transformation (à rapprocher de la syntaxe génétique, c'est à dire de la logogenèse, lieu théorique de la transition langue-discours: Valin 1981 et Tollis 1991).

¹⁰ Si l'on applique la même méthode aux langues romanes, on trouve que, 1°, la marque comparative en *-r-* de l'infinitif diffère l'accès au contenu notionnel du radical par rapport à l'instant d'énonciation (*marcher* en français): il faut un "plus" (*-r-*) pour accéder à marche, et il y a "repérage" par le comparatif de supériorité; 2° en latin, espagnol, italien, le participe passé intériorise une marque de perfectivité (*t* ou *d*) identique à celle de l'anglais (*-t* ou *-ed*): *amatus, cantado*; 3° le gérondif se construit en intégrant au participe passé le négateur *-n-*, qui intercepte le mouvement du curseur avant que ne se produise l'accès au seuil de perfectivité indiqué par le *-d-*: *cantando*. La glose de ces formes est donc: *cantado* = "*canta* jusqu'à *do*"; *cantando* = "*canta*, mais pas (*-n-*) jusqu'à *do*" (*d* = la limite aspectuelle finale). En allemand, *leben* = *n* + *leb-*: pas de chant à l'instant d'énonciation, d'où l'expression puissancielle du procès, qui n'est qu'imaginé; le participe présent *lebens* dépasse (+*s*) cette virtualité initiale, impliquant une forme d'actualisation imaginée (mais toujours non référentielle, non référée au temps d'univers); alors que le participe présent roman soustrait quelque chose au participe passé. Que l'on augmente l'infinitif (*n* + *s*) ou que l'on soustraie au participe passé (*ado* - *n*), on retrouve toujours la position intermédiaire du gérondif, par des voies opposées qui constituent deux réponses contrastées au même problème linguistique du moyen, et par les mêmes outils sémiologiques, marquants phonémiques de processus cognitifs nucléaires: *r* = mouvement cognitivement actualisé mais non repéré dans la situation d'énonciation, *s* = dépassement / inchoation (position), *td* = position finale (puissance / effet, sauf en cas d'assimilation), *n* = interception. Les mouvements sont représentés par les voyelles quand ils sont effectivement repérés par rapport à l'instant d'énonciation: *u* = puissance (futurisation), *i* = effectivité / opération / fusion (présentification), *a* = effet / résultat / séparation ("passéification").

On voit que la force de la sémantique cognitive des phonèmes est qu'elle rend compte d'aperceptions présentes dans des théories distinctes, voire adverses, et dont la somme des points de vue, plutôt que leur contradiction, éclaire réellement le véritable mécanisme sous-jacent aux opérateurs sémiologiques. Du coup, *-ing* reprend a posteriori la même relation sujet-verbe que celle dénotée par *to* à l'état de puissance avant détermination ou actualisation d'un sujet spécifique: *to* = rsv *in posse* ou *in imaginatio*, *-ing* + rsv *in memoria*, *in mente* dans les deux cas. Entre les deux, la même relation est en construction (*in fieri*) par un auxiliaire modal, ou actualisée et non marquée (*in esse*). Comme le proposent H. Adamczewski 1985, P. Cotte 1996, la forme en *be* + *-ing* identifie un nouveau sujet thématique à la source présupposée par un prédicat de construction dépassée (*-ing*), *be* agissant comme fusionneur (Larrea 1990) (cf [i]). *To* et *-ing* ont donc en commun le fait de traiter des deux états inactualisés de la rsv (*in mente*): son avant puissanciel et son après mémoriel. Ce caractère virtuel partagé de la relation prédictive est à l'origine de la nominalité de ces deux formes, mais on ne perdra pas de vue que *to* marque un début de translation du nom vers le verbe (Tesnière 1959), alors que *-ing* marque la translation du verbe vers le nom en passant par l'adjectif, qui conserve l'incidence externe. Ainsi, l'infinitif prépare la dénominisation en excluant la détermination nominale (propre au nom de langue), et la prépare seulement (les fonctions discursives du syntagme nominal restant admises pour l'infinitif: sujet, attribut, objet); inversement, *-ing* opère une véritable nominalisation du mot de langue, et qui peut se pousser au point d'en faire accepter les déterminants, et pas seulement les fonctions syntaxiques. Tous ces faits s'expliquent par la sémantique cognitive des phonèmes composant les opérateurs sémiologiques.

LA MORPHOLOGIE DU SUJET

L'agent référentiel du procès exprimé par *to* + BV peut:

- 1° ne pas être marqué: *to be or not to be*;
- 2° prendre la forme d'un syntagme nominal au cas synaptique qui indifférencie la sémiologie du nominatif et de l'accusatif: *she likes children to be obedient*;
- 3° prendre la forme d'un pronom objet, qui donc peut accuser cette distinction selon le rang: *They want her to open her luggage*;

4. Plus rarement, dans certaines structures en position adverbiale excentrée, prendre la forme d'un pronom sujet: *they were to act separately, he to hand out the leaflets, she to do the talking to the press.*

- 1. L'absence de sujet exprimé devant *to* n'a rien de surprenant puisque ce préverbe se substitue à la relation sujet-verbe. Ce remplacement est d'autant plus naturel lorsque l'agent référentiel impliqué est le locuteur lui-même: *to speak frankly*; le verbe fait alors référence à l'activité énonçante. L'absence de sujet marqué est également rendue possible par la coréférence, lorsque V2 implique un sujet au référent identique à celui posé antérieurement par le sujet effectif de V1: *I want to stay with them*. La coréférence repose sur l'exploitation de la permanence cognitive du référent correspondant à des signes mentionnés antérieurement dans la syntaxe linéaire des résultats. La conservation de la trace mnésique de *I* inhibe toute tentation de rééditer une extériorisation sémiologique de son signifié, ce qui fait obstacle à l'amorce de la relation sujet-verbe et rend nécessaire l'intervention modale du locuteur au moyen de l'opérateur *to*, qui compense cette défection du sujet syntaxique: à l'instar de la préposition, le préverbe comble un diastème actanciel qui sépare un sujet que l'on ne peut réactualiser et un verbe en attente d'induction dynamique. Le remplissage de ce trou syntaxique est une opération de modalisation en ce qu'elle met en jeu l'intervention du locuteur à des fins réparatrices sur la structure dont le défaut a été constaté; la coloration sémantique d'une telle modalisation étant nulle, on peut parler d'un modal purement formel, *pro forma*, métalinguistique et exclusivement relationnel, la teneur de la relation demeurant non spécifiée. *To* rétablit la connexion syntaxique sans la moduler, sans spécifier la teneur d'une idée regardante particulière et positive – ce en quoi *to* diffère des auxiliaires modaux, qui réparent une relation entre un sujet accepté et un verbe en la modulant, en projetant la coloration de l'idée regardante qui spécifie les conditions dans lesquelles s'effectue la réparation. Enfin, *to* n'est précédé d'aucun sujet lorsque le locuteur s'abstient de donner aucune orientation en ce sens, et laisse le locuteur se débrouiller avec la situation énonciative et la connaissance qu'il a du monde pour inférer un référent plus ou moins générique: *to be or not to be*, etc. Dans tous les cas, l'absence de sujet marqué signifie que la construction d'un sujet est impossible, superflue ou non pertinente aux yeux du locuteur, ce qui l'amène à remplacer la relation sujet-verbe ainsi inhibée par *to*.

- 2° *To* peut aussi être précédé d'un syntagme nominal régi par V1, de morphologie accusative s'il s'agit d'un pronom: *They want her to open her luggage*. Nous avons défini le sujet comme le syntagme nominal en position thématique par lequel le locuteur opère la préhension directe et immédiate d'une notion en position aperturale de l'énoncé linéaire en instance d'énonciation. En conséquence, cette définition interdit de parler de sujet pour toute forme en position régie ou objectale, aux antipodes de la préhension directe. La morphologie objet du pronom est le signe même de cette rection: elle indique que le support nominal, en position de support objectal d'effectuation du verbe, reçoit l'apport de la sémantèse verbale réalisée par le curseur; la notion objectalisée est affectée et modifiée, exposée qu'elle est à l'effet de la tension verbale, et cette modification diffère bien sûr de celle subie par le sujet sous l'effet de la préhension directe. Or le locuteur peut être amené à vouloir réemployer le référent de l'objet de V1 comme agent de V2. Ne pouvant en faire un sujet, vu sa position régie, il rétablit la connexion au moyen de *to* entre «S2» et V2. L'implication métalinguistique est que le pronom qui précède *to* aurait fonctionné comme sujet n'eût été sa position d'objet. On peut dès lors parler de sujet virtuel, virtualisé par sa fonction d'objet de V1; et *to*, prospectif, représente la relation S2-V2 à l'état de puissance, comme si elle faisait l'objet d'une saisie prématurée, avant que ne soit venu le moment auquel on pourrait en opérer une saisie effective: *I want them to help me*. *Them to help* permet de projeter la relation sujet-verbe avant son actualisation annoncée. Ceci fait de *them* le *sujet puissanciel* de V2 en même temps que l'*objet effectif* de V1; ces fonctions adversatives ne sont cumulables sur un même support que parce que la seconde est puissancielle, ce qui apporte un élément de réponse à la question âprement débattue de la double fonction du sujet d'infinitif. Ainsi, *to* repart de l'objet de V1 qui le précède comme s'il s'agissait du sujet puissanciel de V2; il marque le remplacement par le locuteur d'une relation prédicative inactualisable en elle-même, faute de sujet effectif disponible; ce faisant, il annonce le report de l'actualisation de la relation sujet-verbe à laquelle il se substitue. Un cas particulier est le cas du verbe *promise*, dont le signifié de puissance exclut que l'objet de V1 puisse être repris comme sujet puissanciel de V2: *I promised her to do my best*. De ce fait c'est la trace mnésique du sujet de V1 qui est reprise comme sujet de puissance implicite par le jeu de la coréférence.

LE RÔLE DE FOR

Est virtualisé un sujet puissanciel régi précédé d'un verbe ou d'une préposition. Ceci explique l'impossibilité de la séquence **him to* + BV en position de sujet: *For him to succeed would be surprising*. Dans cet énoncé où le locuteur vise à thématiser toute la relation prédicative en position de sujet, il ne peut utiliser *he*, qui accaparerait l'exclusivité de la fonction; et pour employer *him*, il lui faut absolument une forme régissante saisissant le pronom en position d'objet. Nous récusons ainsi l'idée que tous les sujets contiendraient un *for* effacé: *for* sert à virtualiser une notion en fonction de sujet de puissance lorsque le locuteur cherche à maintenir disponible la place du sujet effectif pour une relation prédicative complète. *For* n'est donc pas un subordonnant, mais un substitut à une relation verbe-objet nécessaire mais indisponible; il est le symétrique de *to*, substitut à une relation sujet-verbe quand le sujet est indisponible, d'où leur complémentarité. *For* propose un sujet de puissance sous rection pro forma, et *to* propose un verbe de puissance sous la dépendance directe du locuteur, faute de sujet effectif disponible. Ces deux virtualisations complémentaires se répondent en mettant le sujet et le verbe sur le même plan de puissance; il s'ensuit une relation d'attraction de congruence qui garantit l'homogénéité de la structure en dépit du caractère puissanciel de ces constituants, ce qui lui permet d'accepter en bloc la position thématique de sujet de l'énoncé, alors même que la relation prédicative qui pourrait les souder n'est ni actualisée ni – a fortiori – mémoriellement présupposée en phase résultative ou transcendante, ce qui serait le cas avec *-ing*. Le paradoxe de cette structure, en effet, est l'impression d'homogénéité qui la caractérise en dépit de la non-actualité de la relation prédicative de nature à souder ces pôles. C'est le travail virtualisateur commun à *for* et *to*, chacun dans son domaine propre, qui rend compte de cette unité.

Les autres prépositions sont aptes à jouer le même rôle: *to rely on sb to do sg*, *to appeal to sb to do sg*, etc. La préposition régit son objet que *to* reprend comme sujet de puissance de la base verbale; chaque préposition spécifique représente une configuration sémantique particulière de la relation verbe-complément, mais le rapport syntaxique est constant. *For* peut constituer une préposition sémantiquement marquée comme les autres (*to wait for sb to do sg*, où *for* est elle-même sémantiquement régie par *wait*); mais elle sert aussi de préposition générique sémantiquement non marquée et signifiant alors pro forma l'opération de rection pour compenser l'absence d'un verbe. Son signifié de puissance consiste à représenter à l'état de puissance un intervalle spatial séparant deux supports alors que *to* représente le franchissement effec-

tif; ainsi *for* est l'avant systématique de *to*, dont il propose l'étendue non orientée sans la transformer en trajectoire orientée (cf. *This book was for him, so I gave it to him*).

Si l'on applique à *for* la sémantique cognitive de ses éléments formateurs, on y trouve:

- 1° l'opérateur [u] (sous l'allomorphe *o* dû à l'ajout du *-r*)¹¹;
- 2° <> graphique lui-même, réalisé phonologiquement par l'allongement de la voyelle, à rapprocher du *r* de l'infinitif et du comparatif; et
- 3° [f], à rapprocher de celui, voisé ou non, observé dans *if*, *of*, *off* et le suffixe *-ive*.
 - 1° L'opérateur *u* représente un mouvement puissanciel, c'est à dire futurisé par rapport à l'instant d'énonciation, différé: on peut sans abus nommer cela la visée (cf *to*). On le retrouve dans *who* (visée d'un homologue humain de l'énonciateur, mais au référent indéterminé); *you* (visée d'un homologue humain de l'énonciateur, présent à la situation comme l'indique *i* palatalisé en [j], ce qui implique l'acte de parole comme forme de visée, puisque le viseur est bien l'énonciateur); *do* (version voisée et actualisée de *do*)¹².

¹¹ En allemand, on trouve *für*; or le Umlaut traduit habituellement la présence d'un *-e*, marque de modalisation dans certaines de langues indo-européennes. Exemples: le subjonctif français (*parte, dorme*), "forme féminine" du verbe, qui indique que la relation prédicative fait l'objet d'un regard appréciatif de la part de l'énonciateur; le féminin français, qui modalise le repérage d'un référent d'expérience en le définissant comme autre par rapport au masculin implicite qu'est la figure abstraite de l'énonciateur (le langage ayant été construit par les hommes qui détenaient le pouvoir de l'expression militaire, civile ou religieuse dans les sociétés tribales primitives); le subjonctif I en allemand (réservé au discours rapporté), le propos repris étant mis en perspective par un nouvel énonciateur; le subjonctif II allemand (= prétérit modal de l'anglais), qui surmodalise par *-e-* le prétérit (*gab, gaebe, gäbe*) et opère un retour au présent d'énonciation à partir du passé. Ainsi, il est possible que la forme actuelle de *for* en anglais soit liée à l'incorporation d'un ancien opérateur dématérialisé de modalisation du type *-e-*, à l'instar de *für* en allemand (*fuer*).

¹² Voir aussi les voyelles des modaux: dans *will*, *-i-* présentifie le sujet au prédicat en l'inscrivant dans un mouvement d'approche fusionnelle (visée actualisatrice, orientation positive vers la prédication selon Adamczewski, source intrasubjective du vouloir selon Joly); dans *can* et *shall*, *-a-* dénote une séparation entre sujet et prédicat (discongruence S-P / extrasubjectivité pour *shall*, absence de visée actualisatrice pour *can*). Au prétérit, l'introduction d'une marque de disjonction par rapport à la situation d'énonciation (*-d* de *could, should, would*) rend l'effectuation de la modalité inaccessible, et donc la diffère, raison pour laquelle ces modaux intègrent alors la

- 2° f / v est en général lié à l'inchoation ou à la focalisation du début d'un cinétisme. Dans *If he comes*, il y a un début de fusion (i) à la situation d'énonciation du référent événementiel de *he comes*, d'où l'expression du potentiel, ou du contrefactuel avec *if he came*, si dans le même temps le prétérit rend l'événement irrémédiablement disjoint du présent de parole: la tentative de rapprochement en *if* est alors dénoncée comme étant vouée à l'échec. Dans *off* et *of*, il y a un début (f) de séparation (a)¹³ de deux entités perçues comme antérieurement conjointes, d'où l'expression de l'inchoation (*the bomb went off*) ou d'une relation qui persiste (*the boot of the car*, *the taming of the shrew*). Dans le suffixe *-ive*, il y a souvent l'expression d'une tendance (*derisive*, *submissive*), c'est à dire d'un potentiel d'actualisation orienté vers le procès dénoté par la racine: un début de mouvement de pensée vers. Rapprocher ces marqueurs d'origines diverses (germanique et latine) ne constitue guère de difficulté théorique si l'on envisage que lesdits phonèmes, marqueurs de processus cognitifs élémentaires, ont pu être à l'œuvre bien avant la séparation de ces branches de l'indo-européen, et conserver leur valeur jusqu'à nos jours en dépit du travail de réagencement permanent qui les affecte en diachronie.
- 3° Le morphème *-r-* dénote habituellement un mouvement actualisé mais non repéré par rapport à l'instant d'énonciation, et donc imaginaire, non référentiel, non appliqué à la situation. C'est vrai de l'infinitif, qui met en contraste la vision actualisée d'un procès dynamique (*marcher*) à son absence de référentiation, d'où le virtuel / puissanciel; c'est vrai du comparatif (*bigger*, *meilleur*), qui fait du dépassement de *big* une vue de l'esprit (pas de croissance physique dans l'extralinguistique, sauf si le verbe le dit).

Et donc, dans *for*, une visée [u:], ou mouvement puissanciel, voit son étape initiale focalisée par [f] (inchoation), ce qui a pour effet de suspendre l'aperception du reste du mouvement (<*fo>, [*fu:], en vis-à-vis de *to*), d'où la nécessité de proposer la relance de ce mouvement au moyen de *-r-*, indice de dépassement de type comparatif, de mouvement actualisé dans le psychisme, mais non repéré comme référentiel dans l'extralinguistique. Cette grappe complexe de trois éléments formateurs

même voyelle futurisante de visée puissancielle [u:] que *to* et que son allomorphe dans *for*.

¹³ Cf. le vieil-anglais *af*.

construit un opérateur ambigu, qui représente un mouvement envisagé, stoppé en phase initiale, puis relancé virtuellement; ce marqueur de l'état virtuel et primitif de la visée se prête à l'expression de l'attribution non effective (*for John*, opposé à *to John*, attribution effective), et de la relation stabilisée entre deux entités qu'aucun mouvement ne rapproche, d'où la possibilité de les permuter (*I'll do it for you = à ta place*; *He worked there for three weeks = permutabilité du verbe et du SN*, qui désignent, temporellement et spatialement, la même étendue; *for* causal = relation stabilisée entre deux événements vus comme corollaires; *What + for* de but = visée puissancielle d'une cible indéterminée en *what*, actualisée par *to* + cible déterminée en BV). La sémantique cognitive des phonèmes fait apparaître que *for* est mécaniquement l'expression de l'état puissanciel du mouvement que *to* dénote, d'où sa capacité à suspendre la saisie d'un sujet et à entraîner la suspension de la relation du sujet virtualisé au verbe par *to* (*rsv in posse*).

LES GRANDES ALTERNANCES DE LA FORME DE V2

1. *To* vs zéro. *To* indique l'état puissanciel de la relation liant un sujet de puissance S2 au verbe régi V2: *The earthquake caused the wall to collapse*. Certains verbes permettent au locuteur de se dispenser de marquer la non-actualisation de la relation S2-V2 malgré la position régie de S2: *The earthquake made the wall collapse*. Il s'agit systématiquement de verbes régissant V1 dont le pouvoir effecteur sur l'objet est tel qu'il dépasse un seuil terminal et autorise un dépassement du temps que dure la réaction. *Make* est un verbe qui pose l'indépendance résultative de l'objet qu'il affecte. En d'autres termes, si l'objet est prisonnier de l'apport de l'incidence verbale tant que la tension demeure active, il finit par lui échapper et retrouver une autonomie analogue à celle qui caractérise le sujet effectif d'un énoncé. Un verbe causatif comme *make* est si perfectif qu'il épuise sa tension au point de libérer son objet de son emprise actancielle, ce qui lui permet de retrouver une propriété du sujet, l'autonomie syntaxique. En conséquence, la virtualisation de la relation sujet-verbe est inhibée, et le locuteur n'a pas à intervenir pour la compenser.

Par contre, si la visée perfective est suspendue par un retournement rétrospectif du regard aspectuel, alors un verbe comme *make* perd le pouvoir effecteur qui le caractérise. C'est ce qui se passe à la voix résultative ou passive: *she was made to open her luggage*. *Be made* a perdu

le pouvoir effecteur propre à *make*. De plus, l'objet monté en position thématique de sujet effectif de V1 ne peut plus servir de sujet puissant à V2. Autant de faits qui invalident la relation S2-V2 et rendent nécessaire sa substitution par *to* émis par le locuteur.

D'une manière différente, les verbes de perception posent l'existence du référent de l'objet qu'ils affectent dans la situation énonciative. Pour des raisons sémantiques de divers ordres, ils confèrent à cet objet une autonomie qui se traduit dans les faits d'actance par l'aptitude à servir de sujet régi sans l'intervention de *to*: *they saw him leave the room*. De la même manière, la dépassement de la visée perfective à la voix résultative et l'extraposition thématilisante qui la motive suspendent le pouvoir effecteur du verbe, et le sujet de V2, invalidé, ne contrôle plus la relation S2-V2, ce qui rend nécessaire l'interposition de *to* pour combler le diastème ainsi creusé. *Let*, enfin, exprime une absence d'intervention de S1 sur S2, une démission: *I let him go*. Il pose le maintien de l'autonomie du sujet puissant *him*, et cette autonomie était donc présumée. Son acquisition ne dépend pas du fait que *let* soit à la voix opérative, si bien que la passivation peut ne rien compromettre: *he was let go*; mais la thématisation peut laisser le sentiment d'une rupture syntaxique nécessitant réparation: *he was let to go*. En résumé, *to* est inutile si et seulement si l'objet de V1 se caractérise par une autonomie telle par rapport à V1 qu'il reste apte à contrôler la relation S2-V2. Cette autonomie dépend du sémantisme du verbe recteur et se trouve presque toujours mise à mal par la voix passive.

Au plan sémantique, *to* permet de focaliser le regard modal du locuteur. On dit que *make* représente la causation directe et cause l'indirecte. Plus exactement, *make* inhibe la mise en évidence des conditions de la causation et se focalise exclusivement sur l'identification du résultat: dans *the earthquake made the wall collapse*, seul le résultat compte aux yeux du locuteur, qui ne se préoccupe pas de savoir si les événements ont été concomitants ou non. Inversement, dans *the earthquake caused the wall to collapse*, le locuteur focalise l'intériorité de la transition avant-après (*cause*), ce qui correspond à une démarche plus analytique que perceptuelle de sa part, d'où la modalisation en *to*: la virtualisation du sujet puissant de V2 ouvre l'espace diastématique dans lequel il introduit *to*, représentant son propre regard orienté vers le prédicat. Évidemment, en focalisant ainsi les conditions de la transition causative, il laisse entendre que la causation est indirecte, mais il peut simplement chercher à mettre en relief le détail de l'action du séisme sur les parois même si celle-ci a cédé immédiatement. Le dernier énoncé figurerait, par exemple, dans un cours destiné à des élèves ingénieurs en architecture anti-sismique, alors que le précédent figurerait dans le compte-

rendu journalistique de l'événement, et la causation peut être aussi bien directe qu'indirecte dans chaque cas pour ce qui est de l'extralinguistique. *Help* fonctionne à lui seul en instanciant les deux points de vue: *help + BV* se borne à viser un résultat (*Ryvita helps you win*, exemple de Ledinois 1973) alors que *help to*, modalisé, porte un regard analytique sur les conditions de la catalyse du procès enchâssé. *Ryvita helps you to win* attire l'attention sur les vitamines contenus dans la boisson, alors que l'énoncé publicitaire, plus pragmatique et racoleur, se contente de focaliser l'obtention du résultat désiré, *win*.

2. *To vs ing*. *To* représente un regard modal de la part du locuteur, mais un regard précoce, a priori, antérieur en syntaxe génétique à l'effection de la relation prédicative, dont il bloque l'effection ou compense la non-effection. *Ing*, au contraire, porte un regard appréciatif a posteriori sur une relation sujet-verbe dont l'amorce est dépassé (*w* étant positif), si bien que le sujet laissé en arrière peut être soit omis (*he started laughing*) ou explicité à des fins de thématisation, alors que le génitif opère un nouveau dépassement. *It began raining* focalise une reprise, une extraction du prédicat du contexte énonciatif, et donc engage le regard appréciatif du locuteur sur la relation qu'il présuppose, ce qui ouvre la porte à toutes les appréciations implicites imaginables. *Ing* suppose un ancrage dans le particulier et une orientation au général; il simule une expérience du locuteur, qui peut être avérée dans l'extralinguistique. La modalisation appréciative et tardive en *ing* positive ainsi son contenu sémantique parce qu'elle marque un retour de la relation prédicative vers le point de vue de celui qui l'a produite et la commente, ou tout au moins l'observe – et met en exergue ce jeu contemplatif.

Au contraire, la modalisation génétique et précoce en *to* engage un contenu sémantique très ténu, voire nul, parce qu'elle est orientée vers la construction d'une relation sujet-verbe non encore obtenue, en sorte que le point de vue source du locuteur n'est mentionné que parce qu'il est pertinent pour le rôle structurant qu'il joue dans cette construction. *To* oriente le regard mais n'engage aucun commentaire; il envisage l'action sous l'angle du principe: dans *I am glad to see you*, la perspective *to see you* a pour effet *I / be glad* indépendamment du fait d'être actualisée (*I was glad to see you*) ou non (*I would be glad to see you*) (Wierzbicka 1988). Dans *he was angry to see me*, la corrélation *he + see me / he + be angry* n'est pas dépendante de la situation dans laquelle elle s'actualise, et constitue donc un principe de comportement puissant et occurrences particulières susceptibles d'être déterminées par ce

programme. Au contraire, dans *he was angry at my coming*, on a la réaction à une situation particulière donnée, qui ne s'explique pas par un principe préalable mais par un faisceau de circonstances. Dans un récit de fiction, *she loved to do the cooking herself* pose le principe qui conditionne les comportements constatés chez le personnage dans diverses situations, et le général explique le particulier qui en découle. Inversement, *she loved doing the cooking herself* construit une caractérisation du personnage à partir des faits observés : c'est cette fois le particulier qui explique le général. *To* pose une position de principe, et *-ing* une « position de pratique ». Enfin, avec *to*, le support du principe évoqué est interprété comme étant le référent du sujet du verbe régissant (verbe aspectuel, d'appréciation, d'effort, de volonté, etc.), ce qui détermine la relation intersujets liant les deux verbes fréquemment évoquée par la théorie des opérations : dans *she loves to + V2*, *to* implique que le *love* assumé par S lui donne le contrôle du déclenchement de l'action décrite par V2 le cas échéant ; elle aime à cuisiner par elle-même, et donc elle le fait. Dans *she loves + V2-ing*, l'énonciateur attribue à S a posteriori la propriété *love* en fonction du comportement décrit par la relation prédicative mémorielle / préconstruite par *-ing*. Le verbe régissant, placé sous la coupe de l'énonciateur et improvisé à l'instant d'énonciation après l'effection de la relation préconstruite en *-ing* sous V2, perd tout pouvoir effecteur sur elle, et la relation intersujets est suspendue ; elle est même décalée, puisque le référent du sujet syntaxique subit le jugement de l'énonciateur (*love*) en fonction du comportement présumé (*doing the cooking*) : ceci place S sous la dépendance de l'énonciateur, en position de patient modal. La description proposée des opérations marquées par les grappes d'éléments formateurs *to* et *-ing* s'accommode bien des discours tenus par les autres théories.

CONCLUSION

Dans le cadre théorique que nous avons utilisé pour la relation sujet-verbe, *to* marque l'intervention supplétive du locuteur pour compenser l'invalidité de cette relation en raison de l'inexistence ou de la démission du sujet. *To* est donc un marqueur de modalité précoce, anté-prédicatif en syntaxe génétique, concurrent des auxiliaires modaux et aux antipodes de *-ing*, post-prédicatif et appelant un commentaire modal plutôt qu'une participation à la structuration initiale. Par son signifié de puissance, *to* est au carrefour de l'aspect (il représente l'avant du temps d'événement), de l'actance (il représente l'avant de la relation sujet-verbe) et de la modalité en son état le plus primitif en syntaxe génétique

(il pose le locuteur comme source des interventions dont il est le signe). Cet avant systématique du verbe à trois facettes, nous le nommons *temps d'avènement*.

De plus, le signifié de puissance des différents marqueurs évoqués gagne à être précisé au moyen d'une sémantique cognitive des phonèmes, par laquelle on fait apparaître que (a) chaque voyelle correspond à un cinétisme cognitif (puissanciel : u, effectif + fusion : i, mémoriel + séparation : repéré par rapport à l'instant d'énonciation, et (b) chaque consonne, à une position de saisie ou de focalisation privilégiée sur ces mouvements (initiale, médiane, terminale, avec ou sans interception).

Ce type d'analyse voit dans chaque mot grammatical une grappe d'éléments formateurs illustrant des processus cognitifs élémentaires manifestés par les phonèmes et / ou les graphèmes. La valeur cognitive prêtée aux phonèmes n'est évidemment pas relative à un contexte donné ; elle n'est acceptable que si elle se voit confirmée dans les autres opérateurs qui les mobilisent. Il faut évidemment prendre garde aux allomorphes dus aux contextes rencontrés, car ils risquent de parasiter l'analyse en invitant à des rapprochements erronés ou en occultant des rapprochements fondés tels que *at*, *of* et *on* (opérateurs a + t, a + f et a + n) ; mais ces difficultés ne devraient pas empêcher des trouvailles innovantes, et devraient s'atténuer avec le travail d'explicitation des précautions méthodologiques en cours de réalisation.

Le fait théorique qui se dégage d'une telle approche est que l'on pense avoir décelé une *unité oppositive et distinctive de sens d'ordre inférieur à celui des morphèmes classiques*, les phonèmes, ce qui fait reculer la frontière du minimum signifiant. Cette sémantique, systématiquement à l'œuvre dans le domaine grammatical et localement dans certains champs lexicaux, devrait permettre de vérifier par des moyens très pénétrants la légitimité des signifiés de puissance et autres invariants sémantiques, opérationnels ou cognitifs avancés par diverses théories pour les opérateurs observables ; on envisage même qu'en deçà du phonème, le trait articulatoire lui-même (point ou mode d'articulation) puisse être lui-même pertinent dans la sémiologisation de processus cognitifs élémentaires : l'opposition non voisé / voisé, quand elle est libre, tend à figurer le doublet puissanciel / effectif (*to / do*, *off / of*), tout au moins localement ; les voyelles, toujours voisées, engagent plus fortement le rôle du sujet parlant et repèrent le mouvement évoqué par rapport à l'instant d'énonciation (présent de conscience), ce qui correspond au *temps* de ce cinétisme, alors que les consonnes, plus ténues, saisissent des positions sur ces mouvements, à l'instar de l'*aspect*, et réduisent l'engagement de l'énonciateur. Il y a lieu de penser que la dis-

tribution des voyelles et consonnes applique aux processus cognitifs radicaux l'opposition temps / aspect. Les consonnes occlusives (bloquant la colonne d'air avant de la relâcher en une fois) tendent à représenter des interceptions en différents points, contrairement aux consonnes non bloquantes, non interceptives (le trait physique illustrant le trait cognitif par iconicité).

Enfin, la question cruciale consiste à déterminer l'intérêt qu'il peut y avoir à afficher aussi précisément au sein des mots comment on pense ce que l'on dit. Une réponse consisterait à dire que le locuteur, en émettant ces signaux phonatoires / acoustiques, déclenche chez l'allocutaire qui les perçoit une cascade d'événements neuronaux qui conduit à la reconstruction des représentations ayant présidé à la formation de l'énoncé émis. Il n'y a donc pas décodage du message, mais plutôt stimulus acoustique déclenchant une réponse cognitive précise : et plus les mots figurent précisément la nature des mouvements cognitifs à amorcer, plus la relation a des chances de fonctionner efficacement et rapidement, ce qui permet aux mots de se raccourcir. Il ne faut pas voir dans ce modèle une version outrancière du behaviorisme, car la logique stimulus-réponse n'affecte que le tout début du processus de décodage : quand on entend *chien*, on ne peut cesser de construire ce signifié précis, quoi qu'en pense Lewis Carroll ; mais le rapport stimulus-réponse initial est immédiatement confrontés à une foule d'autres paramètres d'origine intrasubjective chez l'allocutaire qui entraîne la dimension aléatoire du processus de compréhension et aussi sa liberté (rapport illocution / perlocution, etc.).

En somme, tout marquant énoncé appartient à une syntaxe des résultats ordonnée qui est issue d'une syntaxe génétique, agencement de processus cognitifs constructeurs ; mais tout marquant perçu se convertit en syntaxe génétique (stimulus) qui détermine la survenance d'une nouvelle syntaxe résultative chez l'allocutaire (réponse cognitive), le rapport du marqué et du non marqué étant inversé. Au sens neurophysiologique du terme, le signal acoustique (physique, vibratoire) permet la *synapse* entre deux consciences : un événement cognitif, converti en signal physique, s'extériorise et affecte la cible voisine, en laquelle il déclenche un accident cognitif comparable, de même qu'un neurone, siège d'un événement électrique, excite le neurone voisin par l'intermédiaire d'une bouffée de neurotransmetteur chimiques au point de synapse (interstice séparant un axone émetteur d'une dendrite réceptrice). L'acte de langage permet ainsi au cerveau humain de propager son propre fonctionnement vers l'extérieur de lui-même en donnant au locuteur le rôle du neurone actif et en élargissant les possibilités de synapses, l'espace de conscience et de signification devenant alors la

somme des individus communicant à un moment donné¹⁴. Nous n'avons pas quitté notre sujet : *to* figure autant ce qui s'est passé chez l'énonciateur que ce qui va passer chez le destinataire, il relève et d'un résultat et d'une amorce ; or le linguiste / grammairien, en tant qu'auditeur des langues qu'il étudie, semblerait plus à même de percevoir les événements qu'un opérateur déclenche en lui que de détecter ceux qui l'ont suscité chez l'énonciateur. On peut se demander pourquoi les théories linguistiques se focalisent en général sur la production linguistique, alors que les signaux observés en disent peut-être plus long sur sa consommation.

Didier BOTTINEAU
Université de Lille 3

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adamczewski, H. & Delmas, C., 1982, *Grammaire Linguistique de l'Anglais*, Colin.
- Bernard, B., 1991, «Existe-t-il un subjonctif en anglais contemporain?» *Cahiers de recherche*, T.5, in J. dir., Bouscaren, Ophrys, 7-21.
- Bouscaren, J. & Chuquet, J. 1988, *Grammaire et Textes anglais - Guide pour l'analyse linguistique*, Ophrys, Gap.
- Chuquet, J. 1986, «TO et l'infinifitif», *Cahiers de recherche en grammaire anglaise*, numéro spécial, Ophrys, Gap.
- Cotte, P., 1982a, «Autour de TO», *Travaux du CIEREC*, XXXV, Université de Saint-Etienne, 57-80.
- 1982b, «TO, opérateur de dévirtualisation en anglais», *Modèles Linguistiques*, IV, 2, Presses Universitaires de Lille, p.135-149.
- 1984, «Remarques sur les incidences dans la phrase nucléaire du français et de l'anglais», *Modèles linguistiques*, 12, 129-140.
- 1988, *Le système des auxiliaires modaux dans le système verbal de l'anglais contemporain*, Thèse d'Etat, Grenoble III.
- 1992, «Réflexions sur la linéarité», *Travaux LXXVI*, CIEREC, Saint-Etienne, 53-76.
- 1993a, «Le paradoxe du nom verbal en anglais contemporain», in Basset, L. & Pérennec, M., dirs., *Les classes de mots, traditions et perspectives*, Presses Universitaires de Lyon, 233-65.
- Coulardeau, J. 1997, «La préposition-particule *to* de but et sa dématérialisation en anglais», Communication au 8^e colloque de l'AIPL, 19-21 juin 1997.

¹⁴ D'où la fascination pour la formation de réseaux d'échanges mondiaux comme Internet : des individus mis en réseaux par des ordinateurs s'érigent en unités cognitives, sortes de neurones complexes, et le réseau qu'ils forment tend à s'unifier en une conscience transcendante. Qui pourrait prévoir à quoi mènera ce jeu...

- Douay, C. & Roulland, D. 1996, «L'absence de marque verbale en anglais dans une théorie de l'interlocution», *Absence de marque et représentation de l'absence 1, Travaux linguistiques du CERLICO*, 9, Presses Universitaires de Rennes, 311-326.
- Duffley, P., 1992, *The English Infinitive*, Longman.
- Guillaume, G., [1929] 1965, *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Champion, Paris. *TV*
- [1948-1949] 1971, *Leçons de linguistique, vol. 1*, Les Presses de l'université Laval, Québec; Klincksieck, Paris. *LL1*
- [1948-1949] 1973, *Leçons de linguistique, vol. 3*, Les Presses de l'université Laval, Québec; Klincksieck, Paris. *LL3*
- [1947-1948] 1988, *Leçons de linguistique, vol. 8*, Les Presses de l'université Laval, Québec; Presses Universitaires de Lille. *LL8*
- Guimier, C., 1988, *Syntaxe de l'adverbe anglais*, Presses Universitaires de Lille.
- 1996, «A Study in Grammatical Semantics: the Preposition to in English», *SIGMA* 17/18, 83-95.
- Joly, A., 1987, *Essais de systématique énonciative*, Presses Universitaires de Lille.
- & O'Kelly, D. 1990, *Grammaire systématique de l'anglais*, Nathan, Paris.
- Joos, M., 1964, *The English Verb*, The University of Wisconsin Press.
- Larrea, P., 1990, «BE et HAVE auxiliaires et connecteurs prédicatifs», *SIGMA* 12-13, Nouvelle Série, Université de Provence, 105-152.
- Ledunois, J.-P., 1973, *The role of to in the English infinitive*, mémoire de maîtrise, Université de Caen.
- Rémi-Giraud, S., 1988a, «Les grilles de Procuste: description comparée de l'infinitif en français, grec ancien, allemand, anglais et arabe» in Rémi-Giraud, S., dir., *L'infinitif*, Presses Universitaires de Lyon, 11-68.
- 1988b, «Essai sur la notion de sujet», in Rémi-Giraud, S., dir., *L'infinitif*, Presses Universitaires de Lyon, 95-109.
- 1989, «Le verbe dans le système morpho-syntaxique du français», *Le Français Moderne*, n° 3/4, 165-177.
- 1994, «La proposition infinitive: morphosyntaxe ou 'cryptosyntaxe'?, *Travaux de linguistique, La subordination*, n° 27, Duculot, 125-150.
- Roulland, D. 1992, «Sur la subordination non finie en anglais contemporain», *Travaux linguistiques du CERLICO*, 5, *Subordination subordinations*, Rennes, 158-84.
- Tesnière, L. 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.
- Tollis, F. 1991, *La parole et le sens*, Colin, Paris.
- Valin, R. 1981, *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Les Presses de l'université Laval, Québec.
- Wierzbicka, A. 1988, *The Semantics of Grammar*, Benjamins, Amsterdam.

LA PRÉPOSITION/PARTICULE TO DE BUT ET SA DÉMATÉRIALISATION EN ANGLAIS

La préposition *to* a longuement été étudiée. Mais il faut d'emblée faire la différence entre la préposition, qui introduit un groupe nominal, donc un élément incidentiel de l'environnement du verbe, et la particule qui introduit un verbe, un élément verbal, qui peut, il est vrai, avoir une valeur incidentielle par rapport à un autre verbe central dans la phrase, dans la proposition. On ne peut en rien dire que *to* est la même chose (malgré ce que dit Claude Guimier, 1993) dans :

I went *to* London last week.

et

I want Paul *to* sing a song.

La préposition indique toujours un But spatial ou temporel mais dans le domaine nominal, donc du spatial. C'est le co-texte, et lui seul, qui donne à ce *to*, en fonction de l'élément nominal qu'il introduit, une valeur spatiale, temporelle ou autre :

I wrote *to* New York last week. (destination de la lettre)

I wrote *to* Peter last week. (destinataire de la lettre)

I wrote from nine *to* ten yesterday. (point temporel ultime de l'activité d'écriture)

De même c'est le contexte et lui seul qui donne les trois saisies que Claude Guimier pose dans sa communication au 15^{ème} Congrès International des Linguistes :

I will go *to* Beijing tomorrow. (destination non encore atteinte, juste envisagée)

Yes sir, as you can see on my ticket I'm going *to* Beijing, and I have *to* change in Los Angeles. (mouvement déjà engagé vers la destination non encore atteinte)

I went *to* Beijing last year. (destination atteinte, et on en est même revenu)

Il serait bon d'ailleurs d'affiner, dans un premier temps, ces trois saisies et d'en poser cinq :

- une saisie pré-initiale – l'action est juste envisagée :

I will go *to* Beijing tomorrow.

- une saisie initiale – l'action est à peine commencée :

I'm going *to* Beijing. The plane has just taken off.

- une saisie médiane – l'action est saisie en son milieu :

I'm going *to* Beijing.

I have been travelling for ten hours and have still ten hours *to* go.

- une saisie pré-finale – l'action est presque terminée :

I'm going *to* Beijing. The plane is landing in ten minutes.

- une saisie post-finale : l'action est terminée :

I went *to* Beijing last year.

Nous discuterons ultérieurement de la nécessité de ces cinq saisies.

En profondeur – et donc en langue, car tout ce qui précède n'est en définitive que du discours – nous avons toujours la même matrice thématique ou incidentielle :

Verbe [Agent – Thème – But]

en grande profondeur. C'est le remplissage du verbe par un élément porteur de sens qui va déterminer si les trois éléments incidentiels de la matrice seront ou non réalisés. Ce sont ensuite, toujours en langue, la réalisation d'éléments temporels (repérage dans le temps), aspectuels (repérage toujours dans le temps) et bien sûr les éléments nominaux concernés qui vont progressivement étrécir la compréhension de But, réalisée, parfois, en surface, par *to*. Mais la valeur particulière de *to*, finale, ne sera atteinte qu'en discours, quand tous les éléments matriciels de la langue auront trouvé leur réalisation dans un énoncé.

Mais que ce But soit localisant dans l'espace ou dans le temps, qu'il soit la désignation d'une personne destinataire, qu'il soit visé, ou l'objet d'un mouvement à peine esquissé, largement entamé, presque terminé ou totalement réalisé, il n'en reste pas moins que la valeur de la *prépo-*

sition to est toujours de poser un But. Or il en va tout autrement avec la particule *to*.

I. *TO* PARTICULE À VALEUR DE BUT PLEINE

Il s'agit ici des infinitives de But. Celles-ci sont courantes en anglais.

To go to New York, Paul bought a new suit.

Si nous analysons l'incidence de cette phrase, selon notre approche thématique, nous avons la matrice suivante :

| | | | | |
|-------|----------|-------|--------|------------|
| To go | to N. Y. | Paul | bought | a new suit |
| But | | Agent | V | Thème |
| V | But | Agent | | |

On voit que l'infinitive de But elle-même a sa propre matrice incidentielle, et que l'agent du verbe de cette infinitive est l'agent du verbe principal, groupe nominal qui a donc deux fonctions incidentielles : une fonction dans la matrice de premier niveau centrée sur le verbe principal conjugué, et une fonction dans la matrice incidentielle de deuxième niveau centrée sur l'infinitif de But. La particule *to* est donc l'outil qui permet à cette matrice à deux niveaux de se construire.

On peut, et on doit, appliquer les saisies sémantiques de Claude Guimier. D'abord une saisie pré-initiale où l'action n'est pas encore commencée :

To go to London, Paul must take the Eurostar.

La matrice incidentielle sera la même, avec la modification qu'introduit le modal bien sûr dans la matrice de premier niveau :

| | | | |
|-------------|------------|-------|--------------|
| To go to L. | Paul must | take | the Eurostar |
| But | Lieu Modal | Thème | |
| But | Agent | V | Thème |
| V | But | Agent | |

On voit ainsi que « Paul » a trois fonctions incidentielles : il est Lieu du modal, il est Agent du verbe gouverné par le modal, et il est Agent du

verbe de l'infinitive. C'est le modal qui, virtualisant le procès, pose alors l'infinitive en virtualité complète, l'action portée par *to* n'étant alors même pas commencée, simplement envisagée. Saisie pré-initiale: action simplement envisagée et donc non commencée.

On pourrait avoir une saisie initiale avec:

To go to London, Paul took the Eurostar ten minutes ago.

Le verbe principal pose l'action comme commencée, mais le Lieu temporel de ce verbe pose la saisie en un moment initial, donc l'action de l'infinitive est à peine commencée. L'analyse incidentielle ne poserait pas cet élément dans sa matrice, car c'est l'aspect passé perspectif qui produit cette saisie. Il s'agit d'un repérage temporel qui est postérieur à la matrice incidentielle:

| | | | |
|-------------|-----------|--------------|-----------------|
| To go to L. | Paul took | the Eurostar | ten minutes ago |
| But | Agent V | Thème | Lieu (temporel) |
| V | But | Agent | |

C'est donc un niveau moins profond de langue qui produit cette saisie initiale.

On peut avoir une saisie à mi-chemin du début et de la fin:

To go to London, Paul boarded the Eurostar about an hour and a half ago. He must now be around Calais.

On voit clairement que cette saisie à mi-chemin est déterminée par l'aspect passé perspectif du verbe et son Lieu temporel. Mais aussi par le co-texte qui suit et qui positionne le point de saisie dans l'espace. On remarquera que ce co-texte supplémentaire n'est pas indispensable, car, si on connaît l'Eurostar, on sait qu'il est à Calais après une heure et demie de voyage. Le Lieu temporel porte en lui le positionnement géographique.

On peut avoir une saisie pré-finale:

To go to London, Paul took the Eurostar at ten. He must be arriving right now.

Il est clair que c'est le co-texte qui pose l'action comme pratiquement terminée.

On peut bien sûr avoir une saisie finale:

To go to London yesterday, Paul decided to take the Eurostar.

Encore une fois la matrice incidentielle reste la même que précédemment, ou presque, et ce sont les éléments de repérage aspecto-temporel qui permettent la saisie en position finale. D'une part, le prétérit pose l'action principale dans le passé. D'autre part, le lieu temporel du verbe de l'infinitive pose l'action comme achevée par implication logique.

On peut remarquer aussi que cette infinitive peut se compliquer d'un agent propre:

For Paul to go to London yesterday, Peter bought him a Eurostar ticket.

L'analyse incidentielle est alors un peu plus complexe:

| | | | | |
|---------|-------------|--------------|-----------------------|------------|
| For P. | to go to L. | yesterday | Peter bought him a E. | ticket. |
| But2 | | | Agent V | But1 Thème |
| But | Thème | | | |
| Agent V | But | Lieu (temp.) | | |

On remarque alors que le But du verbe principal se dédouble en deux: *him* et *for Paul to go to London*, ce dernier recouvrant lui-même, à l'intérieur de l'infinitive, une relation de Thème à But entre *to go to London yesterday* et *for Paul*. Et ensuite l'infinitive a une incidence de proposition construite sur le verbe *to go*.

II. PREMIÈRE DÉMATÉRIALISATION: VERBE DE VOLONTÉ + TO V

Les verbes comme *want* ont une structure incidentielle profonde complexe. En effet ils portent un désir et ce désir, activité mentale, pose une structure incidentielle à deux niveaux, ou plutôt *avec des fonctions doubles*. D'abord le verbe *want* gouvernant uniquement du nominal. On peut séparer les deux fonctions du Thème – But par l'utilisation de la forme progressive, l'aspect médian qui pose une incidence agentive à *want* préalablement – du moins en remontée vers la profondeur – à son incidence de verbe psychologique, en même temps qu'il pose encore avant l'incidence qui se construit sur *be*, verbe d'état de l'étant à matrice *be* (Thème – Lieu):

| | | | |
|-------|----|---------|-------------|
| Paul | is | wanting | a book |
| Thème | BE | Lieu | |
| Agent | | WANT | Thème |
| Lieu | | WANT | Thème — But |

Nous avons deux structures possibles du verbe *want* avec des infinitifs construits sur la particule *to*:

Paul wants to go to London.

La structure incidentielle profonde est:

| | | | |
|-------|-------|-------------|-----------|
| Paul | wants | to go | to London |
| Lieu | V | Thème — But | |
| Agent | | V | But |

On peut avoir une seconde structure plus complexe avec un *agent* intermédiaire:

Paul wants *Mary to go to London*.

La structure incidentielle est alors plus riche:

| | | | | |
|------|-------|-------------|-------|-----------|
| Paul | wants | Mary | to go | to London |
| Lieu | V | Thème — But | | |
| | | But | Thème | |
| | | Agent | V | But |

Dans le cas précédent c'était le sujet de *want* qui était l'Agent de l'infinitif, tandis que dans le deuxième cas l'Agent de l'infinitif est différent et est intégré au Thème — But, qui lui-même se décompose en un But, *Mary*, et un Thème, *to go to London*.

Si on applique les saisies de Claude Guimier on obtient plusieurs cas:

- D'abord une saisie pré-initiale:

Paul wants *Mary to go to London tomorrow*.

C'est le co-texte des repérages temporels et aspectuels et le Lieu temporel de l'infinitif qui posent cette saisie pré-initiale.

- Puis une saisie initiale:

Paul wanted *Mary to go to London today*. So he put her on the Eurostar ten minutes ago.

Ici aussi, ce sont les repérages temporels et aspectuels, le Lieu temporel de l'infinitif et le co-texte postérieur qui donne cette valeur de saisie initiale.

- Puis une saisie médiane:

Paul wanted *Mary to go to London today*. So he put her on the Eurostar at ten o'clock and she must be arriving in Calais now.

C'est bien sûr le contexte et le co-texte qui donnent cette saisie, et non la matrice incidentielle profonde.

- On peut avoir une saisie pré-finale:

Paul wanted *Mary to go to London today*. So he put her on the ten o'clock Eurostar and she must be arriving right now.

C'est bien sûr le contexte et le co-texte qui donnent cette saisie, et non la matrice incidentielle profonde.

- Enfin on peut avoir une saisie finale:

Paul wanted *Mary to go to London last week*. So he bought her a Eurostar ticket and she left last Monday and is living at the California hotel now.

Même remarque que précédemment. C'est le co-texte qui pose la saisie finale de l'infinitif.

Mais le vrai problème est de poser la dématérialisation de la particule *to*. Il nous semble que l'on voit cette dématérialisation dans le fait que l'infinitive est un Thème — But et non un But simple. L'infinitive a perdu une partie de sa valeur de But. Or cette dématérialisation est le résultat direct du verbe *want* qui pose une visée et qui partage ainsi la valeur de But avec l'infinitif et la particule *to*. Il nous faut poser le principe:

Want + to = But

Si la valeur de But est posée comme une valeur stable, il est évident que *want* en prend une partie à la particule *to* qui par là-même en perd une partie.

III. DEUXIÈME DÉMATÉRIALISATION: INFINITIF NOMINALISÉ.

Il s'agit d'énoncés du genre :

To eat pudding brings a lot of pleasure.

L'analyse incidentielle est simple :

| | | | |
|-------------------|---------|--------|-------------------|
| To eat | pudding | brings | a lot of pleasure |
| Agent (-CONtrôle) | | V | Thème |
| V | thème | | |

On remarque que l'agent du verbe à l'infinitif n'est pas mentionné et que c'est le contexte qui le spécifie: soit un agent générique, n'importe qui, soit un agent spécifique déterminé par la situation. A la limite on peut faire apparaître cet agent :

| | | | | |
|-------------------|---------|--------|-------------------|-------------------|
| To eat | pudding | brings | a lot of pleasure | to young children |
| Agent (-CONtrôle) | V | | Thème | But |
| V | Thème | | | Agent |

On remarque aussi que, en dépit d'une nuance de sens, la matrice incidentielle est la même qu'avec l'emploi du Gérondif :

Eating pudding brings a lot of pleasure (to young children).

On constate donc que, lorsque la structure infinitive devient Agent (-contrôle), il y a dématérialisation complète de la particule *to* qui perd toute valeur de But. On aurait la même dématérialisation dans une position incidentielle de Thème comme dans la phrase suivante :

Paul likes *to read books* in the library.

L'analyse incidentielle peut rattacher *in the library* soit au verbe *likes* soit au verbe *to read*. La nuance, s'il y en a une, est infime :

| | | | | |
|--------|-------|---------|-------|----------------|
| Paul | likes | to read | books | in the library |
| Lieu 1 | V | Thème | | Lieu 2 |
| | | V | Thème | |

J'ai choisi ici de rattacher *in the library* à *likes*. On remarque que *Paul* est le Lieu de *likes*, mais un Lieu qu'on dira psychologique, le siège du goût, tandis que *in the library* est un Lieu géographique, le Lieu de l'activité, ce qui pourrait laisser penser qu'il serait plus juste de rattacher *in the library* à *to read*. Mais des reprises contradictoires pourraient facilement jouer sur *likes* plus que sur *to read*.

On remarquera aussi que cette phrase est quasi-équivalente à :

Paul likes *reading books* in the library.

Au niveau de la structure incidentielle, elle est absolument équivalente en première et deuxième couches. La différence est que la forme *V-ing* introduit en plus grande profondeur une matrice qui peut servir de référence incidentielle :

BE + *V-ing*

On a alors, quand on joue sur cette nuance non vraiment réalisée du fait de l'absence de *be*, une légère compréhension d'action en déroulement avec *V-ing*, donc, peut-être une compréhension de plus grande actualisation. Par contre la forme *to V* peut prendre une valeur légèrement plus virtualisante et une dimension plus proche d'une visée, d'un But donc, et ainsi pousser le verbe *likes* vers un verbe de souhait ou de volonté. Cela est particulièrement vrai quand un élément nominal intermédiaire intervient, ce qui rapproche *likes* de *would like*, qui gouverne *to V*. Ce n'est qu'un rapprochement, car *would like* est un désir ouvert sur l'avenir, tandis que *likes* reste généraliste car il est à l'aspect *non-past* perspectif qui prend une valeur atemporelle :

Paul likes Mary *to read books* in the library.

On notera aussi qu'alors *in the library* ne peut se raccrocher qu'à *to read*. Ceci nous amène à dire qu'il y a certes dématérialisation maximum, mais qu'il reste quelque part une parcelle de But dans cette particule *to* sur laquelle on peut jouer au, niveau du discours, par des contextes ou ces contextes discursifs qui font pencher la balance vers une valeur résiduelle de But ou vers une valeur nulle de But. On peut bien sûr retrouver les saisies de Claude Guimier.

- D'abord une saisie entièrement pré-initiale :

To eat pudding tomorrow after the ceremony will be just the thing *to do*.

Le co-texte du verbe principal et du lieu temporel impose une telle saisie.

- On a ensuite une saisie *initiale*:

To eat pudding is good for you. Here is a slice and a spoon.

C'est le co-texte qui fait pencher la balance sémantique vers une saisie initiale.

- On a ensuite une saisie *médiane*:

To eat pudding is good for you, so now you've started to do it, finish it.

Dans les deux cas, c'est le co-texte qui impose une telle interprétation médiane.

- On peut avoir une saisie *pré-finale*:

To eat pudding is good for you, so eat up your last piece of it, and you'll be done.

C'est bien sûr le co-texte qui détermine cette saisie.

- Enfin on peut avoir une saisie *finale*:

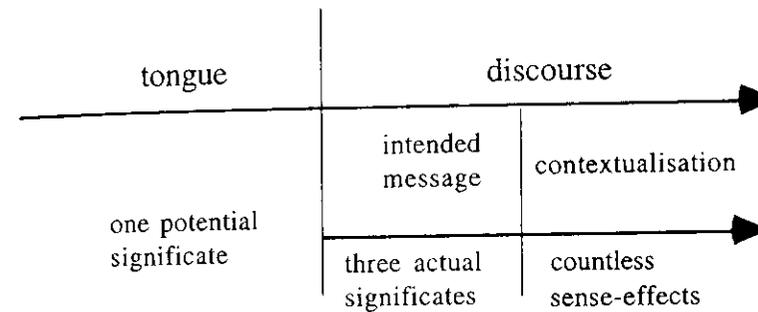
To eat pudding is good for you. And I must congratulate you for finishing it.

Même remarque encore que précédemment.

On voit donc qu'il y a clairement, avec la particule *to*, deux niveaux d'approche: une approche au niveau de la matrice incidentielle dans laquelle elle s'emploie, et une approche au niveau de la structure sémantico-discursive dans laquelle elle se retrouve. Ceci nous amène à notre dernier point.

IV. SÉMANTIQUE VERSUS SYNTAXE.

Claude Guimier (1993, 340) se positionne exclusivement en sémantique et en discours. Il le dit expressément avec son schéma.



Ainsi la dimension «langue» de la préposition *to* est réduite à une signification, à une valeur sémantique, et la dimension «discours» de la même préposition *to* est réduite d'abord à trois significations réelles, ce qui implique que la signification unique en langue est virtuelle ou puissancielle, et ensuite en un nombre infini d'effets de sens.

Toute la dimension syntaxique de la préposition *to* est ainsi exclue, alors que de toute évidence elle a une dimension syntaxique à partir du moment où elle participe à la construction de la phrase, à sa structure, à son fonctionnement incidentiel. Et encore, il faudrait remonter plus haut, ou descendre plus profond dans la langue, car ce que pose Guimier n'est que la matière et non la forme. La signification est cette matière du lexème concerné, mais ce lexème a aussi une forme, en profondeur, et cette forme, c'est justement la fonction incidentielle qu'elle couvre ou recouvre. En fait, Claude Guimier remonte trop peu en langue, reste en langue très superficielle. Comme il le dit lui-même, il est en sémantique et non pas en langue profonde. Si on remonte en langue profonde, on n'a plus que des fonctions incidentielles et des matrices incidentielles. Cela permet de poser le But comme unique, quel que soit l'élément utilisé, dans quelque langue que ce soit. Prenons ici l'allemand, et restreignons-nous à quelques remarques:

| | |
|---|--|
| Ich gehe <i>nach</i> Berlin | (destination: préposition <i>nach</i>) |
| Ich sende <i>meiner</i> Mutter ein Brief. | (destinataire: datif) |
| Ich gehe <i>zum</i> Bahnhof. | (destination: préposition <i>zu</i>) |
| Ich gehe <i>auf</i> den Markt. | (destination: préposition <i>auf</i>) |
| Ich fahre <i>ans</i> Meer. | (destination: préposition <i>an</i>) |
| Ich fahre <i>in</i> die Berge. | (destination: préposition <i>in</i>) |
| Ich kaufe die Zeitung <i>für</i> meinen Vater. | (destinataire: prép. <i>für</i>) |
| Er geht <i>in</i> die Stadt, <i>um</i> Schallplatten <i>zu</i> kaufen. | (infinitive de But: <i>um... zu</i>) |
| Ich habe kein Lust, <i>zu</i> arbeiten. | (infinitif de But: particule <i>zu</i>) |

Lorsqu'il parle de trois saisies – et nous avons vu qu'il faudrait, dans cette approche sémantique, en poser cinq – il ne se demande pas ce qui produit cette saisie, ou plus exactement, ce qui détermine l'une des trois valeurs réelles qu'il pose. Dans les exemples que nous avons pris, il est évident que ce sont des éléments de repérage temporel et aspectuel, des éléments du co-texte, et même parfois des éléments du contexte. Lorsque la situation permet d'éviter au co-texte de spécifier certains éléments, qui permettent de savoir laquelle des cinq saisies est concernée dans un énoncé particulier. Qu'on nous comprenne bien. Ces éléments du co-texte sont des éléments qui montent de la langue et qui participent, d'une façon ou d'une autre à la construction de la matrice de langue de l'énoncé à venir, matrice qui est indispensable pour simplement pouvoir poser la traduction d'une langue à une autre comme possible. Tout comme il n'a pas posé la matrice incidentielle profonde qui pose le But comme une fonction fondamentale, de la même façon il ne pose pas la matrice temporelle et aspectuelle qui se réalisera en discours d'une façon ou d'une autre. Mais plus encore, les cinq saisies qu'une approche purement sémantique peut amener à poser, ne relèvent absolument pas de la langue, mais exclusivement du discours. En effet, les matrices, incidentielles ou autres, de langue, les contextes nécessairement discursifs, les co-textes discursifs sous-tendus par des matrices de langue étant posés, Claude Guimier ne fait que de l'interprétation sémantique et donc se place exclusivement en discours, et qui plus est en réception.

Il a probablement raison en ce qui concerne la préposition *to*, à condition seulement de remonter en langue profonde pour saisir le système incidentiel qui la sous-tend, pour définir les systèmes aspecto-temporels nécessaires à construire l'énoncé qu'il interprète ensuite. Il n'y a pas dématérialisation de la préposition *to*, dans aucun des cas posés, mais interception du mouvement puissanciel vers le But, par des éléments que nous venons d'identifier. Et il nous a semblé qu'il fallait poser cinq interceptions :

- une interception pré-initiale qui laisse l'entier du mouvement en virtualité;
- une interception initiale qui ne réalise qu'une portion initiale infime du mouvement;
- une interception médiane qui laisse environ la moitié du mouvement en virtualité et donc réalise la première moitié de ce mouvement;
- une interception pré-finale qui pose quasiment l'entier du mouvement comme réalisé;

- une interception finale qui pose le mouvement comme entièrement réalisé.

En fait, nous pourrions ne poser que trois saisies : une saisie qui laisse le mouvement entièrement virtuel, une saisie qui saisit le mouvement partiellement réalisé et partiellement virtuel, et une saisie qui pose le mouvement comme entièrement réalisé. On remarque qu'alors on retrouve les trois saisies du mode quasi-nominal, ce qui est un avantage énorme, car cela unifie des opérations différentes et donc pose une logique, tandis que dans le cas inverse nous posons des opérations ad hoc. Dans tout modèle scientifique, il est important que certaines opérations soient unifiées pour donner de l'élégance et de la logique au modèle proposé. Nous en revenons donc au nombre de trois, mais de façon clairement inspirée par le modèle psychomécanique, ce qui ne me semble pas être le cas avec Claude Guimier.

En ce qui concerne la particule *to*, on ne peut en aucune façon en rester à cette approche superficielle. La particule *to* a une valeur unique qui est une valeur de But. Elle pose une action visée comme le But à atteindre. Pour bien comprendre le fonctionnement de cette particule il faut poser une matrice incidentielle profonde qui articule le But sur les autres fonctions incidentielles. Cela nous permet de déterminer la matrice incidentielle de langue de la phrase que nous allons construire, matrice incidentielle portée par le verbe central. On remarque tout de suite que la particule *to* introduit un verbe à l'infinitif et donc que la matrice incidentielle de la phrase visée aura au moins deux niveaux d'incidence car elle comportera deux verbes, un verbe conjugué et un verbe non-conjugué. Puis nous devons poser que, la matrice incidentielle une fois définie, un phénomène de dématérialisation de la particule *to* apparaît en fonction de cette matrice, et donc en fonction du verbe principal, et de la position que l'infinitif ou l'infinitive occupe par rapport à ce verbe. Il y a *trois niveaux de dématérialisation* :

- une *dématérialisation* \emptyset qui produit une proposition infinitive de But;
- une *dématérialisation partielle* qui produit un infinitif ou une infinitive complétant un verbe de volonté ou de désir (liste non-exhaustive: les verbes suivis de l'infinitif complet);
- une *dématérialisation complète* ou *quasi-complète* qui produit un infinitif ou une infinitive qui est Agent (-CONtrôle) ou Thème d'un verbe. La valeur de But a complètement disparu, ou quasi-complètement.

Il s'agit ici d'une dématérialisation interne de la valeur de la particule *to*. C'est ce que Gustave Guillaume appelle la *subduction ésotérique immanente*. Nous avons longuement vu qu'elle est fonction de la syntaxe, c'est à dire des matrices de langue.

Ce n'est qu'ensuite qu'interviennent les trois saisies, que j'ai posées dans l'article comme pouvant être cinq, mais que j'ai réduites à trois ensuite. Ces trois saisies sont portées par les matrices aspecto-temporelles de la phrase, par les Lieux temporels de la phrase (co-texte intraphrastique), par les autres phrases qui suivent ou précèdent (co-texte interphrastique), ainsi que par le contexte. On est bien là en discours, c'est à dire à un niveau où des systèmes profonds de langue inter-réagissent pour produire du sens discursif. Mais ces trois saisies ne fonctionnent qu'en discours, que ce soit de façon productive au niveau du locuteur qui a une visée de sens, ou de façon réceptive au niveau de l'interlocuteur qui interprète le sens qu'il reçoit en espérant qu'il est capable de saisir le sens visé par le locuteur.

CONCLUSION

En conclusion, j'aimerais élargir le propos et poser que nous avons le même phénomène, bien que fonctionnant autrement, avec la forme en *V-ing*.

1. Saisie totalement verbale

Paul likes Peter (him) *reading* Hamlet.

Syntaxe verbale avant et après le Ving, même si la syntaxe verbale (Complément d'Objet Direct) avant concerne le verbe *likes* et la syntaxe verbale après (Complément d'Objet Direct) concerne *reading*.

2. Saisie partiellement verbale, partiellement nominale

Paul likes Peter's (his) *reading* Hamlet.

Syntaxe nominale avant (génitif ou adjectif possessif), et syntaxe verbale après (Complément d'Objet Direct).

3. Saisie entièrement nominale

Paul likes Peter's (his) *reading of* Hamlet.

Syntaxe nominale avant (génitif ou adjectif possessif) et syntaxe nominale après (Complément de Nom)

J'en suis resté à une syntaxe de surface. Nous aurions pu descendre en syntaxe de langue, donc en syntaxe incidentielle et nous aurions trouvé la même chose, non pas au niveau des fonctions linéaires, mais au niveau des fonctions abstraites profondes et des couches d'analyse incidentielle.

La subduction ésotérique immanente, dont nous parlons ici, n'est donc pas purement sémantique (interne au lexème). Elle est dictée et informée par la syntaxe profonde et la syntaxe de surface. La syntaxe profonde est au niveau de la seule forme des éléments concernés. La syntaxe de surface est au niveau du seul ordre et des marques de surface, le co-texte, des énoncés. Entre les deux la sémantique, c'est à dire le sens, qu'on dira lexical, s'investit dans des matrices et se trouve modifiée et limitée par ces mêmes matrices et les co-textes discursifs, voire les contextes discursifs.

On pourrait éventuellement se poser la question d'une subduction ésotérique transcendante qui transformerait la particule de But *to* en un simple élément formateur qui perdrait ainsi son statut de particule. On pourrait considérer ainsi le *to* des énoncés suivants comme un tel élément formateur, car il n'introduit plus rien. Nous prenons ces exemples dans le *Webster's Ninth New Collegiate Dictionary*, à l'entrée de *to* comme adverbe :

«feathers wrong end to»

«run to and fro»

«the gale having gone over, we came to» (R.H. Dana)

«the door snapped to»

«brings her to with smelling salts»

On est en droit de se demander si cette subduction ésotérique transcendante peut aller jusqu'à transformer *to* en élément formateur au niveau interne de morphogenèse d'un mot. Dans les cas précédents *to* conserve une certaine autonomie, au moins au niveau de l'écriture et de l'accentuation. Dans ce cadre on peut citer les cas de la particule utilisée en Vieil Anglais pour former des verbes composés. Il existe deux particules *to* en vieil anglais, qui utilisait de nombreuses particules de ce genre au niveau du verbe. La première ne nous intéresse pas car elle vient de l'allemand *zer-* et signifie «détruire». La seconde est bien celle que nous cherchons et provient de l'allemand *zu-* signifiant «vers». Elle permettait de produire des verbes comme :

to-becuman «arriver, advenir»

to-dælan «distribuer»



des noms comme :

to-cyme : « venue »

to-dæg « aujourd'hui »

des adverbes comme :

to-gædre « ensemble »

to-weard « vers ».

On reconnaît bien sûr *today*, *together* et *toward*. On a donc bien trouvé un élément formateur *to-* résultant d'une subduction ésotérique transcendante complète.

Jacques COULARDEAU
Clermont-Ferrand

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bayley, D., 1992, « The Problem of the Alternation of *to* V/Ving after « aspectual » verbs », in *Travaux du Cerlico*, Université de Rennes 2.
- Chuquet, J., 1986, *To et l'infinitif anglais*, Ophrys, Gap.
- Cotte, P., 1982, « Autour de *to* », in *Travaux du CIEREC XXXV*, Saint Etienne.
- Coulardeau, J., 1995, « Lucien Tesnière: Actancialité et Didactique des Langues », in *Madray-Lesigne et Richard-Zapella, dirs., Lucien Tesnière aujourd'hui*, Louvain-Paris, Peeters.
- Coulardeau, J., 1996, in *Stammer J., dir., Lexicon Grammaticorum*, Niemeyer, Tübingen.
- Coulardeau, J., 1996, *La Didactique de l'Anglais du Point de Vue de la Psychomécanique. Pour une Approche Cognitive de la Pédagogie*, PhD Dissertation, Atelier National de Reproduction des Thèses, Lille, 1996.
- Duffley, P., 1985, *The Infinitive in Contemporary English: to or not to*, PhD Dissertation, Université Laval, Québec.
- Duffley, P., 1987, « The meaning of *to* before the infinitive », in *The 13th Lacus Forum*, 1987.
- Fillmore, Ch. J., 1968, « The Case for Case », in *Bach & Harms, eds, Universals in Linguistic Theory*, New York, Holt, Rinehart & Winston.
- Guillaume, G., 1929, *Temps et Verbe*, Paris, Champion.
- Guimier, C., 1993, « On the Semantic Unity of the Word *to* in English », in *Actes du XV^e Congrès International des Linguistes*, Sainte Foy, Les Presses de l'Université Laval.

- Jackendoff, R. S., 1972, *Semantic Interpretation in Generative Grammar*, Cambridge MA, The MIT Press.
- Kiparsky P., & C., 1971, « Fact », in *Steinberg & Jakobovits, eds, Semantics: An Interdisciplinary Reader in Philosophy, Linguistics and Psychology*, New York, Cambridge University Press.
- Larrea, P., 1987, « Peut-on porter un regard simple sur les formes impersonnelles du verbe anglais », *Sigma*, 11.
- Lindkvist, K.G., 1950, *Studies on the local sense of the prepositions in, at, on and to in Modern English*, Lund, Gleerup.
- MacCawley, J. D., 1968, « The role of semantics in a grammar », in *Bach & Harms, eds, Universals in Linguistic Theory*, New York, Holt, Rinehart & Winston.
- Moss, F., 1950, *Manuel de l'Anglais du Moyen Age*, Paris, Aubier Montaigne.
- Rosenbaum, P. S., 1967, *The grammar of the English predicate complement construction*, Cambridge MA, The MIT Press.
- Taumjan, S. K., 1971, *Principles of Structural Linguistics*, The Hague, Mouton.
- Tesnière, L., 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- Teyssier, J., 1968, *Anglais moderne et anglais ancien*, Paris, Nathan.
- Teyssier, J., 1972-1973, *Cours de maîtrise, in Rule Syntactica*, Roubaix, puis Olliergues, depuis 1992.

CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION
DU SIGNIFIÉ
DE LA PRÉPOSITION *DANS*
(*DANS* ET LES NOMS D'ACTION)

Selon les dictionnaires, la définition générale de *dans* est d'exprimer «un rapport d'intériorité» (*Trésor de la langue française*), ce que l'on peut intuitivement traduire comme la localisation d'un objet, d'une personne, d'un événement, vus comme des «contenus», relativement à un «contenant» qui les englobe de quelque manière, sorte de «milieu ambiant» qui peut être concret ou abstrait, locatif ou temporel, etc. :

- 1a. La balle tombe dans le trou
- 1b. Marie s'habille dans l'obscurité
- 1c. Nous passerons vous voir dans l'hiver

Les analyses de C. Vandeloise (1986, 1993) sur le sens spatial de *dans* ont complété cette définition en montrant que les approches «logiques» et «topologiques» ne rendaient pas compte de l'ensemble des distributions observables, et qu'il fallait leur substituer un point de vue «fonctionnel», prenant en compte «l'interaction dynamique entre le contenant et le contenu» (1993, p. 30), le premier exerçant «une force» sur le second (*ibid.*); ainsi, on peut dessiner de la même manière la relation qui existe entre la lampe et sa douille d'une part, le flacon et son capuchon d'autre part (*ibid.*, p. 31), mais on ne dit pas 2b comme on dit 2a :

- 2a. La lampe est dans la douille
- 2b. *Le flacon est dans le capuchon

C'est que, dans le premier cas, la lampe est dépendante de la douille tandis que le second illustre la situation inverse: le capuchon est assujéti au flacon; *dans* n'est possible que si le «contenant» détermine la position ou les mouvements du «contenu»; il ne suffit donc pas d'invoquer l'inclusion de *a* dans *b* – de ce point de vue, 2a et 2b illustrent la même situation –, ni la dimensionnalité de l'un et de l'autre (la

douille en l'occurrence est plus petite que la lampe), ce dernier critère n'étant de surcroît pas applicable à des emplois non spatiaux de *dans* tels que :

- 3a. Elle mourut dans un soupir
- 3b. Dans sa haine, Max cracha d'horribles insultes
- 3c. Dans un accès de générosité, Luc laissa tout l'héritage à Marie

On peut en revanche admettre que le soupir délimite l'intervalle du mourir en 3a, ou que la haine et la générosité sont présentées comme ce qui détermine ou conditionne le comportement de Max et de Luc en 3b et 3c.

Toutefois, la définition de *dans* ainsi construite établit une relation entre deux entités conçues comme distinctes, conformément d'ailleurs à ce qu'en disait G. Guillaume (1919) pour caractériser cette préposition en particulier par opposition à *en*, qui marque au contraire « l'intériorisation » :

Soit une table : elle a été découpée dans du bois ; une fois faite, c'est une table en bois. Ce passage de *dans* à *en* est une véritable révolution dans le système de la préposition. En effet, ce qui était à l'extérieur comme devant contenir passe à l'intérieur et devient contenu réel. [...] Soit l'expression : changer de l'eau en vin. Elle présente à l'esprit, non pas deux natures distinctes se mélangeant, comme *dans* : mettre de l'eau dans du vin, mais une chose qui devient une autre, par un procès tout interne, et dont la représentation est, par conséquent, en contradiction avec la forme schématique de *dans* (deux natures externes l'une à l'autre, et dont l'une pénètre dans l'autre) (p. 266).

Cette indépendance postulée pour *a* et *b* dans *a dans b* correspond bien à l'intuition lorsque l'on a affaire à des phrases telles que 4 mais paraît contestable si l'on compare ces dernières aux énoncés 5 :

- 4a. Il y a un ver dans l'abricot
- 4b. Il y a un bijou dans la boîte
- 5a. Il y a des vitamines dans l'abricot
- 5b. Il y a de l'or dans ce bijou

Car dans ces derniers exemples, les vitamines sont constitutives de l'abricot comme l'or est indissociable du bijou (on parlerait d'ailleurs d'un bijou *en or*, ou *en or et argent*). De même, 6a et 6b n'illustrent pas la même relation entre les entités reliées par *dans* (D. Leeman 1996) :

- 6a. Les chars arrivent dans un grand fracas d'applaudissements.
- 6b. Les chars arrivent dans un grand fracas de ferrailles.

En 6a, les applaudissements constituent bien une circonstance extérieure mais en 6b, le fracas est celui que produisent les chars et donc inhérent à leur arrivée même. La différence est d'ailleurs vérifiable par la paraphrase qui fait de *chars* le sujet de *fracas* en 6b' mais non en 6a' :

- 6a' *Les chars arrivent (en) faisant un grand fracas d'applaudissements.
- *Le grand fracas d'applaudissements des chars
- 6b' Les chars arrivent (en) faisant un grand fracas de ferrailles
Le grand fracas de ferrailles des chars

I. *DANS* ET LES NOMS D'ACTION

La comparaison de *dans* et *pendant* combinés à des noms d'action confirme la nécessité de nuancer la position guillaumienne en ceci qu'elle fait apparaître que, si les entités *a* et *b* sont externes l'une à l'autre dans *a dans b* par opposition à *a en b*, un lien, que l'on pourrait dire de « consubstantialité » (H. Bonnard 1970, à propos de la relation qui unit l'attribut au sujet dans des phrases telles que *Max est mon frère*), n'en est pas moins établi entre les deux.

On sait que *pendant* pose une concomitance entre *a* et *b* dans *a pendant b*, concomitance qui peut être totale si *b* est un nom de mesure du temps quantifié (7a) ou partielle, auquel cas on peut aussi parler d'« intériorité » (7b) ; dans ce dernier emploi, *dans* est susceptible de commuter avec *pendant* (7c) :

- 7a. Paul a dormi pendant deux jours
- 7b. Luc a téléphoné pendant le week end
- 7c. Luc a téléphoné dans le week end

Le nom introduit peut alors être un nom d'événement ou un nom d'action, qui s'opposent par le fait que le second, mais non le premier, est associable à un agent (humain) :

- 8a. Pendant/dans la tempête, des toits ont été arrachés.
- 8b. Pendant/dans la fouille, d'intéressants ossements ont été mis au jour,

ce qui explique qu'un possessif puisse apparaître dans le complément, en relation avec le sujet, en 8b' mais non en 8a' :

- 8a'. ??Dans/pendant sa tempête, le vent a arraché tous les toits.
- 8b'. Dans/pendant leur fouille, les archéologues ont mis au jour d'intéressants ossements

Puisque les deux prépositions sont formellement substituables et que les deux formulations apparaissent paraphrastiques, se pose la question de leur différenciation sémantique – si l'on admet en principe que l'exacte synonymie n'existe pas. Un premier exemple permettra de formuler une hypothèse de différenciation: si l'on compare

9a. Paul a parlé de Marie pendant son exposé

et

9b. Paul a parlé de Marie dans son exposé.

le contraste peut se formuler ainsi: en 9a, Paul a parlé de Marie à un moment donné de son exposé sans que l'exposé lui-même traite de Marie (il s'agit d'une allusion annexe, peut-être improvisée, d'une digression), tandis qu'en 9b, Marie fait partie du thème même de l'exposé; autrement dit, 9c est une paraphrase possible de 9b mais non de 9a:

9c. L'exposé de Paul parlait de Marie

Ainsi, « parler de Marie » est constitutif de l'exposé en 9b mais non en 9a – c'est pourquoi le terme de « consubstantialité » a été avancé plus haut.

Une deuxième observation, qui va dans le même sens, est que, lorsque le contenu des événements s'y prête, *dans* implique une relation causale entre les deux; ainsi, dans:

10a. Dans la mêlée, le joueur eut l'oreille arrachée

10b. Pendant la mêlée, le joueur eut l'oreille arrachée.

la première phrase présente la mêlée comme la cause de la blessure, tandis que la seconde situe seulement le moment dans le déroulement du match où l'oreille a été arrachée. Certes, rien n'interdit de voir en 10b un lien de conséquence entre le complément et le reste et la proposition, mais il n'est pas institué par la préposition (il s'agit d'une inférence d'ordre pragmatique), et ce qui était cette intuition, c'est que le contenu de la proposition est contraint par *dans* et non par *pendant*; en effet, 10a' n'est pas aussi acceptable que 10b', et la différence relativement à 10a et 10b, c'est que ce qui est rapporté dans la phrase n'a *a priori* aucun lien avec ce que laisse attendre le complément:

10a'. ? Dans la mêlée, la radio a annoncé la dissolution de l'Assemblée

10b'. Pendant la mêlée, la radio a annoncé la dissolution de l'Assemblée

10a' redevient acceptable dans un contexte où *mêlée* renverrait à une "lutte politique vive". On comparera de même:

11a. Le château a été détruit pendant la bataille
11b. Le château a été détruit dans la bataille

En 11a, *pendant* introduit une localisation temporelle et la phrase est une réponse possible à la question *Quand le château a-t-il été détruit?*. On établit une relation de conséquence en quelque sorte par défaut, s'il n'y a pas de spécification contraire, mais une cause extérieure à la bataille peut être ajoutée sans incidence sur l'interprétation ou l'acceptabilité:

11a'. Le château a été détruit par un orage pendant la bataille.

En revanche avec *dans*, la destruction du château est l'une des composantes de la bataille: *dans* dit que le château a été détruit "pendant" mais aussi "du fait de" la bataille, et la phrase ne peut être la réponse naturelle à la question *quand?*; il serait également étrange d'introduire une cause extérieure:

11b'. ??Le château a été détruit par un orage dans la bataille.

Dans le même contexte, supposons que les forces en présence décident d'un cessez-le-feu à un moment de l'affrontement; on pourrait dire:

11a". Le château a été détruit pendant la pause,

mais non:

11b". ??Le château a été détruit dans la pause.

11b". apparaît contradictoire, tandis que 11a" seulement situe temporellement la destruction, laissant libre l'explicitation de son agent:

11a"". Le château a été détruit (dans + par) un incendie pendant la pause.

On serait tenté à propos d'exemples tels que 11b d'avancer l'hypothèse d'une sorte de complément d'agent en *dans*: M. Gross (1975) note ainsi qu'une phrase comme *Le seau contient trois litres d'eau* peut être renversée en *Trois litres d'eau sont contenus dans le seau* mais non en *Trois litres d'eau sont contenus par le seau*.

II. DANS COMME INDICATEUR ASPECTUEL¹

Toutefois, l'association de *dans* avec un nom d'action ou d'événement n'est pas toujours interprétable comme un complément de cause dont le reste de la phrase décrirait la conséquence, ce qu'illustrent 3a., 6a. ou 6b. que nous rappelons ici :

- 3a. Elle mourut dans un soupir
 6a. Les chars arrivent dans un grand fracas d'applaudissements
 6b. Les chars arrivent dans un grand fracas de ferrailles

Le soupir n'est pas la cause de la mort en 3., ni le fracas celle de l'arrivée en 6. Le sens causal n'est donc pas la caractérisation première de *dans* mais à voir plutôt comme la conséquence possible (dont il resterait à définir les conditions d'apparition) d'une identité sémantique générale à préciser. De fait, si l'on compare 3a. et 3a', deux différences émergent intuitivement :

- 3a. Elle mourut dans un soupir
 3a'. Elle mourut pendant un soupir

Il y a d'une part la confirmation de l'idée précédente selon laquelle *pendant* sépare les deux phénomènes : on admet 3a' en supposant que les deux événements n'ont rien à voir l'un avec l'autre ou qu'elle mourut pendant que quelqu'un d'autre soupirait – autrement dit, le parallélisme des deux déroulements (celui de la mort et celui du soupir) est fortuit. Mais il y a aussi, d'autre part, l'intuition qu'en 3a. les faits coïncident exactement, tandis qu'en 3a' la mort prend place au cours d'un soupir qui a commencé avant (et se continue éventuellement après). En somme, *dans* nous montre le soupir comme le passé simple présente l'action dans *Il soupira* : en accomplissement, mais saisie globalement ; tandis que *pendant* nous montre le soupir comme l'imparfait présente l'action dans *Il soupirait* : saisie à un moment de son accomplissement – à moins que la mort, subie ou constatée, ne l'interrompe tout net !

En 3a., *dans un soupir* a donc pour fonction de délimiter la durée de la mort : elle meurt en soupirant et le temps de sa mort correspond à celui du soupir ; alors que *pendant un soupir* établit un repère temporel : la mort a lieu au cours du soupir. On notera que *pendant que*, compatible avec l'imparfait, ne l'est pas avec le passé simple :

¹ L'idée que les prépositions ont un rapport avec l'aspect des noms prédicatifs a émergé dans une discussion avec J.-C. Anscombe il y a une douzaine d'années (cf. J.-C. Anscombe 1986).

- 3a". Elle mourut pendant que son mari soupirait
 *Elle mourut pendant que son mari soupira

Si l'on peut attribuer au nom *soupir* l'aspect imperfectif du verbe correspondant *soupirer*, il ressort de ce qui précède que sa combinaison avec *pendant* lui conserve cet aspect imperfectif, tandis que *dans* lui affecte l'aspect perfectif, si bien que le complément en *dans* opère un repérage temporel "bornant", qui détermine donc l'extension de l'événement qu'il concerne : on retrouve l'idée fondamentale de C. Vandeloise (*op. cit.*), et l'on peut supposer que c'est le "conditionnement" inhérent à *dans* qui est responsable du sens causal observé dans certains contextes.

Pour autant, *pendant* n'est pas incompatible avec des noms tels que *découverte*, perfectif si l'on reporte sur lui l'aspect du verbe correspondant *découvrir*, 12a. et 12b. sont également acceptables :

- 12a. Christophe Colomb trouva la gloire dans sa découverte de l'Amérique
 12b. Christophe Colomb trouva la gloire pendant sa découverte de l'Amérique,

mais on perçoit la même différence que précédemment ; dans le premier cas, la gloire du navigateur coïncide avec la découverte tandis que dans le second, *pendant* « étire » la durée de la découverte de telle sorte que la notoriété de Christophe Colomb est comprise comme émergeant à un moment donné de son déroulement : au contraire de 12a., 12b. ne dit pas que la gloire lui est venue dans le moment même où il découvrait l'Amérique². D'ailleurs, lorsque l'événement décrit dans la phrase ne peut être dissocié de ce que rapporte le complément, *pendant* ne commute plus avec *dans* :

- 13a. Le chamois s'échappa dans un bond extraordinaire
 13b. ??Le chamois s'échappa pendant un bond extraordinaire

En l'occurrence, le bond est le moyen pour le chamois de s'échapper : on ne peut en faire une action au cours de laquelle prendrait place la fuite de l'animal – ce qui rend *pendant* inacceptable.

Ainsi, même lorsque les prépositions sont substituables et que les phrases paraissent paraphrastiques, la langue en fait institue une diffé-

² 12b. ne dit pas non plus que les deux événements sont liés : Christophe Colomb a pu devenir célèbre, pendant qu'il découvrait l'Amérique, pour une raison tout autre que sa découverte de l'Amérique.

rence d'ordre aspectuel, aussi subtile à saisir que ce qui distingue les couples désormais célèbres de G. Guillaume du type *Le lendemain Pierre arrivait* et *Le lendemain Pierre arriva* (1971, 77) entre autre exemples (sur le rôle aspectuel de la préposition, cf. A.-M. Berthonneau 1989, P. Cadiot 1997, A. Daladier 1999, D. Leeman 1999). Présenter l'histoire sous la forme 14a. ou sous la forme 14b. n'est pas indifférent:

- 14a. La France perdit l'Alsace-Lorraine dans la signature du traité de Versailles
 14b. La France perdit l'Alsace-Lorraine pendant la signature du traité de Versailles

Dans 14a., la signature du traité signe du même coup la perte de l'Alsace-Lorraine, d'où l'effet causal possible. Dans 14b., la perte est située temporellement à l'aide de la signature, l'une ayant lieu tandis que l'autre se déroulait, mais les deux événements sont séparés; sans connaissance des faits, on peut comprendre que, le temps qu'était signé le traité ici par des individus X, d'autres individus Y perdaient ailleurs la bataille de l'Alsace-Lorraine; selon la préposition, les compatibilités distributionnelles diffèrent donc:

- 14a'. ??Les soldats jouaient aux cartes dans la signature du traité de Versailles
 14b'. Les soldats jouaient aux cartes pendant la signature du traité de Versailles

Dans montre par conséquent l'événement comme un tout, un "contenant" dont on va présenter un ou les composants – d'où l'effet d'aberration en 14a', ou de concession en 15b., le contexte donnant une information qui s'écarte des attentes:

- 15a. Dans son agonie, le mourant implorait Dieu
 15b. Dans son agonie, le mourant gardait toute sa lucidité

Tel le passé simple dans sa présentation de l'idée verbale, le complément en *dans* instaure les bornes de l'événement décrit dans le reste de la proposition: il en construit une saisie globalisante. Instituant une coïncidence entre deux faits, il ouvre la possibilité d'un lien causal, mais aussi celle d'une relation appositive (D. Leeman, 2000) ainsi que l'illustre 16., qui peut s'interpréter comme 16a. ou comme 16b.:

16. Dans sa césarienne, le chirurgien commit une erreur
 16a. Le chirurgien commit une erreur au cours de sa césarienne
 16b. La césarienne était une erreur

Le sens 16b. suppose une équivalence référentielle entre *faire une césarienne* et *commettre une erreur*, comme, dans l'apposition *le capitaine Dreyfus* (H. Bonnard 1971), entre *le capitaine* et *Dreyfus* (par opposition à *l'affaire* et *Dreyfus* dans *l'affaire Dreyfus*).

Quelques attestations

1. Terrifiée, elle attendit que la voiture eût passé, dans un éclaboussement de boue (L. Bromfield, *La Mousson*, p. 320).
2. ... fleurs, massifs, buissons, arbres s'épanouissaient avec une vigueur insensée dans la résurrection de la mousson (*ibid.*, p. 375).
3. Dans le rugissement des flots déchaînés et les hurlements montant de la cité détruite, ils s'entendaient à peine (*ibid.*, p. 412).
4. À un tas de gravats près, la vie va comme la veille, sans blessures, sans chômage. Un petit miracle. Mais, dans son souffle, cette explosion, la première dans les beaux quartiers, a fait voler cette confiance d'une petite classe aisée, algéroise et francophone, cette certitude qu'ici, jamais rien ne pourrait arriver (*Libération*, 24-25 janvier 1998, p. 8).
5. Dans leur ruée vers l'Asie, les investisseurs courent au-devant de déception (*Le Monde*, 12-13 avril 1998, p. 12).
6. Dans leur aspiration à réformer leur propre usage afin de se couler dans le moule dominant, il leur arrive de dépasser leur but et de produire des formes fautives en croyant bien faire (M. Yaguello, *Petits faits de langue*, p. 44).
7. Il a été inculpé vendredi par un juge de Bowman (Dakota du Nord) d'assassinat sur la personne de sa fille de 5 ans, Amanda, morte en 1995, dans l'incendie de la maison de son père (*Libération*, 2-3 mai 1998, p. 6).
8. Selon plusieurs protagonistes de l'affaire, persuadés que l'instruction a négligé certaines pistes et échoué dans la recherche des "véritables commanditaires", ces deux hommes seraient des lampistes. [...] Les quatre derniers seront entendus et mis totalement hors de cause. Du moins dans l'enquête criminelle. Arreckx et Barrau "plongeront" dans le dossier financier de la Maison des technologies (*Libération*, 4 mai 1998).
9. Coup de feu mortel dans une dispute. Sylvain Cholot, 31 ans, s'est disputé dans la nuit de samedi à dimanche avec son épouse à Larchant (Seine-et-Marne), près de Fontainebleau. Dans la dispute, il a été tué d'un coup de feu, dans des conditions non encore éclaircies par les gendarmes de Fontainebleau. (*Libération*, 27 janvier 1997).
10. Il écope de quinze mois avec sursis pour avoir caché un criminel recherché [...] Dans un éclair d'audace, son avocat alla même jusqu'à comparer l'hospitalité de Rasumny à celle des braves gens qui cachèrent jadis les juifs persécutés. Le tribunal a failli s'étrangler. (*Libération*, 2 février 1997, p. 11).

11. Dans un élan de solidarité, les habitants de ce village situé près de Maubeuge avaient pris fait et cause, il y a quelques jours, pour Michel et Pierrette Culot, parents de neuf enfants, dont la maison, achetée à crédit il y a quinze ans, a été vendue aux enchères [...] en raison d'un impayé de 20 000 francs (*Libération*, 8-9 février 1997).
12. Marie est née dans un éclat de bonheur, le 24 juillet 1994. Laure et Alain [...] (*Le Carnet, Libération*, 1er août 1994).
13. Je ne savais plus que faire. J'ai baissé un instant les yeux vers le sol et j'ai vu ses pieds qui arrivaient sur moi et puis son poing en face de mon visage. J'ai réussi à esquiver le coup, mais dans le mouvement, ma main s'est crispée sur la détente de l'arme et le coup est parti (*Le Monde*, 12 octobre 1993, p. 12).
14. François Mitterrand dans sa conquête du pouvoir est sauvé par le renversement des années soixante-dix [...]. Les acteurs de mai étaient des centaines de milliers. Pourtant cette génération, forgée dans une rupture historique, qui a grondé sur les barricades [...] se tient à distance de la politique partisane (*Libération*, 8 mai 1998, p. 5).

Danielle LEEMAN
Université de Paris X Nanterre
UMR 5610 (CNRS)

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anscombre, J.-C. 1986, «L'article zéro en français: un imparfait du substantif?», *Langue française* n° 72, Paris, Larousse.
- Bat-Zeev Shyldkrot, H., [dir.], 1999: «Les auxiliaires – délimitation, grammaticalisation et analyse», *Langages* n° 135, Paris, Larousse.
- Berthonneau, A.-M., 1989, *Composantes linguistiques de la référence temporelle. Les compléments de temps, du lexique à l'énoncé*, thèse d'état, Paris 8.
- Berthonneau, A.-M. & Cadiot, P., [dir.], 1993: «Les prépositions, méthodes d'analyse», *Lexique* n° 11, Lille, Presses universitaires.
- Bonnard, H., 1971, «Apposition» et «Attribut», *Grand Larousse de la langue française*, Paris.
- Cadiot, P. 1997, *Les prépositions abstraites en français*, Paris, Armand Colin.
- Daladier, A., 1999, «Auxiliation nominale», in Bat-Zeev Shyldkrot, H. [dir.], *op. cit.*
- Gross, M., 1975, *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.

- Guillaume, G. 1919, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, rééd. 1975, Paris: Nizet et Québec: Presses de l'Université Laval.
- Guillaume, G., 1971, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1948-1949 série A*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Leeman, D. 1996, «La préposition comme catégorie prédicative», Colloque *Prédication, Assertion, Information*, actes (1998) Uppsala, Acta Upsaliensis.
- Leeman, D., 1999, «La préposition: un auxiliaire du nom», in Bat-Zeev Shyldkrot, H. [dir.].
- Leeman, D., 2000, «Compléments circonstanciels ou appositions?», in Neveu, F. [dir.], *op. cit.*
- Neveu, F., [dir.], 2000, *Langue française* n° 125: *Nouvelles recherches sur l'apposition*, Paris, Larousse, à paraître
- Vandeloise, C., 1986, *L'espace en français*, Paris, Le Seuil.
- Vandeloise, C., 1993, «Les analyses de la préposition *dans*: faits linguistiques et effets méthodologiques», in Berthonneau, A.-M. et Cadiot, P. [dir.], *op. cit.*

L'INTERACTION DE L'ADVERBE *BIEN* AVEC LES MODALITÉS THÉTIQUE ET INTERROGATIVE

Un rapide tour d'horizon du traitement de l'adverbe *bien* dans les grammaires nous révèle que si les cas où il prend une signification quantifiante (« très », « beaucoup ») ou qualifiante (« convenablement », « correctement ») sont relativement bien circonscrits, peu d'attention est toutefois attribuée aux emplois où *bien* est paraphrasable par « vraiment », « réellement », « effectivement », « en effet », etc. Il s'agit pourtant d'une valeur très récurrente que l'on retrouve dans, par exemple :

1. Les difficultés qu'il (Alain Juppé) a rencontrées dans la mise en œuvre de son plan d'assainissement des finances de l'État ont bien suscité, outre Rhin aussi, des interrogations sur sa crédibilité, notamment dans la presse (Le Monde, 11-12/02/96, 3)
2. Les manifestants ont alors fait savoir qu'ils libéreraient leur otage à 21 heures, après s'être assurés que les bulletins d'informations signalaient bien leur action, ce qu'ils ont fait effectivement (Adamczewski, 1991, 156)
3. Après tout, était-elle bien sûre que ça ne l'était pas? (Gide, 1914, 808)
4. Sommes-nous bien tous ici? (Barrès, 1914, 255)
5. Il s'agit tout de même bien là d'une forme d'adaptation au milieu, aux circonstances? (Roulet, 1985, 48)

Suivant que *bien* figure dans une assertion ou dans une interrogation, il confère à l'énoncé en outre une acception respectivement confirmative ou davantage dubitative. En d'autres termes, dans une proposition assertive *bien* paraît confirmer le contenu de celle-ci; dans une phrase interrogative, il semble accentuer la délibération qu'elle exprime.

Dans ce qui suit, nous tenterons d'indiquer que ces nuances de sens résultent de l'interaction du rôle sémantico-syntaxique spécifique de *bien* avec les cinétismes de pensée sous-jacents à l'assertion et à l'interrogation. Pour ce faire, nous définirons dans un premier temps la fonc-

tion et la valeur sémantique de *bien* sur la base de quelques critères syntaxiques.

1. LE RÔLE SÉMANTICO-SYNTAXIQUE DE BIEN

De prime abord, *bien* semble modaliser la validité d'un énoncé. D'une manière générale, la modalisation de la phrase est assurée par des adverbes dits de phrase tels que *certainement*, *peut-être*, ..., qui informent sur la façon dont le locuteur assume son énoncé comme vrai et que nous appellerons dorénavant adverbes d'énoncé. La question se pose dès lors de savoir si *bien* est également à considérer comme tel et au même titre que ceux-ci.

1.1. *Bien* : un adverbe de phrase?

Pour vérifier la portée phrastique de *bien* nous aurons recours au clivage et à la négation. D'abondantes études linguistiques ont démontré que les adverbes d'énoncé véhiculent une donnée extérieure au contenu informatif de la phrase et qu'ils interviennent plus tardivement que la négation dans la construction de la phrase. De ce fait, ils refusent sans exception l'extra-position dans la clivée *c'est ... que* (6a) et ils se soustraient tous à la portée de la négation (6b), mais peuvent par contre bien modaliser celle-ci (6c):

6. Les difficultés ont *certainement / peut-être* suscité des interrogations sur sa crédibilité
 - a. *C'est *certainement / peut-être* que les difficultés ont suscité des interrogations sur sa crédibilité
 - b. *Les difficultés n'ont pas *certainement / peut-être* suscité d'interrogations sur sa crédibilité
 - c. Les difficultés n'ont *certainement / peut-être* pas suscité d'interrogations sur sa crédibilité

Cependant, l'application de ces critères à *bien* ne livre pas de résultats identiques. S'il ne saurait être extraposé dans *c'est ... que* (1a), *bien* ne reste pas seulement en dehors de la portée de la négation (1b), mais il se montre incompatible avec une phrase négative (1c)¹:

¹ Cette incompatibilité doit être nuancée. Il existe des énoncés où *bien* figure devant la négation (« Au fait, le Charles, il est *bien* pas venu avec sa mobylette, hier, non ? » (Péroz 1992, 97).

- (1) Les difficultés ont *bien* suscité des interrogations sur sa crédibilité.
 - a. *C'est *bien* que les difficultés ont suscité des interrogations sur sa crédibilité.
 - b. *Les difficultés n'ont pas *bien* suscité d'interrogations sur sa crédibilité.
 - c. *Les difficultés n'ont *bien* pas suscité d'interrogations sur sa crédibilité.

En plus, il est à remarquer que *bien* s'insère sans difficulté dans une interrogation globale ((3)-(5)), alors que les adverbes d'énoncé ne disposent pas tous de cette faculté:

3. d. Après tout, était-elle **certainement / peut-être* sûre que ça ne l'était pas?
4. d. Sommes-nous **certainement / peut-être* tous ici?
5. d. Il s'agit tout de même *certainement / peut-être* là d'une forme d'adaptation au milieu, aux circonstances?

Pourtant, il existe des indices qui démontrent clairement que *bien* modalise la valeur de vérité d'un énoncé. Ainsi, il est incompatible avec la position détachée en tête de phrase interrogative²:

- 1 e. **Bien*, les difficultés ont-ils suscité des interrogations sur sa crédibilité?
- 6 e. **Certainement / Peut-être*, les difficultés ont-ils suscité des interrogations sur sa crédibilité?

La séquence « Il est Adv vrai que P » convient comme paraphrase à l'énoncé contenant *bien*:

1. f. Il est *bien* vrai que les difficultés ont suscité des interrogations sur sa crédibilité
6. f. Il est *certainement / peut-être* vrai que les difficultés ont suscité des interrogations sur sa crédibilité

Et la position naturelle de *bien* est celle derrière le verbe conjugué. Mais l'affinité de *bien* avec les adverbes d'énoncé n'est que partielle. Deux traits indiquent sa plus grande dépendance du verbe conjugué.

² Ces tests servent surtout à distinguer les adverbes d'énoncé des adverbes d'énonciation, tels que *franchement*, *honnêtement*, qui concernent les rapports entre les interlocuteurs (cf. Nølke 1990).

gué. Premièrement, il ne s'emploie pas seul ou derrière *oui* comme réponse à une question³:

1. g. Les difficultés ont-elles suscité des interrogations sur sa crédibilité? – *(Oui,) *Bien*.
6. g. Pierre vient-il lundi? – (Oui,) *Certainement / Peut-être*.

Deuxièmement, *bien* ne jouit d'aucune mobilité syntaxique: si la postposition au verbe conjugué est la place *naturelle*, mais non obligatoire, des adverbes d'énoncé, elle constitue en revanche la place *fixe* de *bien*.

En résumé, certains indices révèlent que *bien* porte sur la validité de la phrase dans laquelle il figure. D'un autre côté, les divergences de son comportement face à l'ensemble des adverbes d'énoncé donnent à penser qu'il ne modalise pas l'énoncé au même titre que ceux-ci.

1.2. *Bien* et la négation

À plusieurs égards le fonctionnement de *bien* présente des parallélismes avec celui de la négation. À la différence des adverbes d'énoncé, les deux figurent sans restrictions dans divers types de phrases, qu'elles soient de forme interrogative, injonctive, assertive ou enchâssée:

1. h. Suscite *bien* des interrogations sur sa crédibilité!
Ne suscite *pas* d'interrogations sur sa crédibilité!
6. h. *Suscite *certainement / peut-être* des interrogations sur sa crédibilité!
1. i. Pierre espère que les difficultés susciteront *bien* des interrogations sur sa crédibilité
Pierre espère que les difficultés *ne* susciteront *pas* d'interrogations sur sa crédibilité
6. i. *Pierre espère que les difficultés susciteront *certainement / peut-être* des interrogations sur sa crédibilité

À côté de leur compatibilité avec les diverses modalités phrastiques, la négation et *bien* partagent la propriété distributionnelle qui les fige auprès du verbe conjugué. Enfin, la suite «Il est Adv vrai que P» est également apte à paraphraser un énoncé négatif:

³ Notons que dans l'ancienne langue l'expression *Oui bien* existait. On la retrouve sporadiquement en français contemporain («Vous avez mangé une choucroute? dit Françoise. – Oui *bien*, dit Xavière» (De Beauvoir, dans Grevisse & Goosse 1993, 1573)).

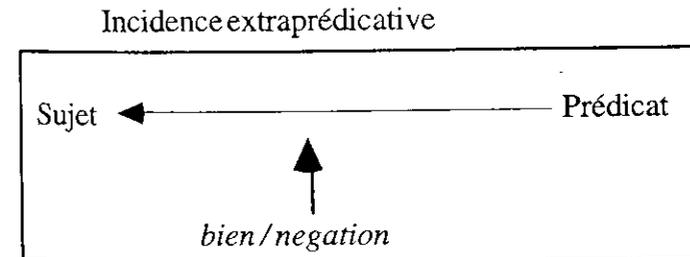
7. Les difficultés *ne* suscitent *pas* d'interrogations sur sa crédibilité
 - f. Il *n'est pas* vrai que les difficultés suscitent des interrogations sur sa crédibilité

Ces caractéristiques identiques proviennent d'après nous de ce que *bien* et la négation remplissent un rôle sémantico-syntaxique semblable.

1.3. Le rôle sémantico-syntaxique de *bien*

Du point de vue sémantique, *bien* et la négation se ressemblent par le fait qu'ils *quantifient* la validité de la phrase: quantification nulle dans le cas de la négation et renforcement dans celui de *bien*. Or, la valeur de vérité d'un énoncé s'exprime à travers sa modalité phrastique. Du point de vue syntaxique, ceci implique que *bien* et la négation sont nécessairement incidents à l'incidence responsable de l'introduction de la modalité phrastique.

Pour ce qui est de la modalité assertive, nous poserons qu'elle résulte de la mise en rapport du prédicat avec le sujet. L'assertion est donc introduite au moyen de ce que nous appellerons avec Guimier (1988) l'incidence extrapredicative du prédicat au sujet. En interceptant cette mise en relation, *bien*, de par son apport intensif, insiste sur la validité de la relation interceptée, tandis que la négation, elle, la réfute. Schématiquement:



Bien et la négation indiquent donc dans quelle mesure le prédicat est valide pour le sujet. Les adverbes d'énoncé sont, eux aussi, syntaxiquement incidents à l'incidence extrapredicative. Mais, au lieu de quantifier, ils *commentent* de diverses façons la validité du prédicat à l'égard du sujet.

Un mécanisme comparable est à l'œuvre dans les phrases à modalité interrogative. L'interrogation consiste en la mise en hypothèse du contenu d'un énoncé. Plus particulièrement, elle suspend la validité de l'attribution du prédicat au sujet. En interceptant l'incidence extrapredicative

cative, *bien* et la négation quantifient par conséquent une relation mise en cause. Si *bien* extrapredicatif adopte dans les assertions et dans les interrogations une signification voisine de «réellement», «vraiment», c'est la nature de son support formel qui en est responsable.

La forte dépendance syntaxique de *bien* et de la négation du verbe conjugué a une double origine. D'abord, en tant que quantifiants de la modalité phrastique, ils se mettent dans le voisinage immédiat du morphème qui reflète celle-ci dans la chaîne linéaire, à savoir le verbe conjugué. Il est intéressant de rappeler à ce propos que la plupart des adverbes d'énoncé tendent aussi à se postposer au verbe. D'autre part, le caractère non autonome de *bien* et de la négation les empêche de s'employer isolément; ce par quoi ils s'écartent des adverbes d'énoncé. L'appartenance des deux adverbes au même paradigme rend en outre compte de leur incompatibilité mutuelle.

2. ORIGINE DES NUANCES DE SENS DE BIEN

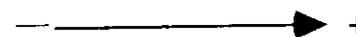
Aussi tenu que puisse paraître l'apport sémantique de *bien* extrapredicatif, la suppression de l'adverbe n'en affecte pas moins la modalité phrastique:

1. Les difficultés qu'il (Alain Juppé) a rencontrées dans la mise en œuvre de son plan d'assainissement des finances de l'État ont *bien* suscité, outre Rhin aussi, des interrogations sur sa crédibilité, notamment dans la presse.
1. j. Les difficultés [...] ont suscité, outre Rhin aussi, des interrogations sur sa crédibilité.
2. Les manifestants ont alors fait savoir qu'ils libéreraient leur otage à 21 heures, après s'être assurés que les bulletins d'informations signalaient *bien* leur action, ce qu'ils ont fait effectivement.
2. j. Les manifestants ont alors fait savoir qu'ils libéreraient leur otage à 21 heures, après s'être assurés que les bulletins d'informations signalaient leur action.
3. Après tout, était-elle *bien* sûre que ça ne l'était pas?
3. j. Après tout, était-elle sûre que ça ne l'était pas?
4. Sommes-nous *bien* tous ici?
4. j. Sommes-nous tous ici?
5. Il s'agit tout de même *bien* là d'une forme d'adaptation au milieu, aux circonstances?
- j. Il s'agit tout de même là d'une forme d'adaptation au milieu, aux circonstances?

Comme il a été stipulé dans l'introduction, *bien* semble confirmer le contenu d'un énoncé assertif et souligner la délibération véhiculée par un énoncé interrogatif. Ces effets de sens sont selon nous causés par l'interférence de *bien* avec les cinétismes de pensée générateurs des phrases assertive et interrogative.

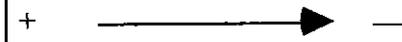
D'après G. Moignet (1974) nous poserons que toute assertion est sous-tendue par un mouvement de pensée allant d'un pôle négatif, représentant un maximum de virtualité, à un pôle positif, coïncidant avec un maximum de réalité. Ce cinétisme à orientation positive génère la modalité dite thétique, caractéristique de l'assertion. Elle sert à poser la validité du contenu de la phrase. Figurativement:

Cinétisme de l'assertion



L'interrogation est, au contraire, sous-tendue par un mouvement de pensée allant d'un pôle positif, correspondant à un maximum de réalité, à un pôle négatif, signifiant un maximum de virtualité. Ce cinétisme à orientation négative conduit le contenu d'un énoncé vers un maximum de virtualité et en suspend par conséquent la validité. Aussi, l'interrogative constitue-t-elle une mise en hypothèse:

Cinétisme de l'interrogation



Face à ces cinétismes, *bien* et la négation réalisent des opérations comparables, mais diamétralement opposées. À travers l'incidence extrapredicative ils influencent la modalité phrastique. La modalité phrastique, quant à elle, correspond au signe algébrique (+ et/ou -) propre à son cinétisme sous-jacent. *Bien* se charge donc de souligner ce signe algébrique, tandis que la négation l'inverse.

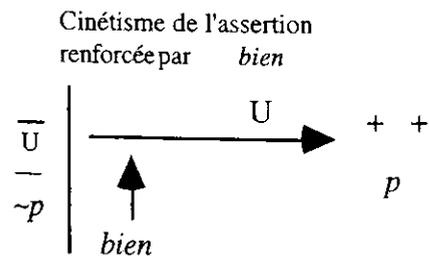
L'association de ces représentations guillaumiennes des phrases assertives et interrogatives à la théorie des univers de croyance de R. Martin (1983 et 1987) permet de créer un cadre théorique à l'explication des nuances de sens de *bien* extrapredicatif. L'univers de croyance U se définit comme «l'ensemble des propositions que le locuteur, au moment où il s'exprime (t_0), tient pour vraies ou qu'il veut accréditer comme telles» (Martin 1983, 36). Soit le locuteur assigne lui-même une valeur de vérité à une proposition p , soit il situe la proposition dans un

autre univers de croyance U' . C'est ce que Martin appelle une image d'univers. « la représentation d'un univers dans le discours » (Martin 1987, 19). Parmi les images d'univers il distingue divers types, dont l'anti-univers symbolisé par \bar{U} . L'anti-univers est l'ensemble des propositions, fausses en t_0 , mais qui auraient pu être vraies ou que l'on imagine comme telles.

2.1. *Bien* et le cinétisme de l'assertion

L'orientation positive d'une assertion p signifie que le locuteur attribue une valeur de vérité à p dans son univers de croyance U . Autrement dit, la phrase thétiq ue est dotée du signe algébrique «+». Or, puisque cinétiquement parlant l'assertion prend appui sur un pôle négatif, elle présuppose théoriquement la mise en doute préalable de la validité de p . Cette mise en doute reste masquée dans une assertion simple, non modalisée par *bien*. Par l'intermédiaire de cet adverbe, elle apparaît toutefois en surface. Comment *bien* extrapredicatif interfère-t-il alors avec ce cinétisme ?

En phrase thétiq ue *bien* aide plus précisément à renforcer le mouvement allant vers le positif pour l'orienter davantage vers le plus. Ce faisant, il démarque davantage le pôle positif du pôle négatif de départ et met donc en évidence la mise en doute préalable. Théoriquement parlant, le renforcement de l'assertion p à l'aide de *bien* dans l'univers de croyance U implique, de la part du locuteur, l'évocation d'un anti-univers \bar{U} , coïncidant avec le pôle négatif, où est envisagée au moins la possibilité de la fausseté de p ($\sim p$)⁴. Cette image d'univers est soit l'univers d'un interlocuteur, soit celui du locuteur dans un temps autre que le moment d'énonciation t_0 . Quant à la mise en doute préalable de p , elle peut être verbalement explicitée ou simplement suggérée par le contexte. En figure :

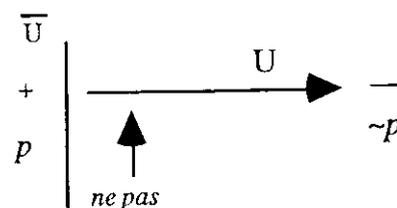


⁴ Le signe «-» signifie «le contraire modal de».

Ainsi s'explique l'effet de sens confirmatif de *bien*. La mise en débat préalable de p fait en sorte que le locuteur est amené, non plus à simplement asserter p , mais à le confirmer. C'est l'interaction de l'apport quantifiant de *bien* dans U avec le mouvement de pensée orienté vers le plus qui crée cette antécédence cinétique de \bar{U} , où p reçoit un signe algébrique contraire à celui dans U , et qui génère par conséquent la nuance confirmative.

L'action de la négation est cinétiquement comparable, mais sémantiquement opposée à celle de *bien*. Tandis que l'un renforce le signe algébrique de l'assertion, la négation sert à l'inverser. La négation d'une assertion p dans l'univers de croyance du locuteur instaure également un anti-univers. Mais à la différence de ce qui se déroule au niveau de *bien*, c'est la validité de p que le locuteur y rejette :

Cinétisme de l'assertion négative



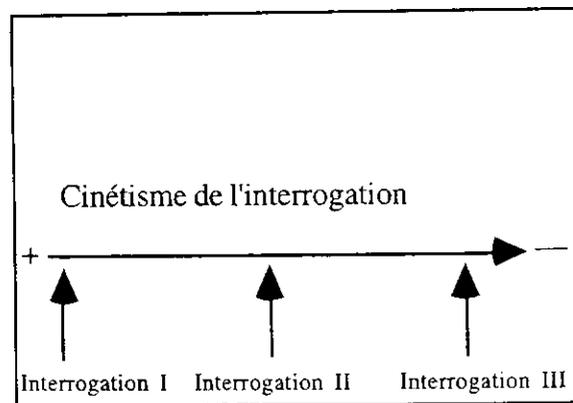
2.2. *Bien* et le cinétisme de l'interrogation

La phrase interrogative est indéterminée à l'égard de la valeur de vérité de p . Autrement dit, p n'est déclaré ni vrai, ni faux. Suivant Martin (1987) l'interrogation est néanmoins ancrée dans un anti-univers. Elle réalise plus particulièrement la mise en question, dans l'univers U du locuteur, de la validité d'une proposition p , préalablement envisagée comme vraie dans une image d'univers U' . L'orientation négative de l'interrogation correspond donc à une orientation vers la fausseté de p dans l'univers de croyance du locuteur U . L'anti-univers coïncide, quant à lui, avec le pôle positif de départ du cinétisme.

Comme le cinétisme de l'interrogation est orienté vers le négatif, *bien*, qui renforce celui-ci, devrait diriger le contenu de p plus encore vers la fausseté. Cependant, tel n'est pas toujours le cas. *Bien* ne semble pas assigner des effets de sens identiques à tous les énoncés interrogatifs. Si les énoncés (3) et (4) sont plus ou moins clairement orientés vers le faux, il n'en va certainement pas de même pour (5) :

3. Après tout, était-elle *bien* sûre que ça ne l'était pas?
4. Sommes-nous *bien* tous ici?
5. Il s'agit tout de même *bien* là d'une forme d'adaptation au milieu, aux circonstances?

La raison en est que la phrase interrogative est susceptible d'exprimer divers effets de sens, grâce à l'intervention de facteurs co(n)textuels tels que l'intonation, certaines expressions, etc. Ceux-ci re-situent l'interrogation sur trois moments différents de son cinétisme. Schématiquement:



Le premier type d'interrogative correspond à moment où le cinétisme est à peine amorcé. Le positif l'y emporte largement sur le négatif et la phrase interrogative constitue donc plus une demande de confirmation qu'une interrogation. Joly (1987) explique qu'une telle interrogation est directement issue de la phrase thétiqque correspondante. C'est notamment le cas dans (8), où *n'est-ce pas* introduit la part plus grande de positivité:

8. Pierre a décidé d'abandonner ses études, n'est-ce pas?

Le deuxième type d'interrogation coïncide avec la valeur canonique de la modalité interrogative. Il équilibre le positif et le négatif et exprime de ce fait une simple demande d'information:

9. Est-ce qu'il fait froid dehors?

Le troisième type d'interrogation est défini par un signe algébrique dont le poids négatif est plus important que le positif. La phrase interro-

gative équivaut pour le sens à la quasi-négation de *p* dans U. Dans (10) *tout compte fait* introduit la part plus grande de négativité:

10. Tout compte fait, était-il sage que Pierre abandonne ses études?

C'est donc la présence à la fois de + et de - qui produit l'indétermination constitutive de l'interrogation à l'égard de *p*. En renforçant ce signe algébrique double, *bien* souligne, en premier lieu et dans toutes les interrogatives, cette indétermination. Mais étant donné l'existence de trois types d'interrogation, il y a lieu de croire que la présence de *bien* provoque des effets de sens différents suivant qu'il figure dans l'un ou l'autre type.

Toute interrogation contenant *bien* présuppose dans \bar{U} l'assertive correspondante, renforcée par *bien*. *Bien* sélectionne le signe algébrique dont le poids est le plus important. Ainsi, dans le cas de l'interrogation du premier type *bien* renforce la part de positif. Aussi, l'amalgame de *bien* et de l'interrogation oriente-t-il celle-ci davantage vers le positif. Elle suggère plus nettement une réponse positive. C'est notamment le cas de (5) et (8')

- 8' Pierre a *bien* décidé d'abandonner ses études, n'est-ce pas?

Dans une interrogation du second type l'action de *bien* est neutralisée à cause de la part égale de positif et de négatif. Si, théoriquement, l'orientation de la mise en débat ne se voit pas affectée, il convient néanmoins de remarquer que le recours à *bien* dénote un choix de la part du locuteur. L'emploi de *bien* suggère en effet une présomption de fausseté, issue de l'orientation de *p* vers la négativité. C'est ce que traduisent (4) et (9')

- 9' Est-ce qu'il fait *bien* froid dehors?

Enfin, au niveau de l'interrogation du troisième type, *bien* renforce la part de négatif et se charge d'orienter l'interrogation plus vers le négatif. Il en résulte une interrogation suggérant davantage une réponse négative, comme c'est le cas dans (3) et dans (10')

- 10'. Tout compte fait, était-il *bien* sage que Pierre abandonne ses études?

Malgré le renforcement par *bien*, l'interrogation maintient à chaque instant sa double nature positive-négative. Quelle que soit la nuance de sens adoptée, la valeur de base de l'interrogative consiste en la mise en doute de *p* et de ce fait *p* n'atteint jamais tout à fait le pôle positif ou

moments différents, définis par un signe algébrique comportant des proportions variables de positif et de négatif, le renforcement par *bien* produira des nuances de sens distinctes suivant la quantité relative de positivité et de négativité.

Sonia MICHELS
Vrije Universiteit Brussel

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adamczewski, H., 1991, *Le français déchiffré, clé du langage et des langues*, Paris, Colin.
- Grevisse, M. – Goosse, A., 1993, *Le bon usage. Grammaire française*, Louvain-la-Neuve/Paris, Duculot.
- Guimier, C., 1988, *Syntaxe de l'adverbe anglais*, Lille, Presses Universitaires.
- Joly, A., 1987, *Essais de systématique énonciative*, Lille, Presses universitaires.
- Martin, R., 1983, *Pour une logique du sens*, Paris, P.U.F.
- Martin, R., 1987, *Langage et croyance. Les «univers de croyance» dans la théorie sémantique*, Bruxelles, Mardaga.
- Moignet, G., 1974 [1966], *Esquisse d'une théorie psycho-mécanique de la phrase interrogative. Études de psycho-systématique française*, Paris, Klincksieck, pp. 98-113.
- Nølke, H., 1990, «Les adverbiaux contextuels: problèmes de classification», *Langue française*, n° 88, 12-27.
- Péroz, P., 1992, *Systématique des valeurs de «bien» en français contemporain*, Genève-Paris, Droz.
- Roulet, E. et al., 1985, *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang Verlag.

RÉFÉRENCES LITTÉRAIRES

- Barrès, M., 1936 [1914], *Mes cahiers t. 10 1913-1914*, Paris, Plon.
- Gide, A., 1961 [1914], *Les caves du Vatican*, Paris, Gallimard.

LA VOCATION À L'AUXILIARITÉ: LE CAS DE *GET* EN ANGLAIS

1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES

L'emploi du verbe *get* suscite encore, de nos jours, des réactions de méfiance, voire de franche hostilité, de la part des puristes qui le relèguent volontiers au statut de «vulgarism» ou de «lazy word» – les deux termes laissant entendre que *get* s'emploie à la place d'un autre verbe dont le sémantisme est plus précis. Selon d'autres auteurs, tels que Svartvik (1966, 149), on ne le rencontre guère qu'en anglais parlé («By no means infrequent in the spoken material»), mais une analyse sommaire d'un échantillon de textes contemporains suffit pour mettre en doute ces affirmations. En fait, c'est la définition du rôle syntaxique joué par le verbe aussi bien que l'explicitation de sa polysémie qui posent problème. La remarque de W.N. Francis (1956, 335), à propos de l'emploi de *get* comme «auxiliaire du passif», témoigne de cette difficulté:

Another passive, formed with *get* as auxiliary and the past participle, seems to be increasing in frequency, though grammarians are at present not agreed as to its status.

Quirk *et al.* (1972, 820) caractérisent *get* comme une copule «résultative» (angl. *resulting*), ce qui la place dans la même catégorie que des verbes comme *become*, *come*, *fall*, *run*, *turn*, etc. Ils le contrastent explicitement aux copules «courantes» (angl. *current*) comme, par exemple, *appear*, *feel*, *lie*, *look*, *remain* etc.¹ Selon Palmer (1974, 16), il s'agit d'un «catenative», c'est-à-dire appartenant à une catégorie intermédiaire – dans la classification qu'il propose – entre les auxiliaires de modalité («secondary or modal auxiliaries») et les verbes pleins («full verbs»). Y figurent, entre autres, des verbes tels que *keep*, *want*, *like*, *see*. L'auteur propose la définition suivante de cette catégorie très hétéroclite:

¹ «The typical colourless copula is BE which expresses essence (Sugar is sweet) or accident (John is perplexed). Other copulas which have more intrinsic meaning than BE, form two classes, "current" and "resulting" copulas» (Quirk *et al.*, *op.cit.*, 820).

These [verbs] are those that combine with other verbal forms in complex phrases with regular rules of co-occurrence. (Palmer, 1974, 16)

Notons que cette classification est fondée sur les différentes capacités syntaxiques que partagent ces verbes, en l'occurrence, celle de s'employer avec d'autres formes verbales (infinitifs, participes). Situé donc quelque part entre les auxiliaires («primary» et «secondary») traditionnels et la masse verbale, *get* peut-il être défini plus précisément comme un semi-auxiliaire ?

2. RÔLES SYNTAXIQUES

Ni auxiliaire, ni verbe «plein» selon les critères proposés par Palmer, *get* est parfois qualifié d'«auxiliaire du passif», lors de son emploi dans des phrases comme [1a]. Son rôle est souvent contrasté à celui de *be* dans la construction de la forme passive :

- 1a. He *got* killed by the bus
1b. He *was* killed by the bus (exemples empruntés à Palmer, 1974, 89)

Cependant, il faut reconnaître que le verbe *get*, ainsi employé, ne remplit aucun des critères morphosyntaxiques traditionnellement proposés par les grammairiens pour identifier un auxiliaire en anglais : aucune possibilité de l'employer avec le seul adverbe de négation (**getn't*), aucune inversion avec le sujet (**get I started*), aucune formation de «tag» (**Wilfrid gets tired, gets he?*). De surcroît *get* accepte l'auxiliaire *do* (*does he get...*, *he doesn't get ...*, etc), ce qui caractérise normalement des verbes lexicalement «pleins» qui forment la masse verbale.

Cela dit, bien que *get* se trouve exclu de la catégorie des auxiliaires sur le plan purement formel, l'impression persiste que *get* – du moins dans certains de ses emplois – ne fait pas partie de la catégorie des verbes événementiels au même titre que *bake*, *chew*, *repair*, *jingle*, etc. Si une telle impression s'avère fondée, comment faudrait-il modifier la classification (sémantique, cette fois-ci) des verbes afin de rendre compte du statut de *get*? Cet article se propose de fournir quelques éléments pour répondre à cette question.

3. POLYSÉMIE ET SCHÉMAS SYNTAXIQUES : EXEMPLES

Afin de mieux délimiter la problématique, je propose un bref florilège qui illustre le rôle que joue *get* dans divers schémas syntaxiques :

2. For example, he says that in 1994, only 10 out of 217 violent attackers *got* a life sentence. (Guardian, 25/10/96)
3. New Labour has been grooming itself for government. Polly Toynbee watched from the sidelines as Tony *got* unctuous (Independent, 04/10/96)
4. I was the one *getting* left behind like a cripple. (Independence Day p.102)
5. They don't mind how little they *get* paid as long as they fill our space. (Otherwise Engaged, p.19)
6. «We share Angel», Candy said, «We both *get* to live with him. We *get* to be his family.» (The Cider House Rules, p.562)
7. «Just try to *get* away from him on the Indian», my father told his father. (HNH, p.46)
8. Ros wanted to *get* out into a terrain that was known to be wild and beautiful. (In the Land of Oz, p.16)

Ces différents emplois de *get* (suivi, respectivement, d'un complément d'objet direct, d'un adjectif, d'un participe passé ou présent, d'un infinitif avec *to* ou d'une particule) semblent s'accompagner d'une variation dans la signification du verbe, comme le démontrent les tentatives de glose. En effet, pour les cas de [2] et [3], il est possible de remplacer *get* par un verbe lexicalement «plein», en l'occurrence *received* en [2] et *became* en [3]. On pourrait même suggérer, dans un premier temps, que, puisque le contenu lexical de *became* semble plus «léger» que celui de *receive*, il en va de même pour le contenu lexical de *get* dans ces mêmes exemples. J'y reviendrai plus loin.

Dans les exemples [4] et [5], il s'agit de l'emploi dit «auxiliaire du passif», déjà mentionné plus haut. Il semble possible de substituer une forme de *be* sans modifier profondément la signification du syntagme verbal. Reste à analyser cette différence, qui est de l'ordre d'une nuance dans ces exemples.

En [6], le sens véhiculé par *get* semble lié à la notion d'un résultat annoncé, en l'occurrence celui signalé par le verbe. Précisons sommairement le contexte de cet énoncé : à l'insu du mari de Candy, Angel est le fruit d'une liaison entre celle-ci et le héros du livre. Il faut donc trouver un moyen qui permettra aux parents d'Angel de continuer à le voir. De ce

fait, on pourrait gloser [6] par "if we share Angel, the result will be that we both live with him and be his family". Je rappelle qu'il s'agit de la structure [*get* + infinitif avec *to*] et non pas [*get* + GN + *to*], où *get* reprend un sens "causatif" (absent en [6]). Exemple de ce dernier emploi:

9. Anthony Donne said that Mr. Causley lied to friends about his wife's whereabouts and *got* his lover to forge her signature. (The Times, 03/12/96, p.3)

Les phrases [7] et [8] fournissent des exemples de *get* en tant qu'élément formateur d'un verbe à particule (angl. *phrasal verb*), c'est-à-dire une combinaison qui forme une unité sémantique. Dans les exemples choisis, les particules – *away* en [7] et *out* en [8] –, possèdent un sens qui est, en l'occurrence, spatial (éloignement pour le premier, mouvement intérieur vers l'extérieur [ville =] campagne] pour le deuxième) et dont l'analyse est relativement simple. Rappelons néanmoins que, dans d'autres emplois, cette structure se révèle capable, par perte progressive de matière sémantique, de véhiculer des sens plus abstraits:

10. The public believes that burglars and street robbers *get away* [=escape unpunished] with fines and cautions. (Guardian, 25/10/96).
11. I don't really want to go but I can't see how I can *get out of it*. [=avoid doing it]

4. VERS UNE APPROCHE PSYCHOSYSTÉMATIQUE

C'est justement dans ce dernier rôle – en tant qu'élément formateur d'un verbe composé – que *get* est étudié par Guillaume. Le linguiste observe, dans une leçon consacrée à l'analyse de la préposition:

On peut citer [...] *to get*, dont la signification en langue est à peu près infixable, et qui, en discours, par l'addition d'une préposition en convenue avec la visée de discours, arrive à signifier des actes très différents. [...] Le défaut de compréhension d'un verbe anglais comme *to get* et la nécessité corrélatrice de suppléer à ce défaut sont tels que, pour combler le vide que ce verbe comporte en lui, il peut être fait appel non pas seulement à une préposition, mais à des mots d'une autre espèce, notamment à des adjectifs. (Guillaume, 1971[b], 167)

Fait intéressant, Guillaume définit un verbe tel que *get*, dans cette même leçon, comme un *auxiliaire de préposition*. Son analyse le pré-

sente comme un verbe de langue, sémantiquement appauvri, qui a besoin de l'apport sémantique de la préposition afin de fonctionner en discours – les "phrasal verbs" ainsi formés se présentant, selon sa définition, comme des verbes de discours, "formés tardivement pendant la construction de la phrase" (*ibid.*, p.167).

Il n'est pas besoin de présenter ici, dans sa totalité, la théorie de l'auxiliaire, telle que Guillaume l'a longuement développée à travers ses écrits². Je me contenterai de rappeler brièvement certaines caractéristiques sémantiques des verbes qui entrent dans cette catégorie et d'indiquer, dans la suite, si le verbe *get* peut, lui aussi, prétendre en faire partie.

La condition sine qua non est énoncée – sans ambiguïté – dès le début de l'article de 1938 ("Théorie des auxiliaires et examen des faits connexes"):

Les verbes qui deviennent des auxiliaires ne sont dans aucune langue des verbes quelconques. Ce sont des verbes qui ont pour cet état une vocation. (Guillaume, 1964, 73)

Reste à définir ce qu'implique une telle «vocation». Elle dépend, rappelons-le, du degré de subductivité du verbe, en d'autres termes du potentiel que possède un verbe, en raison de son contenu lexical, de «descendre au-dessous des autres verbes» (*ibid.*, 73) auxquels il apparaît «idéellement pré-existant». À partir de ce constat, se pose l'existence d'une «hiérarchie sémantique», dite «chronologie notionnelle», au sein de laquelle les verbes qui expriment «les idées fondamentales de genèse, d'existence, de possession» (1964, p.73) siègent dans l'antériorité des autres verbes. Dans ce cadre analytique, on reconnaît, pour l'anglais, les auxiliaires *be* et *have*, auxquels il convient de rajouter *do* qui exprime l'idée fondamentale d'action³. Ces auxiliaires («primary auxiliaries», pour reprendre la terminologie de Palmer) discutent, de manière différente, l'existence de l'événement exprimé par le verbe lexical sur lequel ils portent. En revanche, les conditions d'existence de l'événement verbal sont exprimées par le moyen des auxiliaires dits traditionnellement «de modalité» (*will*, *may*, *must* etc). En figure synthétique (emprunté à Joly & O'Kelly, 171):

² Je renvoie le lecteur qui désire consulter in extenso les ouvrages de Guillaume à l'entrée «auxiliaire» dans Boone A., & Joly A., *Dictionnaire Terminologique de la Systématique du Langage*. Pour le cas spécifique de l'anglais, on lira Joly & O'Kelly, op.cit., 169-174

³ Voir également Quirk et al., 1972, 396, note c, qui définissent DO comme un «generalised agentive verb».

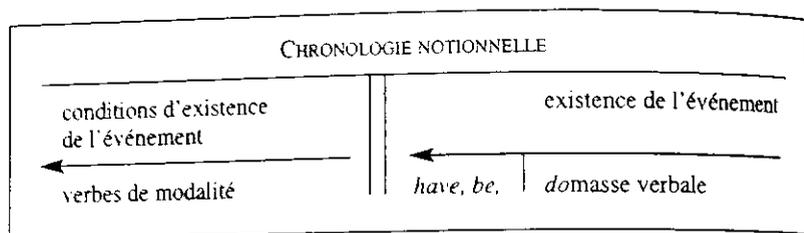


Figure 1.

La figure 1 représente ce que Guillaume appelle la *subduction exotérique* (ou externe), stade où le statut d'auxiliaire n'est que potentiel (d'où le terme de *vocation* à l'auxiliarité). Ensuite :

[...] pour accéder au statut d'auxiliaire, [il faut] qu'[ces verbes] fassent l'objet d'un subduction ésotérique, ou interne. Autrement dit, l'auxiliarité, au sens plein du terme, implique deux axes de subduction. (*ib.*, 177)

Ce deuxième axe implique la réduction de la matière notionnelle du verbe en question, qui peut s'accompagner d'une réduction phonétique⁴. C'est le cas, par exemple, de *John has a new car* (où *has* garde son sens lexicalement plein de « possession » : **John's a new car* n'est donc guère possible) opposé à *John has bought a new car* (*has* est un auxiliaire qui indique que, par rapport au présent de parole, l'événement *buy* est vu comme rétrospectivement passé : *John's bought a new car* devient donc possible et même la forme "normale"). A ma connaissance, *get* ne peut jamais subir une telle réduction phonétique.

5. LE CAS DE *GET* : UN MARQUEUR D'OPÉRATIVITÉ

Ayant présenté, de manière nécessairement sommaire, le système des trois auxiliaires fondamentaux en anglais, je propose d'examiner le cas du verbe *get* en anglais contemporain afin de tenter d'établir sa position dans la chronologie notionnelle des verbes. Dans le cadre du présent article, je limiterai mon analyse à trois cas.

Les exemples [2] et [3], cités plus haut, laissent entendre que, lorsqu'il s'emploie comme verbe « plein », c'est-à-dire un verbe lexical non dématérialisé, *get* semble pouvoir se substituer à un certain nombre de

⁴ Cf. également Bénaben M., *Manuel de linguistique espagnole*, 145, qui remarque l'appauvrissement sémantique que signifie cette réduction phonétique

verbes. J'ai suggéré, pour ces exemples, la possibilité de gloser *get* par *become* ou *receive*, mais il existe bien d'autres cas pour lesquels une telle glose se révélerait inexacte. Par exemple :

12. She came to see you about *getting* work in publishing (Otherwise Engaged, p.35)
13. I'll *get* you something to wipe your shirt. (Otherwise Engaged, p. 29)
14. Get Carter! (titre du film)
15. [...] which brings me to the Irishman who was taken to Darwin Hospital with forty-nine bruises on his head – he'd tried to hang himself with an elastic band.
« I don't *get* that », said Hazel. (In the Land of Oz, p.17)

En [12], *getting* semble être l'équivalent de *obtaining* ou *acquiring*, tandis qu'en [13] *fetch* (= *go and get*) pourrait se substituer à *get*. Le film dont le titre est cité en [14] raconte une chasse à l'homme (qui s'appelle Carter), c'est-à-dire un type d'événement proche, *mutatis mutandis*, de celui exprimé par *fetch*. En [15] *get* a un sens proche de *understand*.

On pourrait objecter que les gloses proposées ne se révèlent pas toujours exactes et que l'emploi de *get* signale simplement l'utilisation d'un niveau de langue moins « élevé ». Mais cet examen – rapide et incomplet – des emplois discursifs de *get*, en tant que verbe lexical, soulève d'emblée le problème du signifié. Est-il possible de dégager un invariant sémantique, à un niveau plus abstrait, pour ce verbe et, si tel est le cas, cet invariant aide-t-il à comprendre son rôle dans des structures – signalées de [2] à [8] – dans lesquelles il est suivi d'un participe passé, d'un adjectif, d'une particule etc. ?

En proposant un début de réponse à cette question, mon point de départ sera l'emploi de *get* à l'impératif, tel qu'on l'observe en [14] ou dans les exemples suivants :

16. Get me a drink, would you!
17. The desk manager whispered to Father, « Get Freud! » (The Hotel New Hampshire, p. 33)

Employer un verbe à l'impératif implique nécessairement l'évocation d'une opérativité puisque « demander à quelqu'un de "faire" quelque chose, c'est en fait lui demander d'actualiser ce "faire" dont l'existence est, pour l'instant, virtuelle » (Joly & O'Kelly, 1990, p.187). Ainsi, en [16], le locuteur n'a pas encore de boisson et, dans l'exemple suivant, Freud n'est pas présent. En choisissant d'employer l'impératif, le locuteur indique que le résultat qu'il vise amènera un changement

dans l'état qu'il constate (absence de boisson, absence de Freud). On peut donc suggérer que *get*, du moins dans ces exemples, possède une signification dynamique qui le rend apte à évoquer le passage d'un état 1 à un état 2, autrement dit, qu'il signifie l'opération qui précède nécessairement le résultat. C'est ce que tente de montrer la figure 2:

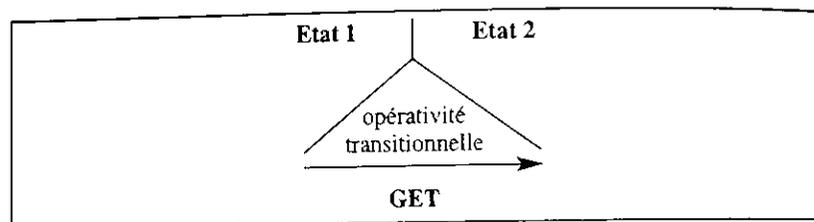


Figure 2.

La notion d'une transition entre deux états (ou plutôt d'une opérativité qui implique nécessairement une résultativité subséquente) ressort donc clairement de l'analyse des différents sens de *get* évoqués jusqu'ici.

Receive, acquire, obtain et encore *fetch* signifient tous des opérations dont le résultat est la possession (voire la présence) de quelque chose. De même, *understand* (voir l'exemple [15]) dénote l'opération d'acquisition d'un savoir, la transition d'un état antérieur de non compréhension à un état postérieur dans lequel cette compréhension est, pour ainsi dire, «acquise» par le locuteur.

Dans les exemples suivants – [18] et [19] –, *get* se substitue à *become*, verbe qui a subi également une perte de matière lexicale. Il est néanmoins permis de proposer la même valeur invariante que pour les exemples précédents, à savoir la capacité de signifier une transition entre un état antérieur («less nasty, less used to the guns») à un état postérieur («nastier, more used to those guns»)⁵:

18. «I'm worried that when they find out we have safes, things are going to *get* even nastier». (The Independent, 28/09/96, p.4)
19. «In the end, the geese *got* so used to those guns», Tom told us, «that they would fly on to them and peer down the barrels.» (In the Land of Oz, p.18)

⁵ Cf. Jespersen [1924] 1992, p.274: «the verbs BECOME and, especially in colloquial speech, GET, are more and more used where be would be ambiguous, e.g. "taking it into his head rather late in life that he must GET married».

Bien évidemment, le résultat signalé n'est pas l'acquisition de quelque chose mais plutôt l'atteinte d'un état donné, ce qui peut être mis en évidence par l'emploi de la copule *be*:

19a. In the end, the geese were so used to those guns [...]

En figure synthétique:

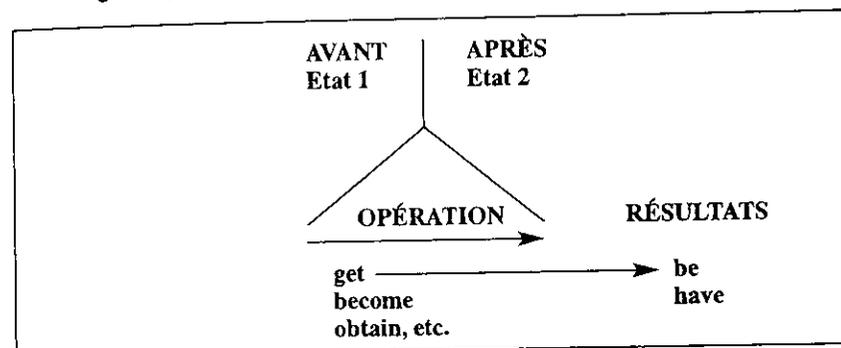


Figure 3.

On commence à comprendre comment se fait le choix entre *get* et *be* dans les constructions passives, où chacun peut jouer le rôle d'«auxiliaire du passif». Comme le remarque très justement J. Bouscaren à propos d'un exemple fourni par Jespersen:

20. At that time he was not married; he got married in 1920,

be married correspond à l'état pur et simple; avec *get married*, on a le franchissement d'une frontière, passage d'un état à un autre [= come to be married] (Bouscaren, 1982, 174)⁶.

La «frontière» dont il est question est celle, déjà commentée, entre opération et résultat. Ce qui ressort très clairement de l'exemple [21a] et la transformation de celui-ci, proposée en [21b]:

- 21a. «There were only two reasons for going to Humpty Doo in those days», Tom remembered, «*getting* drunk or having a good fight.» (In the Land of Oz, p.18)
- 21b. «There were only two reasons for going to Humpty Doo in those days», Tom remembered, «being drunk or having a good fight.»

⁶ Bouscaren 1982 propose COME TO HAVE OU COME TO BE comme glose possible des divers emplois de GET, ce qui souligne la notion de dynamisme inhérent dans chacun des emplois de ce verbe.

L'emploi de *being drunk*, en [21b], ne peut s'interpréter que comme une sorte de condition préalable au voyage à la ville de Humpty Doo: ce n'est que dans un état d'ivresse que l'on peut avoir l'idée de s'y rendre. La phrase insiste donc, bel et bien, sur cet état, compatible avec l'idée d'existence traditionnellement attribuée à *be*. En revanche, *getting drunk* en [21a] laisse entendre que c'est justement la perspective d'une beuverie dans la ville en question qui justifie le voyage. Les deux interprétations confirment, de ce fait, la distinction entre *get* et *be*.

Le troisième emploi de *get* que je me propose d'examiner est celui de la structure *get to + V*, déjà évoqué dans l'exemple [6]. Soit les énoncés:

22. «Who gets to ride behind and who gets to ride in the sidecar, Freud?» the working girls teased him. (Hotel New Hampshire, p. 22)
 23. He would get to know the area around Harvard and get employed in the vicinity. (*idem*, p.31)

dont on peut proposer les transformations suivantes:

- 22a. Who rides behind and who rides in the sidecar?
 22b. Who's riding behind and who's riding in the sidecar?
 23a. ?He would know the area around Harvard.
 23b. *He would be knowing the area around Harvard?

En comparant ces différents exemples, on retrouve, dans l'opposition entre *get to know* [23] et *know* [23a], la distinction, déjà explicitée, entre *opérativité* et *résultativité* – en ce sens que le processus d'acquisition d'un savoir doit nécessairement précéder l'acquisition ou, pour ainsi dire, la possession de ce même savoir. Ainsi l'emploi de *get* permettrait à certains verbes d'«états», qui se mettent rarement à la forme en *-ing* (voir l'exemple de *know* en [23a] et [23b]), d'être perçus comme une opération dynamique plutôt qu'un état résultatif. Ainsi:

24. I'm getting to like you.
 24a. ?I'm liking you.

Dans le cas de l'emploi de *get to ride* ([22]) par rapport à celui de *be riding* – ([22b]), l'analyse sera légèrement différente. Le deuxième

⁷ Les transformations [23a] et [23b] posent problème pour des raisons différentes. L'incompatibilité entre certains verbes, tels que *know*, et la forme progressive – exemple [23b] – a été amplement commentée dans toutes les grammaires de l'anglais et je ne reviendrai pas là-dessus dans cet article. En revanche, l'interprétation de *would* en [23a] est ambiguë.

exemple est une phrase acceptable qui signifie simplement un instant d'actualisation d'un événement en cours d'accomplissement. En revanche, *gets to ride* ([22]) ne signifie pas un instant actualisé de l'événement *ride* mais la totalité de l'opération (choix, décision, etc.) qui mène à ce résultat, c'est-à-dire, *ride behind / ride in the sidecar*. Ainsi, Freud – le personnage à qui s'adresse cette question – doit désigner une fille qui montera avec lui sur la moto et une autre qui ira dans le side-car. C'est ce procès qui se trouve souligné par la présence de *get*.

6. REMARQUES CONCLUSIVES

En vertu de sa capacité à subir une subduction externe, *get* se rapproche d'autres verbes tels que *come / go, bring / take* ou encore *make* qui se montrent également aptes à exprimer des notions que l'on peut caractériser de «fondamentales» (opérativité ou «mutation»⁸, «transi-tion» dans le cas de *get*, causativité pour *make*). Si, toutefois, on veut regrouper ces verbes dans une catégorie de «semi-auxiliaire», il faut accepter que la définition de celle-ci soit conçue de manière très souple. Ainsi, il semble que le processus de grammaticalisation (transformation d'un item lexical en outil grammatical) qui correspond à la subduction interne soit plus avancé dans le cas de *get* que pour les autres verbes que je viens de citer. Autrement dit, pour user, une fois n'est pas coutume, d'une métaphore, qui rejoint celle de la «vocation», s'il n'est pas entré dans les ordres de l'auxiliarité, du moins accompli-il son «noviciat».

Nigel QUAYLE
 Ecole Centrale de Lille
 URA 1030

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bouscaren, J., 1982, *Cahiers de Recherche en Grammaire anglaise*, Tome 1, Paris, Ophrys.
 Francis, W.N., 1958, *The Structure of American English*, New York.

⁸ On lira avec intérêt l'article de Spears (1982) sur l'utilisation de *come* comme semi-auxiliaire dans des constructions qui sont attestées mais, pour le moins, surprenantes: par exemple: *We sitting there talking and he come hitting on me for some money* ou *He come coming in here raising all kinds of hell*.

- Guillaume, G., 1971[b], *Leçons de Linguistique, 1948-1949.B*, Québec, Presses de l'Université Laval; Paris, Klincksieck.
- [1964] 1973, *Langage et science du langage*, Paris, Nizet.
- Jespersen, O. [1924] 1992, *The Philosophy of Grammar*, University of Chicago Press, Chicago.
- Joly, A. & O'Kelly, D., 1990, *Grammaire systématique de l'anglais*, Paris, Nathan.
- Palmer, F., 1974, *The English Verb*, London, Longman.
- Quirk, R. et al., 1972, *A Grammar of Contemporary English*, London, Longman.
- Spears, A.K. 1982, « The Black English Semi-Auxiliary "come" », *Language*, 58/4.
- Svartvik, J. 1966, *On Voice in the English Verb*, The Hague, Mouton.

LA FORME EN -ANT DU FRANÇAIS

FONCTIONNEMENT ET EVOLUTION

Comme je le précise dans le résumé de cette communication, elle s'inscrit dans le cours de réflexions menées depuis de nombreuses années et dont un bilan – provisoire – doit être présenté très bientôt dans un ouvrage¹.

Il n'y aurait aucun intérêt à donner ici les conclusions que j'ai cru devoir proposer; je n'en ferai état que pour expliquer les prolongements que j'envisage de leur donner, bien des points restant à élucider dans cette question ou dans ce carrefour de questions.

Je me trouve d'autant plus justifié à ne pas déteiler que notre collègue et ami P. de Carvalho est entré assez récemment dans le débat, d'une façon très remarquée. Je regrette d'ailleurs vivement de n'avoir pu être présent lors de sa communication, mais je connaissais assez bien sa thèse, présentée dans un numéro de notre bulletin et communiquée par lui dans une lettre personnelle. Je n'en retiendrai, bien sûr, que ce qui concerne notre sujet – et il est déjà assez vaste: la forme en *-ant*, donc, l'utilisation du singulier (conforme à la tradition psychomécanique) n'étant pas seulement, bien entendu, une commodité de présentation. Elle correspond, bien au contraire, à la conviction que, sous une « sémiologie » unique (et unifiée, historiquement, dès les origines), se découvre un même signifié fondamental, couplage d'accomplissement et d'accompli. Tout ceci fait l'objet d'un large consensus.

Les dissensions apparaissent lorsqu'il s'agit – en laissant de côté provisoirement les formes « non-verbales » (adjectif, substantif en *-ant*) variables, elles – de définir les rapports entre ce que l'on appelle le « participe présent » et ce que l'on nomme le « gérondif ». On sait que les grammairiens-historiens du siècle dernier (et avant eux, d'autres grammairiens, non historiens) étaient convaincus que le français avait, historiquement, abandonné son participe et ne possédait plus qu'un gérondif, ce qui rendait fort embarrassant l'emploi ancien des formes en

¹ Ouvrage repris de notre thèse de 1982 (*Recherches sur les formes en -ant. des origines du français au début du XVII^e siècle.* (dactyl.), Paris-Sorbonne) et désormais paru, cf. Arnavielle, 1997b.

-ant variables et dont la syntaxe paraissait verbale. Qu'à cela ne tienne, on en fait de purs et simples adjectifs. Unification obtenue, donc, par la méthode de Procuste: mais ces grammairiens, il est vrai, étaient peu syntacticiens.

A l'inverse, donc, mais avec des arguments d'une autre portée, P. de Carvalho pose que le «gérondif» n'est pas autre chose, si je comprends bien, qu'une variante syntaxique (ou morphosyntaxique) du participe présent, un «participe présent substantivé». L'idée n'est sans doute pas totalement nouvelle, mais elle n'avait jamais été présentée avec autant de force et, dirai-je, de séduction. Elle revient, en tout cas, à corriger une partie² de l'édifice du mode «quasi-nominal», avec sa succession infinitif – forme en -ant – participe passé: celle-ci est conservée, mais la double saisie caractérisant la forme en -ant est, semble-t-il, rejetée. Rappelons que, chez G. Moignet, le gérondif correspond à une saisie d'entrée de la forme en -ant, au plus près de l'infinitif; le participe, à une saisie plus tardive. C'est que la forme en -ant est le lieu de rencontre de deux types d'incidence (virtuelle)³, interne – correspondant au gérondif, sorte de nom verbal, à la manière de l'infinitif, le temps impliqué faisant la différence – et externe, correspondant au participe, sorte d'adjectif.

Reconnaissons que cette idée de deux modes d'incidence différents dans une même matière signifiante peut surprendre, et appellerait une justification théorique: je ne crois pas qu'il existe d'autre cas de ce type. Il y aurait à réfléchir sur ce modèle d'une variation d'incidence dans un même cadre formel.

Par ailleurs (et c'est une autre objection au modèle classique), si l'on continue à admettre que le gérondif est bien un «avant» du participe, il peut paraître étonnant que le plus complexe (prépositionnel) vienne avant le plus simple. L'embarras se dissipe si l'on rappelle:

- que la construction avec préposition se situe à un autre niveau de l'incidence, celui où elle se fait effective;
- que l'existence d'un gérondif sans préposition doit sans aucun doute être posée (bon nombre de grammairiens en font état, sans justification théorique forte), posée sûrement dans les états anciens de la langue (le critère de l'invariabilité en nombre est fort)⁴, et peut-être (mais ici les repères manquent) en français moderne (on peut citer au

² Je ne parle pas des autres modifications concernant l'ensemble de la chronogénèse.

³ Nous reprenons ici la distinction nécessaire, posée par A. Vassant, entre incidence virtuelle et incidence effective.

⁴ Des exemples nombreux sont présentés dans Arnavielle, 1997b.

moins la périphrase déchuée avec *aller*, autrefois remarquable par l'invariabilité de la forme en -ant, faisant contraste avec la variabilité dans la construction avec *être*). Je sais bien qu'il n'est pas légitime d'expliquer un état moderne par des états anciens, mais il me semble qu'on ne peut pas ne pas prendre en compte l'existence de formes en -ant anciennes fonctionnant à la manière d'infinitifs (sans préposition) comme complément d'objet, attribut, apposition nominale et même sujet⁵. On peut sans doute imaginer une substantivation, mais, faute de marque pour l'opération, cela ressemble à une solution ad hoc.

Ces emplois, certes, ont disparu; cela signifie-t-il que la forme en -ant ait perdu le statut de «substantif verbal»? A supposer qu'on l'admette, il faudra tenter d'analyser la suite Préposition «en» + forme en -ant adjectif (= participe), et, pour cela, tenter de lui trouver des équivalents ailleurs. Il est de fait que la préposition *en* s'accommode assez bien d'un adjectif, ce qui paraît la singulariser; *de* présente aussi ce caractère, mais d'une façon bien moins marquée: *de vrai* (rare), *de haut*, mais pas *quelque chose d'utile*, construction «indirecte» de l'adjectif avec un pronom indéfini où *de* n'est plus, à notre avis, véritablement prépositionnel; même situation pour *à*: *à neuf*, *à nouveau*, *à blanc*. L'extension de la construction avec -ant est considérable: *en haut*, *en bas*, *en vrai*, *en bref*, *en vain*, *en bleu*...

En fait, il est difficile de dire si l'adjectif, dans ces groupements est «substantivé» par la préposition, ou s'il est substantivé avant de s'associer à elle; le refus de l'article qui caractérise *en*, ici comme ailleurs, ne facilite pas la reconnaissance. Il n'est même pas sûr que la substantivation opère (ou opère toujours), voir par exemple les constructions avec une marque de degré qui paraît dénoter le maintien de l'adjectif: *en très gros*.

Le résultat, en syntaxe, est la formation d'un circonstant, d'un adverbe de discours donc, ou même, si le figement est consommé, *de langue*, avec le régime d'incidence (effective) externe du second degré⁶; parfois, peut-être, d'un attribut: *Il a agi en habile*, où l'on peut poser une ellipse, «en habile homme».

Si l'on tient à conserver dans ses grandes lignes le modèle traditionnel du mode quasi-nominal, il faudrait sans doute envisager, pour la forme en -ant:

⁵ On trouvera quelques exemples dans Arnavielle, 1997b, 285-6.

⁶ On reprend ici l'analyse par niveaux d'incidence conforme à la théorie. Un correctif utile pourrait être apporté en référence à M. Wilmet, 1997, 429-430 (l'incidence «relationnelle»).

- une première saisie de type « substantif », en suite de l'infinitif: emploi sans préposition. Cette étape paraît peu productive en français moderne, mais elle peut correspondre à des tours dans lesquels on a plutôt coutume de reconnaître, obnubilé par la morphologie, des participes, détachés (épithètes), ex. *Il est venu, apportant des cadeaux*, ou joints en position post-verbale (attributs périphériques): *Il est venu apportant des cadeaux* (où l'incidence est au moins partiellement verbale);
- une deuxième saisie, adjectivale;
- une troisième saisie – correspondant à la substantivation sur base adjectivale –, très productive, elle, et qui ne cesse de s'étendre historiquement, en même temps qu'elle accuse de plus en plus un caractère syntaxiquement verbal.

La deuxième saisie, adjectivale, est elle-même le lieu d'évolutions importantes, avec, notamment, la régression des constructions attributives (attribut du sujet) – ce qui revient à exclure le participe du noyau prédicatif et à réduire les cas d'incidence verbo-nominale au seul attribut de l'objet; ici, la forme en *-ant* participe à la prédication seconde (cf. Wilmet, 1997, 516 s.) et est donc de moins près liée au verbe principal.

On voit donc se dessiner un large mouvement historique, par lequel l'incidence de la forme en *-ant* au verbe s'établit de plus en plus par la médiation de la préposition, donc par un mécanisme double (décrit à grands traits):

- incidence de la préposition au verbe,
- incidence de la forme en *-ant* à la préposition.

Je ne crois pas – puisqu'il faut bien afficher sa position – que cet aménagement constitue une extension d'emploi du participe, mais plutôt une redéfinition (tôt entamée, non conclue, sans doute) du gérondif se ... « prépositionnalisant ».

Resterait à s'interroger sur la nature exacte de cette suite Préposition + forme en *-ant*. Quelle que soit l'hypothèse retenue – et je rappelle qu'il en est deux, celle, traditionnelle, qui voit dans *en* un *confirmateur*, en ce qu'il marque (au sens fort) le caractère fondamentalement substantival de la forme en *-ant* (et qu'il le marque de mieux en mieux historiquement), et celle qui voit dans *en* un *transformateur*, faisant d'un adjectif un substantif, selon un processus bien représenté ailleurs –, quelle que soit, donc, l'hypothèse retenue, il n'est sans doute pas suffisant de poser le « gérondif » (conservons ce terme, par commodité)

comme un syntagme prépositionnel (exactement un syntagme nominal prépositionnel).

On observe d'abord que *en* est la seule préposition retenue; toutes les autres ont été précocement éliminées (voir les reliques du type *à mon corps défendant, de mon vivant ...*), au nom, sans doute, d'une affinité (sélective ...) entre le signifié fondamental de cette préposition et celui de la forme en *-ant*. Mais ce monopole obtenu signale sans doute qu'on est, en fait, devant autre chose qu'un syntagme prépositionnel (ou verbo-nominal prépositionnel ...).

Observons-le fonctionner. Il se caractérise, en français moderne⁷, par son caractère insécable, sauf évidemment par un clitique complément: pronom personnel (*en le regardant*), négation non prédicative (*en ne regardant pas*); la négation est d'ailleurs scindée, en position d'encadrement de la forme en *-ant*, alors qu'avec l'infinitif l'ensemble négatif reste, en français moderne, groupé (*pour ne pas regarder*). Cette suite étant insécable, il ne peut, naturellement, y avoir de pause, correspondant à la présence, par exemple, d'un adverbe ou d'un autre circonstant entre les deux termes – situation toute différente, donc, de celle de cet autre assemblage étrange, à le bien considérer, celui d'un verbe auxiliaire et d'un verbe auxiliaire.

Historiquement, le gérondif perd sa faculté de constituant d'un groupe « absolu », sur le modèle *en* + substantif ou pronom agent + forme en *-ant* (*en ce temps pendant*), construction en revanche bien conservée avec le participe (*la nuit tombant, nous sommes rentrés*). Il devient de plus en plus une « périphrase grammaticale », l'exclusivité de *en* se doublant donc d'un resserrement des liens des deux constituants. De quelle nature ?

Ce pourrait être :

- une espèce de « dérivé »: *en* fonctionnerait alors à la façon d'un préfixe, transformateur ou confirmateur de classe;
- un assemblage du type *de* + infinitif, où *de* n'est plus préposition, mais une espèce d'actualisateur de l'infinitif, ainsi qu'un démarqueur syntaxique, un marqueur de syntagme (proche du type anglais *to look*). Cette deuxième hypothèse nous semble plus vraisemblable.

L'expansion historique de ces deux tours paraît parallèle et pourrait correspondre à une même tendance profonde du français. Dans les deux

⁷ La situation est toute différente dans les états anciens de la langue, où des compléments très divers peuvent s'intercaler entre les composants. Dialectalement (Midi de la France), on entend encore: *en bien mangeant*.

cas, bien entendu, le système d'incidence est modifié, le lien entre la préposition et ce qui la suit se « désyntactisant », du fait du figement, et la relation entre ces deux éléments et ce qui les accompagne s'en trouve également modifiée.

Nous n'avons jusqu'ici pris en compte que les formes en *-ant* de nature verbale. Resterait à situer, ou à resituer, celles que leur morphologie, de variabilité en genre et en nombre, en distingue nettement: l'adjectif verbal et le substantif en *-ant*.

Il est clair que chacune a son homologue dans le domaine verbal (plan dit quasi-nominal):

| | | |
|---------------------------|-------|-------------------|
| adjectif verbal | ----- | participe présent |
| substantif en <i>-ant</i> | ----- | gérondif |
| variables | ----- | invariables |

Dans le schéma classique, proposé par Moignet, leur situation n'est pas très claire. Ce dernier parlait, à propos de l'adjectif verbal, de « rechute » dans le nomino-adjectival à partir du verbal, ou de « retour » à celui-là de celui-ci. Il voyait le substantif correspondant à une étape, postérieure. On peut aussi bien, de façon un peu plus précise, y voir des formes d'« entrée »:

- le substantif, un « avant » du gérondif;
- l'adjectif, un « avant » du participe.

Cette solution heurte peut-être un peu notre intuition; mais il y a des signes historiques intéressants en ce sens:

- le gérondif (prépositionnel) est resté dans tout l'ancien français une forme ambivalente, avec, souvent, des marques substantives, personnelles par exemple *en mon dormant*, à côté de *en moy dormant*. Le français moderne a conservé, correspondant à cette structure archaïque, mais avec une autre préposition, *de mon vivant*;
- le participe est resté longtemps doté de propriétés mi-verbales mi-nominales; ainsi de sa capacité à régir simultanément un complément d'objet et un déterminant de substantif ou d'adjectif substantivé (article défini, par exemple).

Il est vrai que l'on peut interpréter ces signes autrement, et, du même coup, situer d'une autre façon les formes modernes. On peut les

voir comme des formes du « post-verbal »⁸ et poser ainsi un cycle (imparfait, bien entendu, car il n'y a pas strictement retour du même au même):

| | | | | |
|----------------------|-------|----------|-------|------------------|
| Nominal 1 | ----- | Verbal 2 | ----- | Nominal 3 |
| (nomino-adjectival) | | | | (Post-verbal) |
| Anté-verbal | | ----- | | (donc verbalisé) |
| (donc non verbalisé) | | | | |

Historiquement, le cycle se caractériserait par l'amenuisement des zones transitionnelles⁹ et, donc, par une certaine rigidification.

Ce qui fait de l'ensemble en *-ant*, aujourd'hui, une nébuleuse, un complexe aux contours mieux arrêtés sans doute qu'ils ne l'étaient autrefois.

Au-delà, cependant, de ces évolutions historiques, importantes, ce qui frappe, c'est ce que j'appelais un peu maladroitement au Colloque de Cordoue (cf. Arnavielle, 1997a) l'« indifférenciation » de la forme en *-ant*, ce que l'on pourrait mieux appeler sa large disponibilité. Jean-Marie Zemb parle, à ce propos justement (1978, 131), d'« archilexème », c'est-à-dire, si je comprends bien, de matrice signifiante de large productivité. Ne pourrait-on pas voir ici à l'œuvre l'un de ces « formants » (« cellules signifiantes » dépassant le simple principe de « congruence ») dont parle si bien le groupe MoLaChe, et, à sa suite, l'historienne Chr. Marchello-Nizia (1995)¹⁰, et qui constituent l'un des apports théoriques les plus importants de ces dernières années?

Je terminerai par un appel. Lisant récemment la correspondance scientifique de Gustave Guillaume¹¹, j'y ai rencontré un passage où il note – avec promesse de l'expliquer un jour – l'identité formelle du *-nt* du pluriel personnel et du *-nt* du participe gérondif; je serais heureux que de meilleurs connaisseurs que je ne le suis de l'œuvre de Guillaume

⁸ Terme et notion proposés par P. de Carvalho (communication personnelle, 1996).

⁹ Voir cependant les tours, de grammaticalité douteuse, du type *Les intervenants dans le débat, les participants de* (ou: à) *la course*.

¹⁰ L'emprunt n'implique pas de la part de l'auteur adhésion à la théorie psychomécanique.

¹¹ In Malengreau, 1995, 199: « Pendant plus de trente ans, je me suis demandé pourquoi le participe en *-ant* a la désinence *-nt* par laquelle s'achève à tous les modes et temps de mode la déclinaison personnelle. Je le sens maintenant. On en parlera à l'occasion. » La note de l'éditeur (467) signale: « Pas de développement de cette question dans l'œuvre éditée de G. Guillaume ».

puissent me dire – je les en remercie par avance – si cette question a été un jour développée par Guillaume.

Teddy ARNAVIELLE
Université Paul Valéry-Montpellier

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Arnavielle, T., 1997a, « Les formes en *-ant*. Observations plus ou moins nouvelles », in P. de Carvalho et O. Soutet, dirs., *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives. Actes du 7e Colloque International de Psychomécanique du langage* (Cordoue, 2-4 juin, 1994), Paris, Champion, 13-20.
- Arnavielle, T., 1997b, *Le Morphème -ant: unité et diversité. Étude historique et théorique*, Bruxelles, Peeters, B.I.G. n° 38.
- Malengreau, M., 1995, *La Correspondance scientifique de Gustave Guillaume*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.
- Marchello-Nizia, C., 1995, *L'Évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, A. Colin.
- Wilmet, M., 1997, *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette-Duculot, 429-430.
- Zemb, J.-M., 1978, *Vergleichende Grammatik Französisch-Deutsch: comparaison de deux systèmes*, Teil 1, Mannheim - Wien - Zürich, Duden.

SEARCHING FOR THE LIMITS OF THE POTENTIAL MEANING OF THE *-ING* FORM IN ENGLISH

Previous research on the *-ing* form in English has shown that it is possible to propose a potential meaning for the *-ing* capable of explaining all of its verbal uses, both as a gerund and as a present participle used in the progressive construction, in spite of the fact that these two uses evoke very different views of the *-ing*'s event as far as imperfectivity is concerned (Duffley 1995). While the participial actualization found in the progressive construction implies an imperfective representation of the event, the gerundive use evokes the event as a whole. This accounts for the incompatibility of the progressive construction with the preposition *after*, a constraint which does not affect the gerundive use at all:

1. *After she was watching the news, she went to bed.
2. After watching the news, she went to bed.

The potential meaning proposed for the verbal *-ing* form is that of providing a representation of the event as an interiority, i.e. event time seen as related to its spatial support inside the limits of the event. The impression of imperfectivity can be explained as the result of actualizing the relation of the event to its spatial support at a particular moment in time. This occurs in the progressive (3a), as well as in uses where the *-ing* functions as subject or object complement to a lexical verb (3b-c):

- 3a. He was brooding in the corner.
- 3b. He stood brooding in the corner.
- 3c. I found him brooding in the corner.

If the *-ing* is referred to its spatial support in a purely spatial way, as in its use as an attributive adjective, the impression of imperfectivity is not necessarily produced, although the event is still seen as a property of its spatial support, as in:

4. A woman resembling my mother got on the bus.

Here the event is represented as monophase¹ and hence with no suggestion of incompleteness. Gerundive usage, on the other hand, involves summing up the relation between the *-ing*'s event and its spatial support through the whole interiority of the event, and engenders a non-divided, homogenous image of the event as the totality of the interior positions contained between its beginning and end limits. This usage corresponds to (5), where the whole of the event is evoked as an entity unto itself:

5. Building that bridge took five years.

One might say that participial usage subordinates the event to its spatial support, while gerundive usage incorporates the support into the event.

In this paper, I wish to begin exploring some of the nominal uses of the *-ing* in order to ascertain whether the same potential meaning can be found to underlie both its verbal and its non-verbal usage. The first type of use which we will examine is that which seems closest to the verbal domain, namely the case where all that differentiates the nominal from the verbal use is the non-construal of the former with a direct object and the presence of the definite article. This produces closely related pairs of sentences such as:

- 6a. Dismantling the reactor took six months.
6b. The dismantling of the reactor took six months.

While the distinction between these two uses of the *-ing* is quite difficult to identify in (6a)-(b) above, it comes through more clearly in other cases such as:

- 7a. He talked about shortening his patients = stays in the hospital.
7b. He talked about the shortening of his patients = stays in the hospital.
8a. They stopped lowering interest rates.
8b. They stopped the lowering of interest rates.
9a. I really enjoy telling old folk tales.
9b. I really enjoy the telling of old folk tales.

¹ This term was first used by Hirtle (1995, 269) to refer to one of the two basic event types expressible by the simple form in English.

With the verbal *-ing* construed with a direct object, the *-ing*'s event is felt to be something which the subject of the main verb is or could get involved in; with the nominal *-ing* construed with an *of*-clause, on the other hand, this event is evoked more abstractly as an entity with an existence of its own which is not dependent on the agent of the main verb's event for its actualisation.

Lest these differences in impressions be attributed to the presence of the definite article – although we will see that the strong tendency for the latter's use is no accident – the following examples should be considered here:

- 10a. I can't stand inadvertently distorting facts.
10b. I can't stand inadvertent distorting of facts.
11a. I hate openly contradicting a superior.
11b. I hate open contradicting of a superior.

These cases exhibit the same type of difference in subject control as that observed in (7)-(9): identity of the subject of the main verb and that of the complement with the verbal *-ing*, non-identity with the nominal version. Since all the other elements in the context are constant – the lexical meanings of the main verb and the complement, the function of the complement with respect to the main verb – the difference in subject control must be attributed to the way the *-ing* represents the processes of distorting or contradicting, which cannot be exactly the same in the (b) sentences as it is in the (a) sentences.

The presence of an attributive adjective in (10b) and (11b) suggests a greater degree of nominalization in these cases, as indicated also by the tendency for the definite article to be used seen in (7)-(9). In addition, the *of*-phrase found in these constructions is characteristic of nouns as well, so that (10b) and (11b) correspond to:

12. I can't stand inadvertent distortion of facts.
13. I hate open contradiction of a superior.

The term nominalization which I have just used is a convenient way of evoking the expressive effect produced by these uses, but it does not answer the question which must be addressed here, namely what exactly has occurred in this process of nominalization? Or rather, to put the problem in the terms in which I would like to address it, what part of the potential provided by the *-ing* has been actualized and what aspects have not been actualized in these uses where this form behaves almost identically to a noun?

I will begin by focussing on the absence of the capacity to be construed with a direct object which is observed with the nominal *-ing*. Let us suppose that the possession of this capacity by the transitive verb is due to the fact that the latter incorporates a representation of a grammatical person on the resultative end of the verbal event, so that it is possible to simply specify this person's identity without any need for the lexical content of a preposition, whose role is to denote the nature of a relation not otherwise definable. When one is not merely explicating something which is already foreseen in the makeup of another word, a preposition such as *of* is required to designate the relation between the first noun and the second, as in (10b) and (11b). The absence in the nominal *-ing* of an intraverbal person represented as being conditioned by the event would explain therefore the necessary presence of a preposition to introduce what corresponds to the direct object with the verbal *-ing*.

Just as there is no entity conceived as being on the receiving end of *distorting* in (10b), I will now argue that there is no entity represented as being on the conditioning end of the *distorting* either. This will account for the difference in subject control readings observed in (7)-(11) above. The verbal *-ing* as used in (10a) involves a dynamic relation in time between two spatial supports, the «distorter» and the «distorted», both of which are part of the representation of the event. Both of these spatial entities are represented in the form of «generalized person» (cf. Guillaume 1990, 99), not defined ordinally as first-, second- or third-rank but potentially specifiable both ordinally and lexically (the difference with finite verbal forms residing in the fact that with the latter the spatial support designated as conditioning the event is specified ordinally in the verb itself). Since the representation of the spatial support conditioning the verbal *-ing*'s event is part of the representation provided by this form – or, in more concrete terms, because the verbal *-ing* incorporates what could be called a «generalized subject slot» – the subject of the *-ing* generally gets identified with some other spatial entity evoked in the sentence, according to the lexical content of the main verb. The nominal realization of the *-ing*, on the other hand, corresponds to an objectification of the event in which the latter's relation to either a conditioning or a conditioned spatial support is not actualized. All that is left is the representation of event time itself, conceived as the support of the internal incidence of the lexeme, i.e. as a support which the lexeme designates as a whole and of which the lexeme consequently denotes the nature. Since in this representation there is no «generalized subject slot» to be identified by the context, the subject-control properties of the nominal *-ing* in the direct object

function are not the same as those of the verbal *-ing* with respect to the very same matrix verb. Objectifying the event as it does, the nominal *-ing* produces a far looser relation with the matrix verb, allowing non-subject-controlled readings with matrix verbs which imply obligatory subject control with the verbal *-ing*.

The next problem to be addressed is the use of the definite article with the nominal realization of the *-ing*, which contrasts with the absence of determiner characteristic of the verbal realization, even when reference is made to a specific event, as in:

14. I enjoyed writing this paper.

The reason for the verbal *-ing*'s ability to dispense with a determiner lies, I believe, in the fact the verbal realization of the *-ing* evokes an event, i.e. a dynamic relation involving at least one spatial support (and as many as three) and a representation of event time. As it contains both one or more spatial supports which can be specified by a direct or indirect object, or by the context, and a representation of event time which can also be tied down by the context to one place in universe time, the verbal *-ing* can have either specific or generic reference. In other words, the verbal *-ing* is made specific by the identification of the participants already represented, in the form of generalized person, as involved in the event which it denotes, whereas the mental processes associated with the obtaining of specific reference with the nominal *-ing* are quite different. The latter behaves exactly like a noun followed by a prepositional phrase: since the *of*-phrase sets off the extensity referred to in the sentence from the rest of the extension of the concept, the definite article is required to signify this form of reference, just as it is in similar constructions containing substantive nouns. (15a) below is therefore exactly parallel to (15b):

15a. I object to the *distorting* of facts.

15b. I object to the *distortion* of facts.

This brings us to the second question to be treated in this paper, that of concrete nouns in *-ing* such as *pipng* and *tubng*. How are these related to the potential provided by the *-ing* form? I propose to treat these *-ing*'s as motivated by patterns of metonymy commonly occurring with nouns which evoke the notion of process. It is indeed not unusual to find deverbal nouns whose first sense is that of «operation» which are also used to express the result deriving from the operation designated by the corresponding verb. Examples of this metonymic extension are:

| 16. OPERATION | RESULT |
|------------------------------------|--|
| the construction of a skyscraper | rare new constructions along a highway |
| the installation of a new furnace | a new heating installation |
| to put a lot of work into an essay | a work of art |

Another fairly common pattern of metonymy is that between «operation» and «agent of operation», as in:

| 17. OPERATION | AGENT |
|-------------------------------|---------------------------------------|
| the protection of citizens | the protection around the window-case |
| the support of the population | the support holding up the bumper |

The second of these two metonymic patterns seems to underlie uses of the nominal *-ing* with concrete reference such as *padding*, *housing* and *lining*, which can be paraphrased as «that which pads, houses or lines something». The first pattern obviously motivates *-ing* forms such as *a tall building*, *metal filings*, and *wood shavings*. Less obviously perhaps, but this is the position which I will defend here, the first pattern is also the source of *-ing* nominals such as those mentioned in the abstract, namely *pipng*, *tubng* and *wiring*. These denote the results of the processes of tubing, piping and wiring, respectively. The operative sense of these notions is attested by the existence of the verbs *to tube*, *to pipe* and *to wire*, meaning «to furnish or equip with tubes, pipes or wires», as in *to tube a well*, *to pipe a building* and *to wire a house for electricity*, all given by Webster's Third (1961). These verbs are seldom utilized by the layman, however, who is confronted in his daily experience only with the results of the operations designated metonymically by the nominal *-ing*, which explains the impression that many of these forms may have become lexicalized for many speakers. The observations made here concern only the process followed to produce these *-ing* nouns when they were first conceived.

A third pattern of metonymy involving the *-ing* form has also come to light. It can be illustrated by (18) below:

18. There was a pile of washing on the laundry counter.

In this case, rather than on a shift from operation to result, the metonymy is based on the relation between an operation and a necessary condition for the existence of the operation, in the form of an object to be operated on by an agent which could actualize the event.

More than that, dirty clothes in a linen basket are inherently associated with the event «washing», which they call for in a necessary way as objects which cannot be used again until washed, so that one could even say that they represent the event «washing» in its potential form. This same metonymic relation also occurs with at least one non *-ing* noun, as can be seen from Jerome K. Jerome's well-known lines:

19. I love work. I can sit and watch it for hours.

Here also the material objects referred to as being contemplated by the speaker represent the operation of working in its virtual form. More remains to be explored concerning this third type of metonymic extension of course, but I cannot pursue the matter any further here.

The preliminary exploration offered here of how one might explain the nominal uses of the *-ing* as being derived from the same potential as the verbal uses leads to some interesting general considerations regarding two questions: the nature of the grammatical representation of an event and the nature of potential meaning itself. The evidence examined in this paper suggests that to obtain the representation of an event, that which the lexeme designates must be seen as dependent for its existence upon a spatial support conceived as actualizing it. This representation of the event as contingent upon its spatial support would seem to be connected to the impression of duration as the persistence of something whose existence is not seen as necessary in itself but as depending on something else which is giving it existence. A consequence of the representation of the event as originating from its spatial support is that certain types of events can also bring other spatial supports under the conditioning influence of the event's originator. Indeed, one could even say that certain events are inherently defined as producing results on spatial entities other than their originators, as with the transitive use of *eat* illustrated in (20):

20. Peter ate my cookie!

Here the cookie is represented as going from being incipiently to being totally ingested by Peter through the course of the event. In some cases, an event can condition two spatial entities:

21. You gave Peter your cookie!

It is interesting to note that only certain kinds of relationships can be expressed by means of a prepositionless indirect object. Langacker (1991, 359-360) points out that the latter is not a mere equivalent of the

construction with the preposition *to*, showing that whereas one can say either (22a) or (22b), the same is not true of (23a) and (23b):

22a. I sent a letter to Bill.

22b. I sent Bill a letter.

23a. I sent the walrus to Antarctica.

23b. *I sent Antarctica the walrus.

This is because sending is conceived as a transferring of that which is sent into the possession of a third party in the case of (22b) but not in that of (23b).

If an event such as sending is conceived as being inherently defined as a transferal of spatial entity II into the possession of spatial entity III – and here is my whole point – then one need merely identify the participants by means of nouns or pronouns in the significant word order necessary to distinguish participant II from participant III. There is no need for a preposition, because the relation of these spatial entities to the event is already defined by the event. The same thing applies of course to transitive constructions, where there is only one participant represented as being on the resultative end of the event.

On the other hand, when that which corresponds to the lexeme is not construed as dependent on a spatial support for its existence, two consequences emerge. First of all, one obtains a representation of something whose nature is designated by the lexeme, i.e. one ends up with a word which has purely internal incidence. Secondly, moreover, by leaving out of the picture the relation of that which corresponds to the lexeme with respect to a spatial support, one also does away with the possibility of representing other spatial entities as conditioned by the originator through the event. This is simply because if there is no spatial support represented as being at the origin of the event, there can be no spatial entities represented as undergoing the conditioning influence of such an event-originator. In terms of a transitive event, the passivity of the entity corresponding to the direct object is the result of the activity of the event's agent. (This, by the way, explains the fact that the past participle can express both perfect aspect and passivity, as pointed out to me by R. Valin.) Consequently, if there is no agent conceived as actualizing an event, there can be no patient represented as being «verbed» by an agent either. This explains why the nominal realization of the *-ing* cannot take a prepositionless direct or indirect object: the latter can only be used when all that is needed is a mere specification of the identity of the spatial entities already represented in the form of generalized person within the framework of the event.

The problems treated in this paper also provide food for thought as regards the general nature of potential meaning. The investigation of the connection between the gerundive and participial realizations of the *-ing* led me to the conclusion that the potential for the verbal uses of the *-ing* must correspond to a representation of an event as an interiority, with event time seen as incident to its spatial support inside the limits of the event. If the spatial support is situated at a particular moment inside the event, an impression of imperfectivity is produced, but the interior of the event can also be seen as incident to its spatial support as a whole, in which case the totality of the event is evoked, as in the *-ing*'s gerundive uses. What the reflections made in this paper add to our understanding of the potential meaning of the *-ing* form is a further insight into the effect of not actualizing all the potential for the representation of an event contained in this form. The two verbal uses of the *-ing* just alluded to correspond to two different ways of actualizing the relation between the interiority of an event and its spatial support. Notwithstanding, they still both evoke the *-ing*'s lexical content as an event, i.e. as something represented as dependent for its existence on a spatial support from which it originates. If, however, one takes the whole interiority corresponding to the lexeme as something which is only potentially dependent for its existence on a spatial support, then one no longer has an event, but rather a space whose nature is designated by the lexeme. This places one in the exact equivalent of the conditions found in internal incidence, and so the result of this act of representation is a noun.

As a concluding remark, I would like to point out that the noun which one obtains in this way is a particular sort of noun, and that this reflects the potential from which it was derived. As seen in the examples examined in this paper, the *-ing* noun denotes primarily an operation and metonymically the result or agent of that operation. In other words, it is clearly «deverbal», and this is perfectly explainable given the fact that it is one possible realization of the potential provided by the *-ing*. The hypothesis proposed here predicts indeed that the space designated by the lexeme of the nominal *-ing* must correspond to something which could be seen as dependent for its existence upon a spatial support from which it emanates, i.e. which could be represented as an event. Lexemes which are not conceivable as events are not eligible for processing as nominal *-ings* (**the betweening*, **the onlying*, etc). Thus the full potential offered by the *-ing* in English, which also allows the production of verbal forms capable of construal with direct and indirect objects, is still lurking in the background in the nominal realizations of this form. This is exactly what one would expect with a potential: the

fact that certain aspects of its nature are not exploited in a given use does not mean that they cease to exist. As Guillaume observed in 1947: «Un autre trait de différence à signaler entre langue et discours, c'est que le discours ne produit, n'extériorise, jamais qu'une petite partie de la langue à la fois. Aussi la langue n'est-elle jamais, dans le discours, produit dans son entier.» (1997, 166). This seems eminently true in the case of the *-ing* form in English.

Patrick J. DUFFLEY
Université de Laval

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Duffley, P. J., 1995, «Defining the Potential Meaning of the English *-ing* Form in a Psychomechanical Approach», *Langues et linguistique* 21, 1-11.
- Guillaume, G., 1990, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1943-1944, Série A*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Guillaume, G., 1997, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1946-1947 et 1947-1948*, Québec, Presses de l'Université Laval & Paris, Klincksieck.
- Hirtle, W. H., 1995, «The simple form again: An analysis of direction-giving and related uses», *Journal of Pragmatics*, 24, 265-281.
- Langacker, R. W., 1991, *Foundations of Cognitive Grammar. Volume II. Descriptive Application*, Stanford, Stanford University Press.

LE LOCATIF POLONAIS ET SON SIGNIFIÉ DE PUISSANCE

INTRODUCTION

Le locatif est le seul parmi les sept cas polonais à être toujours employé avec une préposition. Quatre cas polonais – le génitif, le datif, l'accusatif et l'instrumental – apparaissent dans le discours sous deux formes: la forme synthétique, sans préposition, indiquée par la terminaison casuelle sur le substantif donnée dans l'exemple (1A), et la forme analytique d'un syntagme prépositionnel, où le substantif avec sa terminaison casuelle est précédé d'une préposition (1B).

| (1) A. FORMES SYNTHÉTIQUES (morphologiques) | B. FORMES ANALYTIQUES (prépositionnelles) |
|--|--|
| Gén. Doszedł swego . «Il a revendiqué ses droits .» Dat. Jan pomógł bratu . «Jean a aidé son frère .» Acc. Jan widzi to okno . «Jean voit cette fenêtre .» Ins. Jan idzie ulicą . «Jean marche dans la rue .» | Doszedł do celu . «Il a atteint le but .» Wzniósł oczy ku niebu . «Il a levé les yeux au ciel .» Jan patrzy przez okno . «Jean regarde par la fenêtre .» Jan czeka pod drzwiami . «Jean attend devant la porte .» |

Deux cas polonais, le nominatif et le vocatif, possèdent seulement la forme morphologique, celle d'un substantif décliné sans préposition. Un seul cas, le locatif, ne possède que la forme syntaxique d'un syntagme prépositionnel: il se construit toujours avec une préposition. Dans les syntagmes prépositionnels en polonais, comme d'ailleurs dans toute autre langue slave à cas, les prépositions sont toujours accompagnées d'un cas morphologique, et chaque cas prépositionnel s'attache à un nombre défini de prépositions différentes. Le locatif polonais, qui est un cas exclusivement prépositionnel, est régi par cinq prépositions, à savoir: *przy* («à côté de»), *w* («dans»), *na* («sur», «à»), *o* («de», «à») et *po* («après», «selon»). Comme illustré au numéro (2), une seule des prépositions locatives possède un régime simple; les quatre autres sont des prépositions à régime double ou triple. La préposition *przy* («à côté

de ») ne régit que le locatif. Les prépositions: *w* («dans»), *na* («sur»), *o* («de») s'attachent au locatif aussi bien qu'à l'accusatif, et la préposition *po* («après», «selon») précède l'accusatif et le datif en plus du locatif.

| (2) LES RÉGIMES DES PRÉPOSITIONS LOCATIVES | |
|--|---|
| a. <i>przy</i> + Loc: | Jan siedzi <i>przy</i> biurku. «Jean est assis à son bureau.» |
| b. <i>w</i> + Loc: | Książka leży (jest) <i>w</i> kącie. «Le livre est dans le coin.» |
| <i>w</i> + Acc: | Jan rzucił książki <i>w</i> ką. «Jean a jeté ses livres dans le coin.» |
| c. <i>na</i> + Loc: | Książka leży (jest) <i>na</i> stole. «Le livre est sur la table.» |
| <i>na</i> + Acc: | Jan rzucił książki <i>na</i> stół. «Jean a jeté ses livres sur la table.» |
| d. <i>o</i> + Loc: | Mówią <i>o</i> wolności. «Ils parlent de liberté.» |
| <i>o</i> + Acc: | Walczą <i>o</i> wolność. «Ils luttent pour la liberté.» |
| e. <i>po</i> + Loc: | Przyjdę <i>po</i> południu. «Je viendrai dans l'après-midi.» |
| <i>po</i> + Acc: | Napełnił kieliszek <i>po</i> brzegi. «Il a rempli le verre à ras bord.» |
| <i>po</i> + Dat: | Każdy dostał <i>po</i> złotemu. «Chacun a reçu un złoty.» (monnaie polonaise). |

Les exemples aux numéros (3) et (4) suggèrent fortement que les cinq types de syntagmes prépositionnels locatifs possèdent des significations très différentes et qu'ils n'ont aucun trait sémantique en commun. Les emplois particuliers de chacune des ces prépositions (étudiés dans Bacz 1996 et 1997) s'avèrent aussi très variés. On peut facilement arriver à la conclusion, propagée activement par les cognitivistes qui s'occupent de la sémantique prépositionnelle, qu'une propriété qui serait nécessairement partagée par tous les emplois d'une préposition n'existe pas (Sandra & Rice 1995, Vandeloise 1986, 63). Comment donc peut-on parler d'un trait sémantique commun à tous les usages d'une catégorie grammaticale telle que le cas locatif, qui se construit avec cinq prépositions différentes ?

Dans la théorie guillaumienne, tout cas, y compris le locatif polonais, possède le statut de catégorie (ou forme) grammaticale. Par conséquent, il doit posséder dans la langue un seul signifié de puissance, capable de prévoir tout emploi locatif dans le discours (Guillaume 1964,

xi-xii; Duffley 1995, 3). La tâche d'un psychomécanicien est double: d'abord il lui faut dégager le signifié potentiel d'une forme grammaticale sous analyse; ensuite, proposer un mécanisme, ou une série d'opérations, qui permette de dériver les emplois dans le discours de cette forme à partir de son signifié puissant. Une analyse des effets de sens produits par les différents emplois locatifs montrera si une description psychomécanique du locatif polonais est possible et jusqu'à quel point le concept de signifié de puissance s'avère utile.

Dans ses écrits, Guillaume parle des cas comme de «catégories grammaticales de fonction» en les opposant à trois autres éléments qui entrent dans la composition de la flexion nominale, soit les catégories de représentation: le genre, le nombre et la personne (1992, 58). Il m'apparaît évident que le terme «fonction» signifie pour lui la fonction grammaticale, c'est-à-dire la fonction dans la phrase. Les cas sont décrits comme des «organes, en quelque sorte, du mécanisme de la phrase» (1992, 58) et dans sa discussion des cas il parle de «la fonction effective d'un nom **en phrase**» (1992, 59). Cependant, dans la brève description des huit cas généraux de la flexion nominale indo-européenne qu'il propose dans sa leçon du 6 janvier 1939, Guillaume (1992, 59) utilise deux sortes de critères, qui semblent incompatibles: celui de la fonction grammaticale du sujet ou de l'objet, et celui de la fonction sémantique de l'outil, de la destination, du lieu ou du départ d'une activité. Ce manque apparent d'uniformité des critères suggère que pour Guillaume la notion de «fonction en phrase» inclut les concepts grammaticaux de sujet, objet, complément du nom, complément du verbe ainsi que les concepts de nature lexicale, qui indiquent le rôle sémantique joué par les cas dans une phrase. Ce raisonnement rejoint celui du linguiste polonais Kurylowicz, un structuraliste contemporain de Guillaume, qui distingue entre les cas prioritairement grammaticaux (N, A, G) et les cas prioritairement sémantiques (D, I, Abl, L). Selon Kurylowicz (1949), les deux fonctions sont présentes dans chaque emploi casuel. Il ne faut pas oublier qu'après tout les fonctions grammaticales peuvent aussi être caractérisées en termes sémantiques. Guillaume (1992, 59) définit le cas locatif de la flexion nominale indo-européenne comme suit: «Le locatif: forme indiquant le lieu des faits considérés, dans l'espace et éventuellement dans le temps».

Les «faits considérés» dont il parle doivent être interprétés comme comprenant toutes sortes d'entités localisées par le syntagme locatif: l'événement ou l'activité décrite dans la phrase, le sujet de la phrase, ou le substantif modifié par le locatif. Afin de voir si la généralisation formulée par Guillaume peut être appliquée au locatif polonais, nous examinerons les effets de sens produits par les emplois du locatif spatial de

(3) et par ses usages métaphoriques illustrés par (4). Nous poserons les questions suivantes :

- (a) Peut-on montrer que le cas locatif polonais, avec ses cinq prépositions différentes, évoque toujours le lieu de l'entité qu'il décrit ?
- (b) Le concept du lieu présent dans la composition sémantique du cas locatif peut-il être considéré comme son signifié de puissance ?

| (3) RELATIONS LOCATIVES DANS L'ESPACE: USAGES LITTÉRAIRES DU CAS LOCATIF | | |
|---|--|---------------|
| a. w + loc. | Jan jest w pokoju. «Jean est dans la chambre.» | inessivus |
| b. na + loc. | Kot jest na dachu. «Le chat est sur le toit» | superficialis |
| c. po + loc. | Kominiarz idzie po drabinie. «Le ramoneur monte à une échelle» | prolativus |
| d. o + loc. | «Wrzucił go do przepaści a zamknął i zapieczętował o nim» «Il l'a jeté dans l'abîme, il l'a enfermé et a scellé l'abîme autour de lui.» <i>Leopoliita, dans Kempf 1978, 112)</i> | circumessivus |
| e. przy + loc. | Mój dom jest przy poczcie. «Ma maison est près du bureau de poste.» | adessivus |

| (4) LES 5 TYPES DE SYNTAGMES PRÉP. LOCATIFS: USAGES FIGURÉS | | |
|--|--|--|
| a. w + loc. («dans») | Jestem w rozpaczach. «Je suis dans le désespoir.» | |
| b. na + loc. | Zdrowie babci leży mi na sercu. («sur») «La santé de grand-mère me pèse sur le cœur.» | |
| c. po + loc. («après», «selon») | Wszystko poszło po mojej myśli. «Tout s'est déroulé selon mes désirs.» | |
| d. o + loc. («de») | Rozmawiamy o wakacjach. «Nous parlons de nos vacances.» | |
| e. przy + loc. | Wyjdziemy z tego przy pomocy boskiej. («à côté de près de, avec»), «Nous nous sortirons de ça avec l'aide de Dieu.» | |

1. LA PRÉPOSITION LOCATIVE W («DANS»)

Dans l'exemple (3a), le lieu évoqué par le syntagme locatif est la chambre où se trouve le sujet. La préposition *w* («dans») indique que la

chambre de Jean est vue comme un contenant et que Jean, l'entité localisée, est évoqué comme l'objet contenu. La fonction *contenant* a été proposée comme une caractéristique essentielle de la préposition *dans* en français par Vandeloise 1986. La même signification a été attribuée à la préposition locative *w* («dans») en polonais dans l'ouvrage sur la sémantique des cas du linguiste polonais Kempf en 1978. Afin de décrire les fonctions sémantiques des cas (morphologiques ainsi que prépositionnels) Kempf s'est servi des termes latins que j'ai inclus à côté des exemples au numéro (3). Le mot latin *inessivus* («qui est dedans») exprime l'état d'«être dedans», indiqué en polonais par le syntagme prépositionnel locatif avec la préposition *w* («dans»). L'usage figuré, dans l'exemple (4a), crée une image du contenant dans l'espace mental: le sujet est perçu comme métaphoriquement immergé dans le désespoir.

L'exemple (4a) est intéressant du point de vue de la logique, parce qu'ici les deux termes de la relation locative peuvent être renversés et la phrase obtenue restera vraie. La phrase (4a) correspond sémantiquement à la phrase *Rozpacz jest we mnie* «Le désespoir réside (est) en moi». L'explication de cette possibilité de renversement doit être cherchée dans les propriétés de la relation partie/tout impliquée par certains emplois locatifs.

2. LA PRÉPOSITION LOCATIVE NA («SUR»)

Dans l'exemple (3b), le lieu désigné par le locatif est le toit qui est vu comme une surface (plus ou moins définie) servant de support pour le chat. Kempf décrit ce type de relation locative par le terme *superficialis*, mettant en évidence une caractéristique du lieu évoqué plutôt que sa fonction. Vandeloise 1986 affirme que la caractéristique sémantique essentielle de la préposition française *sur* (qui dans cet exemple est équivalente à la préposition polonaise *na*) se trouve dans sa fonction de porteur¹. Le toit de l'exemple (3b) est vu comme porteur du chat, et ce dernier, comme l'entité portée.

La caractéristique des syntagmes prépositionnels avec *sur* proposée par Vandeloise est appuyée par l'exemple polonais d'usage métaphorique au numéro (4b). L'expression idiomatique dans cet exemple évoque l'image de la santé de la grand-mère (l'entité localisée) qui pèse

¹ Voir aussi l'analyse psychomécanique de la préposition *sur* proposée par Joseph Pattee 1998.

sur le cœur du locuteur (le lieu porteur). La fonction *porteur* décrit mieux des exemples locatifs tels que ceux au numéro (5) que ne le fait la caractéristique de *superficialis* (cf. Vandeloise 1986).

- (5) Liście są (jeszcze) **na drzewie**.
«Les feuilles sont (toujours) **sur l'arbre**.»

Par contre, la référence à une surface indéfinie s'avère plus explicative dans une série d'usages polonais, illustrés au numéro (6), où le locatif avec la préposition *na* s'oppose au locatif avec la préposition *w*. Les exemples avec la préposition *w* évoquent l'image d'un espace qui sert de contenant tandis que les exemples avec la préposition *na* («sur») créent une image du lieu en tant que surface indéterminée. L'idée de porteur n'est pas du tout présente.

| | |
|--|--|
| (6) w + locatif («dans») | na + locatif («sur») |
| w wsi «dans le village» | na wsi «à la campagne» |
| w mieście «dans la ville» | na mieście «en ville» |
| w niebie «au ciel» | na niebie «dans le ciel» |
| w wodzie «dans l'eau» | na wodzie «sur l'eau» |
| w powietrzu «dans l'air» | na powietrzu «à l'air, dehors» |
| w operze «dans l'opéra» | na operze «à l'opéra» |
| w uniwersytecie «dans l'université (le bâtiment)» | na uniwersytecie «à l'université» |

3. LA PRÉPOSITION LOCATIVE *PO* («SELON», «APRÈS»)

Dans leur sens spatial, les syntagmes locatifs avec la préposition *po*, comme ceux de (3c), n'apparaissent qu'avec les verbes de mouvement. Le chat de l'exemple (3b) se trouve *na* («sur») le toit, mais – voir (7a) – il ne peut se promener que *po* («sur») le toit; le ramoneur de l'exemple (3c) monte à l'échelle et le fait qu'il se déplace est signalé par la préposition *po*, mais s'il était perçu comme assis, la préposition *na* serait la seule possibilité linguistique à pouvoir décrire la scène, comme le montre l'exemple (7b). Cf. aussi:

chodzić po ulicy («se promener le long de la rue»)
vs. **być po ulicy* («être le long de la rue»),

mais

być po kolacji, po piątej
(«être après dîner», «après 5 heures»), etc.²

Les locatifs spatiaux précédés de *po* possèdent deux fonctions. Ils indiquent la direction du mouvement signifié par le verbe, comme c'est le cas dans (3c). Ils évoquent aussi une surface, plus ou moins définie, qui est couverte par le mouvement du sujet, comme dans (7b). L'échelle, dans (3c) trace le chemin du ramoneur dans son mouvement d'ascension échelon après échelon. Dans l'usage figuré de (4c) – *Wszystko poszło po mojej myśli* «tout est allé selon mes désirs» –, le chemin des événements projeté mentalement dans l'esprit du locuteur et exprimé par le syntagme locatif «selon mes désirs» a été suivi dans la réalité. Dans l'exemple (7a), le mouvement du chat n'est pas orienté car l'objet signifié par le substantif au locatif, le toit, est perçu comme une surface, et non pas comme un objet avec un devant et un derrière. Cet usage du locatif spatial avec *po* est très proche de l'emploi locatif avec *na* sauf qu'il se réfère à un objet en mouvement. Kempf (1978, 117) définit la relation locative avec *po* en employant le terme latin *prolativus* qui met en évidence la surface couverte par le mouvement du sujet. En considérant le fait que les locatifs spatiaux avec *po* servent aussi à indiquer la ligne directrice du mouvement, leur fonction spatiale peut être décrite comme *dirigeant du mouvement* (7b) et/ou comme *porteur d'une entité en mouvement* (7a).

| | |
|---|--|
| 7a. Kot chodzi po dachu : «Le chat se promène sur le toit .»: | Kot jest na dachu . (3b) «Le chat est sur le toit .» |
| b. Kominarz idzie po drabinie (6c): «Le ramoneur monte sur l'échelle .»: | K. siedzi na drabinie . «Le r. est assis sur l'éch. » |

4. LA PRÉPOSITION LOCATIVE *O* («DE, AUTOUR»)

En polonais moderne, la préposition *o* («de») dans les syntagmes locatifs ne s'emploie qu'au figuré, avec les *verba dicendi et cogitandi* tels que «parler», «penser», «souvenir», «songer», etc., et elle introduit les objets des différentes activités mentales, comme les vacances dont il est question dans (4d). La préposition *o* était d'usage dans les syntagmes locatifs spatiaux en polonais médiéval, comme en témoigne

² La règle n'est évidemment pas obligatoire dans les emplois temporels et métaphoriques.

l'exemple (3d) tiré du manuscrit de *Leopolita* et cité ici après Kempf (1978, 112). Le sens original du locatif avec *o* était «entourer», «intégrer», «englober» [cf. anglais *encompass*]. Dans (3d), le condamné est littéralement scellé dans l'abîme qui est perçu comme un objet l'englobant. Cette relation spatiale est bien traduite par le terme latin *circummissivus* («qui est entouré»). Dans l'usage courant, la signification originale change, d'«entourer» à «être pertinent», «toucher», mais le lien avec le sens original est facile à retrouver. L'objet auquel nous pensons peut être imaginé comme entouré par nos pensées dans l'espace mental. Donc, la fonction du lieu dans l'emploi locatif avec *o* est celle d'*englober* l'entité localisée dans ce lieu.

5. LA PRÉPOSITION LOCATIVE PRZY («À CÔTÉ DE»)

La préposition *przy* («à côté de», «près de», «avec») est la seule parmi les prépositions locatives à ne s'attacher qu'au cas locatif. Ceci peut impliquer que sa signification est la plus représentative de la signification du cas locatif comme tel (voir Bacz 1997). L'étude des emplois particuliers, que j'ai menée dans mes recherches, montre que la caractéristique fondamentale de la relation locative avec *przy*, qui s'avère aussi la plus générale, est celle de la proximité: physique (dans l'espace ou dans le temps) ou proximité mentale d'une entité localisée (la *cible*) par rapport au lieu de sa localisation (le *site*). Dans l'exemple spatial de (3e), la maison du locuteur (l'entité localisée, la *cible*) est proche du bureau de poste, ce qui veut dire qu'elle est facilement accessible à partir du bureau de poste, le site qui la localise. Dans (4e) le locuteur (*cible*), qui a des problèmes, croit que l'aide divine (lieu, *site*) est proche: Dieu l'accompagnera dans la résolution de ses problèmes. En (2a) Jean (*cible*) est vu comme proche (physiquement aussi bien que mentalement) de son travail (*site*) – une *cible* localisée il est assis au bureau et il est en train de travailler. La fonction *lieu* (ou *site* dans la terminologie de Vandeloise) se traduit par sa *présence accompagnatrice* (physique ou mentale) à côté de l'entité dont il est question dans la phrase.

6. CONCLUSIONS

L'analyse des effets de sens produits par les emplois du cas locatif polonais avec ses cinq prépositions différentes montre que les usages locatifs les plus littéraires, c'est-à-dire ceux qui se rapportent à des rela-

tions dans l'espace, peuvent être interprétés en fonction d'un seul élément sémantique, celui de *lieu*. La présence de cet élément peut aussi être détectée dans les usages métaphoriques du locatif.

La manière dont se fait la localisation par le locatif et la fonction spécifique du lieu sont différentes dans chaque type d'emploi prépositionnel. Le locatif avec la préposition *w* évoque le lieu en fonction d'un *contenant*. Dans les syntagmes locatifs avec *na* et dans ceux avec *po*, le lieu fonctionne en tant que *porteur* de l'entité stationnaire, dans le cas de *na*, et de l'entité mouvante dans le cas de *po*. Le locatif avec *o* évoque l'image d'une entité *entourée* par le lieu. Le dernier type du locatif polonais, celui avec la préposition *przy*, crée une conceptualisation très générale de la relation locative dans laquelle le lieu est conçu comme une *présence accompagnatrice* de l'entité dont il est question.

À la lumière de ces conclusions, nous pouvons dire que la notion de *lieu* apporte un lien unificateur à la description des emplois locatifs. Si nous regardons le signifié de puissance comme un élément qui garantit l'unicité dans la description des effets de sens produits par les emplois d'une catégorie grammaticale, nous pouvons accepter la caractérisation du cas locatif donnée par Guillaume comme signifié de puissance du locatif polonais. Un mécanisme opératif dans la langue qui appliquera le signifié de puissance du locatif polonais à des emplois locatifs dans le discours doit encore être élaboré.

Barbara BACZ
Université Laval, Canada

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bacz, B., 1997, «On the meaning and the prototype of the locative case: a semantic study of the Polish locative with the preposition *przy*», *Langues et linguistique*, n° 23, Université Laval, Québec, 1-18.
- Bacz, B., 1996, «How 'locative' is the locative case? On the meaning of the Polish prepositional phrases with the locative», *LACUS 1996 Forum*, 389-398.
- Duffley, P., 1995, «Defining the potential meaning of the English *-ing* form in a psychomechanical approach», *Langues et linguistique*, n° 21, 1-11.
- Guillaume, G., 1964, *Foundations for a Science of Language*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- Guillaume, G., 1992, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1938-1939*, vol. 12, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Kempf, Z., 1978, *Próba teorii przypadków*, Opole, PTN.

- Kuryłowicz, J., 1949, «Le problème du classement des cas», *Biuletyn PTJ*, IX, 20-43.
- Pattee, J., 1998. «La préposition *sur*: essai d'analyse» (communication présentée à l'Acfas 1998, Université Laval, Québec)
- Sandra, D. & Rice, S., 1995, «Network analyses of prepositional meaning: Mirroring whose mind – the linguist's or the language user's?», *Cognitive Linguistics* 61, 89-130.
- Vandeloise, C., 1986, *L'espace en français. Sémantique des prépositions spatiales*. Paris, Seuil.

LE SUFFIXE *-LICH* EN ALLEMAND MODERNE

1. INTRODUCTION

Ce que je veux vous présenter aujourd'hui, c'est moins les résultats d'une recherche que des problèmes de méthode liés à la recherche du signifié de puissance d'un suffixe, le suffixe *-lich* en allemand, problèmes qui, en vérité, concernent l'ensemble des suffixes.

2. LES BASES

Quand on étudie les suffixes, la première variable qui entre en jeu est, d'une part, la nature grammaticale du mot dérivé et, d'autre part, la nature de la base qui peut être nominale, verbale ou adjectivale. Le suffixe dont je vais vous parler, le suffixe *-lich*, est un suffixe formateur d'adjectifs; la base suffixée peut-être indifféremment un verbe, un nom, un adjectif, voire un adverbe ou une préposition. Je voudrais, dans cet exposé, dégager des éléments pouvant contribuer à la détermination du signifié du suffixe *-lich* à partir de dérivés dont la base est verbale – je serai appelé alors à comparer les dérivés en *-lich* aux dérivés en *-bar* – et à partir des dérivés en *-lich* dont la base est nominale – dans ce cas précis, je me contenterai des noms désignant des personnes et la comparaison se fera alors avec des dérivés en *-isch*. À la fin de cet article, j'essaierai de montrer que l'action du suffixe sur la base est fondamentalement la même que la base soit verbale ou nominale.

2.1. Le suffixe *-lich* avec les bases verbales

-Lich suffixé à une base verbale entre souvent en concurrence avec un autre suffixe, le suffixe *-bar*. La meilleure façon de dégager le sens du suffixe *-lich* est de le comparer avec le suffixe *-bar* lorsqu'ils ont la même base.

2.1.1. Alternances avec différences de sens peu accusées

Quelles sont les observations que l'on peut faire à propos de mots en *-lich* et en *-bar* construits sur une même base verbale? Comparons d'abord *zerbrechbar* et *zerbrechlich* formés sur la base qui fournit le verbe *zerbrechen* (casser/se casser). Quelle est la différence entre:

1. Die Vase ist *zerbrechbar* «Le vase est cassable»
2. Die Vase ist *zerbrechlich*. «Le vase est cassable».

Comme on peut le voir, les deux adjectifs peuvent se traduire de la même façon. Sont-ils pour autant synonymes? Non. En effet, *zerbrechbar* implique que l'objet (en verre, par exemple) peut être cassé par quelqu'un, tandis que *zerbrechlich* dit plutôt qu'étant donné la minceur de l'objet (toujours en verre), il est sujet à se casser facilement. On traduit du reste ordinairement *zerbrechlich* par «fragile». Par définition alors, tout ce qui est *zerbrechlich* est *zerbrechbar*, mais pas l'inverse.

On peut déjà avec ces seuls exemples dégager plusieurs traits qui séparent les deux suffixes: l'adjectif en *-bar* renvoie à la possibilité d'un événement qui affecte un objet de l'extérieur (l'événement ici, c'est «casser» et l'objet, «vase»). Le mot en *-lich* renvoie, par contre, moins à un événement qu'à une propriété interne de l'objet (sa fragilité); cette propriété, cependant, conditionne l'événement qui peut l'affecter.

La même opposition se retrouve dans *bewegbar* qui se dit d'un objet ou d'une partie d'un objet que l'on peut bouger (*bewegen*), il signifie plus ou moins: «qui est amovible»; *beweglich* se dit de la capacité d'un être ou d'un objet de se mouvoir (*sich bewegen*), il signifie: «qui est mobile». Dans le premier cas, il s'agit d'un mouvement imposé de l'extérieur et dans le second, d'un mouvement qui émane de l'objet.

Bestechbar se dit de quelqu'un que l'on pense pouvoir corrompre (*bestechen*), sans plus; *bestechlich* pourra se dire du même être, mais suggérera un trait moral de vénalité chez cette personne, qu'elle se laisse corrompre facilement, trait que n'implique pas *bestechbar*.

2.1.2. Alternances avec différences de sens accusées

Dans les exemples précédents, les sens des deux mots, celui en *-bar* et celui en *-lich*, demeureraient très proches. Dans d'autres paires, la différence de sens peut être, apparemment, assez accusée.

Ausführbar signifie que quelque chose peut être accompli, exécuté, réalisé [*ausführen* «accomplir»] en parlant d'une action; *ausführlich* signifie que quelque chose est fait jusque dans le détail [*ausführen*

«faire jusqu'au bout»]. *Ein ausführlicher Bericht*, c'est un rapport circonstancié. Ici, l'alternance des suffixes joue sur la polysémie du verbe *ausführen*. On passe du simple faire à la manière de faire.

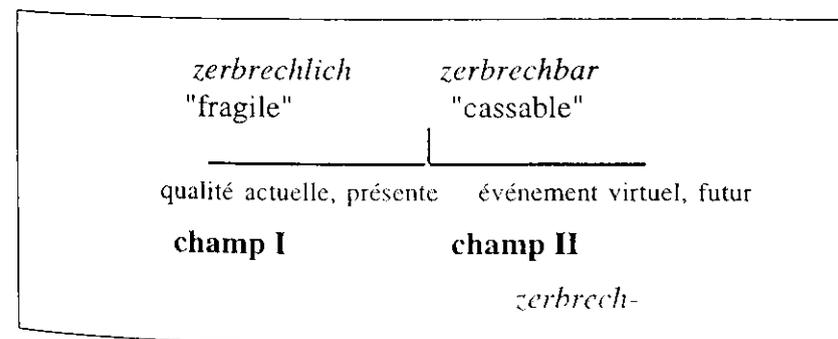
Lösbar se dit de choses qu'un agent extérieur peut ramener à ses parties, peut analyser, il se dira de problèmes ou de tâches qui peuvent être résolues par quelqu'un (*lösen* «résoudre»); *löslich*, par ailleurs, se dit de choses qui, par elles-mêmes, se décomposent en leurs parties, il se dira de corps qui peuvent se dissoudre dans un liquide (*lösen* «dissoudre»).

2.1.3 Le signifié de puissance de *-bar* et *-lich*

Quel est le signifié que l'on pourrait attacher à *-bar*? Notre hypothèse est que *-bar* saisit le procès exprimé par la base et le présente comme un événement – et à ce titre, il possède une durée –, mais un événement virtuel. Même dans sa virtualité, l'événement véhicule encore l'idée d'opérativité.

De plus, l'implication de l'objet dans le procès est uniquement déterminée par une cause externe, d'où l'utilisation dans la paraphrase du passif. Quelque chose qui est *zerbrechbar*, c'est simplement quelque chose qu'on peut casser, qui peut être cassé par quelqu'un. La propriété, la plupart du temps, sera liée à la possibilité d'un événement qui affecte l'objet de l'extérieur.

Le suffixe *-lich* ne saisit pas le procès exprimé par la base en tant que tel, c'est-à-dire comme événement, il ouvre un champ situé dans l'antécédence de l'événement, et l'ensemble du mot exprime alors une qualité implicite faisant souvent figure de condition par rapport à l'événement en position de conséquence. Quelque chose qui est *zerbrechlich*, c'est quelque chose qui par nature se laisse facilement casser, d'où l'utilisation dans la paraphrase du réfléchi (*se casser, se laisser casser*). En figure pour *zerbrechlich* et *zerbrechbar*:



Au résultat, les deux formations livrent des adjectifs, mais avec *-bar*, l'événement exprimé par le verbe est saisi comme un événement et avec *-lich*, il est pour ainsi dire déverbalisé, le résultat de la saisie est une propriété. Plusieurs auteurs commentent ce fait (Flury, 1964, 119):

Les dérivés en *-lich* se sont [...] éloignés de leur origine et se sont rapprochés des adjectifs, alors que les dérivés en *-bar* ont conservé le lien qui les unissait au verbe. On est en droit, dès lors, de dire comme Jacob Grimm que les formations en *-lich* sont « plus abstraites ».

Ce glissement vers une propriété est régulier avec le suffixe *-lich*, pensez à *unverzeihlich* « impardonnable » qui signifie « grave, sérieux » en parlant d'une faute ou *beträchtlich* « considérable » qui signifie « énorme, gros, immense » comme en français.

On peut dire que la vision que livre *-bar* par rapport à l'événement est *topique*, puisqu'il saisit l'événement en tant que tel, dans son lieu, et celle de *-lich*, *ectopique*, puisqu'il ne saisit pas l'événement, mais ce qui le conditionne, son avant. On ne s'étonnera pas dès lors que le sens des mots suffixés avec *-bar* soient transparents et facilement analysables, tandis que l'on parle souvent dans le cas des mots en *-lich* de lexicalisation, de glissement de sens, de sens difficile à cerner, de sens inanalysable, opaque.

2.1.4. Conclusion partielle

On peut conclure qu'avec une base représentant un procès, le suffixe *-lich* ne le saisit pas en tant que procès, mais comme une propriété. On quitte la concrétude des événements susceptibles d'être inscrits dans le temps pour l'abstraction liée aux propriétés, l'existence pour l'essence.

2.2. Le suffixe *-lich* avec des bases nominales

Lorsque la base est nominale, les problèmes auxquels on est confronté sont différents. Il n'y a pas de paraphrase simple telle que « qui peut... » comme c'était le cas avec les dérivés en *-bar*. Les dictionnaires fournissent les paraphrases suivantes: « qui concerne », « qui appartient à », « qui est le propre de », « qui représente ». Cela est dû en partie au fait que l'on est obligé de faire intervenir le rapport sémantique qui unit l'adjectif dérivé à son support.

2.2.1.

En effet, dans *das königliche Schloß* « le château royal » on identifie le rapport qui unit *Schloß* et la personne à laquelle renvoie la base nominale roi (*König*), comme un rapport de possession, le syntagme équiva-

lent à un nom et à un complément du nom: *das Schloß des Königs* « le château du roi ».

L'inconvénient de ce type d'analyses est que les divers rapports sémantiques que l'on peut dégager (possession, identité, analogie etc.) ne sont pas l'apanage d'un seul suffixe. Autrement dit, l'institution d'un rapport de possession par exemple n'est pas le propre du suffixe *-lich*. Prenons:

die heidnischen Sitten « les mœurs païennes, des païens »
 das väterliche Haus « la maison paternelle, du père »
 der klerikale Besitz « les possessions du clergé ».

Un deuxième inconvénient d'une telle analyse est que le même suffixe peut entrer dans une multitude de rapports:

das königliche Schloß « le château royal »: possession
 der königliche Befehl « l'ordre royal »: agent, le roi ordonne
 der königliche Bote « l'envoyé royal »: sujet à objet
 ein königliches Essen « Un repas royal »: qualité.

Ce type d'analyse – le plus courant dans les ouvrages sur les suffixes – n'assure donc pas la spécificité des suffixes. Cependant, l'analyse en termes de rapports sémantiques est indispensable. Il reste qu'il existe une certaine polarisation des suffixes: ainsi le rapport de possession pourra surtout être exprimé par des adjectifs dérivés en *-lich* ou en *-isch*, jamais par des dérivés en *-haft*; le rapport de substance à objet fait de cette substance par des dérivés en *e(r)n* ou en *-ig*, jamais par des dérivés en *-lich*, etc. Mais, dans un premier temps, ce type d'analyse est inadéquat pour déterminer le sens précis d'un suffixe.

Il faut donc se rabattre sur le sens de la base nominale dans le cas qui nous concerne. Sémantiquement, toutefois, le nom s'avère une catégorie infiniment plus hétéroclite que le verbe. Ainsi dans la catégorie du nom, l'on distingue entre noms désignant des personnes (*König* « roi »), des noms abstraits (*Angst* « peur »), des noms de mesure (*Jahr* « an »), les noms de matière (*Eisen* « fer ») etc. Certaines notions par ailleurs ne s'intègrent à aucune catégorie particulière: *sonate*, *occasion* (*Sonate*, *Anlaß*)...

Même lorsqu'il existe une classe sémantique, celle-ci s'avère souvent inadéquate pour rendre compte des faits. Il ne suffit pas de dire que le substantif *Weib* « femme » désigne une personne pour expliquer sa compatibilité avec le suffixe *-lich*, puisqu'il peut se lier également avec d'autres suffixes (*weiblich*, *weibisch*, *weiberhaft*). Il faut donc

aller au-delà des classes existantes et trouver d'autres principes de répartition des suffixes qui rejoignent leur spécificité. C'est ce que je vais essayer de montrer en opposant le suffixe *-lich* au suffixe *-isch* et en me cantonnant à la classe des noms désignant des personnes.

Tout d'abord, voyons les noms désignant des personnes qui se construisent avec *-lich* et ceux qui se construisent avec *-isch*. Si on prend les bases nominales avec *-lich* – la liste est presque exhaustive –

| | | | | | | | |
|-------------------------|---------------------|-----------------------|----------------------------|--------------------------|----------------------------------|----------------------|-------------------|
| Mann «homme» | Frau «femme» | Weib «femme» | Jungfer «vieille fille» | Knabe «adolescent» | Kind «garçon» | | |
| Mutter «mère» | Vater «père» | Tochter «fille» | Vetter «cousin» | Schwager «beau-frère» | Geschwister «frères et sœurs» | Eltern «parents» | Bruder «frère» |
| Freund «ami» | Feind «ennemi» | Gast «hôte» | Nachbar «voisin» | | | | |
| Mensch «être humain» | | | | | | | |
| Anwalt «avocat» | Richter «juge» | Arzt «médecin» | Bauer «paysan» | Bischof «évêque» | Papst «pape» | Priester «prêtre» | |
| König «roi» | Fürst «prince» | Graf «baron» | Herzog «duc» | Kaiser «empereur» | Prinz «prince» | | |
| Junker «junker» | Meister «maître» | Ritter «chevalier» | Herrscher «souverain» | Bürger «bourgeois» | | | |

et les bases nominales avec *-isch* – la liste n'est pas exhaustive puisqu'en sont exclus les dérivés, très nombreux, de noms propres et de mots étrangers :

| | | | | | |
|---------------------------|--------------------------------|-------------------------|-----------------------|-----------------------|--|
| Angeber «crâneur» | Prahler «fanfaron» | | | | |
| Angreifer «agresseur» | Gegner «adversaire» | Kämpfer «combattant» | Krieger «guerrier» | Mörder «meurtrier» | |
| Ausbeuter «exploiteur» | Erpresser «maître-chanteur» | Gauner «escroc» | | | |
| Betrüger «escroc» | Heuchler «hypocrite» | Lügner «menteur» | Dieb «voleur» | Schurke «coquin» | |

| | | | | | |
|------------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------|------------------------|---------------------|
| Dichter «écrivain» | Erfinder «inventeur» | Erzieher «éducateur» | Schauspieler «acteur» | Schöpfer «créateur» | Spieler «joueur» |
| Träumer «rêveur» | Narr «fou» | Mußiggänger «oisif» | | | |
| (Hell)Seher «voyant» | Wahrsager «devin» | | | | |
| Spießer «petit bourgeois» | Banause «borné» | | | | |

2.2.2.

Est-ce que le discriminant entre les deux types de dérivés serait la distinction que l'on fait entre adjectifs de relation et adjectifs qualificatifs, deux types d'adjectifs que G. Moignet ramène à deux fonctions possibles de l'adjectif : la fonction de spécification et la fonction de qualification (Moignet 1963, 45)? Cette distinction n'entraîne pas en ligne de compte, lorsque la base était verbale, puisque la fonction d'adjectif de relation n'est possible que lorsque la base est nominale et désigne une personne ou à tout le moins un être animé. Les dérivés en *-lich* serviraient-ils alors à former des adjectifs de relation et les dérivés en *-isch*, des adjectifs qualificatifs?

Il faut répondre non à cette question. L'opposition entre les deux fonctions se rencontre dans beaucoup de dérivés en *-lich*. Prenons par exemple *menschlich* qui veut dire, avec fonction de spécification, «qui est propre à l'être humain» et avec fonction de qualification, «faible, sujet à l'erreur», elle se rencontre aussi dans beaucoup de dérivés en *-isch*: *tierisches Verhalten* «comportement animal», *tierisches Aufschreien* «des cris d'animaux». Certes, on observe que, dans la pratique, certains adjectifs s'emploieront à peu près uniquement comme adjectifs de relation (*ärztlich* «de médecin»), que d'autres ont les deux emplois (*fürstlich* «princier») et d'autres enfin se confinent à l'emploi d'adjectif qualificatif (*freundlich* «amical»).

Mais ce qu'il importe de retenir est que la fonction de l'adjectif est indépendante du suffixe, même si certains d'entre eux permettent l'une et l'autre valeur et d'autres interdisent l'une d'entre elles. Ce n'est donc pas à ce titre que s'opposent les dérivés.

2.2.3.

Ce qui les distingue n'est pas non plus que l'activité des personnes dont la désignation sert de base aux dérivés en *-lich* est permanente, assimilable à une profession ou à un métier, tandis que l'activité des personnes dont la désignation sert de base aux dérivés en *-isch* est momentanée. Cette opposition est marquée en allemand quand le substantif est attribut. En effet, lorsque le nom renvoie à une profession, il apparaît sans article :

Er ist Arzt « il est médecin »,

lorsqu'il renvoie à une activité momentanée, il apparaît avec l'article *ein* :

Er ist ein Lügner « C'est un menteur ».

Aurait-on alors *Arzt* → *ärztlich* et *Lügner* → *lügnerisch*? En réalité, plusieurs noms de métier donnent lieu à des dérivés en *-isch* :

Er ist Zeichner « Il est dessinateur » → *zeichnerisch*.

2.2.4.

La différence serait-elle qu'au suffixe *-isch* est liée une valeur péjorative et pas au suffixe *-lich*? En effet, Brinkmann (1962), comme beaucoup de commentateurs, assigne au suffixe *-isch* la marque d'un jugement négatif, un sens péjoratif :

Les dérivés des substantifs simples allemands expriment tous un jugement négatif : *teuflich*, *schurkisch* (« infernal », « coquin »).

Il ajoute cependant :

Sont relativement plus neutres : *närrisch*, *schelmisch* (« fou », « espiègle »). (Brinkmann 145)

Il reconnaît par ailleurs :

Les dérivés qui représentent l'homme dans son activité créatrice sont positifs [...] En définitive, les dérivés en *-isch* n'ont pas exclusivement une valeur négative. [par exemple : *malerisch*, *erfinderisch* (« pittoresque », « inventif »)] (Brinkmann 146)

Il ressort clairement des commentaires de Brinkmann que la notion de jugement négatif n'est pas opératoire, puisqu'il n'est pas toujours attaché aux dérivés en *-isch* un jugement de valeur négatif. Et ce d'au-

tant plus que le même dérivé peut avoir tantôt des connotations péjoratives, tantôt en être dépourvu. En effet, l'adjectif *höfisch* en (3), employé comme adjectif de relation n'a aucune connotation péjorative :

3. Aber dieses Theater war exklusiv, *höfisch*, nicht für den Bürger da « Mais ce théâtre était élitiste, propre à la cour, pas fait pour les bourgeois. » (Troll 84)

où le sens est le même que dans *höfische Dichtung* « poésie courtoise ».

Alors qu'il a un sens négatif lorsqu'il est employé comme adjectif qualificatif comme dans :

4. Die Beamten, Humanisten, Theologen, die sich bei Hofe bewegten, waren gebildet, aber *höfisch* wurden sie nie. « Les fonctionnaires, les humanistes, les théologiens qui évoluaient à la cour, étaient instruits, mais jamais ils ne furent courtisans. » (Troll 31)

L'adjectif en *-lich* a par ailleurs d'habitude une valeur positive, mais peut avoir aussi une valeur péjorative ; songeons à *bürgerlich* « bourgeois » et à *menschlich* « humain, faible ».

Quant aux mots en *-isch* de sens péjoratif, Brinkmann soutenait qu'ils tenaient cette valeur du fait qu'ils s'appliquaient à autre chose que ce à quoi renvoie la base. Ainsi la base *Kind* donne *kindisch*; le dérivé serait péjoratif, parce qu'il se dit d'autre chose que d'un enfant. Mais, en fait, on peut très bien dire d'un enfant :

5. Benimm dich nicht so *kindisch*! « Ne fais pas l'enfant ! »

Et l'adjectif en *-lich* peut très bien, lui aussi, appliqué à autre chose que ce à quoi renvoie la base, prendre une teinte péjorative, tout en restant, en soi, neutre, au sens de « propre à l'enfance », « comme celui d'un enfant ».

6. Obwohl er jetzt zwanzig Jahre alt ist, liebt er noch immer *kindliche* Belustigungen « Bien qu'il ait maintenant vingt ans, il prend encore plaisir à des divertissements d'enfant. » (Synonymik 395)

mais il n'a aucune valeur péjorative dans :

7. Eine Hand legte sich auf des Baumeisters Mund. Eine *kindliche* Hand « Une main se glissa sur la bouche du contremaître. Une main d'enfant. » (Köppen 3 42)

En définitive, ce n'est pas le caractère péjoratif ou non qui sépare les deux constructions. Et le caractère péjoratif n'est pas dû non plus à l'application de la propriété signifiée par l'adjectif à autre chose que ce à

quoi renvoie la base. Mais il reste que les grammairiens ont raison, les constructions en *-isch* ont très souvent une valeur péjorative.

Il faut donc trouver un principe de formation plus général qui soit valable pour tous les dérivés en *-isch* que l'on pourrait opposer à un autre, valable pour tous les dérivés en *-lich*. Une remarque de Brinkmann donne un indice :

Les désignations de personnes qui servent à former des adjectifs en *-lich* ne renvoient pas à des individus, mais à des rôles sociaux, ces adjectifs renvoient au comportement qui correspond à un rôle social. (Brinkmann 143)

Il suggère par là qu'il ne suffit pas de voir dans le substantif la simple dénomination d'une personne, d'un individu, mais un aspect de la personne, son rôle. C'est donc cet aspect du désigné que retiendrait le suffixe *-lich*, aspect qui serait différent d'un autre que retiendrait le suffixe *-isch*.

Commençons par le suffixe *-isch*. Quel serait l'aspect retenu par le suffixe *-isch*? On pourrait avancer que les notions qui s'associent avec le suffixe *-isch* emportent avec elles l'idée d'un comportement, c'est-à-dire d'une activité qui s'inscrit dans le temps à mesure qu'une volonté les y introduit. Cette simple inscription dans le temps peut, selon les contextes et les dérivés, être interprétée de diverses façons et être en convenance avec quantité de notions particulières.

Ce seront des comportements dont l'issue est imprévisible, parce qu'ils ne suivent pas un plan, une norme pré-établie: des événements qui peuvent être préparés, mais dont le déroulement est aléatoire (révoltes, révolutions, rébellion). Exemple :

auführerisch « rebelle »,

des actions qui ne peuvent compter sur un consensus collectif; ici s'inscrivent toutes les notions qui expriment l'agressivité :

angreiferisch « agressif »,

qui marquent la volonté de nuire ou tromper autrui :

lügnerisch « menteur »,

ces comportements sont sentis négatifs, parce que hors norme, non sanctionnés par la collectivité.

D'autres supposent la créativité qui est par définition non prévisible; ces comportements n'ont, on le reconnaîtra, rien de négatif :

schöpferisch « créateur ».

Bref, une action qui s'inscrit sans plus dans le temps pourra selon le cas être spontanée, improvisée, imprévisible, variable, voire soumise au caprice, suivre un cours désordonné. De là, l'effet de sens péjoratif.

Tout autres s'avèrent les notions compatibles avec *-lich*: elles représentent non pas un comportement, mais un état, une condition, qui peut être la source d'un comportement, mais celui-ci est en quelque sorte codifié, normé, d'où chez Brinkmann cette idée de rôle social qui ne se retrouve pas dans les dérivés en *-isch*. On notera, à ce propos, que *Mann* donne lieu à *männlich* « viril » qui en exprime l'essence; mais que, par composition, l'on réduise la personne à une activité – *Seemann* « marin », *Bergmann* « mineur », *Fachmann* « expert », *Staatsmann* « homme d'état » – l'adjectif correspondant est régulièrement en *-isch*: *seemännisch*.

2.2. Conclusion partielle

Il semble que même si les suffixes *-lich* et *-isch* se combinent avec des bases nominales désignant des personnes, il est fait une différence entre des personnes dont on n'envisage que le comportement et des personnes dont le comportement est obliéré au profit de ce qu'elles sont et des classes qu'elles forment.

3. CONCLUSION GÉNÉRALE

Que la base soit nominale ou verbale, on s'aperçoit que le suffixe *-lich* saisit la base comme une entité statique et non dynamique comme *-isch* ou *-bar*. On le voit là où deux suffixes peuvent se joindre à une même base.

Nous sommes loin encore du signifié de puissance du suffixe *-lich*, mais on peut au moins poser comme hypothèse que *-lich* sera de tous les suffixes de l'allemand probablement celui qui saisira la base dans ce qu'elle a sémantiquement de plus abstrait. Qu'on compare *fleischlich* « charnel » et *fleischig* « charnu ». Il faudra bien sûr non seulement le démontrer avec toutes les autres bases nominales, mais aussi avec les bases adjectivales.

Joseph PATTEE
Université Laval

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Brinkmann, H., 1962, *Die deutsche Sprache, Gestalt und Leistung*, Düsseldorf, Pädagogischer Verlag Schwann.
- Debaty-Luca, Th., 1986, *Théorie fonctionnelle de la suffixation*, Liège, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, Fascicule CCXLVI.
- Faitelson-Weiser, S., 1981, «Les fonctions suffixales en espagnol moderne», *Langues et Linguistique*, n° 7, 95-122.
- & Blouin, M., 1986, «i-: terminaison et suffixe d'adjectif en espagnol», *Langues et Linguistique*, n. 12, 27-57.
- 1987, «Vers une typologie des suffixes formateurs d'adjectifs en espagnol moderne», *Langues et Linguistique*, n° 13, 49-67.
- 1990, «Les modes de formation des adjectifs en espagnol: lexies de base et dérivants», *Langues et Linguistique*, n° 16, 83-117.
- & Gingras, R., 1991, «Homonymie, polysémie, équivalence et concurrence suffixale», *Langues et Linguistique*, n° 17, 69-98.
- 1992, «La disponibilité suffixale», *Langues et Linguistique*, n. 18, 37-66.
- 1992, «Étude d'un suffixe régulier de l'espagnol moderne», *Langues et Linguistique*, n° 18, p. 97-119.
- 1993, «Suffixes formateurs d'adjectifs de ressemblance en espagnol moderne», *Langues et Linguistique*, n° 19, 1-22.
- Fleischer, W., 1971, *Wortbildung der deutschen Gegenwartssprache*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- Flury, R., 1964, «Struktur- und Bedeutungsgeschichte des Adjektiv-Suffixes *-bar*», Winterthur, Verlag P. G. Keller.
- Guimier, C., 1985, «On the origin of the suffix *-ly*», Jacek Fisiak, dir., *Historical Semantics, Historical Word-Formation*, Mouton, 155-170 (Trends in Linguistics, Studies and Monographs 29).
- Heichinger, L. M., 1982, *Syntaktische Transposition und semantische derivation. Die Adjektive auf -isch im heutigen Deutsch*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag (Linguistische Arbeiten 113).
- Moignet, G., 1963, «L'incidence de l'adverbe et l'adverbialisation des adjectifs», *Travaux de linguistique et de littérature*, I.
- Troll, Th., 1970, *Deutschland, deine Schwaben*, Reinbek bei Hamburg, Rowohlt Taschenbuch Verlag.

AUX CONFINS DU « TEMPS » ET DE L'« ESPACE »

LA «FRANGE VERBONOMINALE» EN SYNTAXE COMPARÉE

Tous ceux, parmi nous, à qui il a été donné de fréquenter de plus près Maurice Molho, auront sans aucun doute reconnu sa griffe dans l'intitulé de cet exposé: la « frange verbonominale », expression que j'ai eu, presque, la surprise, de retrouver dans une note de bas de page de ma thèse (P. de Carvalho, 1985) – ce qui m'a ramené à ces temps, déjà anciens, où j'avais sans cesse à me « colleter » avec cette pensée vigoureuse, sûre d'elle-même et dominatrice, que nous avons connue. C'est donc en pensant à Maurice Molho, et en particulier aux problèmes que lui avait posés, compte tenu du cadre guillaumien classique dans lequel il évoluait à l'époque, l'infinitif dit « personnel » du portugais, que je viens exposer, ici, ces quelques éléments de réflexion, d'ordre comparatif, sur ce domaine généralement à peine théorisé de la grammaire indo-européenne. Ou plutôt – pour l'heure – sur une partie seulement de ce domaine, à savoir les infinitifs. Le « gerundio » (cf. P. de Carvalho, 1999, en préparation) des langues ibériques et le « participe » prétendument « présent » du français, et, plus généralement, les « participes » devront attendre un peu.

1. VERBE ET «PERSONNE»: PROPOSITIONS

Ma réflexion d'aujourd'hui prolonge celle qui avait été développée, il y a deux ans, à Paris, sur le subjonctif (P. de Carvalho, 1998). J'exposais alors – pour la première fois devant des linguistes plus ou moins sensibles à l'approche psychomécanique du langage – une proposition avancée, quelque temps auparavant, à l'occasion d'un colloque de linguistique latine. Cette proposition partait de l'idée, qui ne devrait heurter aucun lecteur attentif de Guillaume, qu'au fondement de l'opposition indo-européenne du nom et du verbe il y a un contraste radical entre:

- d'une part, une « personne atemporelle », représentée sous forme nominale, à savoir: une « personne » vue pré-exister à « moi » et, donc, conçue comme existant indéfiniment, en toute indépendance par rapport au regard que « moi » porte, présentement, sur le monde, et, enfin, par voie de conséquence, « invariablement absente » ...
- et, d'autre part, représentée sous forme verbale, une « personne temporelle », celle qui apparaît n'exister que provisoirement, le temps que se pose sur elle, et la constitue, en fonction de lui-même, le regard de « moi ».

C'est cette « personne temporelle », à l'existence fugace, qui fait le verbe, et que celui-ci, véritablement, *nomme*. Son trait premier et plus fondamental est la « variabilité de rang » relativement à « moi », en vertu de laquelle elle apparaît:

- d'abord, comme un « délocuté » tantôt « absent » (3^{ème}), tantôt « présent après moi » (2^{ème}), tantôt, enfin, « présent en ma personne » (« 1^{ère} »)¹
- ensuite – et quelle qu'elle soit relativement à « moi » – comme « présente », ou non, au moment de l'existence de « moi ».

Telle est, avant le « temps » proprement dit, la toute première dimension temporelle du verbe. Or ce renversement de perspective entraîne des conséquences de toute sorte, parmi lesquelles je retiendrai, comme utiles à mon propos, les suivantes, présentées sous forme de propositions:

Proposition I

À l'opposé de ce qu'écrivait, il y a presque 15 ans, A. Joly (1984, 49), faisant le point sur les conceptions de Guillaume en la matière, ce que manifeste, dans la grammaire d'un certain nombre de langues, l'existence d'une « distinction » nom / verbe *n'est pas un acquis de l'ordre du prélinguistique*, autrement dit une simple reconnaissance et

¹ Faisant, il y a 25 ans, la critique de la théorie benvenistienne de la personne verbale, A. Joly avait déjà eu l'intuition de la dimension temporelle de la variabilité personnelle: « On voit par là que le problème de la personne est intimement lié à celui du temps... Le rapport d'interlocution implique donc que le 2^{ème} personne, l'allocutaire, entre dans l'espace temporel de la 1^{ère}, le locuteur, dont elle devient le corrélatif obligé... Quant à la 3^{ème} personne, elle est doublement exclue de ce rapport spatialement et temporellement. C'est donc la personne absente par excellence... » (Joly, 1987 [=1973], 66).

validation de « l'existence, au fond de la pensée, des deux univers antinomiques que sont l'espace et le temps ». Ce serait, plutôt, le résultat d'une élaboration, déjà « linguistique », en vertu de laquelle, dans un certain nombre de langues, « moi », s'imposant comme critère constructif fondamental, et fondateur, distingue dans le flux de l'expérience, *et oppose, grammaticalement* – car c'est bien d'une opposition grammaticale qu'il s'agit:

- d'une part, ce qui « est là », a priori, « me absente », c'est-à-dire de manière « permanente »,
- et d'autre part ce qui « n'est là » qu'*a posteriori*, « me praesente » – c'est-à-dire n'est présent que de manière « transitoire », « fugitive », relativement à l'instant où « moi locuteur » s'institue et déclare comme tel².

Proposition II

La « personne » n'est donc pas quelque chose que le verbe, une fois institué, *aurait à rencontrer* au cours de sa construction. Au contraire, *le verbe est la « personne même »*, plus précisément: il est *le nom de toute « personne variable »* (1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème}), et variablement située relativement à instance locutive.

Proposition III

En toute rigueur, la grammaire du verbe n'est pas le produit d'une « chronogénèse », et ne l'exprime pas. Autrement dit, et à l'encontre de l'orthodoxie psychosystématique, il y a tout intérêt à se représenter l'appareil verbal, dans les grammaires consacrant l'opposition verbonominale, non plus comme une « conquête du présent » mais, bien plutôt, comme l'expression d'une construction « généralisante », engendrant, par degrés successifs, des cas de plus en plus « abstraits » de « non présence » de la « personne transitoire, temporaire, temporelle », soit, et sans descendre dans le détail des discriminations « secondaires » spécifiques aux divers systèmes linguistiques:

- I. « non présence d'une personne variable » vue exister *avant* la présence de moi hic et nunc,

² Il conviendrait donc de retourner la formulation d'A. Joly (1987 [=1979], 135), selon laquelle « le système de représentation de la personne est étroitement lié à celui de l'espace et du temps. » C'est le contraire qui est vrai: l'espace et le temps sont fonction de la personne. Des effets de sens, en somme – des effets de sens extrêmement généraux, mais ... *effets de sens*.

- II. «non présence d'une personne variable» vue exister *après* la présence de moi hic et nunc.
- III. «non présence d'une personne variable» «désubjectivée», donc *non assignée à un "lieu" construit par rapport au «lieu présentement occupé par moi»*, et vue, plutôt, siéger, non plus hors de «moi», mais «en moi», ce qui revient à dire que *son «lieu» n'est autre, désormais, que l'activité constructrice de «moi» concevant ce qu'il ne voit plus, ou qu'il ne voit pas encore exister,*

et, enfin.

- IV. «non présence d'une personne variable» dont la *variabilité même est perdue de vue* – une «personne variable» dont «moi», par conséquent, n'en voyant ni n'en pouvant plus concevoir l'existence variable, ne retient plus que la seule «notion» – *la notion qu'il en a, généralement*, et au moyen de laquelle il lui est plus ou moins difficile, mais pas vraiment systématiquement impossible, de saisir, dans son entièreté, un état de choses déterminé dont il a présentement l'expérience. En d'autres termes, mais j'aurai à y revenir, conduite à ce niveau, la «personne temporelle» apparaît avoir fait l'objet d'un processus de «nominalisation», mais une *nominalisation interne, «intraverbale»*. Elle a désormais vocation à entrer, comme une composante, dans la constitution de la représentation phrastique d'un événement. Mais elle ne suffit pas, en général, à la *constituer*, et même là où, apparemment, elle le fait, c'est en dénonçant sa propre incomplétude.

Ce degré ultime de «non présence» de la personne variable correspond, on l'aura compris, à ce que sous appelons couramment, selon les états de langue, la ou les formes d'infinitif, et ce à l'exclusion de toute autre forme dérivée d'un lexème verbal. Ces signifiants, je m'empresse d'ajouter, ne sont pas «verbonominaux», mais, franchement, *verbaux*, puisqu'ils signifient un état, le dernier, de la «personne transitoire». Car, conçue sous cette forme «abstraite» relativement à l'inscription de «moi» dans le monde – et, donc, caractérisée par une «non présence absolue», ou «présence absolument annulée», si l'on veut – la «personne variable» n'en reste pas moins, intrinsèquement, de l'ordre du verbe, mais un verbe, à ce stade, plus ou moins dépourvu de «force illocutoire» (Chr. Lehmann, 1979, 203 ss.; 1989, 160-165). Au-delà, il n'y a plus de «personne variable», donc de verbe, mais des notions nominales représentatives de «personnes atemporelles» discernées, constituées, et instituées, au sein de ce qu'il faudrait bien alors nommer un

«plan nominal», ou un «univers spatial», second, par le souvenir, la trace de la variabilité temporelle de la personne...

2. LE MODE «QUASI NOMINAL»

À ce point de l'argumentation, on ne peut se dispenser d'une remarque liminaire, sur le concept classique de «mode quasinominal». C'est, on le sait, le terme consacré par les psychomécaniciens, à la suite du maître, pour appréhender et rassembler sous un même toit conceptuel ces choses aussi dissemblables que sont, dans les langues indo-européennes, d'une part, les infinitifs, et d'autre part, tout un ensemble de vocables qui, dans ces mêmes langues, produisent des lexèmes verbaux de forme typiquement nominale, et à comportement typiquement nominal. Or à bien y réfléchir, tout le problème est dans ce «quasi», qui contredit, de manière flagrante, la chronogénèse orthodoxe, puisqu'aussi bien il induit l'idée que les formes qu'il désigne relèvent d'un *mouvement d'approche*, et non d'éloignement, du plan nominal. À preuve des exemples comme les suivants, donnés en (1):

- (1) le raisin est *quasi mûr* (Colette); cette liaison devint un *quasi-mariage* (Balzac); il n'avait pas voté la mort du roi, mais presque. C'était un *quasi-régicide* (Hugo).

De quoi il ressort qu'en français «quasi nominal» ne peut signifier qu'une chose: «ce qui est *presque* un nom, sans l'être tout à fait», «ce qui *approche* l'état de nom sans l'atteindre», etc. De ce point de vue, on ne peut qu'être perplexe devant la définition qu'on peut lire dans le *Vocabulaire technique de la psychomécanique du langage*, de C. Douay et D. Roulland, qui reflète, d'ailleurs, fidèlement la pratique des guillaumiens, cf.:

- (2) Le mode quasi-nominal (ou simplement mode nominal) est le **premier mode** de la chronogénèse. À ce stade très précoce, le verbe est **encore proche** du plan du nom ..., d'où cette appellation (souligné par l'auteur)

On peut alors se demander comment la psychomécanique a pu se contenter, sans discussion, d'une si curieuse, et peu raisonnable, «chronologie de raison»... Quoi qu'il en soit, c'est, même, à la notion d'un «mode quasinominal», voire «nominal» qu'il convient, selon moi, de renoncer, si du moins on entend parvenir à une meilleure compréhension tant du fonctionnement, dans chaque état de langue considéré, des

formes en question, que des différences, plus ou moins manifestes, observables, sur ce point, dans le domaine roman.

En ce qui concerne l'infinitif, il était, en latin, et il reste, en morpho-syntaxe romane occidentale moderne, une forme « verbale », en ce qu'il livre l'ultime vision qu'on puisse atteindre, dans ces langues, d'une « personne variable ». En ce sens, il n'a rien d'une forme « impersonnelle », ou « apersonnelle ». Quant à le caractériser, comme le faisait A. Joly (1984, 47), par un statut d' « incidence interne » qui l'opposerait au verbe conjugué, à incidence « externe » (curieusement associé, d'ailleurs, en l'occurrence, aux ...participes), il faut reconnaître que cela n'est pas bien convaincant – et je crains même qu'il n'y ait là encore un exemple, parmi beaucoup d'autres de projection, en théorie générale, de choses qui ne font que refléter le fonctionnement du français ou de l'anglais actuel. Car, pour ce qui est du latin, l'incidence d'un verbe « conjugué » n'est pas moins « interne » que celle dont on crédite l'infinitif français, et, inversement, celui-ci n'est pas moins dépendant d'un support extérieur à l'apport qu'il signifie (donc « incidence externe »...) qu'un verbe conjugué.

3. DES INFINITIFS RÉSISTANTS...

Reste que c'est la thématique guillaumienne de l'incidence qui se trouvait au centre de l'étude consacrée, il y a presque 40 ans, au problème de l'infinitif en portugais. Celui-ci, chacun le sait, a la particularité, non seulement de recevoir, comme son congénère espagnol, ce que Molho préférait, à juste titre, appeler un « complément de connexité, ou connexus » (Molho, 1959, 36; 59) que « sujet », mais aussi et surtout d' « infléchir en lui son connexus » (ibid. 71). Cf., pour l'espagnol, (3), et pour le portugais, (4):

- (3) (a) *Volverse loco un caballero andante con causa, ni grado ni gracia...*
 (b) *Sin él darse cuenta, se iba haciendo trizas dentro, tal vez en el estómago, la ilusión de su primer viaje.* (M. Delibes, cité par Chevalier, 1969, 153)
 (c) *El tren se puso suavemente en marcha y el silbar del vapor y el girar de las ruedas apagaron los demás sonidos.* (J. Goytisolo, ibid. 155)
 (4) (a) *É melhor sairmos mais cedo / ... a gente sair mais cedo* (brés.)
 (b) *... e até devia confessar-me grato por me haverem conservado tanto tempo.* (G. Ramos, *Mémoires do cárcere*, I, 13)
 (c) *tolice vivermos a apurar responsabilidades.* (ibid. 20)

- (d) *...Surpreendera-me, logo ao chegar, ver Sérgio, Adolfo Barbosa, alguns outros, fecharem-se: fugiam às discussões rumorosas e atrapalhadas que nos desgastavam a paciência...* (ibid. 232)
 (e) *Os homens como o senhor deviam aparecer mais, não se fecharem tanto.* (A. Redol, cité par H. Sten, 1952, 23)
 (f) *Os estudos históricos devem fazer-se como estímulo, e não tomarem-se como narcótico.* (ibid.)
 (g) *Parecem abrir os braços para agarrar o sol e apertarem-no.* (A. Redol, apud Sten, 88)
 (h) *Nós estamos aqui para trabalhar e não para nos divertirmos.* (F. Castro, apud Sten, 88)
 (i) *Tinham vindo lá de cima para o ganharem e guardar alguma coisa para o inverno.* (A. Redol, apud Sten, 88)
 (j) *As mulheres nasceram para botarem filhos ao mundo e para apanhar.* (apud Sten, 88)
 (k) *Que o azar te torne azedo, percebo; mas levars o azedume ao ponto de negar a suprema ventura da vida!* (Cordeiro, apud Sten, 108)
 (l) *E viu-se, então, homens e mulheres que caminhavam para o assalto à cadeia, volver seus passos e correrem, encolerizados, sobre a esquadra de polícia.* (F. Castro, apud Sten, 112)
 (m) *Pareciam falar ao coração, enternecer, terem vida sobrenatural* (Navarro, apud Sten, 19).

Or ces particularités s'éclaircissent, écrivait alors Molho, dès que l'on considère l'ambiguïté, au sens propre du terme, de l'infinitif: verbe, il appelle un sujet, au titre de l'incidence « externe » qui caractérise généralement le verbe, comme l'adjectif; mais sa position dans le système verbo-temporel fait de lui, non moins généralement, « la réplique, dans le Temps, du substantif », si bien que, comme celui-ci, « il ne saurait admettre qu'une incidence interne...: comme le nom substantif, il n'a d'autre support que lui-même. » (1959, 32). Par définition, l'infinitif serait donc, d'après Molho, un être contradictoire, tiraillé entre les deux champs à la frontière desquels il siège, chaque langue où un tel être se construit ayant, ensuite, à surmonter, d'une manière ou d'une autre, cette contradiction de principe, en faisant prévaloir tantôt « la position d'infinitif », et l'incidence interne, tantôt l'appartenance verbale de cette représentation, cf. (5):

- (5) Chaque langue a résolu cette contradiction à sa manière, selon les habitudes mentales qui lui sont propres et compte tenu de sa systématique. C'est ainsi que, pour prendre deux solutions antinomiques, le français donne la prévalence à la position d'infinitif et à l'inci-

dence interne, tandis que le portugais accepte, sous conditions, de reverser l'infinitif à l'ensemble du système verbotemporel auquel il appartient. (*ibid.* 32)

Il faut avouer que cette manière de poser le problème, pour convaincante qu'elle ait pu paraître, et ce fut mon cas alors, n'est pas sans susciter quelque perplexité. On remarquera, d'abord, que, de ces «habitudes mentales» et de ces «systématiques» différentes – ce qu'il s'agissait, précisément, d'expliquer – rien ne sera dit dans l'article de Molho. D'autre part, il paraît pour le moins étrange que l'infinitif français, dont il est dit qu'il consacre la prévalence d'une définition «substantive», se montre aussi rétif que l'a montré Jean-Claude Chevalier (1969) à des emplois typiquement «substantivaux», alors que les infinitifs hispano-portugais s'y montrent incomparablement plus aptes, qui peuvent, par exemple, faire l'objet d'un geste déictique, d'une détermination adnominale, et, plus généralement, accepter ce déterminant de l'extensité du substantif qu'on dit être les articles. Cf. les exemples (6), empruntés à Chevalier 1969:

- (6) (a) *El mal comer y el peor vestir pasaba.*
 (b) *Don José llevaba el cesto, y doña Laura el dinero, y aquí era el recorrer tiendas, el mirar todo, el preguntar precios...*
 (c) *Y este eternizarse de lo fugaz...* (Azorín)
 (d) *A qué conducía aquel llorar continuo...?* (Pérez Galdós)
 (e) *el sonar triste y pausado de las campanas del Angelus.* (P. Baroja)
 (f) *não lhe perdoa o ser ela a mãe do seu marido.* (Teixeira Pascoais, cf. Sten, 1952, 33)
 (g) *Nunca a nós mesmos perdoaríamos o não termos trazido à vossa fogosa juventude os conselhos da nossa experiência.* (J. Régio, cf. Sten, 33)
 (h) *Um mover de olhos, brando e piadoso, / sem ver de quê; um riso brando e honesto, / quase forçado; ... / um encolhido ousar; ùa brandura; / ... Esta foi a celeste fermosura / da minha Circe...* (Camões, *Sonetos*, 20)

Enfin, dernière, mais non la moindre, difficulté que soulève la manière dont Molho s'était attaqué au problème de l'infinitif portugais: le support de cette «incidence externe» qui définit l'infinitif comme verbe ne saurait, selon Molho, être assimilé à un sujet. Ainsi dans (7):

- (7) (a) *veía venir los barcos.*
 (b) *viu cair lcairem alguns de seus ajudantes.*

«los barcos», «alguns de seus ajudantes», «ne sont – explique Molho – que des objets placés sous la dépendance d'un verbe recteur» – à preuve, ajoutait-il, le fait que l'espagnol réserve à ce constituant, dans certains cas, le même traitement prépositionnel qu'il dispense à certains objets: *he visto a muchos tomar el apellido del lugar donde nacieron*. En d'autres termes, si l'on comprend bien: l'infinitif hispano-portugais est déclaré «verbe» au titre de la relation d'incidence «externe» qu'on lui attribue avec un constituant qui n'est pas vraiment... son support d'incidence. La fragilité d'une analyse frisant la contradiction n'avait du reste pas échappé à Molho, l'amenant à préciser, cf. (8):

- (8) ... en portugais et en espagnol l'infinitif supporte dans son entourage la présence d'un élément connexe qui, indépendamment de sa fonction propre, joue *résultatiquement et dans l'instant de la saisie phrastique le rôle d'un pseudo-agent...* (souligné par Molho lui-même)

À l'appui de cette dernière observation il évoquait, dans une formule étonnante d'ambiguïté, «la quasi impossibilité où l'on se trouve d'antéposer librement en espagnol le pseudo-agent à l'infinitif qu'il est censé conduire». Et de conclure, cf. (9):

- (9) En fait, c'est l'infinitif qui conduit le mouvement phrastique et tient le connexus sous son étroite sujétion.

Résumons: l'infinitif, en espagnol et en portugais, est plutôt «verbe», doué, comme tel, d'«incidence externe», et cependant ce n'est que résultativement, tardivement, qu'il accepte de se connecter à un élément (nominal ou pronominal) qui n'est, par rapport à lui, qu'un «pseudo-agent...», «qui entretient avec lui des rapports subtils et se laisse malaisément réduire à une mécanique casuelle rigide», et qui, même, en espagnol, est moins un «support d'incidence» qu'un «complément» que l'infinitif «tient sous son étroite sujétion».

Quant aux solutions différentes trouvées, respectivement, par le français et le portugais pour surmonter cette «contradiction» qui serait consubstantielle à l'infinitif, Molho en voyait la cause dans la «composition» – c'est-à-dire «le temps impliqué» (p. 45) – de l'une et l'autre de ces entités: à l'infinitif composé uniquement, «absolument», de «temps virtuel», s'opposerait, du côté de l'espagnol et du portugais, une «délicate synthèse», dans l'infinitif, de «virtualité» et d'«antivirtualité»:

- (10) Il lui a été versé [à l'infinitif hispano-portugais], à l'ouverture du verbe, une certaine quantité de temps virtuel alliée à une quantité minimale, mais suffisante, de temps saisi en antivirtualité. (p. 45)

D'où, de ce côté-ci, un infinitif porteur d'un « temps alourdi, parce que chargé en lui-même d'un quantum d'antivirtualité »:

- (11) Dans ces conditions, les modalités de l'échéance au temps seront différentes dans chaque système: à la pesée minimale qu'exerce l'infinitif léger du français s'opposera la pesée lourde de l'infinitif hispano-portugais – la position d'incidence étant partout sauvegardée. En d'autres termes, si en français l'infinitif affleure à la ligne du temps, en espagnol et en portugais où il est plus pesant, il l'attaque en échéance franche... L'espagnol et le portugais disposent d'un infinitif suffisamment lourd pour que la discrimination temporelle dont il est l'opérateur constitue l'assiette d'un connexus personnel...

La critique de cette explication hautement métaphorique, qui n'en est pas une à vrai dire, puisqu'elle laisse dans l'ombre ce qu'il s'agissait précisément d'expliquer – ces « habitudes mentales », ces « systématiques » différentes –, et, aussi, qu'elle ne permet de rien dire sur la différence, évidente, qui sépare les infinitifs portugais et espagnol, n'est plus à faire, depuis ce qu'a écrit, en 1969, Jean-Claude Chevalier, en limitant son attention à l'infinitif espagnol comparé à celui du français. L'intérêt majeur de cette étude, dont l'argumentation reposait sur une observation beaucoup plus poussée, et très fine, des différences quant au fonctionnement « syntaxique » des êtres linguistiques considérés, est le « retournement » qui s'y trouve, clairement, amorcé de la construction du système verbotemporel, et, en particulier, de la position « finale » qui y est assignée, dans la genèse des modes verbaux, au « mode impersonnel » comme « représentation très générale d'un procès dégagé de tout ce qui n'est pas foncièrement lui-même », et qui lui vient, aussi longtemps que cet état d'extrême généralité n'a pas été atteint, d'un observateur qui est Moi (p. 167) – à savoir (1) « le temps dans lequel il se déroule », (2) « sa cause ou son objet », et (3) l'instant de lui-même à partir duquel cette cause ou cet objet veut le considérer.

C'est, donc, dans la perspective de ce retournement que Jean-Claude Chevalier proposait de définir l'infinitif espagnol (et portugais) comme « porteur d'un entier d'antivirtualité », dès lors que, dans le mouvement de généralisation engendrant cette représentation verbale, « l'esprit... demeure attaché à une réalité plus sensible », à savoir une « visualisation descendante du temps ». Cf. (12):

- (12) Car enfin, c'est à se défaire de l'idée que le temps file vers le passé, s'y précipite même, que l'espagnol renonce ou échoue... (p. 172)

Il apparaît, ainsi, que, pour Chevalier, le comportement particulier de l'infinitif espagnol a sa source dans le caractère « anti-virtuel » du temps qui le constitue intégralement. Mais cette « antivirtualité » n'est pas, à proprement parler, chez lui, la donnée initiale, déterminante, qui rendrait compte, comme chez Molho, de son aptitude à se donner un connexus personnel. Elle est, plutôt, déterminée par la *persistance*, à ce dernier degré de généralisation de l'image du verbe, d'une référence au « moi » fondateur – référence qui, définitivement perdue de vue dans le cas de l'infinitif français, en vertu d'une opération de généralisation poursuivie jusqu'à ses conséquences extrêmes, est responsable de la virtualité intégrale qui définit celui-ci.

Ces propositions ne me semblent pas le moins du monde contestables, quoique j'hésite à reprendre tout à fait à mon compte les termes mêmes de l'argumentation, qui reste à mon goût encore un peu trop interprétative, trop attachée à des choses – soit « la virtualité », l'« antivirtualité » – qui pourraient bien n'être que ... de l'effet de sens. Un « effet de sens » extrêmement général, puisqu'il est celui qui se dégage de l'articulation morphosyntaxique qui informe, au plus profond des choses, la grammaire de ces langues. Mais effet de sens tout de même...

Pour le faire apparaître, il convient d'élargir la perspective, en observant le fonctionnement des signifiants verbaux dans les langues considérées, mais aussi en élargissant le cadre comparatif pour y inclure le latin. On fera, peut-être, par là émerger une nouvelle dimension du problème.

4. «VIRTUALITÉ» ET SIGNIFIANTS VERBAUX

Soit donc, dans cette perspective, un signifiant verbal ainsi fait – celui du français, par exemple – que, de la « personne variable » qu'en principe il signifie, il ne retient plus que le souvenir, l'écho, plus ou moins affaibli, dès lors que celle-ci a dû se construire avant lui, *comme un « support » en attente d'apport*; un signifiant verbal, par conséquent, dont le signifié n'est plus qu'un *cas de variabilité*, incapable d'évoquer, par ses seuls moyens, une *personne variable*. Quant à la « personne variable » préalablement construite, elle se présente, elle aussi, face à « moi-qui-parle », comme *réduite à elle-même*, repliée hors du monde et de ce qui y passe, donc, en quelque sorte, « retirée », par analyse, de sa propre variabilité, et n'existant que comme un objet de la contemplation de « moi ».

Or il paraît évident qu'un signifiant verbal structuré de la sorte ne peut donner, du « temps », qu'une image tout à fait virtuelle, et absolu-

ment anti-effective: «il y a là tel cas de personne variable, et, lui advenant, tel cas de variabilité». Et ce n'est que résultativement, c'est-à-dire *comme le produit final* de l'activité du locuteur engagé, *hic et nunc*, dans un acte d'expression, que l'on obtiendra la représentation «substantive» d'un être engagé dans un événement qui lui arrive. On aura reconnu dans cette construction, bien sûr, la structure et le fonctionnement du verbe français. On a pu, et ce n'est pas hier, écrire (Cl. Blanche-Benveniste et A. Chervel, 1966), fort justement, qu'en français le concept de «substantif» ne définit pas une espèce de classe de mots appelée «nom», mais, simplement, un «comportement syntaxique» de celui-ci. En d'autres termes, il n'y a que des «syntagmes substantifs», le nom, laissé à lui-même, n'étant qu'un apport «adjectival» à un support – de divers types, qu'il ne s'impose pas, ici, de détailler – qui se construit, d'une manière ou d'une autre, avant lui. On en dira autant du mot verbal français: ce n'est, a priori, et à chaque stade de sa conjugaison, qu'une manière d'«adjectif», voué à apporter à une personne engendrée abstraitement avant lui, dans la perspective de sa propre variabilité, l'image, prévue, attendue, appelée, bref postériorisée, donc «virtualisée» de celle-ci. Ce qui revient à dire, si je ne m'abuse, que le «temps virtuel» est un trait inhérent, non à l'infinitif, mais au complexe verbal français, un trait que le fonctionnement syntactico-sémantique de son «état infinitif» ne fait que révéler, de manière assurément éclatante.

5. DU «VIRTUEL» IMPENSABLE: LE VERBE LATIN

Au pôle opposé, le verbe latin, *et les infinitifs qui vont avec*. C'est-à-dire une classe de signifiants verbaux aussi étrangers que possible au «temps virtuel». Un verbe latin ne parle pas encore de l'existence – «active» ou «passive», «dynamique» ou «statique» – d'une «personne» préalablement construite. Il n'en est pas là. Son signifié est, plutôt, comme j'ai eu, souvent, l'occasion de l'écrire – qu'il me soit permis de le rappeler à l'attention des guillaumiens distraits – la représentation «phénoménale» d'un état de choses, au sein duquel la «personne transitoire» apparaît n'être qu'un «repère d'orientation», atteint et construit in fine. Ce qui revient à dire qu'en morphosyntaxe latine la représentation de la «variabilité de la personne variable» n'est pas subordonnée à la construction préalable, en position d'objet délocuté, de celle-ci; elle n'est pas «virtualisée», relativement au locuteur *hic et nunc*, du fait de cette subordination. Ou encore, dit autrement: un mot

verbal latin ne propose pas la vision d'un moment de l'existence de quelqu'un ou quelque chose d'autre que celui qui, en ce moment, dit «moi». Il donne, plutôt, toujours à voir un moment du monde *directement* rapporté à «moi», de près ou de loin. Le critère de la représentation du temps en latin n'est donc pas, pas encore, la «personne transitoire» même, en position d'objet délocuté. *C'est, encore, le présent locutif, le "hic et nunc" du locuteur*. Si bien qu'en fin de compte, c'est l'image d'un *temps actuel* – «positivé» ou «négativé», c'est-à-dire: «posé comme accessible» ou comme «n'étant plus, ou pas encore, accessible», de près ou de loin – que signifie un mot verbal latin. À celui-ci ne conviendrait pas même le concept d'«antivirtuel», qui n'a, pour parler en linguiste, aucune pertinence dans la grammaire latine. Disons plutôt: c'est sur *l'échelle de l'actuel* que, dans cette langue, tout se joue, dans le verbe comme partout ailleurs.

Tout, dans la morphosyntaxe des infinitifs latins, corrobore ces vues: la persistance, à ce niveau, de l'opposition «infectum» vs «perfectum», ou celle de l'«actif» au «passif», qui ne se comprend que si l'on admet que même à l'infinitif, la «personne variable» est toujours là, présente. Cela se vérifie également dans le comportement syntaxique des infinitifs latins, et en particulier:

- 1° dans leur inaptitude quasi-absolue à exprimer une prescription, une recommandation (fr. *frapper avant d'entrer*, it. *non dimenticare* «n'oublie pas», esp. *callar!*, etc.). Quant aux exemples d'infinitif «jussif», ils sont plutôt rares (cf. Ernout & Thomas, 1989, 272), «n'apparaissent pas dans l'usage classique» (Kühner-Stegmann, 1976, 666), et relèvent de conditions particulières qui n'infirment pas la théorie exposée ici, bien au contraire. On n'a pas manqué de noter, outre la rareté de ce type d'emploi, le fait qu'il se produit «notamment à côté d'un impératif» (cf. Ernout & Thomas, *ibid.*). Ainsi, dans (13), les infinitifs *sorbere* «manger» et *esse* «manger», survenant après des impératifs («futurs»), ne participent visiblement plus à l'expression de la prescription proprement dite; ils ne font qu'énoncer, de manière en quelque sorte «complémentaire», les opérations qu'implique la préparation prescrite:

(13) Nunc de illis quibus aegre lotium it quibusque substillum est. Sumito brassicam. coicito in aquam ferventem. coquito paulisper. uti suberuda siet. Postea aquam defundito non omnem. Eo addito oleum bene et salem et cumini paululum. infervefacito paulisper. Postea inde iusculum frigidum *sorbere* et ipsam brassicam *esse*, uti quam primum excoquatur. Cotidie id facito:

à présent, [je passe à] ceux qui ont du mal à uriner, et ne le font qu'au goutte à goutte. Prenez du chou, jetez-le dans de l'eau bouillante, faites cuire, juste en peu, pour qu'il reste presque cru. Ensuite jetez l'eau, mais pas toute; [à ce qui en reste] ajoutez du sel, du cumin, un tout petit peu; portez à ébullition, juste un peu. Puis, le liquide qui en reste, *il n'y a qu'à le boire*, et même le chou, *mangez-le*, pour le faire passer le plus possible. Tous les jours, faites cela. (Caton, Agr. 156, 7)

Quant à l'unique exemple relevé dans la langue littéraire proprement dite, il a paru si singulier que certains éditeurs n'hésitent pas à le «normaliser», d'après une correction due à un copiste à qui la chose, déjà, avait paru étrange:

(14) Tu socios *adhibere*³ sacris armentaque magnis
bina deis, me iam cœtus accedere vestros
haut fas interea donec lustralia pernox
vota fero ...

«<à> **Toi** – <nos> **compagnons** – <les> **préparer** – pour un sacrifice, et <aussi> des lots de victimes – <le sacrifice sera> important – <donc les lots de victimes seront> deux; moi – tout de suite – à l'assemblée – me joindre – <qui sera la> vôtre – pas permis – pour l'instant – tant que ne pas – d'expiation – pendant toute la nuit – le vœu – j'accomplis” => À toi de préparer nos compagnons pour le sacrifice, et des lots de victimes – pour un grand sacrifice, au nombre de deux; moi, me joindre à votre assemblée, cela m'est interdit tant que je n'aurai pas accompli, une nuit durant, l'expiation dont j'ai fait vœu.» (Val. Fl. 3, 412-415)

Mais on peut s'épargner de telles extrémités: le contexte de ce passage de Valerius Flaccus montre assez qu'il ne s'agit pas d'un ordre à proprement parler – et c'est ce que voudrait exprimer la traduction proposée: plutôt que d'enjoindre à son compagnon d'organiser le rituel, le héros lui en confie la responsabilité, dans l'impossibilité où il est de l'assumer lui-même. Il ne fait donc que *nommer une opération* qui, parfaitement prévisible en la circonstance, reste encore à réaliser.

- 2° Le caractère verbal des infinitifs latins se manifeste également dans le refus absolu qu'ils opposent à cet «auxiliaire de nomina-

³ *Adhibere*, infinitif, est la forme que donne le principal et plus ancien manuscrit (V = codex Vaticanus 3277), généralement considéré comme la source de tous les autres; *adhibe*, impératif, est la forme adoptée par certains éditeurs (p. ex. O. Kramer, éd. Teubner), sur la foi d'une correction portée, par une deuxième main, sur un autre manuscrit (M).

tion» qui a nom «préposition», et dont l'apport significatif catégoriel – c'est-à-dire: au-delà de toute particularité lexicale – est de poser, en quelque sorte «substantivement», une entité comme exclue, dégagée, de l'immanence de l'actualité prédicative à la représentation de laquelle elle est néanmoins appelée à concourir (de Carvalho, 1996, 246-252);

- 3° ... et aussi, inversement, dans l'aptitude de l'infinitif latin – «infectum», en tout cas – à constituer une phrase autonome, pour désigner un événement de l'ordre de l'actuel, c'est-à-dire nettement ancré dans la réalité sensible. C'est l'infinitif «de narration», ou «historique», des grammaires latines, illustré par les exemples (15), empruntés à Viljamma, 1983:

(15)(a) *Prodigia interiam multa nuntiari* ... (T.-L. 5,15,1)

(b) *Intra vallum deinde cædes magis quam prælium esse*. (T.-L. 2,53,2)

(c) *Inde rursus sollicitari seditione militari ac discordia consulum Romana castra*. (T.-L. 22,4,5);

- 4° enfin – et c'est surtout ce point que l'on retiendra ici un peu plus longuement – dans l'affinité que manifestent, sous réaction, les infinitifs latins avec des «prédicats recteurs», pas nécessairement verbaux du reste, qui impliquent peu ou prou un mouvement «rétrospectif», en direction d'un «passé prédicatif» qu'ils supposent – tant il est vrai que *scimus Homerum cæcum fuisse* «nous <le> savons: Homère était aveugle» présuppose un *avant prédicatif*: *Homerus cæcus est/fuit*. Cf. (16):

(16)(a) *Democritus dicit innumerabiles esse mundos*. (Cic. Acad. 2,55)

(b) *Magnum esse solem philosophus probabit; quantus sit, mathematicus*. (Sén. Epist. 88,27)

(c) *venenum parasse Cælium criminantur*. (Cic. Cæl. 51)

(d) *occidisse patrem S. Roscius arguitur*. (Cic. Rosc. Am. 37)

(e) *Sentimus calere ignem, nivem esse albam, dulce mel*. (Cic. Fin. 1,30)

(f) *Non me præterit Gallos fama belli præstare*. (T.-L. 38,17,2)

(g) *senatui placet Crassum provinciam Syriam obtinere*. (Cic. Phil. 11,30)

(h) *abeo maestus me frustra advenisse*. (Plt. Curc. 336)

(i) *Samnium fama erat conciri ad bellum*. (T.-L. 8,17,2)

(j) *religio incessit vitio eos [=consules] esse creatos, magistratuque se abdicaverunt*. (T.-L. 8,17,4)

Bien entendu, les grammairres latines ne manquent jamais de signaler que certains verbes, ou autres expressions, à orientation apparemment « prospective » comme elles les décrivent, admettent aussi, couramment, une construction d'infinitif, ainsi *volo, iubeo, decet*, etc. Il faut prendre garde, ici, comme toujours, au « péché de réalité »: le fait que le contenu significatif de ces verbes et expressions est tel qu'il paraît impliquer une référence à ce qui, matériellement, relève du non révolu n'est pas une raison suffisante pour penser qu'ils seraient, par définition, *prospectifs*, autrement dit qu'ils auraient partie liée avec le « temps virtuel ». Si, par exemple, j'ai à parler, en latin, de quelqu'un qui viserait la réalisation d'un certain objectif – disons, pour renvoyer à un contexte que l'on peut encore supposer relativement familier, « quelqu'un (E¹) voulant faire peur aux Germains (E²) » –, je puis m'intéresser, d'abord, à *cet objectif même*, et à l'entité personnelle en lui impliquée comme son protagoniste (E²), auquel je n'aurai, en ce cas, accès qu'en fonction de E¹, en passant par E¹, mais sans m'arrêter spécialement à lui. En d'autres termes: E1 ne sera pour moi, habité par cette visée, qu'un *point de passage obligé*, faisant écran entre moi-même, locuteur, et l'objectif en cause. C'est le cas d'expression illustré par (17):

- (17) *volt ut Germani suis rebus timeant*
cp.
(b) *leguli volunt ut olea caduca quam plurima sit, quo plus legatur, factores, ut in tabulato diu sit, ut fracida sit, quo facilius efficiant* «les ramasseurs veulent qu'il y ait le plus possible d'olives qui tombent, de façon à ce qu'on puisse recueillir le plus possible; les presseurs, qu'elles restent longtemps sur le plancher, pour qu'elles ramollissent, et qu'on puisse plus aisément les presser» (Caton, R.R. 64,1)
(c) *Trebatioque mandavi, ut si quid tu eum velles ad me mittere, ne recusaret; idque ut facias velim...* (Cic. Fam. 4,1,2)

Mais si E¹ se nomme « César », et que ce soit « César » lui-même, ce qu'il fait, ce qu'il a en tête, qui m'intéresse, alors l'objectif en question ne sera plus, pour moi, qu'une donnée abstraite de l'existence, présentement considérée, de « César ». C'est, me semble-t-il, ce que signifie un énoncé comme celui cité en (18), où le verbe *volo* ne porte rien d'autre qu'une « déclaration », la *déclaration d'un état de choses visé* – posé comme objet, préalablement conçu, d'une visée –, mais *ne fait pas voir, à proprement parler, cette visée elle-même*:

- (18) *Germanico bello confecto multis de causis Caesar statuit sibi Rhenum esse transeundum; quarum illa fuit iustissima, quod, cum videret Germanos tam facile impelli ut in Galliam venirent, suis*

quoque rebus eos timere voluit, cum intellegerent et posse et audere populi Romani exercitum Rhenum transire. (Cés. BG 4,16,1)

Car telle est la signification d'un signifiant infinitival en latin, qui en conditionne la mise en œuvre discursive: il parle d'une « personne temporelle » dont l'existence propre, et la variable particularité qu'elle implique, est « perdue de vue », et reléguée à l'arrière-plan d'un cas d'événement dont le principe d'actualité prédicative – c'est-à-dire « ce qui se passe actuellement » – est ailleurs. Un arrière-plan que j'oserais dire « ablatif »/ « datif » si je pouvais penser, mais rien n'est moins sûr, que certaine théorie des cas nominaux latins, proposée il y a une quinzaine d'années (P. de Carvalho, 1985 [= 1983]), ait retenu l'attention d'au moins quelques guillaumiens.

6. DU « VIRTUEL » CONTRARIÉ

Considérons, pour finir, un vocable verbal portugais, ou espagnol. Ceux-ci portent encore, chacun le sait, de façon très sensible, très audible, la marque du « sujet », autrement dit de la « personne temporelle » dont le lexème verbal dit la variabilité notionnelle. Mais on s'égarerait à les assimiler, sans autre forme de procès, à leur congénère latin. *Un mot verbal espagnol, ou portugais, n'en relève pas moins, malgré tout, du principe innovant, qui conduit à l'adjectivation du mot verbal à la "personne atemporelle" expulsée de lui, par déflexité.* Mais une adjectivation qui reste, pour ainsi dire, dans ces langues, contrariée. On pourrait dire de la « personne temporelle » qui apparaît encore « infléchie » dans le corps même du mot verbal hispano-portugais qu'elle n'y est jamais que *par prévision, et appel, d'une construction préalable*, qu'il est laissé au locuteur *hic et nunc* d'effectuer ou non. En d'autres termes: la « personne temporelle » marquée dans le verbe hispano-portugais n'a plus rien du « sujet nécessairement impliqué » dans un mot verbal latin. Mais elle n'est pas encore un simple écho d'une « personne déflexive » à construire nécessairement. Ce qui revient à dire que le mot verbal hispanoportugais n'est ni franchement « substantif » ni franchement « adjectif »: c'est quelque chose comme un « nom adjectivable », capable, tantôt de se suffire à lui-même, en présence d'un support Ø, tantôt à s'adjoindre, mais par une sorte d'« apposition » (donc: sans aucune contrainte de solidarité, p. ex.) à un support effectivement construit comme tel.

Quant au critère déterminant la construction préalable, ou non, de la «personne temporelle» qu'exhibera, de toute façon, quasi substantivement, le mot verbal, elles sont le plus souvent, dans les grammaires, exprimées en termes de «mise en relief», «emphase», etc. Une formulation plus linguistique pourrait être celle-ci: tout dépend de ce qui, dans l'événement à dire, s'impose au regard du locuteur:

- est-ce l'événement lui-même, autrement dit la notion d'un cas particulier de variabilité (d'une personne variable, impliquée, sans plus, dans la notion)? On aura alors la configuration $\emptyset + V$ (p), ex. *hablé con él* «je lui ai parlé», *vi-o ontem à noite* «je l'ai vu hier soir»;
- ou bien est-ce la «personne temporelle» elle-même, retenue par le locuteur comme un «objet» spécifique de son regard, par contraste avec toutes autres «personnes» envisageables? Réponse: configuration P + V (p).

Il n'entraîne pas dans mon propos d'explorer dans le détail du fonctionnement discursif le contraste que je viens de poser, qui paraît *a priori* conforme à ce qui est exposé dans les manuels, et, s'agissant du portugais, à l'expérience que j'ai moi-même de ma langue maternelle. Il s'agissait simplement de montrer que cette «antivirtualité», partielle ou intégrale, dont on a bien voulu créditer les seuls infinitifs de ces langues, est quelque chose qui fait essentiellement, consubstantiellement partie de toute représentation verbale de la «personne temporelle»: impossible, en portugais, en espagnol, de se figurer un cas d'événement sans, immédiatement, faire venir à la pensée l'image d'une «personne variable» dont cette notion d'événement ne se laisse point dissocier. Une «personne variable» qu'il est loisible au locuteur de «prévoir», en position d'objet délocuté, mais qu'il ne lui est pas permis de ne pas voir au moment où il s'intéresse à l'événement lui-même. Cela rend compte de cette impression d'une «antivirtualité» que l'on a pu mettre en évidence. Cela rend compte aussi de sa relative autonomie de fonctionnement, et de l'impossibilité de le réduire à cet état de pure qualification temporelle d'un support nécessaire qui est celui du mot verbal français.

On comprend alors pleinement, mieux peut-être qu'on a pu le voir jusqu'ici, quel est le principe de fonctionnement de l'infinitif «pessoal» du portugais, qui se déclare chaque fois que, sous l'état «nominalisé», «notionnalisé», de la «personne temporelle», celle-ci s'impose comme existant de plein droit au regard du locuteur, qui voit en elle plus qu'un simple «complément de connexus».

S'il ne fallait conclure – mais on se propose d'y revenir ultérieurement – il y aurait lieu de mettre en évidence une caractéristique récurrente parmi les exemples d'infinitif «pessoal» illustrés par l'exemple (4), et qui, à ma connaissance, n'a jamais été relevée: quelque chose comme une sorte d'affinité entre l'infinitif «fléchi» et la manière d'être de la «personne temporelle» que suppose le lexème verbal. En d'autres termes: la flexion de l'infinitif serait liée, en portugais, au sentiment que l'événement nommé serait de l'ordre d'un «comportement», ou d'une manifestation plus ou moins «active». S'il en était ainsi, il y aurait là comme un écho d'un très vieux passé indo-européen; cela voudrait dire, plus précisément, qu'en portugais – européen en tout cas – discrimination est encore faite, à l'infinitif, entre une image *plus active*, de type «ergatif», et une image *moins active*, «nominative» ou «absolutive», de son support personnel d'incidence.

Paulo de CARVALHO,
ERSSAB-UMR 5610
Univ. Michel de Montaigne-Bordeaux 3

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Blanche-Benveniste Cl. & Chervel, A., 1966, «Recherches sur le syntagme substantif», *Cahiers de Lexicologie*, Paris, Didier-Larousse, 9, 2, 3-37.
- Chevalier, J.-Cl., 1969, «Remarques comparées sur l'infinitif espagnol et l'infinitif français», *Bulletin Hispanique*, 71, 1/2, 140-173.
- de Carvalho, P., 1985, *Nom et déclinaison. Recherches morphosyntaxiques sur le mode de représentation du nom en latin*. Thèse d'État (1983), Bordeaux, Presses Universitaires⁴.
- 1996, «Cas et préposition en linguistique latine et en linguistique théorique», in H. Rosèn, dir., *Aspects of Latin. Papers from the Seventh International Colloquium on Latin Linguistics (Jerusalem, April 1993)*, Innsbruck [Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft], 241-258.
- 1998, «Subjonctif et chronogénèse en morphosyntaxe comparée», in N. Quayle, dir., *Le subjonctif, Modèles linguistiques*, XIX / 1, 1998, 39-62.
- 1999, «Du nom (dé)verbal en -nd-: "gerundium" & "gerundivum"», in Cl. Moussy, Actes du 10^e Colloque International de Linguistique latine, Paris, avril 1999), en cours de parution.

⁴ Désormais (décembre 1998) distribué par l'auteur.

- Douay C. & Roulland D., 1990, *Les mots de Gustave Guillaume. Vocabulaire de la psychomécanique du langage*, Rennes, Presses Universitaires.
- Ernout A. & Thomas F., 1989, *Syntaxe latine*, 2^{ème} édition, 7^{ème} tirage, Paris, Klincksieck.
- Joly, A., «La distinction du nom et du verbe dans la théorie de G. Guillaume», *Modèles linguistiques*, VI/1, 1984, 41-52.
- Kühner R. – Stegmann C., 1976, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, Zweiter Teil, Satzlehre, Erster Band. 5^{ème} édition, Hannover, Hahnsche Buchhandlung.
- Lehmann, Chr., 1979, *Der Relativsatz, Typologie seiner Strukturen, Theorie seiner Funktionen, Kompendium seiner Grammatik*, Arbeiten des Kölner Universalien-Projekts, n° 36, Köln, Institut für Sprachwissenschaft, Universität.
- 1989, «Latin Subordination in typological perspective», in G. Calboli, dir., *Subordination and other topics in Latin, Proceedings of the Third Colloquium on Latin Linguistics (Bologna, april 1985)*, Amsterdam, John Benjamin's, 153-180.
- Molho, M., 1959, «Le problème de l'infinitif en portugais», *Bulletin Hispanique*, 61, 1, 26-73.
- H. Sten, 1952, «L'infinitivo impessoal et l'infinitivo pessoal en portugais moderne», *Boletim de Filologia*, 13, Lisboa, Centro de Estudos Filológicos, 1-115.
- Viljamma, T., 1983, *Infinitive of narration in Livy. A study in narrative technique*, Turku, Turun Yliopisto.

UNE OPPOSITION ASPECTUELLE TERNAIRE

De los parques las olmedas
son las buenas arboledas
que nos *han visto* jugar
cuando eran nuestros cabellos
rubios y, con nieve en ellos,
nos *han de ver* meditar.
Antonio Machado,

«Las encinas», *Campos de Castilla*.

On pourrait mettre en exergue ces autres phrases :

¡Quién sabe si no sería Dios que me castigaba por lo mucho que *había* pecado y por lo mucho que *había de pecar* todavía ! (Camilo J. Cela, *La familia de Pascual Duarte*, chap. XI, ed. Destino, CCC, Barcelone, 1995, p. 108.)

et

No hacía falta que me lo jurase; era verdad, aún no *había llegado*, aunque *había de llegar* al poco rato, jaque como un rey de espadas, flamenco como un faraón. (*Ibid.*, chap. XVI, p. 146).

On pourrait sans peine produire encore d'autres exemples. Ils montreraient, comme ceux-ci, que pour le locuteur espagnol il est un moyen usuel d'opposer ce qui n'est plus et ce qui n'est pas encore, le révolu et ce dont il prévoit l'avènement: pour dire l'un comme l'autre, la conjonction de deux formes verbales, l'une commune aux deux structures, *haber*, conjugué à quelque mode, à quelque temps, à quelque personne qu'on voudra, l'autre puisée au mode quasi-nominal, participiale pour dire le révolu, infinitive (et, en ce cas, reliée par la préposition *de*) quand on voudra signifier le non advenu. Dans la première construction on reconnaît ce que Gustave Guillaume a appelé l'*aspect transcendant*. Il va de soi que cette tournure n'apparaît pas nécessairement escortée, comme dans les exemples ci-dessus, de la seconde construction. De même cette dernière jouit d'une parfaite autonomie et se rencontre aujourd'hui, au moins dans la langue écrite, avec une fréquence assez

remarquable pour qu'on s'inquiète de définir sa place exacte dans le système linguistique espagnol (voir notamment Delport 1995).

Le mécanisme aspectuel repose, on le sait, sur la tripartition du temps que provoque l'insertion d'un procès – de son endochronie – dans le temps extérieur, dans l'exochronie. Et sur la distinction, inscrite dans les formes verbales et inhérente à leur prédicativité, entre un être support et le procès dont cet être est le support, procès qui constitue donc l'apport de la prédication. On conviendra¹ de nommer cet être appelé à être pris comme support dans la prédication l'*acteur* du procès (Act.) et de désigner comme *événement* (Evt) le procès mis à son compte. La tripartition de l'exochronie offre à l'événement et à l'acteur trois possibilités théoriques de se situer l'un par rapport à l'autre. Je puis loger Act et Evt dans le même espace de temps théorique, installer l'acteur dans l'espace dévolu à l'endochronie du procès: ce sera dire que l'acteur est saisi dans le moment où il prend part à l'événement, où il joue effectivement son rôle d'acteur; ce sera encore dire que l'événement est saisi dans le moment même de son effecton. Le temps de l'événement sera en coïncidence avec le temps de l'acteur, ce qu'on pourra noter (T. Evt = T. Act) et schématiser ainsi:

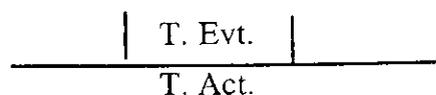


Fig. 1.

Cette représentation correspond à ce que Gustave Guillaume a appelé l'*aspect immanent*. Pour signifier ladite représentation, la forme verbale « simple » convient: en elle se trouvent associées la déclaration de l'acteur – support posé par la genèse du verbe et dont la personne intraverbale dévoile, au moins partiellement, l'identité – et la déclaration de l'événement – dont la lexigénèse a apporté la spécificité et dont le reste de la morphogénèse achèvera de construire l'image temporelle.

Je puis tout aussi bien choisir d'installer l'acteur et l'événement dans deux espaces temporels différents. Et me représenter l'acteur dans l'antériorité de l'événement, dans l'au-delà de l'effecton, quand il est devenu en quelque sorte un ex-acteur, qu'il occupe l'espace postérieur à celui où loge l'événement. Le temps de l'événement précède celui de l'acteur, donc {T. Evt < T. Act}:

¹ Sur cette représentation du mécanisme aspectuel, et sur le système de notation ici utilisé, voir J. C. Chevalier, respectivement 1978 et 1992.

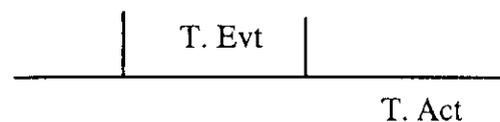


Fig. 2.

L'acteur se tient alors dans l'espace postérieur à celui que délimite l'endochronie du procès, dans un espace temporel où, par conséquent, l'événement en effecton lui apparaît outrepasé, où l'événement n'a plus pour lui d'existence qu'à l'état d'événement achevé, éteint, mort. Le mécanisme ainsi décrit est celui que Guillaume a appelé l'*aspect transcendant*. Il trouve dans les formes dites « composées » une sémiologie adéquate: l'aspect transcendant, « saisie extérieure du verbe résultant de ce qu'on a dépassé [...] le point d'achèvement »² se traduit matériellement par une « sortie » hors du verbe et l'obligation de recourir à un auxiliaire. On reviendra plus avant sur le rôle exact imparté à chacun des deux composants de la périphrase aspectuelle « *haber* + participe ».

La tripartition de l'exochronie permet une troisième configuration. Je puis, en théorie du moins, installer l'acteur dans l'antécédence de l'événement:

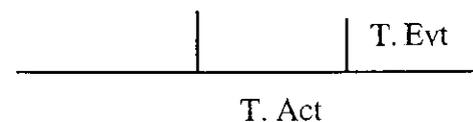


Fig. 3.

Cet acteur apparaîtra dès lors comme l'acteur potentiel d'un événement que je saisis dans l'antériorité de son effecton, dans un moment où il est pure virtualité d'événement. Le temps de l'événement sera postérieur au temps de l'acteur: {T. Evt > T. Act}. Cette configuration, Gustave Guillaume – et après lui tous ceux qui se sont inspirés de sa théorie de l'aspect – affirmait que les langues ne s'étaient pas dotées d'un moyen – institué à cet usage – de le déclarer. Qu'il n'existait pas de forme, transportable à tous les modes, tous les temps grammaticaux, toutes les personnes, donc pas de forme proprement aspectuelle pour

² Voir *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume, 1948-1949 C*, vol. 3, Klincksieck-Presses de l'Université Laval, Paris-Québec, 1973, p. 202.

dire que l'effecton d'un procès était située dans l'au-delà de son acteur, pour dire que l'acteur se tenait dans l'antécédence du procès dont il était le futur et virtuel acteur.

L'hypothèse qu'on prétend développer ici est que l'espagnol pourrait bien, avec la structure *haber de* + infinitif, s'être donné le moyen, satisfaisant en tout point à la condition de «transportabilité» qu'on vient d'énoncer, de dire cette position relative de l'acteur et de l'événement. Il disposerait alors d'un aspect qu'on pourrait nommer, par exemple, *antécédent* ou *antéponent*, tandis que l'aspect transcendant apparaîtrait par contraste comme *postponent*. La même condition nécessaire de transportabilité, le français *avoir à* + infinitif, l'italien *avere a/da* + infinitif y satisfont aussi. Mais peut-être locuteurs français et italiens font-ils desdites constructions un usage moindre, moins systématique. On s'abstiendra pour l'heure de décider s'il convient ou non de leur accorder le même statut de troisième tournure aspectuelle.

Pour l'espagnol l'hypothèse n'est pas entièrement nouvelle. Dans le même temps où il montrait avec une particulière acuité que l'une des innovations remarquables de l'espagnol par rapport au latin était l'invention d'une forme participiale invariable et exclusivement combinable avec *haber*, et qu'ainsi s'instituait une manière de dire «por rodeos» – par «détours» – le passé, le révolu³, Antonio de Nebrija, en 1492, dans sa *Gramática de la lengua castellana* plaçait en face, très exactement, une manière «por rodeos» de dire la futurition, à savoir la tournure *haber de* + infinitif. Pour lui l'affaire ne faisait pas de doute. Deux manières de dire s'opposaient et se complétaient: une manière directe – les formes simples – par lesquelles on disait certains «temps» du verbe, et une manière indirecte, faisant appel à des «circunloquios» du verbe: *haber amado* quand il s'agissait de regarder en direction du révolu – des «tiempos acabados», achevés –, *haber de amar* quand le regard se tournait vers l'avenir – vers les «tiempos venideros», à venir. Sans doute Nebrija ne considère-t-il l'emploi de cette construction périphrastique que sous deux de ses formes, avec *haber* conjugué au présent et à l'imparfait de l'indicatif, c'est-à-dire dans les emplois où elle peut entrer en concurrence avec des formes simples, le futur et le conditionnel, construites à partir des mêmes ingrédients. Mais, même exploitée partiellement, l'innovation théorique qui consiste à placer *haber de amar* au regard de *amar* dans un rapport similaire, et

³ Sur cette intuition, chez Nebrija, du mécanisme aspectuel transcendant, voir Delport 1996-1997 et Tollis 1998.

inverse, à celui qu'il perçoit entre *haber amado* et *amar*, cette innovation n'en demeure pas moins à nos yeux la preuve d'une exceptionnelle clairvoyance⁴.

L'argument qu'on a toujours opposé à la prise en considération, dans le cadre du mécanisme aspectuel, des structures conjoignant *haber* (ou *avoir* ou *avere*) et l'infinitif, l'argument qui semblait décisif à Guillaume était celui du sémantisme «antivirtualisant» de *haber* et de ses confrères: «On a, on tient l'accompli; on n'a pas, on ne tient pas l'inaccompli», se plaît à répéter Guillaume⁵. On a expliqué ailleurs (Delport 1998) que cette assertion – où l'on pourrait en outre déceler ce qu'il faut bien appeler un «péché de réalité» – repose tout entière sur l'idée éminemment contestable que le sens initial, converti synchroniquement en sens plein, de *haber / avoir / avere* serait de dire la possession. Parce que, dans la réalité phénoménale, le lien de possession qui unit certains éléments «possédés» à leur «possesseur» se laisse usuellement déclarer par *avoir* ou *avere* (et par *aver* en espagnol ancien), on en conclut que cette référence expérientielle possible constitue le sens de *avoir*. On oublie qu'il existe un nombre sans aucun doute plus grand de relations expérientielles évocables par *avoir* et qui ne peuvent être glosées en termes de possession. On donne là, comme trop souvent, une priorité indue aux réalités les plus concrètes, les plus immédiatement perceptibles, les plus aisément glosables. Contre ce que fait voir le parcours sémantique de *habere* en latin – où la congruence de ce verbe avec les relations expérientielles de possession est un acquis tardif par rapport à bien d'autres types d'emploi sans rapport avec cette idée – et contre ce que montre l'éventail des emplois de *avoir, haber, etc.*, en place dès les premiers états de chacune des langues romanes, ayant ainsi postulé que les descendants de *habere* diraient la possession; ayant ensuite considéré que toute relation de possession suppose dans le monde phénoménal une préexistence de l'objet même de cette possession par rapport à ladite relation, Guillaume est donc amené à conclure que seul le passé, l'accompli peut être «objet de possession». L'une des conséquences de ce raisonnement, on l'a également montré ailleurs

⁴ Voir l'analyse conduite à ce propos par F. Tollis, 1998. Tout en y souscrivant pour une bonne part, on ne peut que se séparer de cette analyse lorsqu'elle juge «intempesitive» ou «incongrue» l'insertion sous l'étiquette «infinitivo venidero por rodeos» d'une périphrase qui nous semble au contraire le moyen systématique de produire le corrélat futurisant de toute forme simple, à commencer par l'infinitif.

⁵ Voir, par exemple, «Théorie des auxiliaires...», 1938, *Langage et science du langage*, Paris-Québec, Ed. Nizet et Presses de l'Université Laval, 1964, p. 79.

(Delport 1998)⁶, est que, dans la périphrase d'aspect transcendant, on vient à confier au seul *avoir* la charge de dire le caractère révolu de l'ensemble, en oubliant dans l'affaire le rôle morphologique du participe. L'autre conséquence, qui nous occupe ici, est qu'on déclare *avoir* incompatible avec toute représentation qui regarde en direction de l'avenir.

On sait cependant le rôle joué par *habere* et ses héritiers dans la formation des futurs thétique et hypothétique. Guillaume y voit l'extrême aboutissement, transcendant et astématique, du mouvement de subduction qui affecte diachroniquement ces verbes. Placé devant ce fait historique qui paraît contrevenir à l'interdit énoncé l'instant d'avant, à savoir que *avoir* ne peut regarder du côté du non révolu, Guillaume est obligé de postuler, à ce stade, une subduction si poussée qu'elle abolit toute trace du sémantisme originel de ce verbe.

Parce qu'il regarde du côté de l'accompli, écrit Guillaume⁷, l'auxiliaire *avoir* est impropre à livrer le futur temporel. En présence de cette difficulté, qui tient à la signification même du verbe *avoir*, il n'est pour obtenir le futur que deux voies: s'adresser à un verbe qui convienne mieux au but visé et c'est le parti qu'ont pris des langues telles que l'allemand et l'anglais; ou bien, s'en tenant au verbe *avoir*, en porter la subduction au point où la matière verbale suffisamment révoquée ne puisse plus opposer sa résistance propre au résultat cherché. C'est ce dernier chemin qu'a choisi notamment le français. La subduction transcende la donnée vectorielle et l'auxiliaire *avoir*, qu'elle avait réduit déjà à n'être qu'un regard en direction de l'accompli, doit, sous une subduction qui va plus loin encore, renoncer à cet ultime substrat de signification.

En cet état d'auxiliarisation maximée, précise des années plus tard Guillaume⁸, l'auxiliaire AVOIR emporte avec lui un regard rétrospectif – un regard en direction du passé (plus exactement du *dépassé*) – qui est celui qu'on a dans les formes composées du verbe [...], regard auquel ces constructions doivent de signifier le passé. Ce regard rétrospectif est non pas virtualisant mais actualisant, et c'est sa valeur actualisante qui lui permet de probabiliser le possible que connote l'infinitif. L'infinitif *chanter* est un possible: la construction CHANTER-ont la probabilise.

⁶ Cf. M. F. Delport, «Diachronie et synchronie. Le problème de la subduction», art. cit.

⁷ «Cf. *Langage et science du langage*, éd. cit., p. 80. Voir aussi *Leçons de linguistique... 1938-1939*, vol. 12, 1992, Presses universitaires de Lille - Presses de l'Université Laval-Québec, p. 35.

⁸ Cf. *Leçons de linguistique... 1958-1959 et 1959-1960*, vol. 13, p. 301.

L'hypothèse qu'on propose est autre. Elle ne peut que l'être dans la mesure où celle qu'on rejette repose sur le postulat d'une subduction ésotérique en synchronie, par laquelle plusieurs états d'un même mot, *avoir* ou *haber* en l'occurrence, coexisteraient, «la sémiologie n'ayant pas varié alors que le psychisme qu'elle recouvre a été profondément modifié.»⁹ Même si le postulat est habile, il met à mal l'unité du signe, l'univocité du signifiant, à laquelle on entend, avec d'autres, se tenir strictement.

Dans l'état de subduction où l'a mené l'histoire de *habere*, état unique et invariable en synchronie, état qui est le sien quels que soient ses emplois, *haber* déclare de l'existence. Il apporte une représentation spécifique de l'existence qu'on décrira succinctement comme suit. De deux éléments, A et E, pensés comme deux entités distinctes et *a priori* autonomes, il est posé que A est le réceptacle de l'existence de E; par *haber* est déclarée l'existence de E dans la dépendance de A, l'existence de E non pas en soi mais du seul point de vue de son rapport à A. Face à la déclaration, par *ser* – par *être*, par les descendants de ESSE – de l'existence en soi d'un élément unique, face à une telle déclaration d'existence «mono-actancielle», «sémantiquement intransitive» (qu'elle soit envisagée dans l'absolu ou saisie dans les limites d'une qualité, d'une propriété, d'une situation qui restreignent l'extension de cet élément), les langues qui se sont dotées d'un verbe du type «avoir» se sont donné la possibilité de considérer l'existence d'un premier élément dans son rapport à un second élément qui offre à cette existence son assiette. La relation posée par *haber* est donc celle d'une existence envisagée comme «bi-actancielle», «sémantiquement transitive». On se représentera donc le contenu de l'opération construite par la lexigénèse de *haber* de la façon schématique suivante:

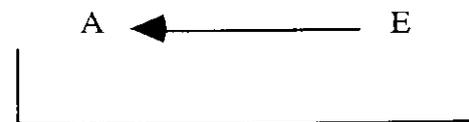


Fig. 4.

Il faut ajouter que, dans l'espagnol moderne, une contrainte forte pèse sur l'instanciation de ce «poste sémantique» qu'est E. A la différence du *aver* médiéval, de l'*avere* italien ou de l'*avoir* français, en espagnol moderne, et hormis son emploi unipersonnel dont on ne dira

⁹ Cf. *Leçons de linguistique... 1947-1948 C*, vol. 8, p. 55.

rien ici, *haber* exige que E réfère à un événement et prenne la forme linguistique d'un verbe conjugué au mode quasi-nominal: participe ou infinitif. Ce qui revient à dire que *haber*, hormis son emploi unipersonnel, n'a plus d'emploi qu'auxiliaire; plus précisément, d'auxiliaire aspectuel. A l'élément A – dont le représentant sera toujours pris comme support de prédication¹⁰ – *haber* peut rapporter l'existence d'un événement saisi à l'état achevé, hors effectation par outrepassement de cette effectation: il aura dans sa suite un participe. Ou bien, à ce même A il rapporte l'existence d'un événement saisi à l'état de possible, de pure virtualité, hors effectation par non engagement dans cette effectation: c'est un infinitif qui viendra instancier le poste E et apparaîtra dans la suite de *haber*.

Que signifie exactement «rapporter à un élément A l'existence d'un événement»? Il s'agit, en fait, de constituer A – acteur de l'événement dit par *haber* – en ex-acteur de l'événement E révolu ou en acteur potentiel de l'événement E virtuellement à venir. C'est en tant qu'acteur que A peut être l'assiette, le réceptacle d'un événement E. Et c'est sur cette co-instanciation des postes d'acteur de *haber* et d'acteur de l'événement dit par le participe ou par l'infinitif que se construit la cohésion de la périphrase aspectuelle, la solidarité de ses constituants.

Le mécanisme mis en jeu par les périphrases aspectuelles peut être décrit plus rigoureusement qu'on l'a fait aux premières pages de cet article. Ce qu'on y faisait voir était plutôt une schématisation des situations référentielles que la représentation du mécanisme linguistique proprement dit. Soit les formes *han visto* et *han de ver* mises en oeuvre dans les vers de Machado qu'on a proposés en exergue. Le poste A et le double poste d'acteur de l'«avoir» et du «voir» sont, à chaque fois occupés par *las arboledas*, et cet acteur, *han* l'installe dans le présent. Ce que le poème donne à entendre, c'est bien que ces *arboledas* sont l'acteur d'un «voir» outrepassé dont l'effectation se situe dans un temps antérieur à ce présent où se tiennent les *arboledas*, dans l'espace de temps qu'on nomme le passé; puis qu'elles sont aussi l'acteur en puissance d'un «voir» à venir dont l'effectation est susceptible de loger dans l'au-delà du présent, dans l'espace de temps appelé le futur. Ce sont bien

¹⁰ La complémentarité qu'on voit entre les représentations de l'existence portées par les verbes de type «avoir» et par ceux du type «être» permet, en particulier, de comprendre pourquoi *haber* (ou *avoir*), modèle fondamental des verbes transitifs, ne se laisse que très marginalement verser à la voix passive. Le renversement qu'apporte ordinairement aux transitifs ce recours diathétique, on comprend, si l'on postule pour chacun des deux verbes les représentations ici proposées, que le verbe *ser* (ou *être*), à lui seul, suffise à l'instituer dans la plupart des cas.

deux événements, l'un révolu, l'autre à venir, que vise le locuteur, ici Machado. Mais leur image n'est obtenue qu'indirectement, au résultat. Elle n'est pas directement signifiée mais impliquée par ce que les formes linguistiques disent et qui est autre. Dans l'espace de temps présent que déclare la morphologie de *han*, sont posés tout à la fois un acteur (de 3ème personne du pluriel, référant à *las arboledas*), un événement «*haber*» en effectation dans ce présent et un événement saisi à l'état achevé, *visto*, dont l'existence est rapportée à ce même acteur:

T. Evt fini (*visto*)
T. Evt (*han*)
T. Act (*arboledas*)

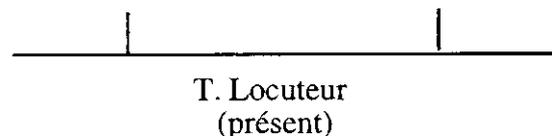


Fig. 5.

Si l'on place dans le présent le temps d'un événement fini *visto*, s'évoquera par déduction l'image d'un «voir» effectif situé dans l'au-delà du présent:

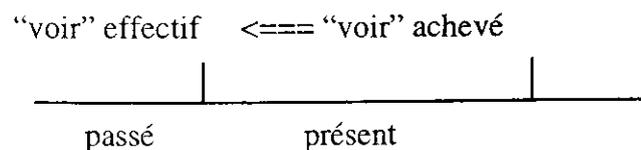


Fig. 6.

De même, la périphrase *han de ver* installe dans le présent un événement en effectation (*han*), son acteur (3ème pers. du pluriel) et la représentation, à l'état d'entier de virtualité, d'un événement *ver* dont l'existence est rapportée à ce même acteur:

T. Evt virtuel (*ver*)
T. Evt (*han*)
T. Act (*arboledas*)

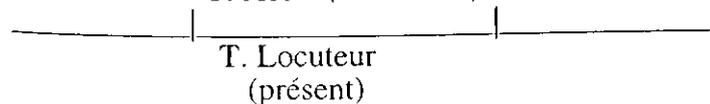


Fig. 7.

Il se déduira de ce dit, et par implication, l'image suivante:

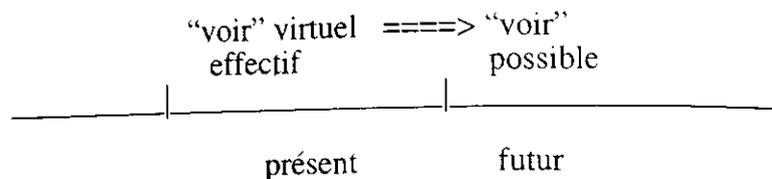


Fig. 8.

Ce n'est pas ici le lieu de décrire ce qu'a été la genèse des futurs dans les diverses langues romanes et, en particulier, en espagnol. On se bornera à constater qu'ont été mis en œuvre les mêmes constituants et à postuler que leur apport a été le même. Mais lorsque, au terme du processus génétique, s'obtient une forme de langue unique où le signifiant autonome qu'était l'auxiliaire devient morphème grammatical, ce qui est déclaré – par exemple par *verán* – est, cette fois, l'image d'un événement en effecton situé dans l'au-delà du présent de locution. En figure:

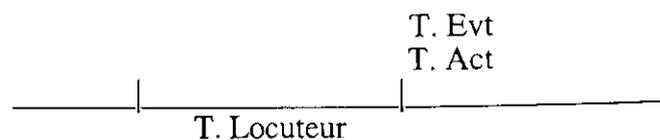


Fig. 9.

Si l'on compare cette figure aux deux précédentes, on comprend aisément que souvent, au résultat, *han de ver* et *verán* puissent permettre de référer au même événement de l'expérience. La représentation qu'on en construit, cependant, diffère; ce qui, avec *han de ver*, est montré comme, au moment présent, un virtuel possible est donné par *verán* comme un effectif dans le futur.

De la même manière, on pourra comparer *había de llegar* (emprunté au second exemple de C. J. Cela) avec le futur hypothétique correspondant, *llegaría*. La représentation qu'on se donne et de l'imparfait (*había*) et du futur hypothétique (*llegaría*) reprend celle proposée par J. C. Chevalier¹¹. Si le locuteur est, en tant que locuteur, rivé au présent qu'il a charge de déterminer, nos systèmes verbaux se sont rendus capables de lui offrir la possibilité d'un dédoublement mental et, par là,

¹¹ Cf. «Le verbe une fois de plus», art. cit.

d'une mobilité. Mué en observateur (Obs) des événements, il a la capacité ou bien de ne pas désertier le présent ou bien, au contraire, de se déplacer mentalement dans l'en-deçà de ce présent. S'édifie alors un système de repérage temporel tripartite, homologue – mais décalé dans le passé – de celui qui s'organise autour du présent. Tout comme le présent grammatical constitue le pivot de ce premier ensemble, l'imparfait sert de pivot au second. De ce point de repère passé où il vient en pensée s'installer, il est donné à l'observateur de considérer soit un événement en coïncidence avec lui – c'est ce que dit l'imparfait –, soit un événement sis dans son en-deçà – c'est ce que fait voir la forme ancienne d'indicatif en *-ra*, en partielle désuétude aujourd'hui –, soit, enfin, un événement situé dans son au-delà et c'est la représentation du temps que propose le futur hypothétique. Deux figures permettent de rendre compte de la double architecture dont se compose l'indicatif; les vecteurs en pointillé y disent l'ensemble des positions occupables par le temps de l'événement dans les formes considérées.

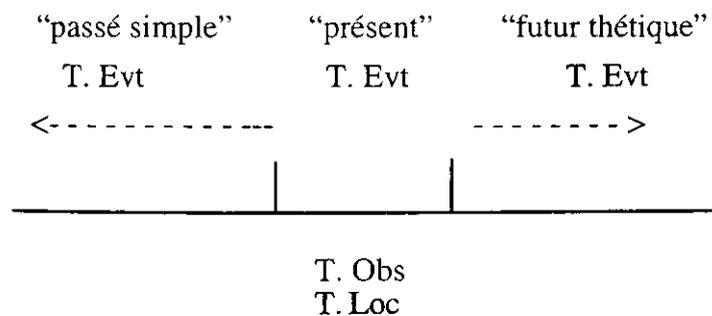


Fig. 10.

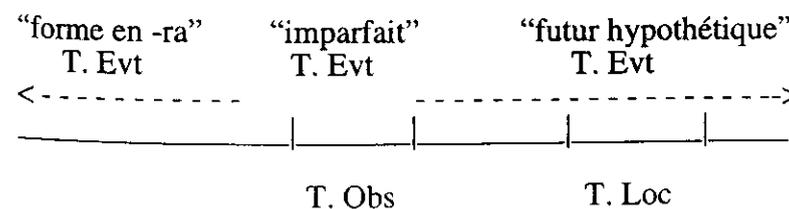


Fig. 11.

En face de ce dernier schéma on placera ceux qui correspondent à la forme périprastique *había de llegar*:

Il se déduira de ce dit, et par implication, l'image suivante:

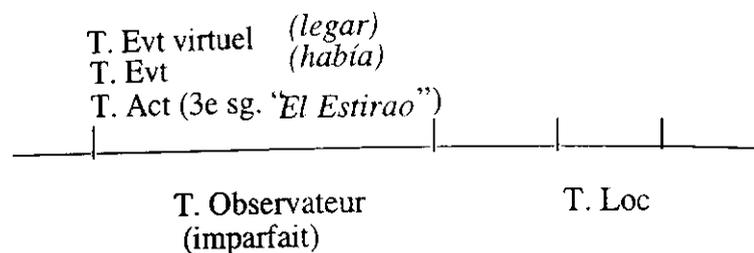


Fig. 12.

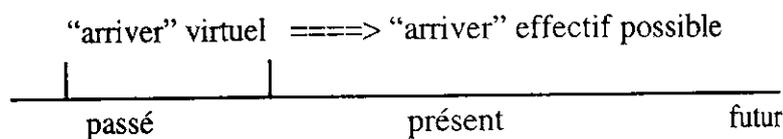


Fig. 13.

Le champ d'application du futur hypothétique s'étend sur tout l'au-delà du point du passé où vient s'installer l'observateur. Il en résulte qu'il peut servir tout aussi bien à parler d'un événement phénoménal passé, présent ou futur; à lui seul il est impropre à situer le temps de l'événement dans l'une ou l'autre de ces portions du temps: son unique pouvoir est de situer dans l'au-delà d'un point de repère passé. Il en va de même pour la forme «*había de + infinitif*», ou plus exactement pour ce qu'elle autorise à déduire: l'événement considéré comme virtuel au point de repère passé que pose l'imparfait *había* a pour champ d'application possible, où il pourrait devenir effectif, l'au-delà de ce point de repère passé. L'espace de temps visé est le même. La vision proposée, cette fois encore, diffère; ce qui, avec *había de llegar*, est montré comme, au point du passé sur quoi on se repère, un virtuel possible est donné par *llegaría* comme un effectif dans l'au-delà de ce point.

La genèse des deux formes de futur explique sans doute le rapport que ces deux formes entretiennent avec les formes d'aspect antéponant constituées respectivement du présent et de l'imparfait de *haber* et d'un infinitif introduit par la préposition *de*. Mais si l'on veut bien délaissier les considérations génétiques pour ne plus s'attacher qu'au produit actuel de cette genèse, on peut observer que le rapport de formes telles que *llegará* et *ha de llegar* ou *llegaría* et *había de llegar* n'est pas, en synchronie, d'une nature autre que celui qu'on peut établir entre *ha llegado*, forme de présent transcendant («*passé composé*»), et *llegó*.

forme de passé simple, ou entre le plus-que-parfait *había llegado* et la forme *llegara* évoquée plus haut. Il suffit pour s'en convaincre de comparer les figures 5 et 6 et la figure 10. Du point de vue des phénomènes visés, ce que permettent d'atteindre tout aussi bien *ha llegado* (ou *han visto*) que *llegó* (ou *vieron*), c'est un événement advenu dans l'antériorité du présent. Mais à la déclaration d'un événement effectif logé dans le passé (*llegó - vieron*) s'oppose, avec *ha llegado* (ou *han visto*), la déclaration dans le présent de l'événement «*arriver*» (ou «*voir*») à l'état achevé. L'analyse des effets expressifs que produit chacun des types de représentation n'est plus à faire. Dans le cas du contraste *había llegado / llegara*, les raisons qui pouvaient conduire le locuteur médiéval à choisir l'une ou l'autre solution ont été minutieusement analysées; on y renvoie le lecteur. Les deux périphrases aspectuelles – «*haber + participe*» et «*haber de + infinitif*» – offrent semblablement au locuteur le moyen d'évoquer un événement dans le moment où il n'est pas effectif. Chacune entre alors en concurrence avec le moyen non aspectuel, temporel, de considérer l'événement dans le moment de son effectuation. Un déséquilibre s'instaure cependant. Tandis que, du côté du révolu, événement à l'état fini et événement effectif antérieur jouissent du même statut d'événements avérés, ou du moins donnés pour avérés, du côté du non révolu une différence se fait jour: montrant un événement effectif dans le futur je joue le jeu de la certitude, de l'assertion; me représentant une possibilité virtuelle dans l'instant où je me tiens, je conserve à l'événement, de manière explicite, son caractère incertain, hypothétique.

Le choix n'est pas toujours laissé au locuteur entre ces deux types de vision; la concurrence n'existe que fort partiellement. La richesse du mécanisme aspectuel est en effet non seulement de «*doubler*» certaines formes simples mais, bien davantage, de multiplier, de compléter les possibilités de représentation du temps dont dispose le système linguistique. *Haber* pouvant se conjuguer à tous les modes et à tous les temps¹², le mécanisme de l'aspect transcendant s'avère le moyen d'engendrer, en quelque point du temps et selon quelque configuration temporelle qu'on voudra, la représentation d'un événement achevé et, par implication, la représentation d'un événement effectif dans l'en-deçà du point du temps considéré. Pour les mêmes raisons, l'aspect postponent se présente, lui, comme le mécanisme propre à engendrer, en tous points du temps, la représentation d'un événement virtuel et, par implication, la

¹² Il faut excepter l'impératif et le participe, pour des raisons qu'on ne peut ici développer.

représentation d'un possible événement effectif dans l'au-delà du point du temps concerné. L'espagnol dispose là d'une mécanique habile à engendrer de la futurition en tous points du temps. Il en use largement. Ainsi, conjuguant *haber* au futur de l'indicatif, se rend-il capable d'évoquer l'au-delà d'un point du futur :

Cuanto *habrá de hacerse* en España de ahora en adelante, pisotea mis complacencias, contradice mis inclinaciones, mis gustos. (Manuel Azaña, *La velada en Benicarló*, Selecc. Austral, Espasa Calpe, 1981, p. 113)

Avec *haber* au futur hypothétique, c'est l'au-delà d'un point situé lui-même au-delà d'un repère passé qui est visé :

Triste jornada para la República recién nacida. Habían iniciado su barbarie los energúmenos que *habrían de llevarnos* al desastre. (Claudio Sánchez Albornoz, *De mi anecdotario político*, Losada, Buenos Aires, 1972, p. 78)

On trouvera souvent *haber* au passé simple :

Azaña pagó caros sus tres pecados del año 1936. (...) *Hubo de asistir* impotente a las violencias que ensangrentaron la República durante la revuelta social que siguió al alzamiento militar. (*Ibid.*, p. 144)

A la forme en *-ra*:

(...) parecía como si se hubiesen puesto de acuerdo para amargarme la vida. (...)

¡Quién lo *hubiera de decir*, con las esperanzas que en su compañía llegué a tener puestas. (Camilo José Cela, *La familia de Pascual Duarte*, ed. cit., p. 109)

Ou encore, par exemple, au présent du subjonctif :

Sin embargo, ¿quién les dice que no *haya de ser* mi nombre, el nombre de Luis Pinedo, del insignificante Pinedito, el que se haga ilustre, a fin de cuentas, por encima de todas las cabezas, con el solo mérito de haber salvado de la destrucción y el olvido estos documentos cuya importancia nadie reconoce ahora, y en los que nadie repara? (Francisco Ayala, *Muertes de perro*, Alianza ed., Madrid, 1968, p. 9)

On a essayé de montrer ce que dit la périphrase «*haber de + infinitif*», les représentations que produit la conjonction de ses constituants. C'était analyse de linguiste. L'usager du langage, comme le lexico-

graphe, cherche, lui, à définir la signification d'une tournure en la glosant, en lui trouvant des équivalents: les tournures par lesquelles il pourrait remplacer ce qu'il veut définir, les tours qui commuteraient avec l'objet de son examen. Lorsque *haber* se présente au présent ou à l'imparfait, l'affaire est aisée. Pour les raisons qu'on a dites, il suffira de recourir au futur, thétique ou hypothétique, du verbe engagé à l'infinitif dans la périphrase. *Han de ver* se glosera par *verán*, *había de llegar* par *llegaría*. Sensible cependant à ce qui sépare les deux tours, on cherchera d'autres gloses possibles, d'autres commutations autorisées par le contexte où est apparue la périphrase. Des gloses qui mettent en oeuvre pour partie les mêmes constituants, qui posent des rapports voisins. Des gloses qui s'articulent, elles aussi, autour d'un infinitif. C'est à l'évidence le seul choix possible quand aucune forme simple ne peut être mise en face de la périphrase aspectuelle. De là qu'on ait généralement rangé cette périphrase parmi les tournures modales, qu'on l'ait associée à «*deber (de) + infinitif*» et qu'on lui attribue, faute de mieux, une valeur tantôt d'obligation, tantôt de probabilité, selon ce que le contexte dicte. En reconnaissant – c'est ce que font toutes les grammaires – que ces valeurs sont multiples et parfois difficiles à cerner. Qu'elle puisse ou non alterner avec telle ou telle autre forme, quel que soit le contexte, la périphrase «*haber de + infinitif*» dit toujours une seule et même chose – l'existence pour A d'un événement tout entier virtuel dont A est le possible acteur – et elle seule dit cette chose-là; toute glose ne saurait être qu'imparfaite et conditionnée par le contexte.

Une question est demeurée en suspens. A la différence du participe dans la périphrase d'aspect transcendant, l'infinitif est ici relié à *haber* par l'intermédiaire d'une préposition. On peut remarquer qu'il en est souvent ainsi dans les périphrases où intervient un infinitif: *ir a*, *empezar a*, *ponerse a*, *acabar de*, *dejar de*, etc. Si l'infinitif s'articule directement sur la plupart des verbes de modalité, les tournures «*deber + inf.*» et «*deber de + inf.*» alternent sans qu'on puisse percevoir une différence sémantique claire entre l'une et l'autre. Dans l'histoire de l'espagnol l'usage a varié. L'ancien espagnol construisait *ir* sans préposition, *aver* parfois aussi mais, dans sa suite, pouvaient également se rencontrer aussi bien *a* que *de*. Le français a connu lui aussi l'alternance *avoir de faire / avoir à faire*, avant d'opter pour le second. L'italien use encore tantôt de *avere a fare* tantôt de *avere da fare*, même si le premier est généralement senti comme plus littéraire. Il convient donc, semble-t-il, de ne pas attacher une excessive importance à la présence de la préposition: l'hésitation qui s'était fait jour dès le latin et se reproduit dans les langues romanes est le reflet du fait que plusieurs conceptualisations étaient possibles, qu'aucune n'était nécessaire. Comme on le dira plus

avant, les représentations qu'on attache d'ordinaire à *a* et à *de* s'opposent; l'alternance des deux prépositions aurait donc tout lieu de surprendre. Pourtant elle se rencontre couramment, en français – commencer à / *de*, songer à / *de*, s'occuper à / *de*, ou, dans le français parlé, la maison à Jean / la maison de Jean, etc. – comme en espagnol – tener miedo a / *de*, etc.

De la préposition *de* on peut schématiser l'apport sémantique en disant qu'elle pose une relation de dépendance entre l'élément qu'elle régit et l'élément auquel elle le relie. Disant «*la casa de Juan*» ou «*la casa de piedra*», je ne parle de *Juan* ou de la *piedra* qu'en tant qu'ils ont rapport à la *casa*:

[*casa* ← *Juan / piedra*]

Il semble donc que *de* vienne «doubler», et expliciter à l'extérieur de *haber*, le lien que pose ce verbe entre l'infinitif et l'élément A auquel il le rapporte. A l'orientation «rétrospective» [$E_1 \leftarrow E_2$] posée par *de* paraît s'opposer l'orientation «prospective» [$E_1 \rightarrow E_2$] de *a* selon laquelle je verse à l'élément régi, comme à un réceptacle, ce que je lui rattache. C'est sans doute à ce caractère prospectif que *a* doit d'apparaître majoritairement dans les tournures de type inchoatif, dans celles qui marquent une orientation vers l'avenir. On peut donc penser que, lorsqu'elle apparaissait dans la suite de *aver*, la préposition *a* s'accordait sémantiquement avec le caractère prospectif de l'événement posé par l'infinitif, qu'elle en était la reduplication explicite.

Aucune des deux prépositions n'était, à dire le vrai, nécessaire et l'on a pu articuler directement l'infinitif sur *haber*. On l'a fait dans les premiers temps de la langue, à l'instar de ce qu'avait pu faire le latin. Mais l'ordre préférentiel de l'espagnol ancien – avec l'infinitif comme avec le participe – était de placer *aver* dans la suite de la forme quasi-nominale. Une telle disposition ayant, avec l'infinitif, donné naissance, comme on l'a dit, aux futurs, on peut imaginer qu'ait prévalu, en regard et parce qu'on entendait conserver des tours périphrastiques, la structure avec préposition. La préposition aura sans doute été sentie à la fois comme le moyen d'une différenciation sémantique vis-à-vis des futurs et comme une sorte de rempart contre le processus de morphologisation. Et cela d'autant plus que les mécanismes d'enclise – produisant *ipso facto* la dissociation des constituants du futur – rendaient les locuteurs d'alors conscients du va-et-vient possible entre tournures synthétiques et tournures analytiques. Quant au choix que l'espagnol moderne a fait de *de*, plutôt que de *a*, il signifie que les sujets parlants ont privilégié la relation dont ils pressentaient qu'elle entretenait une forte affinité avec

le sémantisme de *haber*. Les locuteurs français ont, dans le même temps, donné la priorité à l'orientation prospective. Seule une étude globale des périphrases articulées sur un infinitif, en révélant peut-être un ensemble de choix fondés sur les mêmes principes, permettrait de tirer des conclusions systématiques. Il est vrai aussi que le français ou l'italien – qui n'a pas, on l'a dit, tranché entre *a* et *da* – ne font pas de la périphrase «*avoir/avere* + inf.» l'usage qui se voit en espagnol. Du point de vue quantitatif au moins. Le mécanisme mis en oeuvre est le même, et l'apport de chaque constituant foncièrement semblable. Une différence majeure existe cependant. Comme on l'a dit, en conjugaison multipersonnelle *haber* ne remplit plus d'autre rôle que celui d'auxiliaire. N'acceptant plus, pour occuper le poste E, de substantif – qui tiendrait la fonction syntaxique de complément d'objet –, *haber* a perdu toute possibilité d'avoir dans sa suite une forme participiale accordée et s'est, dans le même temps, rendu capable de dire, avec le participe invariable, la transcendance de n'importe quel verbe, sans distinction de transitivité, intransitivité ou pronominalité. Il s'est constitué en auxiliaire unique de l'aspect transcendant. Acceptant également dans sa suite tout verbe à l'infinitif, il a pu se mettre à jouer pleinement le rôle d'auxiliaire de l'aspect antéponctif que l'on vient de décrire.

Marie-France DELPORT
Université Paris IV-Sorbonne
URA 1036 CNRS

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Chevalier, J.C., 1978, *Verbe et phrase (Les problèmes de la voix en espagnol et en français)*, Editions hispaniques, Paris, p. 32-38.
- 1984, «Du plus-que-parfait», *Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, n°9, p. 3-46.
- 1992, «Le verbe une fois de plus», *Linguistique hispanique (Actualité de la recherche)*, Actes du IV^e colloque de linguistique hispanique, Limoges, 30 et 31 mars 1990, publiés sous la direction de Gilles Luquet, PULIM, p. 329-342.
- Delpont, M.F., «Diachronie et synchronie. Le problème de la subduction», in *La psychomécanique aujourd'hui*.
- 1995, «Ambiguïté, ambivalence et commutation. Le cas des structures *Haber de* et *tener que* suivies de l'infinitif», *Actes du Colloque internatio-*

nal «Ambiguïté / ambivalence» organisé par le CRIAR, Université de Rouen, 13-15 mai 1993, Rouen, *Cahiers du CRIAR*, n°14, p. 93-112.

- 1996-1997, «L'expression de l'aspect transcendant et ses variations morphologiques en espagnol médiéval», *De la variation linguistique et textuelle, Mélanges en l'honneur de Jean Roudil, Cahiers de linguistique hispanique médiévale*, n°21, p. 199-229.

- 1998 «L'expression de l'aspect transcendant et ses variations morphologiques en espagnol médiéval», Université de Paris IV-Sorbonne, URA 1030 du CNRS, septembre 1990, communication remaniée et abrégée pour l'*Hommage à André Joly: du percevoir au dire* (à paraître).

Guillaume, G., *Langages et Sciences du langage*,

- 1992, *Leçons de linguistique... 1938-1939*, vol. 12, Presses universitaires de Lille - Presses de l'Université Laval-Québec,

- *Leçons de linguistique..., 1947-1948 C*, vol. 8, p. 55.

Tollis, F., 1998, *La description du castillan au XVe siècle: Villena et Nebrija*, Paris, L'Harmattan, chap. 2, p. 91-121.

SUR LA PSYCHOMÉCANIQUE DE L'ASPECT VERBAL EN FRANÇAIS MODERNE

I.1. Dans cet article nous nous référons à la théorie de la psychomécanique du langage qui propose la systématisation la plus cohérente des formes grammaticales aspectuelles (Guillaume 1973)¹. Il s'agit de la conception du temps impliqué (v. infra) et du trinôme formes *simples / composées / surcomposées* dont le signifié est marqué par l'*immanence / transcendance / bi-transcendance* de la sémantique verbale. Développée par G. Moignet (1981), cette représentation est adoptée aujourd'hui par l'usage grammatical² (Imbs 1960, 169; Wagner & Pinchon 1973, 297-298; Riegel 1993, 293, etc.). D'autre part, à la suite de M. Wilmet (1976), nous distinguons trois types d'aspect: lexical, grammatical et sémantique³ - l'approche prend en considération la polydimensionnalité de cette catégorie dont les éléments appartiennent aux niveaux différents de la langue.

I.2. La tradition s'adresse non seulement au trinôme mentionné supra, mais aussi à la binarité *passé simple / imparfait* classée comme temporelle et connotée d'un sens supplémentaire de *perfectif / imperfectif* (Moignet 1981, 98). Il semble que les difficultés avec le statut aspectuel de ces formes aient pour origine leur ambiguïté interprétative, d'où les problèmes liés à la sémantique verbale (Vendler 1976, Chafe 1971, Frankel 1989). Cette orientation oblige à préciser le sémantisme des formes verbales simples, premier élément dans le trinôme aspectuel. Si son signifiant marque l'immanence / transcendance du signifié verbal, l'analyse de ce dernier doit tenir compte de la différenciation entre le *temps expliqué*, qui caractérise la *position* de l'action sur l'axe

¹ L'aspect verbal est étudié dans plusieurs ouvrages de G. Guillaume (bibliographie détaillée dans Boone & Joly 1996, 11-13). Nous citons son ouvrage le plus populaire (1973).

² Sans référence, d'ailleurs, aux sources théoriques de la psychomécanique du langage.

³ Cette classification est corrigée dans Wilmet 1997, 325.

temporel, et le *temps impliqué*, intrinsèque, inclus dans le procès comme son élément inhérent. Toute différenciation liée au temps expliqué est de la nature du temps, et celle qui est liée au temps impliqué est de la nature de l'aspect (Guillaume 1973, 47-48). Cette approche a été corroborée au colloque «Notion d'aspect» (1980), et les quelques remarques qui suivent vont dans le même sens.

II.1. Étant donné que les formes simples (y compris la binarité *passé simple imparfait*) se trouvent à la base du trinôme aspectuel, on devrait en déduire que c'est le temps impliqué qui forme leur valeur immanente. Pour cette raison, il serait erroné d'attribuer à G. Guillaume l'idée d'évincer la binarité mentionnée du système aspectuel (v. la critique de ce point de vue dans Vassant 1995, 129). De plus, Guillaume parle de l'action *in toto prise du dedans* (pour le passé simple) et *prise du dehors* (pour le passé composé) (1971, 178)⁴. On constate ainsi l'existence de deux types d'*entier verbal*, selon deux axes de coordonnées aspectuelles :

- *horizontal*, pour les formes simples, présentant l'*aspect immanent* (*in toto du dedans*);
- *vertical*, pour les formes composées, présentant l'*aspect transcendant/bi-transcendant* (*in toto du dehors*).

Nous supposons que c'est l'élément commun *ai* (*parlai / ai parlé*) et ses variantes positionnelles qui révèlent cette valeur dite *in toto*, tandis que leur position dans la structure morphologique (post- et antéposition) signale la perception du procès soit: «du dedans» ou «du dehors». De ce point de vue, la valeur de l'accompli n'est qu'une conséquence de cette caractéristique systématique: le sujet se présente après le procès apprécié dans sa totalité.

L'analyse aspectuelle des formes simples exige donc une double étude – structurale et sémantique. Dans la suite, nous essayerons de déterminer son signifié de puissance (différent de celui du temps), qui permet la reconstruction intrinsèque et extrinsèque du radical verbal dans le cadre des modèles expansifs du niveau prédiscursif.

II.2. Pour apprécier le temps impliqué en tant que base notionnelle de l'aspect, adressons-nous à la formule compositionnelle des formes

⁴ Cf. A. Joly qui définit la valeur du *passé simple* comme perfectivité prospective d'immanence opposée à la perfectivité rétrospective de transcendance du *passé composé* (1989, 130).

temporelles $[\alpha/\omega]$ où le chronotype $[\omega]$ exprime une parcelle de passé et le chronotype $[\alpha]$, une parcelle de futur. Son emploi aide à lever l'ambiguïté interprétative dans (1):

1. Il prend l'autobus pour aller à l'université,

où la généricité découle de la formule $[\alpha/\omega]$, tandis que le spécifique correspond à $[\alpha/\emptyset]$. On voit que les différences interprétatives ont des racines aspectuelles et non temporelles [*itératif vs momentané*], car la structure de surface reste la même. Ce fait confirme donc la priorité de la sémantique intrinsèque des formes verbales pour l'étude de l'aspect.

Du point de vue *positionnel*, les *saisies transversales du temps opératif* (arrêt du curseur actualisant l'action sur tel ou tel point de l'axe temporel) organisent structurellement la sémantique verbale des deux formes en *-ai* et de leurs corrélats en *-ais* (imparfait et futur hypothétique). Opposées dans le plan temporel par la présence / absence du sème *action hypothétique portée par -r-*, elles manifestent en même temps la similarité de la substance de leurs signifiés, qui est corroborée par l'identité des formules structurales:

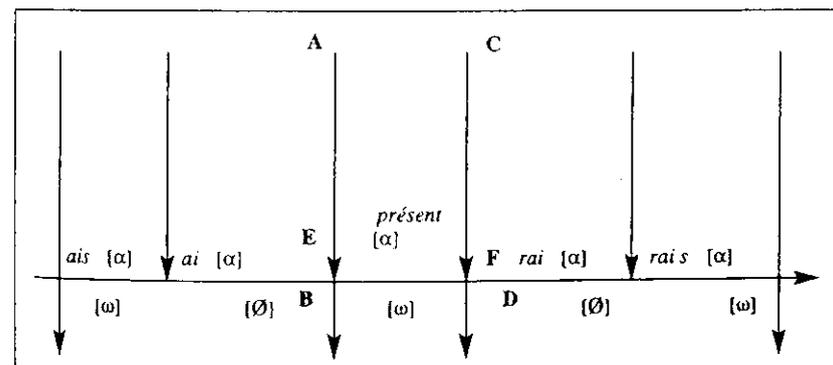


Fig. 1

Du point de vue *compositionnel*, G. Guillaume attache aux formes dont la sémantique se limite au chronotype $[\alpha]$ la valeur d'*incidence*: la flèche du *temps opératif* nécessaire pour l'actualisation des formes en *-ai/rai* s'arrête sur la ligne de l'axe temporel. La flèche corrélatrice des formes en *-ais* dépasse le cadre du chronotype $[\alpha]$ pour englober dans sa décadence une certaine quantité du chronotype $[\omega]$ sans en déterminer les limites.

III.1. Cette ontologie des formes simples attire l'attention sur la typologie du temps impliqué, le seul qui «puisse s'investir dans

l'aspect» (David & Martin 1980, 10). Prenant ce postulat guillaumien comme base, nous proposons de *délimiter dans la structure sémantique de la forme verbale* l'aspectuel et le temporel. Soit :

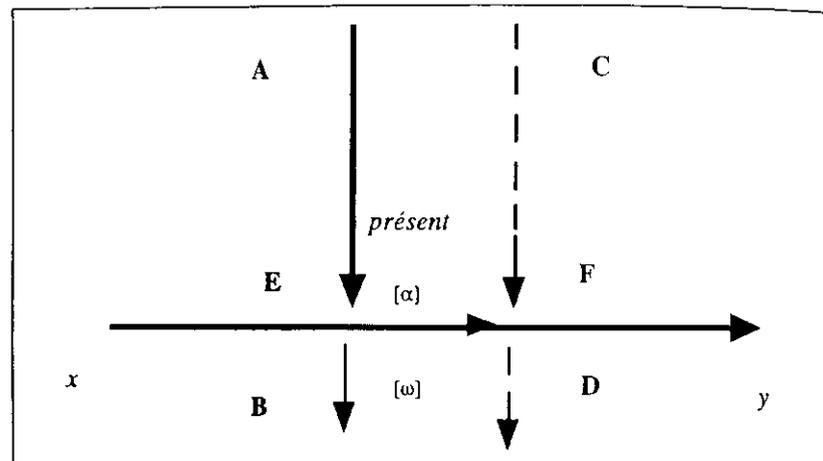


Fig. 2.

On distinguera donc dans la formule compositionnelle :

1. les vecteurs du temps opératif marquant la *position* de l'action (saisie sur l'axe du temps expliqué xy) et le *passage de l'incidence à la décadence*: AB – vecteur primaire stable, CD – ligne mouvante de la saisie marquant la fin de l'action selon le rhème de l'énoncé, EF – temps impliqué qui peut être plus ou moins long ou même rétréci à l'état de point (*présent transpositif*, d'après G. Guillaume).
2. la *composition* de l'action verbale, sa *masse quantitative* incluse dans sa structure sémantique, c'est-à-dire son *potentiel énergétique* que nous considérons comme « aspect » proprement dit, sous sa forme primaire.

Pour ce qui est $[\alpha]$ et $[\omega]$, ce sont deux variables, l'une fondamentale, déterminant la *quantité d'accompli* retenue dans la sémantique verbale, et l'autre, conditionnée, déterminant l'*accomplissement perspectif* (Valin 1964, 40). Leur *contenu substantiel* peut être plus ou moins grand indépendamment de la position temporelle de l'action, mais en corrélation avec la combinatoire linéaire influençant le sens aspectuel occurrence. C'est l'*invariant aspectuel* à valeur d'*intégralité* (incidence seule – α) ou de *non-intégralité* (incidence+décadence qui aspire à l'infini – ω) du contenu substantiel de l'action.

Cette supposition aide à préciser l'aspectualité attachée aux formes simples et composées. Les premières véhiculent l'*aspect immanent* qui se réfère à la notion d'*entier* (*in toto* « du dedans »), tandis que leurs corrélatés composés prennent ce sens « du dehors » (le locuteur apprécie le procès *après* son achèvement). Ainsi la différence entre le passé simple et l'imparfait se présente comme un cas particulier de la valeur aspectuelle primaire: *complétude immanente* de l'action intégrale opposée à son *incomplétude*.

III.2. On voit donc les sources différentes de la genèse catégorielle: celle du temps se trouve *en deçà de la morphogenèse verbale* (avant) et celle de l'aspect, *au-delà*, après la morphogenèse. C'est à cette étape-là, au niveau prédiscursif, que le signe primaire prête sa forme à une nouvelle substance du contenu (cf. Hjelmslev 1964, 83-85). Il s'agit ainsi d'une catégorie qui « ne peut et ne doit pas être réduite d'avance à une seule dimension » (Cosieriu 1980, 15) et qui ne peut pas être séparée des autres grandes catégories d'*énonciation*, telles que l'actance, les relations, la déixis » (Pottier 1980, 239).

Pour résumer cette partie de l'analyse, nous postulons l'existence d'un *champ aspectuel* avec son *noyau morpho-syntaxique* et sa *périphérie* que nous définissons comme *espace aspectuel discursif*⁵. Dans ce champ, la morphosémantique du radical verbal n'est que la première étape de la genèse aspectuelle. Les étapes ultérieures déploient leur restructuration intrinsèque (dans le cadre morphologique de la forme verbale) et extrinsèque (dans la morphosyntaxe de sa valence). Dans le premier cas on prend en considération l'affixation et les modèles *seV* et *faireV*, et dans le deuxième, l'expansion verbale dans les modèles VO, VCC et VP_{sub}. En effet, l'environnement du lexème verbal est important pour son sens aspectuel (Gosselin 1996, 10), mais il ne s'agit pas seulement de l'aspect dit lexical; c'est le niveau *sémantico-syntaxique* de l'aspect déterminé par la *valence verbale* où le lexical n'est qu'une des composantes.

Au fond, nous pouvons observer dans ce modèle trois étapes de l'actualisation aspectuelle extrapolées dans les dimensions psychosémiologiques et, pour cette raison, polydimensionnelles. Essayons d'examiner l'évaluation sémantique de la forme verbale au cours de sa restructuration discursive.

⁵ Dans la théorie de l'aspect en russe, le champ aspectuel comprend le *noyau catégoriel* (formes grammaticales spécialisées), la *périphérie* (modes d'action lexicaux), et une *zone intermédiaire* destinée à la distribution des verbes en perfectifs/imperfectifs (Bondarko 1976).

IV. 1. Considérons l'ambiguïté aspectuelle dans (2) et (3):

2. *L'avion vole* vs *L'oiseau vole* vs *Pierre vole*.
3. *L'oiseau s'envole* vs *La porte s'ouvre*.

L'ambiguïté de deux homonymes dans la série 2 disparaît ou, au contraire, persiste, selon la nature sémantique du nom: l'interprétation «se déplacer dans l'air» interdit l'expansion complétive, tandis que celle de «dépouiller quelqu'un» (accompagnée d'une restriction sémantique «animé seulement») exige un support-complément explicite ou implicite. Cependant du point de vue aspectuel, les deux interprétations proposent deux versions semblables: générique [A/Ω] ou occurrence [α/ω], soit le statif d'*activité* vs évolutif d'*activité* (termes de B. Pottier 1992, 186).

Bien que la préfixation et la pronominalisation servent de support important dans ce type d'aspectualisation (Vendryes 1921, 130), ce procédé peut conserver l'ambiguïté. Si l'univocité pour *s'envole* est évidente, pour *s'ouvre* l'incertitude demeure: l'interprétation générique («propriété») est non-marquée aspectuellement, alors que l'interprétation occurrence («achèvement») est marquée dans sa structure profonde par la présence de l'agent exécutant. De plus on constate, dans les deux séries d'exemples, une redistribution de la masse actionnelle entre deux parcelles [α] et [ω]: égalité pour les non-pronominaux dans les deux interprétations et la minimalisation du [w] pour les corrélats pronominaux dans l'interprétation occurrence. Enfin, la généricité impose l'emploi du présent omnitemporiel, alors que le sens occurrence n'introduit aucune restriction temporelle.

IV.2. La transformation factitive élargit l'espace aspectuel à la suite du dédoublement de l'agent qui mène au dédoublement du champ d'activité: *agent causateur / agent exécutant*. Cf. (4):

4. *Il lit ce roman* vs *On lui fait lire ce roman* (pour l'examen).

Or l'ambiguïté aspectuelle persiste: l'action est imposée, mais est-elle exécutée? Même le test substitutif (présent / passé composé) n'est pas valable dans ce cas à cause du résultat problématique: *le dit* ne pré-suppose pas *le faire*. On constate ainsi dans le modèle factitif deux éléments aspectifs dont l'un est stable «l'accompli pour l'agent causatif» et l'autre est variable actualisant son aspectualité selon l'orientation rhématique de l'énoncé.

VI.1. L'architecture verbale est sensible à la différence entre les verbes dynamiques et statiques, qui peut être formulée en général

comme [α/\emptyset] vs [α/ω]. Cependant l'expansion syntaxique (ou son absence) peut changer cette caractéristique. Ainsi,

5. Il est sorti.

interprété comme «absence constatée au moment de la parole» refuse l'expansion extrinsèque qui est permise au niveau des CC pour le sens «résultatif». Selon l'expansion complétive ou circonstancielle, le verbe devient univoque ou ambigu:

- 6a. *Pierre chante* (statif d'activité, métier, propriété individuelle).
- 6b. *Pierre chante «La Marseillaise»* (accomplissement actuel).
- 6c. *Pierre chante à l'opéra* (accomplissement perspectif, métier ou compétence).

Le schéma guillaumien permet de voir que l'expansion complétive restreint l'espace aspectuel. L'expansion circonstancielle, par contre, rend les frontières de l'action plus mobiles. Soit schématiquement (fig. 3):

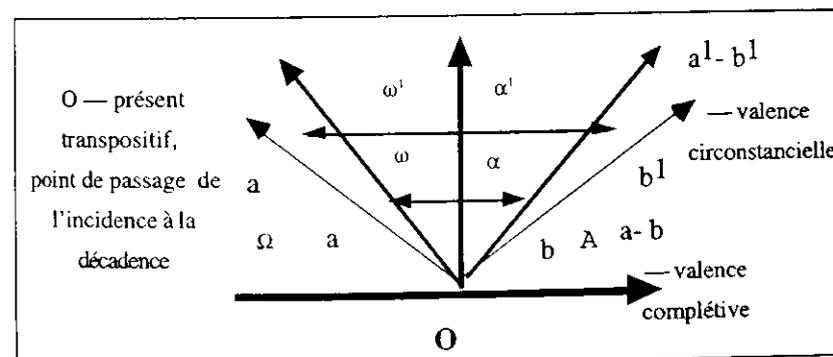


Fig. 3.

V.2. La sémantique de l'objet direct a une influence considérable, cf. (9):

- 9a. *Pierre lit le roman «Le chien jaune»*.
- 9b. *Pierre lit des romans policiers*.

La restriction aspectuelle est imposée par le singulier du N_{od} qui le détermine en tant que quantificateur spécifique du procès [α/ω]. De l'autre côté, le pluriel du N_{od} à valeur générique élargit l'espace aspectuel jusqu'aux dimensions [A/Ω]. De plus, l'article indéfini au pluriel est marqué temporellement grâce à sa valeur générique: les deux inter-

prétations «prédilection» ou «activité itérative» présupposent le sens temporel latent «toujours».

Nous avons constaté que le sens aspectuel occurrenceiel s'actualise dans le cadre d'un système polydimensionnel qui dépasse le niveau morphologique. Notre hypothèse est qu'il se forme dans le *champ aspectuel dont le noyau dynamique se compose des unités linguistiques systématisées dans les deux lignes des coordonnées – horizontale*, où le nœud verbal subit la restructuration intrinsèque et extrinsèque, et *verticale* déployant sa profondeur aspectuelle à travers la structure composée et surcomposée des formes du verbe employé.

V.2. On peut donc supposer que les saisies de la ligne horizontale (formes simples et leurs variantes expansives) en corrélation avec les saisies verticales (leurs variantes structurales – simples / composées / surcomposées) forment des *modèles prédiscursifs* servant de *marqueurs aspectuels stables*. Ainsi l'étude psychomécanique de l'aspect verbo-centrique révèle la complexité de cette catégorie appartenant au niveau prédiscursif du langage.

Moché TABATCHNIK
Université de Tel-Aviv

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bondarko V., 1976, *Théorie des catégories morphologiques*, Léninegrad, Nauka (en russe).
- Boone A. & Joly A., 1996, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan.
- Chafe, W., 1970, *Meaning and the structure of language*, London-Chicago, Presses Chicago-London.
- Coseriu, E., 1980, «Aspect verbal ou aspects verbaux?», *Notion d'Aspect*, Paris, Klincksieck, 13-26.
- David, J. & Martin R., 1980, «Introduction», *Notion d'Aspect*, Paris, Klincksieck, 7-11.
- Franckel, J.-J., 1989, *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève-Paris, Droz.
- Gosselin, L., 1996, *Sémantique de la temporalité en français*, Paris, Duculot.
- Guillaume, G., 1971, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume*, publiées par Roch Valin. 1948-49. Série A. *Structure sémiologique et structure psychique de la langue française*, I, Québec, Presses Universitaires de Laval.

- Guillaume, G., 1973 (1966), *Langage et science du langage*, Paris-Québec, Nizet-Laval.
- Hjelmslev, L., 1971, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit.
- Imbs, P., 1960, *Emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris, Klincksieck.
- Joly, A., 1989, «Du présent large au présent étroit. Essai d'interprétation psychomécanique», *Travaux de Linguistique*, 1989, 119-144.
- Moignet, G., 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- Pottier, B., 1980, «Essai de synthèse sur l'aspect», in *Notion d'Aspect*, Paris, Klincksieck, 239-246.
- 1992, *Sémantique générale*, Paris, PUF.
- Riegel M. & al., 1995, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Valin, R., 1964, *La méthode comparative en linguistique historique et en psychomécanique du langage*, Québec, Presses Universitaires de Laval.
- Vassant A., 1995, «Le présent de l'indicatif français dans ses relations temporelles et "aspectuelles" avec l'imparfait et le passé simple», *Le Français moderne*, 113-137.
- Vendler, Z., 1967, *Linguistics in Philosophy*, Ithaca, Cornell University Press.
- Vendryes, J., 1921, *Le langage*, Paris, Renaissance du Livre.
- Wagner, R., Pinchon, J., 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- Wilmet, M., 1976, *Étude de morphosyntaxe verbale*, Paris, Klincksieck.
- 1997, *Grammaire critique du Français*, Paris, Duculot.

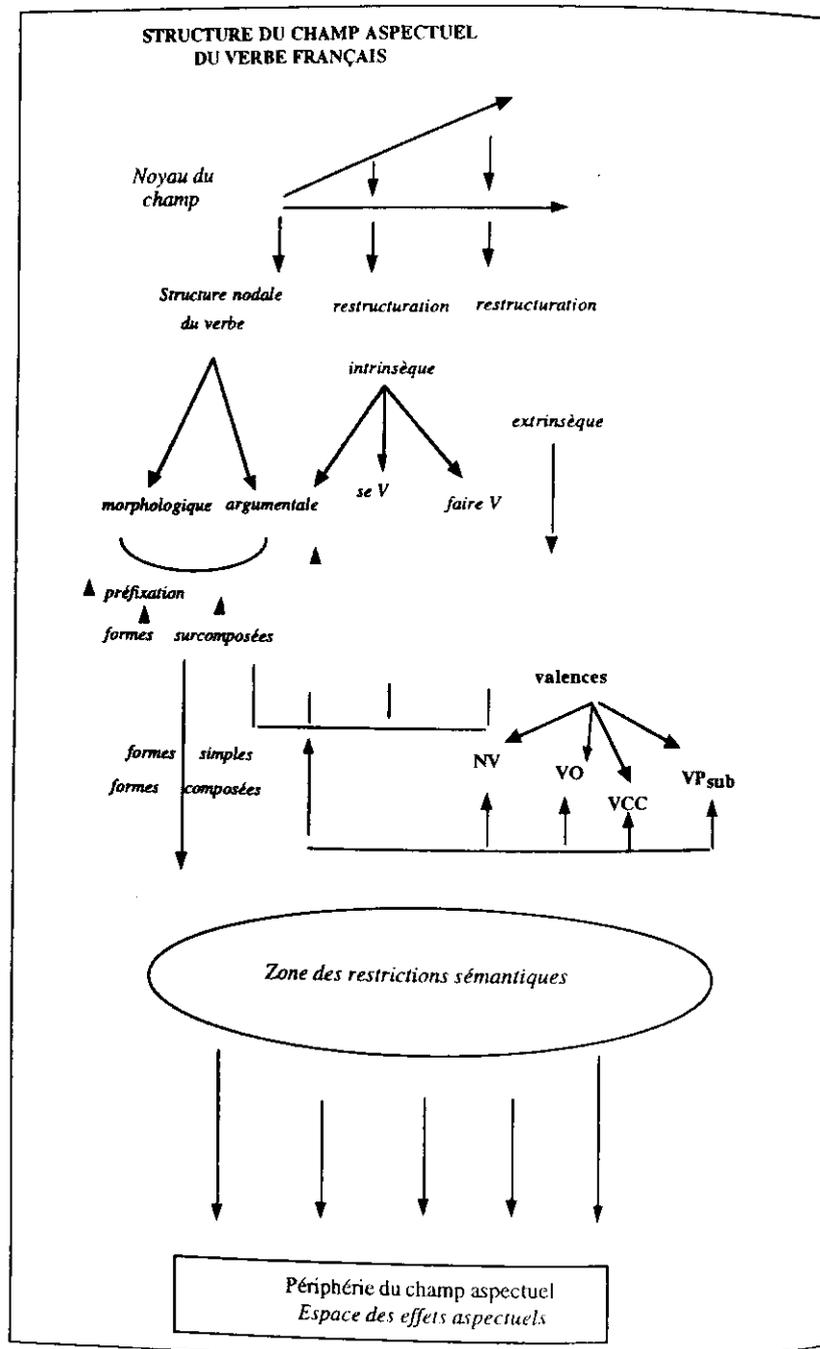


Fig. 4.

L'ARTICLE ZÉRO ET LE SYSTÈME DE L'ARTICLE ALLEMAND

Il est impossible de parler du système de l'article allemand sans aborder, dans un cadre plus général, la question préalable de *l'article zéro*. N'ayant jamais reçu de définition rigoureuse, la réalité est restée floue à laquelle renvoie cette dénomination – d'où la méfiance légitime de nombreux linguistes à son égard. Je voudrais proposer ici, en les commentant, trois critères qui permettront de passer de cette appellation vague à un concept de plein droit. Ce dont il s'agit, c'est de tailler dans l'ensemble de phénomènes linguistiques jusqu'à présent subsumé par ces mots, ensemble nébuleux s'il en est, une réalité nouvelle – la réalité de ce qu'en bonne rigueur on pourra désormais appeler *l'article zéro*. Aussi ne s'étonnera-t-on pas du caractère restrictif des trois critères proposés: ils visent tous à donner à cette réalité des contours bien définis.

Pour que dans un idiome donné on puisse parler d'article zéro, il faut que:

- 1) la langue considérée possède les deux articles fondamentaux: l'in-défini et le défini;
- 2) les locuteurs de cette langue ressentent les saisies zéro de substantifs non comme un gain d'expressivité, mais comme une nécessité de l'expression la plus banale, au sein de laquelle elles alternent avec les saisies par articles sous signes;
- 3) l'on réserve, dans les idiomes qui remplissent ces deux premières conditions, cette appellation aux cas de discours où le substantif est saisi directement par la phrase elle-même, sans médiation d'aucune sorte.

Le premier critère va de soi, puisque l'article zéro ne peut trouver de définition systématique que par rapport aux articles sous signes. Dans les langues où ceux-ci font entièrement défaut, il n'y a pas de système

de l'article, et par conséquent pas d'article zéro. Ainsi, on constatera qu'il y a *absence d'article* en latin ou dans les langues slaves, mais on évitera à leur propos le concept d'article zéro. Le deuxième critère donne la certitude que la saisie zéro du substantif fait partie intégrante du système de l'article. Il permet de distinguer les idiomes où, les articles sous signes n'exprimant pas tous les cas de pensée, le locuteur est obligé de combler les lacunes en recourant à des saisies zéro de substantifs. C'est au sujet de ces idiomes, et d'eux seuls, qu'on pourra à bon droit parler d'*article zéro*. Qui dit alternance nécessaire dit en effet complémentarité. Les saisies zéro sont alors aussi indispensables, aussi incontournables que celles opérées à l'aide des articles sous signes. Ressortissant comme elles aux structures de la langue, elles sont endo-systémiques et ne marquent nullement une recherche d'expressivité. Telle est par exemple la situation en espagnol et en roumain, en néerlandais et en allemand, toutes langues où le locuteur n'a d'autre choix, pour son expression courante et banale, que d'utiliser tour à tour, selon sa visée de discours, l'article indéfini, l'article défini... ou l'article zéro. Tel n'est plus, en revanche, le cas de l'italien et du français, qui possèdent trois articles sous signes (l'indéfini, le défini et le partitif) assumant l'expression d'à peu près tous les cas de pensée. Aussi se contentera-t-on, à propos de ces deux langues, de parler de *saisies zéro de substantifs*. Ces dernières n'y ont rien de nécessaire et marquent en général une recherche d'expressivité.

Ainsi, la conjonction des deux premiers critères amène à distinguer trois sortes d'idiomes :

- ceux où il y a absence d'article (latin, langues slaves...);
- ceux où il existe un article zéro endo-systémique et non-expressif (espagnol, roumain, néerlandais, allemand...);
- ceux où, du fait de l'existence d'un troisième article sous signes (le partitif), la saisie zéro des substantifs devient exo-systémique et expressive (italien, français...).

Et c'est maintenant qu'intervient le troisième critère : celui de la saisie phrastique directe. Contrairement aux deux premiers, il n'est pas typologique, il ne sert pas à répartir les langues en différentes catégories. Il est méthodologique et concerne indifféremment les trois groupes de langue. Il permet de définir aussi bien *l'absence d'article* dans les langues du premier groupe que *l'article zéro* dans celles du second ou la *saisie zéro des substantifs* dans celles du troisième. Qu'on me permette

d'exposer les raisons qui me font proposer ce troisième paramètre. On sait qu'en 1945, Guillaume (1984, 181-182) avait cru pouvoir prolonger le système à deux tensions de l'article français par un troisième cinétisme qui aurait été celui d'un article zéro trans-extensif et concret. Pour illustrer cette troisième tension, il avait choisi des locutions verbales ne comprenant pas l'article (*perdre patience...*) et les avait opposées à d'autres locutions qui, elles, le comportent (*perdre la raison...*):

Perdre la raison met en cause, sans en transgresser la représentation abstraite, la faculté de raisonner sainement dont il indique la disparition. Autre est la signification de perdre patience; l'expression suppose conservée la faculté d'être patient, qui n'est point mise en cause, et c'est par delà cette supposition d'intégrité virtuelle – et donc en tension 3 supplémentaire, la supposition elle-même ressortissant à la tension 2 – qu'elle signale dans le concret momentané une défaillance accidentelle de la faculté d'être patient, dont l'article zéro (...) évite qu'il soit question. L'idée qu'éveille dans l'esprit l'expression perdre patience est celle d'un mouvement d'impatience que la faculté d'être patient, intacte, mais momentanément inemployée, n'a pas réprimé.

Guillaume n'ayant jamais expliqué pourquoi il avait, par la suite, abandonné cette idée d'une tension supplémentaire, on en est réduit aux conjectures. A mon avis, il s'est trouvé dans l'impossibilité de tracer le parcours de ce troisième cinétisme, comme il l'avait fait magistralement pour les deux premiers. Qu'elle comporte ou non l'article, une locution verbale peut apparaître dans divers contextes correspondant chacun à l'une des trois positions cinétiques : soit l'Universel (U), soit le Singulier (S), qui sont les limites extrêmes que ne saurait outrepasser l'esprit humain; soit encore le Médial ou Médian (M), qui subsume toutes les possibilités intermédiaires entre U et S. Toutefois, dans les locutions verbales ou autres, ce n'est nullement le signifié dont le substantif est le signe qui est saisi en U, M ou S, mais bel et bien l'idée exprimée par l'ensemble de la locution. C'est *perdre patience* ou *perdre la raison*, et non *patience* ou *la raison*, qui sont employés de façon générale, médiale ou particulière. Et c'est en tant que bloc impénétrable que la locution se présente à la syntaxe. Cette dernière doit donc la saisir de l'extérieur, dans sa totalité, sans pouvoir "l'analyser". Elle est incapable de dissocier ses éléments constitutifs pour leur imposer des variations extensives qui seraient internes à la locution. Quelle que soit la saisie syntaxique, le rapport entre le verbe *perdre* et les substantifs *patience* ou *la raison* restera le même. Or, pour qu'il y ait cinétisme, il faut que sur la ligne d'extensivité coexistent au moins deux positions dont l'une sert de point de départ et l'autre de point d'arrivée au mouvement. C'est sans doute

parce qu'il ne parvenait pas à distinguer de telles positions que Guillaume a renoncé à l'idée d'un article zéro en français. Cela n'interdit ni de maintenir ce concept à propos des langues du deuxième groupe, ni de se demander en quoi consiste la saisie zéro du substantif dans celles du troisième. Mais il faut d'abord tirer les conséquences de l'échec de la tentative guillaumienne. A mon avis, le tort de Guillaume aura été de chercher à comprendre l'opposition saisie zéro/saisie par article défini à partir de locutions verbales alors que, selon sa propre définition, celles-ci sont des *verbes en plusieurs mots*. Ce qui revient à dire qu'elles sont des êtres de langue, préexistants à tout discours. Et que les substantifs qu'elles comportent sont déjà *pré-saisies* sur le plan puissanciel. Fait d'ailleurs confirmé par le sentiment intime des locuteurs: personne n'irait s'imaginer faire des trouvailles expressives en employant des locutions comme *Angst haben/avoir peur*, *Rechnung tragen/tenir compte* ou *Geschmack gewinnen/prendre goût*, qui se trouvent dans tous les dictionnaires. C'est parce qu'ils sont pré-saisies en langue par les verbes que ces substantifs ne peuvent plus faire en discours l'objet d'une saisie phrastique directe, immédiate, qui seule permettrait de leur imposer des extensivités différentes, c'est-à-dire de les faire varier sur la ligne d'extensivité. Il n'y a donc aucune raison de voir en eux des exemples d'articles zéro (dans les langues du second groupe) ou de saisies zéro de substantifs (dans celles du troisième). Pour la même raison, on refusera également, en français, le statut de saisie zéro aux compléments déterminatifs: dans des groupes nominaux comme *chapeau de femme*, *chien de berger*, *tasse à café*, *tête à claques*, les déterminatifs *femme*, *berger*, *café*, *claques* font eux aussi l'objet d'une pré-saisie en langue. Ici encore, c'est en bloc, comme totalité préexistante fournie par la langue, que le discours appréhende chacun de ses groupes. Aussi n'opère-t-il qu'une saisie médiate, indirecte, du substantif déterminatif. Paraphrasant Guillaume, on pourrait dire qu'il s'agit de *noms en plusieurs mots*. Ce n'est pas un hasard si, dans une langue comme l'allemand où la définition du mot n'est pas encore achevée, de tels groupes nominaux se traduisent le plus souvent par des noms composés: *Frauenhut*, *Schäferhund*, *Kaffeetasse*, *Ohrfeigengesicht*... Personne n'aurait l'idée de parler d'article zéro à propos des premiers éléments de ces mots. Dans la même perspective, il faudra aussi se déshabituer de voir des articles ou des saisies zéro à l'intérieur de ces *adverbes en plusieurs mots* que constituent les groupes préposition + substantif: *mit Vergnügen/avec plaisir*, *aus Egoismus/par égoïsme*, *in Wirklichkeit/en réalité*, etc. Car eux aussi sont des êtres de langue qui préexistent à leurs emplois en discours. Eux aussi forment, au sein de l'économie de la phrase, des blocs que ne peuvent pénétrer les variations d'extensivité.

Il ne faut pourtant pas en conclure que Guillaume a eu tort d'opposer *perdre la raison* et *perdre patience*. Mise à part l'idée de tension 3, qu'il a lui-même abandonnée par la suite, tout reste valable dans son analyse. *Perdre la raison* exprime bien la disparition d'une faculté représentée de manière abstraite, c'est-à-dire générale, tandis que *perdre patience* apporte avec soi la représentation d'un instant concret, et donc particulier. Ainsi, dans la comparaison de ces deux locutions, on retrouve en effet l'opposition *saisie par article défini/saisie zéro* du français moderne. Mais on la retrouve indurée au sein de deux êtres de langue, et non à l'état libre, telle que la produirait le discours. Il s'agit de la trace de cette opposition au sein des deux blocs figés que constituent les locutions, et donc d'un effet secondaire, dérivé, ressortissant exclusivement au plan puissanciel. En découle l'impossibilité constatée de marquer pour le substantif des positions cinétiques distinctes, puisque cela supposerait qu'au moment de l'effection ce substantif parcourt la ligne d'extensivité pour aboutir en discours à des extensivités différentes. Or, ce qui parcourt la ligne d'extensivité, c'est, nous l'avons vu, l'ensemble de la locution, et non le seul substantif.

Ainsi, l'impénétrabilité des locutions en discours permet d'induire le fait de langue qui la produit: la pré-saisie du substantif sur le plan puissanciel. Mais cette induction pose un problème de doctrine, car elle fait coexister en langue les mots considérés séparément (*patience*, *réalité*, *perdre*, *en...*) et les locutions qu'ils sont susceptibles de former (*perdre patience*, *en réalité...*). Or, si les uns comme les autres relèvent bel et bien du plan puissanciel, ce ne peut être au même niveau de profondeur. Dans l'intention de marquer cette différence, Guillaume opposait les verbes en un mot, qu'il appelait «*verbes de langue*», aux locutions verbales, qu'il nommait tantôt «*verbes de discours*» (1971, 167), tantôt «*verbes de langage*» (1993, 37). Mais ces deux dernières dénominations laissent à désirer. Il semble en effet maladroit d'appeler «*verbes de discours*» les locutions, alors qu'il s'agit au contraire de montrer qu'elles existent déjà sur le plan puissanciel. Et l'appellation «*verbes de langage*» reste vague, dans la mesure où Guillaume n'a jamais dit exactement ce qu'il entendait par *langage*, quand il en faisait ainsi un niveau intermédiaire entre la langue et le discours. Impossible, donc, de retenir aucune de ces deux dénominations pour le second terme de l'opposition. Et du coup, l'appellation «*verbes de langue*» perd tout sens pour le premier terme puisque, ne voyant plus à quoi l'opposer, on cherche en vain ses limites de définition. Pourtant, cette idée d'un niveau intermédiaire entre la langue et le discours mériterait d'être creusée, car elle permettrait de résoudre bien d'autres problèmes théoriques que celui

des locutions et collocations. Par exemple celui de la polysémie, à propos duquel J.-C. Chevalier (1985, 359-360) a proposé de scinder le plan puissanciel en un «*potentiel 1*» et un «*potentiel 2*»: le premier contiendrait, au plus profond de l'esprit, le «*champ de la signification*» et le «*système linguistique*», tandis que le second engloberait le «*champ de la référence*» et la «*compétence du locuteur*». Cette proposition présente à mes yeux l'inconvénient d'être trop *statique*. La solution, c'est d'ailleurs qu'elle nous viendra – d'une analyse qui prendra pleinement en compte le phénomène éminemment *dynamique* de l'effection et les deux instants successifs par lesquels elle s'achève: l'idéation notionnelle ou idéogénèse, et l'idéation structurelle ou morphogénèse...

*
* *

Ayant donc pris la décision doctrinale de refuser le statut de saisie zéro (en français) ou celui d'article zéro (en allemand) à toutes les locutions qui, au sein des phrases, forment des blocs indurés dont les composants ne peuvent connaître de variations extensives, on réservera ces appellations aux emplois qui sont exclusivement des faits de syntaxe, c'est-à-dire de discours. Force est alors de constater qu'en effet, comme il a été dit plus haut, le plupart de ces emplois sont expressifs en français. Soit parce qu'ils constituent des «*faits de survivance historique remontant à l'ancien état de langue où l'institution de l'article était inexistante ou incomplète*» (Guillaume, 1984, 181), et donc détonnent par rapport à la norme d'aujourd'hui; soit au contraire parce qu'ils laissent derrière eux cette norme et esquissent des voies nouvelles pour la langue. Pour une classification sommaire de ces saisies zéro de substantifs, je suivrai en gros l'ordre que propose M. Grevisse (1980, 361-364), en reprenant ses formulations et ses exemples. On peut parler d'expressivité à propos de

- 1) «*certaines dictons ou proverbes offrant quelque analogie avec les locutions sentencieuses*» (*Noblesse oblige. Contentement passe richesse. Erreur ne fait pas compte*);
- 2) «*certaines énumérations*» caractérisées par la «*vivacité de l'expression*» («*Vieillards, hommes, femmes, enfants, tous voulaient me voir*» Montesq., *L. Pers.* 30);
- 3) substantifs allant par couples, et formant souvent des antithèses ou des contrastes (*Patrons et ouvriers sont d'accord. Jeunes et vieux s'amuseront. Soit instinct, soit expérience*, La Fontaine. «*Tel le fougueux prélat/Querelle en se levant et valet et servante*» Boil., *Lutr.* I);

- 4) substantifs mis en apostrophe («*Ami, je t'aime pour ton caractère sérieux*» Vigny, *Chatt.*, I, 5);
- 5) substantifs «*exprimant non quelque individualité concrète, déterminée, mais une conception générale de l'esprit*» («*Tout ce qui n'est point vers est prose*», Mol., *Bourg.*, II, 4. «*Jamais baigneurs n'étaient venus dans ces parages*» P. Loti, *Le roman d'un enfant*)

Cette expressivité de la saisie zéro se retrouve également en italien, seule langue avec le français à posséder l'article partitif. A condition, ici encore, de refuser rigoureusement ce statut à tous les groupes figés, indurés, et de le réserver aux emplois «*libres*» de la syntaxe. Ainsi, on ne verra pas des saisies zéro dans ce que S. Battaglia et V. Pernicone (1968, 98-99) appellent les «*unità fraseologiche*», autrement dit les locutions verbales (*avere sete; sentire freddo; fare piacere; dare occasione*) ou adverbiales (*in fondo; di proposito; con audacia; senza capotto*). Seront également exclus de ce statut ce qu'ils nomment les «*locuzioni unificate*», c.à.d. les groupes nominaux à déterminatifs (*carte da gioco; sala da pranzo; abito da sera*). Les cas restants, où l'on parlera légitimement de saisie zéro, correspondent presque point par point à ceux du français, si bien qu'il serait fastidieux de les énumérer encore une fois. Notons simplement que, comme en français, beaucoup de proverbes hérités de la vieille langue présentent une saisie zéro expressive (*Uomo avvisato, mezzo salvato. Cane che abbaia non morde. Buon vino fa buon sangue*); et que certains grammairiens italiens sont conscients du potentiel d'expressivité que recèle la saisie zéro des substantifs. C'est ainsi que Trabalza et Allodoli (1955, 82) écrivent:

Ma effetti di espressiva eleganza e pittoresca vivacità si ottengono dalla soppressione o omissione stessa dell'articolo.

(Mais on obtient des effets d'élégance expressive et de vivacité pittoresque par la suppression ou l'omission même de l'article)

Et ils citent à l'appui une phrase de De Amicis, dans laquelle ils mettent en évidence les saisies zéro:

Sono lontani i tempi barbari in cui si portavano via dallo sferisterio signore svenute, ragazzi con un occhio pesto, uomini col naso spiacciato.

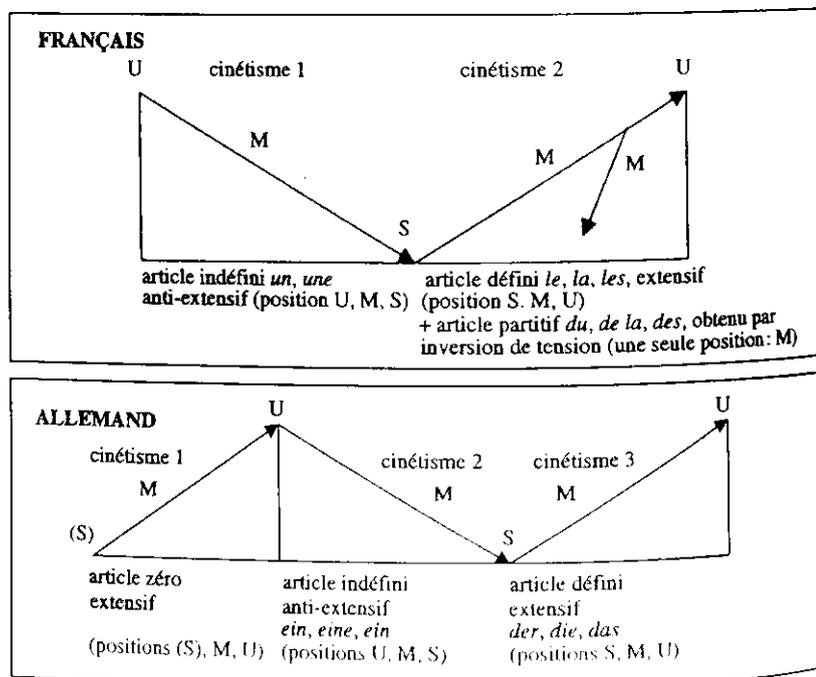
(Elles sont loin, les époques barbares où l'on emportait de l'arène messieurs perdant leur sang, garçons avec un œil crevé, hommes au nez écrasé.)

Une expression banale, dénuée d'expressivité, aurait saisi ces trois substantifs au moyen de l'article partitif: *delle signore, dei ragazzi*.

degli uomini. La thèse que je voudrais avancer ici, c'est que l'existence d'un troisième article sous signe, le partitif, qui se charge de cas d'expression banals assumés dans d'autres langues par l'article zéro endo-systémique, rend possible, en français et en italien, une saisie zéro exo-systémique et expressive. On voit que ce traitement préliminaire de la question de l'article zéro n'aura pas été inutile: il aura permis de constater que, de ce point de vue, l'allemand et le français appartiennent à des groupes de langues différents. Et c'est en effet autour de la différence *article zéro de l'allemand/article partitif du français* que va s'articuler la comparaison des deux systèmes.

*
* *

Commençons par mettre en regard la représentation que donne Guillaume des cinétismes de l'article français et celle que je propose de la cinèse de l'article allemand. Car seule cette comparaison des systèmes *en langue* permettra d'expliquer les différences existant *en discours* entre les deux idiomes.



Ce qui saute aux yeux, c'est évidemment la différence centrale mentionnée plus haut: la persistance en allemand de l'article zéro qui avait été, dans la genèse du système français, la première solution historique. A quelques séquences près, cette solution a été abandonnée au profit surtout des articles défini et partitif, et il n'y a plus rien dans notre langue qui corresponde à l'article zéro de l'allemand. Ce qui a pour première conséquence que la cinèse allemande « commence » avant la française, puisque les articles indéfini et défini constituent respectivement les cinétismes 1 (C1) et 2 (C2) du français, alors qu'ils n'apparaissent en allemand que comme C2 et C3. Et pour seconde conséquence que la position U sert en allemand de *terminus ad quem* aussi bien à la tension de l'article zéro (C1) qu'à celle de l'article défini (C3), tandis qu'elle n'est en français le *terminus ad quem* que du seul article défini (C2). On aura donc deux possibilités d'exprimer la position U en allemand, contre une seule en français (je laisse délibérément de côté le fait que, dans les deux idiomes, l'article indéfini est lui aussi habile à signifier cette position; car U est alors un *terminus a quo*, et je n'ai envisagé ici que les cas où il est *terminus ad quem*).

Je me propose d'examiner successivement, selon leur ordre d'apparition dans la cinèse, les positions S, M et U que peuvent exprimer les trois articles allemands, en les comparant chaque fois à leurs traductions françaises. Pour chaque position, je rechercherai ce qu'il advient des trois grandes catégories de substantifs: 1) ceux signifiant des idées d'êtres ou de choses nombrables; 2) ceux signifiant des idées de choses amorphes; 3) ceux signifiant des abstractions (qualités, sentiments, etc). On sait que les substantifs de la première catégorie renvoient à des *référénts discontinus*, et ceux des deux dernières à des *référénts continus*. Nous allons d'abord les trouver à l'état pur – à l'état de nature, pourrait-on dire – dans l'article zéro (C1) de l'allemand.

I. CINÉTISME 1: ARTICLE ZÉRO (EXTENSIF)

A) Idées d'êtres ou de choses nombrables (saisies selon leur nature: en discontinu)

Exemples

Position (S):

Er ist Anwalt (Il est avocat)
Na, spring doch, du Feigling! (J. Roth)
(Eh bien, saute donc, lâche que tu es!)

Position M:

Ich sehe Menschen auf der Straße
(Je vois des gens dans la rue)

Position U:

Menschen sind sterblich
(Les hommes sont mortels)
Ratten sind größer als Mäuse
(Les rats sont plus grands que les souris)

Commentaires

Dans la langue standard moderne, les substantifs signifiant des idées nombrables n'apparaissent en position (S) de l'article zéro que dans deux fonctions syntaxiques: celle d'attribut après le verbe copule, ou celle de vocatif. Dans un cas comme dans l'autre ces noms prennent une certaine valeur adjectivale, ce qui revient à dire que s'affaiblit leur appartenance à la partie du discours intitulée « substantif ». C'est ce que Guillaume appelait la « décatégorisation » (1988, 80-81). La raison de ce phénomène est que, emportée par son devenir glossogénique, la cinèse de l'article allemand tend à désert (S) de C1, cette toute première position d'elle-même. Celle-ci est donc devenue le maillon faible du système, son point d'instabilité (d'où les parenthèses que nous lui mettons).

Quand le nom est au pluriel, c'est évidemment le contexte qui permet de décider s'il s'agit de M ou de U. Ainsi, la première personne *ich sehe* et le complément *auf der Straße* bloquent *Menschen* en M. L'empêchent d'aller jusqu'à U. On traduit par le partitif, qui exprime en

français M + l'idée d'indétermination. Dans le dernier exemple, nous avons affaire par contre au verbe copule, qui par définition reste neutre quant à l'extension du contexte: il ne l'ouvre ni ne le ferme. Tout dépend donc de l'attribut. Et comme *sterblich* exprime une qualité coextensive à la plus grande généralité, il entraîne *Menschen* jusqu'à la position U. Impossible, donc, de traduire autrement que par l'article défini, le seul dans la cinèse française à posséder U comme *terminus ad quem*.

B) Idées de choses amorphes (saisies selon leur nature: en continu)

Exemples

Position S:

0

Position M:

Bei den Mahlzeiten trinkt er nur Wasser
(Il ne boit que de l'eau aux repas)

Position U:

Bier ist ungesund
(La bière est mauvaise pour la santé)

Commentaires

Laissées à elles-mêmes, c-à-d. sans le secours d'un article sous signe, les idées de choses amorphes sont incapables d'occuper la position S, qui exprime nécessairement une représentation discontinue. M et U sont donc les seules positions où elles sont susceptibles d'apparaître en C1. Ici encore, c'est le contexte qui permet de trancher, selon les critères déjà mentionnés. La seule différence d'avec les positions M et U de A), c'est que les substantifs signifiant des idées de choses continues restent au singulier, alors que ceux renvoyant à des êtres ou à des choses discontinus étaient au pluriel. Pour des raisons évidentes...

C) Abstractions (saisies selon leur nature: en continu)

Exemples

Position S:

0

Position M:

Es gehörte Mut dazu
(Cela exigeait du courage)

Position U:

Geduld ist eine beneidenswerte Tugend
(La patience est une vertu enviable)

Commentaires

La situation est exactement la même qu'en B).

II. CINÉTISME 2: ARTICLE INDÉFINI (ANTI-EXTENSIF)

A) Idées d'êtres ou de choses nombrables

Exemples

Position U:

Ein Kind kann das noch nicht begreifen
(Un enfant ne peut pas encore comprendre cela)

Eine Ratte ist größer als eine Maus
(Un rat est plus grand qu'une souris)

Position M:

Ein fünfjähriges Kind kann das noch nicht begreifen
(Un enfant de cinq ans ne peut pas encore comprendre cela)

Ich suche einen Pullover, der zu meiner Hose passen würde
(Je cherche un pulllover qui aille avec mon pantalon)

Position S:

Ein Kind begegnete uns
(Un enfant est venu à notre rencontre)

Ich habe einen Pullover gefunden, der zu meiner Hose paßt
(J'ai trouvé un pulllover qui va avec mon pantalon)

Commentaires

On sait depuis Guillaume que le propre de l'article indéfini est de présenter en U une universalité contradictoire, puisqu'elle regarde vers son contraire, la singularité, qui est le *terminus ad quem* de ce cinétisme et la position où il déclare sa valeur essentielle. On pourrait également dire que U représente une continuité virtuelle qui a pour perspective une discontinuité réelle. Continuité, puisque dans les exemples U ci-dessus, les matières exprimées par les substantifs *Ratte*, *Maus* et *Kind* sont bel et bien saisies dans toute leur extension. Ces phrases concernent *tous les rats*, *toutes les souris*, *tous les enfants*, aucun ne manque à l'appel. Mais cette totalité continue est pour ainsi dire minée de l'intérieur par la singularité discontinue qu'elle a en perspective. Tout se passe comme si dans ce cinétisme le *terminus ad quem*, la position S, projetait par rétroaction, en la multipliant indéfiniment (ou du moins autant de fois que nécessaire), son ombre de discontinuité sur le *terminus a quo*, la position U; comme si S, se retournant vers U, lui « déniait » le statut de totalité véritablement continue et lui « rappelait » qu'elle est constituée en fait d'une somme de singularités se répétant semblables à elles-mêmes. Pour mettre en évidence cette orientation anti-extensive du cinétisme, il vaut donc mieux dire *chaque rat*, *chaque souris*, *chaque enfant*, plutôt que *tous les rats*, etc. Cela exprime aussi bien la généralité tout en rendant compte de la loi profonde de C2.

Dans les deux exemples M, on est en présence d'un même double blocage. Comme dans l'exemple U, le prédicat *kann das noch nicht verstehen* empêche, de par sa généralité, le substantif *Kind* de descendre jusqu'à S. Mais d'autre part, le déterminant *fünfjähriges* interdit la saisie de ce substantif dans son extension maximale: tous les enfants n'ont pas cinq ans...U et S étant exclus, il ne reste plus que M. On retrouve le même mécanisme dans le second exemple. D'un côté, il est évident que je ne peux étendre mes recherches à tous les pullovers du monde. Mais de l'autre, tant que je ne me serai pas décidé, ces recherches engloberont nécessairement un certain nombre de pullovers possibles – d'où M, qui représente ici une extension déterminée dont les

composants restent virtuels, avec en perspective *l'actualisation*, le *devenir-réel* de l'un d'entre eux.

Les exemples S n'appellent pas de commentaires particuliers. L'article indéfini – répétons-le – y déclare sa valeur essentielle de réalité discontinue.

B) Idées de choses amorphes

Exemples

Position U:

Ein Bier schmeckt immer gut
(Une bière est toujours bonne à boire)

Position M:

Ein deutsches Bier schmeckt immer besser als ein französisches Bier
(Une bière allemande a toujours meilleur goût qu'une bière française)

Position S:

Paul trinkt ein Bier
(Paul boit une bière)
In dieser Gegend wird ein gutes Bier gebraut
(On brasse une bonne bière dans cette région)

Commentaires

Nous venons de voir qu'en C2, l'idée de discontinuité est perspectivement présente dès U, même si elle y est encore englobée dans la continuité. Elle est la loi profonde de ce cinétisme, un trait de sa valeur essentielle, et travaille de l'intérieur la totalité U qui l'englobe. Aussi, du même coup, saisit-elle les idées de choses amorphes à l'encontre de leur nature, qui est la continuité. D'un point de vue purement quantitatif, on se trouve en U de C2 (*Ein Bier schmeckt immer gut*) au même niveau de généralité qu'en U de C1 (*Bier ist ungesund*), mais la bière ne se présente plus maintenant comme masse informe, elle a été mise en bouteilles ou en chopes: *ein Bier* signifie ici *eine Flasche Bier*, ou *ein Krug Bier*. C2 impose toujours une forme nombrable et discontinue aux matières amorphes et continues. Dès le début de cette tension, dès U, ce n'est plus seulement de la matière *bière* qu'il est question, mais aussi, implicitement, de ses contenants. Pour le reste, les analyses faites à

propos de A) restent valables, puisque les choses amorphes sont devenues nombrables.

L'exemple M et le second exemple S montrent que ce contenant nombrable que C2 impose aux idées de choses amorphes peut également être qualitatif. Ce qui est comparé en M, ce sont deux sortes de bières: l'allemande et la française. Et l'exemple S nous parle d'une qualité régionale de bière...

Tant qu'il reste possible de remplacer mentalement l'article indéfini par *chaque*, on est encore en U ou en M. Quand on ne le peut plus, on a atteint S, la réalité discontinue.

C) Abstractions

Exemples

Position U:

Eine Liebe ist der anderen wert
(Un amour en vaut un autre)

Position M:

Es ist schön, ein erfülltes Leben zu haben
(Il est beau d'avoir une vie bien remplie)

Position S:

Er führt ein einfaches Leben
(Il mène une vie simple)

Commentaires

Il en va des abstractions comme des choses amorphes. *Eine Liebe* en position U désigne soit n'importe quelle rencontre amoureuse (unité quantitative, correspondant en B) à la bouteille de bière), soit n'importe quel type d'amour (unité qualitative, correspondant à la qualité ou à la marque de bière).

Ici encore, la position M doit être produite par un double blocage. Ainsi, *Es ist schön, ... zu haben* est une idée générale excluant la descente de *ein Leben* jusqu'à S; et l'adjectif *erfülltes* un déterminant qui interdit sa montée vers U.

III. CINÉTISME 3 : ARTICLE DÉFINI (EXTENSIF)

A) Idées d'êtres ou de choses nombrables

Exemples

Position S :

Der Mann trat ein und setzte sich neben den Kamin
(L'homme entra et s'assit près de la cheminée)

Position M :

Der deutsche Mann ist ehrlich und bieder
(L'homme allemand est honnête et loyal)

Position U :

Der Mensch ist sterblich
(L'homme est mortel)

Die Menschen sind sterblich, die Götter unsterblich
(Les hommes sont mortels, les dieux immortels)

Commentaires

Tout comme le cinétisme de *le/la/les* (C2 du système français), celui de *der/die/das/die* (C3 de l'allemand) tend vers U, qui est son *terminus ad quem*. Mais du point de vue glossogénique, l'article défini allemand est moins engagé que son homologue français sur la voie de la dématérialisation. Il garde un sens plus concret, et les germanophones ont souvent le sentiment que sa valeur essentielle demeure en S, son *terminus a quo*. Il reste proche du démonstratif *dieser*, dont il est issu. Et de fait, il peut aujourd'hui encore être employé comme démonstratif :

Der da!
(Celui-là!)

Les exemples U représentent la seconde possibilité, au sein de la cinèse, d'atteindre à la généralité en tant que *terminus ad quem*. Demandez à un Allemand d'expliciter la nuance existant entre *Menschen sind sterblich* (U de C1) et *Die Menschen sind sterblich* (U de C3), et vous l'obligerez à réfléchir longuement ! S'il a un juste sentiment de sa langue, il vous répondra deux choses. D'abord, que *die Menschen* est plus indéterminé, et donc moins catégorique, que *die*

Menschen; pour le premier énoncé, on aurait pu à la rigueur envisager des exceptions à la règle. si la signification de la phrase ne s'y était pas opposée. Ensuite, que *Menschen* exprime plutôt une généralité considérée en et pour elle-même, tandis que *die Menschen* apparaîtra dans des contextes comparatifs (ici l'opposition *die Menschen/die Götter*).

B) Idées de choses amorphes

Exemples

Position S :

Das Bier, das ich gestern getrunken habe, schmeckte gut
(La bière que j'ai bue hier était bonne)

Position M :

Das deutsche Bier schmeckt besser als das französische Bier
(La bière allemande a meilleur goût que la bière française)

Position U :

0

Commentaires

Position S :

Mise en bouteille en C2, cette bière a maintenant, en C3, toute une histoire. Conservant la forme discontinue acquise, elle passe du transitif au notoire.

Position M :

Ici encore, deux déterminations forment un double blocage. Cet énoncé ne mentionne que les bières allemandes et les bières françaises, et non celles des autres pays (exclusion de U). Mais il concerne toutes les bières allemandes et françaises (exclusion de S).

Position U :

Les idées de choses amorphes ne peuvent atteindre à la position U de C3. La raison en est qu'au fur et à mesure qu'on approche de U, les limites du discontinu s'effacent. Une assertion concernant toutes les bouteilles ou toutes les marques de bière gommerait ces limites, qui sont celles que l'article indéfini avait imposées à ces idées et dont l'article défini, venant après lui dans la cinèse, a hérité.

C) Abstractions

Exemples

Position S :

Sie hat sich das Leben genommen
(Elle s'est ôtée la vie)

Position M :

Das Leben eines Seemanns zu führen, ist nicht jedermanns Sache
(Il n'est pas à la portée de tous de mener la vie d'un marin)

Position U :

Das Leben ist vergänglich
(La vie s'enfuit)

Commentaires

Même situation que pour les idées de choses amorphes, à cette différence près que la position U est accessible aux abstractions.

*
* *

Il faut toutefois nuancer ce qui a été dit de l'opposition entre *article zéro de l'allemand* (= expression banale) et *saisie zéro du français* (= expressivité). L'article zéro allemand s'avère parfois, lui aussi, porteur d'expressivité. On aura par exemple remarqué celle que comporte l'exemple: «*Na, spring doch, du Feigling!*». Ces emplois expressifs, on les rencontre d'ailleurs souvent à la position (S) du CI, en raison de la décatégorisation qu'y subit le substantif. Tout se passe en effet comme si, en (S) de CI, le substantif était de moins en moins incident à lui-même. Comme s'il devenait une figure de style pour désigner un comportement avec lequel sa signification propre n'a plus que partiellement à faire. Ainsi, quand un magasin cherche à attirer les clients par cette phrase publicitaire: *Hier bin ich Mensch, hier kaufe ich ein* (litt. * Ici je suis être humain, ici j'achète), le nom *Mensch* sert à signaler que le personnel de cet établissement traite les clients avec tout le respect et la cordialité dus à des êtres humains. Et lorsque, confrontée à un homme au comportement machiste, une jeune femme s'écrie: *Er ist...Mann!* (Il est...homme!), il est évident que ce substantif a ici la valeur d'un adjectif et signifie *égoïste, cavalier, brutal*... Nous savons que cette décatégo-

risation du substantif en (S) de CI a une raison historique, c-à-d. glosogénique: désertée en partie par la cinèse, cette position est devenue le point faible du système, la faille où sont susceptibles de s'engouffrer les trouvailles expressives...

Inversement, la saisie zéro du français ressortit parfois à l'expression banale. Aucune expressivité, par exemple, dans la phrase: *Il est avocat*. Force est de constater que les tournures de ce genre, héritées de l'ancien article zéro du français, vont à l'encontre de ma thèse de l'expressivité de la saisie zéro. Car il s'agit bel et bien ici d'une saisie syntaxique *directe, immédiate*, du substantif. Impossible, en effet, de considérer que ce dernier ait été pré-saisi en langue et qu'*être avocat* soit une expression figée! Ce qui préexiste sur le plan puissanciel, c'est seulement l'aptitude du verbe copule à décatégoriser les substantifs en leur conférant une valeur adjectivale (Grevisse, 1980, 362). Mais cette aptitude constitue par ailleurs une matrice puissancielle d'expressivité, et donc un fait de langue susceptible, à terme, de faire évoluer l'ensemble du plan nominal. Les effets de discours qu'elle produit ne relèvent pas tous de l'expression banale, tant s'en faut. Ainsi, d'une personne qui attache beaucoup d'importance aux liens familiaux, on dira dans la langue courante qu'*elle est famille*; et de quelqu'un qui va souvent nager, qu'*il est très piscine*. On retrouve ici ce que nous avons constaté à propos des exemples allemands: la désignation expressive d'un comportement par un substantif dont la signification propre n'a que partiellement affaire avec ce comportement. J'ai été témoin d'une intéressante saisie zéro, un soir, dans un autobus parisien. Celui-ci avait pris du retard en raison d'un incident qui s'était produit dans une des voitures précédant la nôtre sur la même ligne. Les gens avaient dû attendre longtemps, et notre véhicule était bondé. Mise en verve par cette situation exceptionnelle, la conductrice en avait eu expliqué longuement le pourquoi et le comment aux passagers. Puis elle avait lancé, en guise de conclusion: «*Quand il y a un incident la nuit, c'est catastrophe!*» Que, par souci d'expressivité, cette employée de la RATP ait choisi la saisie zéro est d'autant plus remarquable qu'elle avait à sa disposition trois autres possibilités: *C'est catastrophique!*, *C'est une catastrophe!*, *C'est LA catastrophe!*, dont la dernière aurait elle-même été expressive...

Du point de vue de l'expressivité, on pourrait donc rapprocher la saisie zéro du français et la position (S) de l'article zéro allemand. Et voir dans ces phénomènes ce que G. Deleuze (1973, 324) appelait «*la case vide*» propre à toute structure:

Les jeux ont besoin de la case vide, sans quoi rien n'avancerait ni ne fonctionnerait. (...) Pas de structuralisme sans ce degré zéro.

C'est grâce aux cases vides de ce genre que les systèmes ont un devenir glossogénique. C'est à travers elles que se cherchent et se trouvent, souvent dans la gouaille ou l'humour, des voies nouvelles pour la langue de demain...

*
* *

Je tiens à remercier Mme Patricia Farinelli des précisions qu'elle m'a fournies concernant l'italien.

Pierre BLANCHAUD
Lehrstuhl für Angewandte Sprachwissenschaft
RWTH Aachen

BIBLIOGRAPHIE

- Battaglia, S. et Pemicone, V., 1968, *La Grammatica Italiana*, Turin, Loescher.
- Chevalier, J-C., 1985, «Un nouveau passage du Nord-Ouest (de la langue au discours, du sémiotique au sémantique)», *Bulletin Hispanique* t.87, n°3/4, juillet-décembre, 337-361.
- Deleuze, G., 1973, «A quoi reconnaît-on le structuralisme?», *Histoire de la philosophie: Le XXème siècle*, t.8, Paris, Hachette, 299-335.
- Grevisse, M., 1980, *Le Bon Usage*, Paris/Gembloux, Duculot.
- Guillaume, G., 1971, *Leçons de linguistique 1948-1949 (série B), Psycho-systématique du langage: principes, méthodes et applications I*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/Librairie C.Klincksieck.
- Guillaume, G., 1984, *Langage et science du langage*, Paris/Québec, Librairie A.G Nizet/Presses de l'Université Laval.
- Guillaume, G., 1988, *Leçons de linguistique 1947-1948 (série C), Grammaire particulière du français et Grammaire générale III*, Québec/Lille, Presses de l'Université Laval/Presses Universitaires de Lille.
- Guillaume, G., 1993, *Leçons de linguistique 1938-1939*, Québec/Lille, Presses de l'Université Laval/Presses Universitaires de Lille.
- Trabalza et Allodoli, 1955, *La Grammatica degl'italiani*, Florence, Felice Le Monnier.

MOUVEMENTS DE SUBDUCTION ET DE TRANSDUCTION DANS LE VOCABULAIRE FRANÇAIS

Cette communication se situe dans le prolongement d'un article intitulé *Les figures éteintes dans le lexique de haute fréquence* publié en collaboration avec Marie-Luce Honeste dans *Langue française* de février 1994. Mon propos était d'y montrer que beaucoup de polysémies sont à base de métaphores et de métonymies figées et devenues si usuelles que personne ne songe plus à y voir des figures de style. La subduction est une notion guillaumienne bien connue, utilisée par le maître notamment à propos de la réduction à l'état d'auxiliaire des verbes *être* et *avoir* et de la réduction de *avoir* à l'état de désinence verbale. Il est facile de montrer que le phénomène de la métaphorisation, facteur fondamental de l'évolution du lexique et de l'établissement de polysémies, relève d'un mouvement de subduction. Il n'en va pas de même pour la métonymie qui relève d'un autre mouvement de pensée pour lequel j'ai proposé le terme de *transduction*. Je me propose de développer ces deux notions, de montrer que les deux figures en question n'en sont que des cas particuliers et de les illustrer par un balayage des *mots de haute fréquence* qui servent d'entrées à notre dictionnaire en préparation.

Le premier de ces deux mouvements de pensée, dont nous avons souvent traité sous le nom de «subduction», est un processus d'abstraction et d'appauvrissement sémique, le sémème B étant l'image schématique, partielle et simplifiée, du sémème A. L'exemple mainte fois ressassé du mot *créneau* montre bien comment un sémème à référent abstrait: / «possibilité non encore exploitée»/, peut être l'image extrêmement schématique d'un sémème à référent concret, d'une grande complexité sémantique, mettant en jeu l'architecture et les fortifications médiévales. Autre exemple:

- sémème A: *Épinard est un bon cheval* → *cheval*: «animal domestique, propriété de son maître; grande et forte bête de somme et de trait, dont la force et la rapidité décuplent les possibilités de déplacement de l'homme, utilisée pour tirer des véhicules ou pour transporter

ter un cavalier qui monte sur son dos à califourchon, d'où son importance avant l'invention des véhicules à moteur, notamment dans les guerres du temps passé.» (définition peu orthodoxe peut-être mais qui rassemble l'essentiel des sèmes nécessaires pour rendre compte de la phraséologie dont ce mot est le centre)

- sémème B: *Jean est un vrai cheval* → *cheval*: «être animé d'une haute taille et d'une force supérieure aux forces humaines normales». La déperdition sémique est évidente; le sémème A dénote un animal concret, le sémème B un ensemble abstrait de quelques qualités de cet animal, pouvant servir de prédicat à un support étranger à la race chevaline. C'est un phénomène de dématérialisation et de désémantisation.

Le second mouvement de pensée, que nous avons relativement négligé dans nos travaux antérieurs, et pour lequel on pourrait proposer, par contraste, le nom de «transduction», consiste à réutiliser tout ou partie d'un sémème A dans un sémème B éventuellement aussi riche, ou plus, que le précédent, cette opération pouvant facilement se répéter plusieurs fois et constituer une chaîne de transformations. C'est celui dans lequel s'inscrit la métonymie. Les relations métonymiques-types sont les suivantes:

- *La matière et la chose* (le métal nommé *fer* et les différents objets appelés *fer*, qui peuvent être faits d'un autre métal que le fer);
- *le contenant et le contenu* (la substance nommée *verre*, le récipient du même nom, et le liquide qui s'y trouve, la quantité de liquide qui peut s'y trouver);
- *le lieu d'origine de la fabrication et la chose fabriquée* (le village de *Camembert* et le fromage appelé *camembert*);
- *la cause et l'effet* (*étude*: «action d'étudier» et «ouvrage où un auteur expose les données d'une question qu'il a étudiée»);
- *le symbole et ce qu'il évoque* (*l'alliance du trône et de l'autel*);
- *l'abstrait et le concret* en sens inverse de la subduction (*rallonge* «action de rallonger» et «planche de bois servant à rallonger une table» ou «cordon électrique servant à en rallonger un autre»).

Le *verre* nous offre un bon exemple de métonymies en chaînes aboutissant à un sémème terminal qui n'a plus un seul sème en commun avec le sémème initial:

- sémème A: *verre*: «substance dure, cassante et transparente fabriquée à partir de silicates alcalins» – sémème B: «récipient individuel fait de verre, destiné à boire des liquides froids» – sémème C: «le même récipient, fait d'une substance ressemblant au verre» – sémème D: «contenu d'un tel récipient» – sémème E: «quantité de liquide pouvant être contenue dans un tel récipient de taille normale, soit 20 cl»

Un changement de catégorie grammaticale accompagne souvent le passage de l'abstrait au concret:

- sémème A: *dîner* (verbe): «prendre son repas du soir» – sémème B: *dîner* (substantif) «ensemble des aliments constituant un repas du soir» – sémème C: *dîner* (substantif) «cérémonie mondaine consistant à prendre un repas du soir en compagnie, avec une certaine solennité».
- sémème A: *intellectuel* (adjectif): «relatif à l'intelligence» – sémème B: *intellectuel* (substantif): «individu qui tire ses ressources de l'exercice de son intelligence abstraite et de son aptitude à écrire et à parler».

Mais pas toujours:

- sémème A: *jeunesse*: «qualité d'un être vivant allant de la naissance au développement complet des organes» – sémème B: *jeunesse* «ensemble des êtres humains arrivés à ce stade de leur développement»

On constate d'une part que les sémèmes B, C, D ne sont en rien plus pauvres, au point de vue du nombre des sèmes que les sémèmes A – dans la plupart des cas, il y a, au contraire, enrichissement sémique – et d'autre part que le lien du sémème A avec les autres tend à se distendre, voire à se rompre, au fur et à mesure que la chaîne des «transductions» s'allonge.

Ces deux types de polysémie ont en commun le fait d'être conçus comme des «mouvements de pensée» ou «cinétismes». Pour moi le signifié de puissance de tels mots n'est pas un sème plus ou moins évanescent commun à toutes les acceptions mais le cinétisme (ou l'ensemble des cinétismes) qui relie(nt) l'acception n° 1 à l'acception n° 4 ou 5... C'est pourquoi je parle dans ces deux cas de polysémies dynamiques par opposition à un type de polysémie statique reposant sur l'existence d'un noyau sémantique commun sans qu'on puisse définir un mouvement de subduction ou de transduction entre les différents emplois.

Ceci dit, je vous prie de noter que je n'attribue pas une valeur absolue aux concepts en question. Je ne dis pas « j'ai découvert la subduction et la transduction qui sont des phénomènes aussi réels dans le langage que la circulation du sang dans le corps humain. » Je dis : « ces deux concepts me paraissent de meilleurs outils que d'autres pour rendre compte de beaucoup de polysémies, et pour proposer une ordination des sens ». Maintenant, si un psycho-linguiste me démontre que ces outils de classement correspondent à des mécanismes cognitifs réels, j'en serai naturellement fort aise. Mais je ne m'aventure pas jusque là.

Je précise aussi que l'ordre d'engendrement du sens que je cherche n'est pas un ordre chronologique au sens historique du mot, mais ce que Guillaume appelle une « chronologie de raison ». Je me pose la question : « dans quel ordre faut-il penser les diverses acceptions d'un polysème pour que son unité apparaisse le plus clairement possible ? » et non « dans quel ordre sont apparues ses différentes acceptions ? »

Enfin, là comme ailleurs, on a affaire à des continuums : il y a de grandes polysémies entièrement organisées autour d'un mouvement de subduction ou de transduction et des mots à peine polysémiques où le phénomène se réduit à l'existence d'une ou deux locutions figées ou de quelques emplois marginaux.

J'aurais voulu donner un relevé et un classement complet des mots que nous avons déjà traités, mais cela aurait été beaucoup trop long. Je me contente donc de présenter, de façon forcément très sommaire (chacun d'eux pourrait faire l'objet d'une communication entière !) un choix assez large d'exemples significatifs. J'ai essayé de classer :

1. les cas de polysémie que j'ai cru pouvoir attribuer à la subduction,
2. les cas de polysémie que j'ai cru pouvoir attribuer à la transduction,
3. les cas complexes où les deux mouvements sont à l'œuvre,
4. les mots qui refusent ce type d'explication (en cherchant pourquoi) et ceux pour lesquels plusieurs types d'explication me paraissent possibles.

I. POLYSÉMIES EXPLICABLES PAR UN PHÉNOMÈNE DE SUBDUCTION

1. Cas de forte subduction

- passage du concret à l'abstrait, notamment du spatial au non spatial :

- corps : 1. organisme physique, 2. le corps professoral, les corps simples, en chimie...
- face : 1. visage, 2. côté, 3. point de vue.
- coup : 1. coup de bâton, de pied, 2. du coup, d'un seul coup...
- frapper : 1. donner un coup, 2. causer une surprise.
- arriver : 1. A1 humain arrive au terme d'un voyage, 2. A1 humain arrive à la satisfaction de ses ambitions, 3. un évènement arrive.
- marcher : 1. avec les pieds, 2. les affaires marchent
- mettre : 1. je mets les assiettes sur la table, 2. je mets Jean dans l'embarras.
- jeter : 1. je jette une pierre dans l'eau, 2. la sorcière jette un sort, un coup d'œil.
- bord : 1. au bord du précipice, 2. au bord de la déprime.
- degré : 1. les degrés de l'échelle, 2. les degrés de la certitude.
- forme : 1. rond, carré, etc., 2. style, opposé au fond.

• Notamment du spatial au temporel :

- aller : 1. se diriger vers le lointain, 2. futur proche.
- venir : 2. se diriger vers le locuteur, 2. passé récent.
- passer : 1. spatial : le train passe, 2. temporel : le temps passe, dix ans ont passé.
- espace : 1. les grands espaces du far-west, 2. l'espace audio-visuel, 3. l'espace de deux minutes
- suivre : 1. Taxi, suivez cette voiture, 2. la période suivante, les jours se suivent.

• Passage d'une connaissance sensible à une connaissance non sensible :

Famille sémantique de voir

- voir : 1. avec les yeux : les bateaux dans le port, 2. sans les yeux : les progrès de la médecine.
- apparaître : 1. la reine apparaît au balcon, 2. une solution apparaît.
- cache : 1. spatial, intentionnel Sylvie cache son journal intime, 2. non intentionnel : la haie cache le jardin, 3. non spatial : le témoin cache la vérité.
- clair : 1. concret le jour est clair, 2. abstrait l'exposé est clair.
- image : 1. visible : un livre d'images, 2. non visible : figure de style.
- lumière : 1. solaire, électrique, 2. avoir des lumières sur une question.

- ombre: 1. être à l'ombre, 2. des documents historiques restés dans l'ombre.
paraître: 1. le soleil paraît, 2. Jean paraît fatigué, 3. il paraît que tu déménages?
montrer: 1. avec la main: une robe dans la vitrine, 2. sans la main: la bonne solution

Autres verbes de sensations

- écouter: 1. avec les oreilles: de la musique, 2. éventuellement sans les oreilles: écouter de mauvais conseils.
sentir: 1. avec le nez ou la peau: un parfum – 2. par intuition: qu'on vous trompe
goûter: 1. la sauce, 2. la poésie.

• Passage de l'humain au non humain

- famille: 1. de personnes, 2. de mots, d'ordinateurs.
frère: 1. dans la famille, 2. les partis frères, le frère d'un chandelier, d'un soulier.
malade: 1. physiologique, 2. abîmé: ce monument est bien malade.
mourir: 1. cesser de vivre, 2. de l'eau morte, un astre mort.
permettre: 1. A1 donne une permission, 2. la neige permet de faire du ski.

• Passage d'un abstrait plus riche à un abstrait plus pauvre

- apprendre: 1. avec effort ce qu'on vous enseigne, 2. sans effort particulier ce dont on vous informe.
croire: 1. foi et confiance, 2. simple opinion.
genre: 1. espèce: le genre humain, 2. manière d'être: Alice a mauvais genre.
histoire: 1. œuvre d'historien, 2. raconter des histoires aux petits enfants, 3. Quelle histoire!

Notamment dans les mots ayant des emplois financiers:

- cher: 1. d'un prix élevé, 2. d'une grande valeur (à mes yeux).
devoir: 1. dette, 2. obligation, 3. probabilité.
payer: 1. en argent, 2. par une peine quelconque.
intérêt: 1. pourcentage ajouté à une somme prêtée, 2. profit intellectuel.

• Passage d'un sens précis à un sens plus vague

- homme: 1. sexe fort, 2. être humain.

- heure: 1. 60 minutes, 2. période (les heures les plus sombres...)
minute: 1. 60 secondes, 2. court instant.
moitié: 1. 50/100, 2. à moitié: pas complètement, pas très bien.
mourir: 1. cesser de vivre, 2. mourir de peur, d'ennui.
malade: 1. médical, 2. un peu dérangé (tu n'es pas malade, de faire ça?)
dix, cent,
mille: 1. numéral précis, 2. grand nombre vague.

• subduction concret-concret, spatial-spatial

- battre: 1. avec violence (sa femme), 2. sans violence (des blancs d'œufs en neige).
coin: 1. angle, 2. petit espace.
dos: 1. partie arrière du corps, 2. partie arrière (d'un livre, d'un chèque, d'une enveloppe).

• subduction lexical-grammatical

- chose: 1. objet concret, 2. indéfini (quelque chose).
dieu: 1. l'Éternel, le Très Haut, 2. interjection: Nom de Dieu! Mon Dieu, je n'en sais rien!
divers: 1. qualificatif, 2. indéfini.
espèce: 1. espèce chevaline, 2. espèce de salaud! aucune espèce d'importance.
foi: 1. avoir la foi, 2. ma foi! en foi de quoi...
fois: 1. comptable, 2. indéfini il était une fois... autrefois, parfois.
fort: 1. force musculaire, 2. adv. d'intensité.
lieu: 1. endroit, 2. au lieu de.
manière
et façon: 1. manière d'un peintre, façon d'une robe, 2. de toute manière, de façon que.
moment: 1. instant-repère, 2. du moment que vous êtes d'accord, moi aussi.
suivre: 1. spatio-temporel, 2. Suivant Platon, les idées...
personne: 1. individu, 2. indéfini semi-négatif.
un: 1. Numéral, 2. indéfini.

Notamment les verbes devenus auxiliaires ou supports:

- faire: 1. faire un gâteau, 2. faire peur.
laisser: 1. laisser son porte-monnaie sur le comptoir, 2. laisser passer des fautes dans la dictée.

- donner: 1. donner une boîte de bonbons, 2. donner prise à la calomnie.
 porter: 1. porter sa valise à la gare, 2. porter tort à son voisin.
 aller: 1. se diriger vers le lointain, 2. futur proche.
 venir: 1. se diriger vers le locuteur, 2. passé récent.
 prendre: 1. un livre sur l'étagère, 2. la fuite.

2° Faible subduction

- arme: la calomnie est une arme.
 armée: grand nombre.
 avouer: 1. avouer un crime, 2. avouer son amour, s'avouer vaincu.
 boire: 1. une boisson, 2. des paroles...
 cheveu: il s'en faut d'un cheveu que...
 doigt: un doigt de vin, mettre le doigt dans l'engrenage.
 dormir: l'argent, l'eau qui dort.
 eau: tomber à l'eau, coup d'épée dans l'eau, l'eau d'un diamant.
 école: être à rude école, à bonne école.
 épaule: avoir une responsabilité sur les épaules.

On voit que dans un grand nombre de ces polysémies, on ne peut pas parler de métaphore, même figée. Preuve que la subduction inclut la métaphore, mais ne s'y réduit pas. On verra même que la métaphore peut déborder sur la transduction si on considère que le passage d'un concret à un autre concret ressemblant est un type de métaphore.

II. POLYSÉMIES EXPLICABLES PAR UN PHÉNOMÈNE DE TRANSDUCTION

- Passage d'un élément de sémème dans un autre sémème:

- plan: 1. adjectif: parfaitement plat, 2. objet plat, 3. surface sur laquelle est dessiné le projet d'une construction, 4. projet.
 sang: 1. liquide biologique porteur de certains caractères individuels, 2. hérédité: filiation impliquant la transmission de caractères individuels.
 jour: période lumineuse du lever au coucher du soleil, espace de 24 heures entre deux levers de soleil; un jour en broderie: petit espace laissant passer la lumière

Notamment:

- Passage d'un concret à un autre concret ressemblant

- bouche: 1. orifice des voies digestives, 2. orifice d'une voie de passage: bouche de métro, d'égout, de chaleur; les bouches d'un fleuve.
 soleil: 1. astre du jour, jaune et rayonnant, 2. fleur jaune et ronde comme le soleil, 3. mouvement de gymnastique rayonnant, sorte de roue.

- Passage du spatial au social

- pays: 1. un certain espace, 2. les gens qui y vivent.
 ville: 1. espace construit, 2. les gens qui y vivent.
 salon: 1. pièce de réception dans une maison, 2. ensemble d'habitues qui s'y réunissent pour causer, 3. exposition de peinture dans un grand local.
 milieu: 1. le milieu de la pièce, 2. le milieu universitaire.
 monde: 1. Univers, 2. planète incluse dans cet univers, 3. société (chic) vivant sur cette planète
 ciel: 1. espace d'en haut, 2. résidence de Dieu et des êtres célestes.
 campagne: 1. espace peu construit, à usage agricole, 2. activité guerrière se déroulant un certain temps sur un espace peu construit, 3. activité saisonnière.

- Passage du temporel au social.

- saison: 1. grande division de l'année, 2. période pendant laquelle le commerce marche.

- Passage du matériau à ce qu'on en fait.

- argent: 1. métal précieux blanc brillant, 2. pièces de monnaie frappées avec ce métal, 3. toute monnaie en général.
 bois: 1. endroit planté d'arbres, 2. matériau tiré des arbres, 3. gravure sur bois.
 son: 1. bruit, 2. bruit produit par la bouche et utilisé pour parler.

- Passage de la capacité à l'usage qu'on en fait.

- langue: 1. organe de la parole, 2. système de signes linguistiques permettant de parler.
 mémoire: 1. avoir de la mémoire (faculté de se rappeler le passé), 2. un mémoire d'artisan (pour rappeler au client ce qu'il doit), 3. X écrit ses mémoires (pour conserver le souvenir de ce qu'il a vécu).

- attention: 1. attitude d'un esprit attentif, 2. action, petit service, manifestant cette attitude à l'égard d'une personne.
- parole: 1. capacité de parler (doué de la parole), 2. acte de parler (prononcer des paroles), 3. engagement oral: donner sa parole.
- raison: 1. faculté de raisonner, 2. argument, élément d'un raisonnement.
- voix: 1. capacité d'un être vivant à produire des sons pour s'exprimer, 2. expression d'une personne en faveur d'un candidat à une élection.
- Passage de l'abstrait au concret réalisant cette abstraction:

classe: 1. catégorie, 2. local réservé à une certaine catégorie d'élèves, 3. enseignement donné dans ce local.

connaissance: 1. acte de connaître, 2. personne connue.

église: 1. ensemble des chrétiens, 2. bâtiment où s'assemblent les chrétiens.

ensemble: 1. adverbe (\neq séparément), 2. un ensemble (meubles, vêtements).

général: 1. adj. (\neq particulier), 2. le général d'armée.

occasion: 1. j'ai l'occasion d'aller au Maroc, 2. cette voiture est une bonne occasion.
 - Passage du tout à la partie et vice versa

monde: 1. Univers, 2. planète incluse dans cet univers.

terre: 1. la planète (\neq la lune, le soleil), 2. les parties solides de cette planète (\neq la mer), 3. les parties cadastrées et possédées de ces parties solides: A1 possède des terres (\neq des obligations), 4. partie fertile et meuble de ces parties: labourer la terre, 5. ces parties fertiles, en tant que matériaux de briqueterie, céramique, sculpture, etc.

mot: 1. unité linguistique écrite entre deux blancs, 2. texte court composé de telles unités.

lettre: 1. signe graphique, 2. ensemble de signes constituant une missive, 3. uniquement ce qui est écrit, par opposition à ce qui est pensé: à la lettre / la lettre et l'esprit.

peuple: 1. population, 2. partie la plus nombreuse de cette population, par opposition aux dirigeants, 3. citoyens: population en tant qu'elle participe au gouvernement, dans une démocratie.
 - Changement de sens + changement de catégorie grammaticale:

- rien: 1. adverbe: rien du tout (néant), 2. un rien, nom: une petite chose.
- semblable: 1. adj. pareil, 2. nom: nos semblables, les autres hommes.
- plat: 1. adjectif: parfaitement plat, 2. objet plat, etc.
- ensemble: 1. adverbe (type séparément), 2. un ensemble (meubles, vêtements).
- général: 1. adj. (type particulier), 2. le général d'armée.

III. POLYSÉMIES COMBINANT SUBDUCTION ET TRANSDUCTION.

- appeler: *transduction*: 1. A1 donne un nom à A2, 2. A1 prononce le nom de A2 pour le faire venir, 3. A1 fait savoir à A2 qu'il doit venir;
subduction: cette lettre appelle une réponse, ce bâtiment est appelé à être démoli.
- avoir: *subduction*: 1. j'ai une maison, 2. j'ai peur, 3. j'ai fini;
transduction: les avoirs de A1: les biens qu'il possède.
- bien: *subduction*: 1. A1 fait bien son travail, fait du bien à son prochain, fait le bien, 2. interjection: Bien! 3. bien que...
transduction: A1 a dû vendre un bien pour payer l'Impôt sur la Fortune.
- bon: *subduction*: 1. A1 humain est bon, 2. un bon couteau, 3. interjection: bon!
transduction: un bon d'essence ...
- devoir: *subduction*: 1. A1 doit deux cents francs à A2, 2. A1 doit être à l'heure à son travail; c'est son devoir, 3. il doit être huit heures, j'ai dû me tromper;
transduction: les devoirs d'un écolier.
- être: *subduction*: 1. Je pense donc je suis, être ou ne pas être, 2. A1 est malade, 3. A1 est venu;
transduction: un être: un individu humain ou animé (\neq chose).
- feu: *subduction*: 1. A1 allume le feu, 2. dans le feu de l'action, une parole de feu;
transduction: 2. les feux de la circulation, rouge, orange, vert; de nouveau, *subduction*: A1 donne le feu vert à A2.
- grand: *subduction*: 1. un grand appartement 2. un grand homme, 3. un grand chagrin;
transduction: les grands (d'Espagne).

- main: *subduction*: 1. se laver les mains, 2. être aux mains de ses ennemis;
transduction: une main de papier.
- mesure: *subduction*: prendre les mesures 1. d'une fenêtre, 2. d'une difficulté, 3. être en mesure de...
transduction: récipient pour mesurer, division régulière d'un morceau de musique.

IV. ET LES AUTRES MOTS?

Un certain nombre peuvent être considérés comme monosémiques, notamment :

- certains mots concrets n'ayant pas développé de métaphore usuelle dans le langage courant: *jambe, jardin, voiture*;
- certains mots très abstraits, pouvant difficilement l'être davantage: *exister, réel, nombre, quantité*, les noms de nombres (excepté 1, 10, 100, 1000), *gens, idée*;
- beaucoup de mots exprimant le temps: *an* ∞ *année, semaine, mois, nuit, matin, époque, événement, soudain, aussitôt, hasard, devenir, habitude, souvent, tard, vite, finir* ∞ *fin, cesser*;
- d'autres relèvent de polysémies statiques :

commencer:

- I. A1 qui ne faisait pas A2, action d'une certaine durée qu'il a l'intention de finir, fait A2, avec l'intention de le finir, à un moment T1, qui est le premier de la série des instants de A2 (*Jean commence son travail*);
- II. A2 étant une série d'actions, au moment T1, A1 fait la première de cette série d'action (*Jean commence par se laver les mains*);
- III. A2 étant considéré par un A1 humain comme une série de parties, l'une d'elles est la première: *La promenade commence rue Jean Jaurès*.

continuer:

- I. A1 animé ayant déjà parcouru les premiers éléments d'une série A2 parcourt les éléments suivants *Jean continue à /de travailler*, sans toutefois que le terme du processus soit précisé :

- II. A2 étant considéré par un A1 humain comme une série, le second élément continue le premier, le troisième le second et ainsi de suite: *la rue Victor Hugo continue la rue Jean Jaurès*.

Il n'y a aucune déperdition de sens d'un emploi à l'autre, donc pas de subduction. Aucun ajout de sèmes nouveaux donc pas de transduction. La différence d'un emploi à l'autre est qu'il peut s'agir d'instant d'un processus considéré comme homogène ou d'actions d'une suite hétérogène, ou que l'on considère prioritairement le sujet qui parcourt la série ou la série à parcourir. Il s'agit donc simplement de déplacer et de spécifier les actants pour obtenir une polysémie qu'on pourrait plutôt qualifier de variation sur une monosémie fondamentale. Dans ce type de polysémie, l'ordre n'est pas aussi contraignant que dans les polysémies dynamiques; *Jean commence son travail* pourrait être interverti avec *Jean commence par se laver les mains*. Par contre: *Le travail commence par le lavage des mains* est mieux en 3^{ème} position, l'actant A1 y étant sous-entendu (mais bien sûr, présent en structure profonde). Mais on sent bien que ce n'est pas aussi nécessaire que de classer en n° 1 *famille de personnes* et en n° 2 *famille de mots ou d'ordinateurs*.

On peut faire entrer dans cette catégorie de grands polysèmes aux emplois très variés comme :

aimer: A1 éprouve un sentiment positif causé par 1. les petits pois, la musique, sortir, 2. ses parents, ses amis 3. Roméo aime Juliette, 4. Térésa aime Dieu et son prochain.

garder: A1 empêche que quelque chose n'arrive à A2 (changement ou disparition): 1. les moutons, 2. un prisonnier, 3. des provisions, 4. un souvenir dans sa mémoire.

changer: A1 devient autre qu'il n'était, 1. A1 change de A2, 2. A3 change A1 de A2, 3. A3 change A1 en A2, 4. A3 change A1 contre A2.

détail, élément, qui entrent dans un ensemble, le tout est de savoir lequel.

pièce: 1. morceau, 2. partie d'une maison, 3. élément d'un répertoire: pièce de théâtre, 4. élément, d'une cave: pièce de vin.

Jusqu'ici, je n'ai aucun cas de conscience; tous les exemples ci-dessus me paraissent clairs. Il n'en va pas de même avec les exemples suivants.

V. MOTS À PROBLÈMES

Polysémie ou homonymie?

- endroit: 1. position normale dans l'espace (\neq envers), 2. portion d'un espace.
- état: 1. manière d'être, 2. politique.
- front: 1. dans le visage, 2. à la guerre.
- partie: 1. d'un tout, 2. dans un procès, 3. dans une compétition.
- ordre: 1. rangement, organisation, 2. commandement.
- temps: 1. le temps météorologique qui change, 2. le temps qui passe: *les jours et les nuits se succèdent*.
- sens: 1. comment se diriger, 2. comment connaître, 3. comment comprendre.

Polysémies ou monosémie?

- opinion: 1. ce que pense A1: *A1 a certaines opinions politiques*, 2. ce que pense la majorité des A d'une population: *A1 brave l'opinion, l'opinion publique*.
- exemple: 1. modèle de vie: donner l'exemple 2. exemple de grammaire.

Quel ordre des acceptions?

- esprit: 1. partie immatérielle et consciente, 2. être immatériel et conscient? ou le contraire?
- expérience: 1. avoir de l'expérience, 2. faire une expérience ou le contraire?
- objet: 1. abstrait, 2. concret ou le contraire?
- recevoir: 1. entrer en possession d'une chose envoyée, 2. accueillir une personne ou le contraire?
- premier: 1. dans la suite des nombres, 2. dans l'espace, 3. dans le temps?

Polysémie statique ou polysémie dynamique?

Feuille d'arbre, de papier:

statique, monosémique (objet plat et fin) avec spécialisations (arbre, papier, tôle etc.), ou

subduction: 1. feuille d'arbre, verte, plate et fine, 2. tout objet plat et fin (papier, tôle), ou

transduction: 1. feuille d'arbre, verte, plate et fine 2. papier plat et fin, éventuellement plié ou réuni en cahiers, 3. métal

- préparé de façon à former un volume mince et étendu (dorure à la feuille d'or).
- jouer: 1. aux billes, à la poupée, 2. pour gagner de l'argent, 3. de la musique, 4. un rôle, 5. la clé joue dans la serrure;
transduction: 1. ludique, 2. non utilitaire, 3. pas serré ou *vague noyau commun*: pas sérieux avec un petit phénomène de subduction pour la clé qui joue?
- perdre: 1. une compétition: l'espoir d'un résultat, 2. un objet possédé (ou en sens inverse) ou *vague noyau commun*: cesser d'avoir.
- gagner: atteindre un certain but: 1. la guerre, la course: ce qu'on espérait, 2. de l'argent: ce qu'on n'avait pas, 3. l'endroit où l'on n'était pas.
- ton: 1. de la voix, 2. d'une couleur, ou *noyau commun*: manière d'être finement distincte d'une autre.
- exprimer: 1. du jus de fruit 2. une pensée (emprunts successifs?)
- figure: 1. visage 2. représentation 3. figure géométrique, de rhétorique. (emprunts successifs?)

Bien sûr, nous n'avons pas joué à pile ou face un traitement ou un autre; nous avons, dans tous ces cas, une opinion qui nous paraît défendable, mais nous reconnaissons qu'un autre traitement pourrait être défendable lui aussi, qu'en somme le linguiste a le choix de présenter les faits sous un certain éclairage ou sous un autre. D'ailleurs, à vrai dire dans bien des cas, ça ne change rien ou pas grand-chose à la rédaction des articles du dictionnaire si ce n'est l'importance relative des parties de l'articles passant au rang de sections ou de sous-sections...

Quelle conclusion tirer de tout cela? Que la réalité est plus complexe que les théories que nous élaborons pour en rendre compte, mais que ces théories permettent de percevoir quelque chose de la réalité et qu'il faut bien se donner des outils pour la comprendre même si ces outils sont imparfaits.

Jacqueline PICOCHÉ
Université d'Amiens

PROTOTYPE ET SIGNIFIÉ DE PUISSANCE EN SÉMANTIQUE LEXICALE

Les psychologues et psycholinguistes cognitivistes ont déduit de nombreuses expériences que nos représentations individuelles, qui fondent la relation référentielle, se construisent sur des prototypes. D'un autre côté, les pragmaticiens, qui s'intéressent au versant social de la construction du signifié, ont montré dans leurs analyses en discours que le signifié se reconstruit sans cesse par négociation entre les interlocuteurs, opération qu'ils nomment « réglage social du sens ».

En se fondant sur ces deux approches complémentaires, on peut admettre que le contenu sémantique des mots se construit à la fois *individuellement* et *socialement* et qu'il doit nécessairement être en même temps le reflet de représentations prototypiques individuelles plus ou moins divergentes et la résultante de leur confrontation sociale. Son inscription en langue, résultat et figement de la négociation sociale des représentations prototypiques des locuteurs, constitue si l'on veut un *stéréotype*, qui a son tour influe sur les représentations *prototypiques* individuelles.

Il y a donc nécessairement une tension permanente entre *prototype* et *stéréotype*, dont le signifié des mots en langue constitue un terrain privilégié d'observation, en tant que reflet le plus fiable de nos représentations socialisées, à la fois par sa permanence et sa représentativité.

Pour tenter de rendre compte de cette tension en sémantique lexicale, il m'a semblé utile de confronter l'approche prototypique décrite par G. Kleiber 1990 et l'approche guillaumienne développée par J. Picoche 1986. J'illustrerai cette proposition en reprenant l'exemple du mot *oiseau*, qui tend à devenir chez les linguistes un prototype ... de l'analyse prototypique !

L'EXEMPLE PROTOTYPIQUE DE OISEAU

Comparons *d'abord* définitions lexicographiques et représentations prototypiques :

Définition du TLF

Animal ovipare appartenant la classe des vertébrés tétrapodes, à sang chaud, au corps couvert de plumes, dont la tête est munie d'un bec corné dépourvu de dents, dont les membres postérieurs sont des pattes et les membres antérieurs des ailes, ce qui le rend le plus souvent apte au vol.

Définition du Petit Robert 94

Animal appartenant à la classe des vertébrés tétrapodes, à sang chaud, au corps recouvert de plumes, dont les membres antérieurs sont des ailes, les membres postérieurs des pattes, dont la tête est munie d'un bec corné dépourvu de dents, et qui est en général adapté au vol.

Prototype d'«oiseau» d'après S. Schlyter 1982

Prototype: moineau

1. a des plumes
2. pond des œufs
3. peut voler
4. pépie
5. se trouve dans les arbres.

Prototype d'«oiseau» d'après D. Geeraerts 1988

1. est capable de voler
2. a des plumes
3. a typiquement la forme S
4. a des ailes
5. est ovipare
6. a un bec.

Les listes de traits prototypiques apparaissent d'emblée comme plus variables que les définitions lexicographiques. En outre, les éléments qui les constituent relèvent à l'évidence des représentations courantes que nous avons du référent animal «oiseau», alors que les définitions des dictionnaires se réfèrent à un savoir de spécialiste. Un examen de détail des deux modèles définitoires permettra d'étayer ces observations.

Le prototype retient moins d'informations qu'une définition lexicographique. On relève en effet dans le discours lexicographique plusieurs traits définitoires qui n'apparaissent pas dans la liste de propriétés prototypiques, et il est intéressant de comprendre pourquoi. On ne traitera ici que les trois suivants, à titre d'illustration: /animal/, /à sang chaud/, /tétrapode/.

Tout d'abord, si on admet que nos représentations des objets concrets se font à partir de ce qu'en perçoivent nos sens, et d'abord par la perception visuelle, on comprend que le trait /à sang chaud/ n'appartient pas au prototype parce que la circulation sanguine ne fait pas partie de l'expérience sensible, et que la chaleur, qui, elle, appartient à cette expérience, ne constitue pas un point d'ancrage cognitif en ce qui concerne l'observation des oiseaux.

D'autre part, les pragmaticiens ont mis en évidence des lois du discours¹, telles la pertinence ou l'informativité. La sémantique semble obéir au même type de règles pragmatiques, comme celle repérée par R. Sauter 1996: la *non-redondance avec un savoir partagé*. La prise en compte de telles lois permet de comprendre pourquoi, dans le prototype, n'apparaissent pas certains des traits soulignés plus haut:

- /sang chaud/, parce que d'évidence, l'oiseau, comme animé, possède cette propriété, selon la représentation prototypique de l'animé. En effet, dans l'observation naïve, anthropocentrique et fonctionnelle qui est la nôtre, comme l'a bien montré Cl. Vandeloise 1986, les animés ont le sang chaud, prototypiquement, l'image de l'humain; d'ailleurs, les animés à sang froid sont tellement éloignés du prototype du vivant qu'on peut même parier que nombre de locuteurs en ignorent l'existence. De ce point de vue, le trait /à sang chaud/, s'il était perçu, serait de toute façon considéré comme redondant.
- /animal/, car dans ce que nous nommerons la nomenclature «naïve» on ne donne pas les traits de superordination, comme étant aussi d'évidence (par l'hypothèse du savoir partagé qu'un oiseau est un animal), et que l'interlocuteur potentiel aura à reconstruire par défaut.

À cela s'ajoute une autre explication: la description prototypique, c'est-à-dire spontanée, s'appuie directement sur une représentation mentale du référent, pris comme objet autonome; il n'y a donc pas de nécessité d'opposition distinctive, que ce soit aux niveaux superordonnés des «règnes» (animal vs végétal), des «branches» (animal vs humain), ou aux niveaux subordonnés des «classes» (mammifères, poissons, oiseaux), etc. On pourrait traiter de même les traits /vertébré/, /corné/ et /dépourvu de dents/ pour le bec, /dont les membres postérieurs sont des pattes/.

¹ Pour reprendre la terminologie d'O. Ducrot, dites maximes de conversation, chez Grice.

En revanche, si /tétrapode/ n'appartient pas non plus au prototype, c'est pour d'autres raisons, qui relèvent plutôt d'un autre mode de catégorisation. Dans la nomenclature naïve, l'oiseau n'est pas classé de la même manière que dans une taxonomie de type Linné; en physiologie « naïve », on distingue au moins trois classes (et de toute façon, ces catégorisations sont susceptibles de modifications selon les besoins): les humains, avec deux pieds et deux bras; les quadrupèdes, type chien ou vache, reposant sur quatre membres; animaux à deux pattes et deux ailes: type oiseau (une preuve en langue: l'expression ironique « il n'a pas cassé trois pattes à un canard »). Dans cette nomenclature, le critère prégnant est l'aspect fonctionnel des membres, en l'occurrence, ce qui assure la stabilité au sol de l'animé en question.

Cette analyse sommaire vise à montrer que nos représentations du monde sont subjectives, fondées sur une observation contrainte par nos instruments de perception et nos préconstruits culturels, qu'elles relèvent d'une physique et d'une géométrie naïves, et qu'enfin et surtout elles sont fonctionnelles, c'est-à-dire adaptées aux différents usages que nous, observateurs et usagers humains, pouvons avoir du référent en question.

Or, les définitions des dictionnaires, de type encyclopédique, qui se veulent à l'inverse objectives, scientifiques, discriminantes, logiques, n'ont à l'évidence pas grand rapport avec ces représentations mentales. C'est qu'elles ne répondent pas aux *mêmes* besoins que les définitions linguistiques: elles s'inscrivent dans une démarche scientifique de taxonomie et ont pour rôle de faire apparaître les traits distinctifs permettant de discriminer de façon permanente les objets observés (et ainsi rendus observables), de façon à constituer des catégories utilisables par les scientifiques concernés; en revanche, le locuteur banal fait un autre usage des mots, qu'il convient de préciser pour mesurer ce qui doit séparer une définition scientifique d'une définition linguistique. Si cette constatation est triviale, il me semble néanmoins utile de la rappeler pour souligner que lorsqu'un lexicologue ou un lexicographe cherche à établir le signifié d'un mot, il faut qu'il ait à l'esprit que les définitions sont à peu près aussi nombreuses que les circonstances dans lesquelles un mot sera employé.

L'usage dit courant est celui des situations quotidiennes: il s'y manifeste diverses fonctionnalités du mot *oiseau*, plus floues et fluctuantes que celles du domaine scientifique, les circonstances d'emploi sont plus nombreuses et peut-être infinies, et certaines plus fréquentes que d'autres. Nous nous attarderons donc par nécessité sur quelques exemples d'emploi seulement.

Le locuteur naïf n'a guère besoin de situer précisément *oiseau* dans une organisation hiérarchique du monde vivant: il lui suffit de disposer

de quelques traits « typiques », issus, comme nous l'apprennent les sciences cognitives, de points d'ancrage cognitifs du référent, tels la forme globale oblongue assez petite, bec, plumes et ailes, la propriété du vol, etc.

La discrimination grossière en règnes, permettant de distinguer un oiseau d'une plante, a peu d'occasions d'être pertinente dans la vie quotidienne. La discrimination plus fine en genres, classes, etc., permettant de distinguer un palmipède d'un passereau, prend son sens lorsqu'il s'agit d'identifier des occurrences aux frontières de la catégorie « oiseau », lorsque se pose le problème de l'appartenance à la catégorie de types périphériques comme le pingouin ou l'autruche; or, ce cas de figure n'a des chances de se présenter que dans certaines situations bien spécifiques, par exemple une visite dans un parc ornithologique. On convoquera alors, si l'on en possède la compétence, des moyens plus précis de discrimination. Mais dans le quotidien la fréquence de cette fonctionnalité de *oiseau* est faible.

Ce qui peut être d'une utilité plus fréquente, c'est la discrimination en espèces, lorsqu'il s'agit de distinguer différentes sortes d'oiseaux appartenant au centre de la catégorie, ce qui arrive plus fréquemment dans le quotidien, qu'il soit urbain, avec les pigeons, moineaux, martinets, merles et autres mouettes dans les régions côtières, ou rural, avec les corbeaux, oiseaux de proie, mésanges, pinsons, etc. Ce besoin plus courant de discrimination explique pourquoi le locuteur moyen dispose souvent d'un savoir sur la reconnaissance des variétés plus grand que sur celle des espèces et genres. On retrouve là d'ailleurs des phénomènes qu'on pourrait apparenter à la notion roschienne de « classification de base », correspondant « au niveau premier auquel les découpages sont faits dans l'environnement ». Ces raisons, parmi d'autres, expliquent pourquoi le prototype fait apparaître moins d'informations que la définition encyclopédique des dictionnaires.

Pourtant, le mot *oiseau*, bien qu'il ne joue pas un rôle de première importance dans l'expérience quotidienne (surtout si l'on considère que le locuteur prototypique est statistiquement plutôt citadin), apparaît dans le discours dans d'autres circonstances que celles induites par la présence ou la convocation du référent animal, avec, alors, d'autres fonctionnalités. C'est là qu'il est intéressant pour le linguiste de s'attarder, car ces situations relèvent bien du vécu et trouvent leur inscription en langue; pourtant les enquêtes de prototypie comme les définitions encyclopédiques les occultent ou les négligent, les premières parce que leur objectif est de rendre compte des représentations mentale d'un certain référent du monde, les secondes parce qu'elles s'inscrivent dans une perspective taxinomiste. Le linguiste a un autre but, qui est de

rendre compte du signifié en langue et de tenter de le justifier; or, ce signifié apparaît comme bien plus riche et plus complexe que ce que peuvent en dire le prototype et la définition encyclopédique, car il est le reflet d'une expérience complexe et socialisée du monde socialisé.

Ces emplois en discours, fugitifs et variés, pourraient à première vue décourager le chercheur, tant ils paraissent inobservables. Pourtant, l'observation simple de la langue, notamment à travers le recensement des emplois que nous en donnent les dictionnaires de langue, permet de compléter ces représentations. Cette voie a été explorée par J. Picoche 1986, à partir de la notion guillaumienne de « signifié de puissance »: elle montre que, si on prend soin d'établir le signifié d'un mot à partir de tous ses emplois, avec une attention particulière pour les collocations courantes, expressions plus ou moins figées, applications métaphoriques ou métonymiques – très éclairantes sur nos représentations mentales –, on met en évidence toutes sortes de "traits de signification", insoupçonnés des simples propriétés descriptives retenues dans une définition encyclopédique classique, qu'on peut ensuite organiser en cinétismes.

SIGNIFIÉ DE PUISSANCE DU MOT OISEAU (reconstruit à partir de Picoche 1989)

b² expressions relatives au trait /animal particulier/³:

Qu'est-ce que c'est que cet oiseau-là ?

Un oiseau rare.

Un vilain oiseau.

Donner à quelqu'un des noms d'oiseau

c. expressions relatives au comportement de l'oiseau:

manger comme un oiseau: /frugalité/

chanter comme un oiseau: /chant agréable/

être gai comme un oiseau qui chante: /gaieté/

cage à oiseau: /liberté/

«Petit à petit l'oiseau fait son nid»: /persévérance malgré de petits moyens/

être comme l'oiseau sur la branche: /instabilité/

léger comme un oiseau: /légèreté/

² Cf. ci-dessous, p.

³ Les traits de signification activés dans ces diverses collocations ont été résumés par un mot. Il va de soi qu'il s'agit d'un procédé réducteur, auquel nous nous sommes résolus par commodité, pour simplifier les enquêtes dont ils ont fait l'objet par la suite.

à vol d'oiseau: /vol sans obstacles, linéaire/

oiseau de passage: /migrateur/

un drôle d'oiseau, qu'est-ce que c'est que cet oiseau-là: /singularité/

d. objets ressemblant vaguement, par leur forme globale, à un oiseau: «petit récipient long à bec pour faire boire les malades», «récipient dans lequel les maçons portent sur l'épaule une charge de ciment», «chevalet que les couvreurs attachent à la charpente d'un toit».

Une enquête menée auprès d'étudiants de Maîtrise de Lettres à Saint-Étienne, auxquels je demandais de classer les traits ainsi mis en évidence, a permis d'établir le classement statistique suivant:

1. liberté
2. légèreté
3. gaieté
4. chant agréable
5. instabilité
6. frugalité
7. singularité
8. migrateur
9. vol sans obstacle
10. persévérance.

À partir d'un tel classement, on pourrait avancer l'hypothèse que, dans le cas du mot *oiseau*, les extensions d'emploi se développent d'abord autour de la notion de liberté, elle-même relative au sème /légèreté/, lui-même consécutif à la propriété de voler. Il est en effet probable que ce qui a frappé l'imaginaire des hommes observant l'oiseau, c'est d'abord le fait qu'il vole, contrairement aux autres représentants du vivant, et l'homme en tout premier. À cette propriété sont associées la légèreté (du fait de la petite taille et du faible poids du meilleur exemplaire de la catégorie) et l'instabilité. Derrière l'observation de la propriété de voler, ressentie comme arrachement la pesanteur, qui, elle, représente la contrainte absolue de l'humain et de la vie terrestre, s'est construite symboliquement l'idée de liberté. Lakoff et Johnson diraient que nous touchons ici une « métaphore de base », ontologique: "le poids est une contrainte" (l'origine d'un énorme bassin métaphorique en langue: cf *lourd*, *pesant*, etc.), et son corollaire « la légèreté – ou mieux l'absence de poids – est la liberté ». Si l'on rattache à cette métaphore une autre métaphore de base, qui en découle sans doute – « le bon est en haut, le mauvais est en bas » – on conçoit aisément qu'une axiologie positive se soit déployée autour du mot *oiseau*.

Cependant, cette axiologie est positive jusqu'à un certain point: si l'oiseau représente ce à quoi aspire l'humain, sans pouvoir y accéder, du fait de propriétés définitivement inaccessibles, comme celle de voler, l'autre versant de cette confrontation est que l'oiseau est aussi ce qui n'est pas l'humain; par cette aptitude à s'arracher à la pesanteur, l'oiseau représente sans doute un des types du vivant les plus éloignés de l'homme, tout en appartenant à son univers familier, c'est pourquoi il a pu aussi symboliser ce qui est étrange, bizarre, d'où les acceptions qu'on trouve dans des énoncés du genre « Quel drôle d'oiseau! » ou « Qu'est-ce que c'est que cet oiseau-là? ».

De même, si les bêtes en général ne représentent pas le prototype de l'intelligence, les oiseaux le font encore moins que les autres, du fait de la petitesse de leur tête, partant du postulat que plus le cerveau est petit, moins il doit être performant: qu'on pense à « tête de linotte », renvoyant au manque de mémoire, « cervelle d'oiseau », ou « de moineau », renvoyant à l'absence de réflexion, et aux différentes qualifications péjoratives ou même injurieuses que constitue l'attribution à quelqu'un de noms d'oiseaux: « (triple) buse, bécasse, oie, dinde, pintade, butor, serin », etc.

Ces quelques propositions, non exhaustives, d'explication des traits symboliques attachés à l'oiseau, visent simplement à montrer que la polysémie d'un mot n'est rien d'autre que le reflet de nos représentations mentales socialisées provenant d'une expérience complexe du référent animal, à laquelle nous associons de manière inextricable bien d'autres expériences.

J'ai essayé de montrer rapidement en quoi la définition scientifique, de type encyclopédique, est sans rapport à la fois avec les représentations mentales que nous avons d'une certaine expérience du monde, et l'usage que nous avons du mot qui lui correspond, et en quoi au contraire l'approche guillaumienne de J. Picoche rend au signifié du mot des traits de sens complètement négligés dans les définitions scientifiques comme dans le prototype, alors qu'ils sont bien présents dans nos représentations mentales, tout comme en langue.

J'avais pourtant volontairement omis⁴ dans le signifié de puissance emprunté à J. Picoche deux de ses paragraphes, dont le premier reprend d'une certaine façon la définition encyclopédique, et le second diverses variétés d'oiseaux retenues dans la langue:

- a. animal qui se distingue des autres par un corps couvert de plumes au lieu de poils, des ailes qui lui permettent de voler au lieu de pattes de

⁴ Cf. p. ci-dessus.

devant, un bec au lieu de dents, un chant agréable au lieu de cris, la ponte de ses œufs dans un nid où il élève ses petits.

e. Différentes sortes d'oiseaux:

- dans le langage courant: petits oiseaux (moineaux, pinsons, fauvettes, etc.), oiseau-mouche (colibri), oiseau de proie (faucon, épervier, etc.), oiseaux des îles, exotiques, l'oiseau de Paradis;
- dans la mythologie, les contes: l'oiseau de Jupiter (l'aigle) l'oiseau de Junon (le paon), l'oiseau de Vénus (la colombe), l'oiseau bleu (métamorphose d'un prince pour visiter son amie enfermée?);
- dans le langage savant des ornithologues: oiseaux diurnes, nocturnes, domestiques, terrestres, marins, migrateurs, percheurs, plongeurs, sauteurs, coureurs.

Le premier paragraphe constitue une définition *en intension* proche de celle des lexicographes, mais simplifiée, dépouillée de toute terminologie scientifique et augmentée de quelques traits provenant des collocations. Or, l'élaboration de cette définition pose problème; si l'on veut y appliquer les mêmes principes qu'au reste de la constitution du signifié de puissance, à savoir par prélèvements d'éléments de signification dans les collocations courantes en langue, on n'arrivera pas à la constituer telle qu'elle apparaît ici, dans la mesure où la langue retient souvent plus de traits symboliques et descriptifs que distinctifs; notamment, le segment « animal qui se distingue des autres par » ne pourra jamais apparaître.

Le second paragraphe s'apparente aux définitions *en extension* des encyclopédies, en ce qu'il classe les « différentes sortes d'oiseaux » telles que les collocations en langue les font apparaître. Bien entendu, à l'inverse des classements des spécialistes, cette liste ne saurait se prévaloir d'un critère d'exhaustivité, du fait qu'elle ne rend compte que de la compétence moyenne des locuteurs. Le classement de J. Picoche (langage courant, mythologie, langage savant des ornithologues) met cependant en évidence la présence en langue de plusieurs niveaux de connaissance et de catégorisation. Même s'il est probable que différents niveaux soient effectivement observables dans la compétence moyenne des locuteurs, il me semble pourtant que le choix de ceux retenus dans les dictionnaires (sur lesquels se fonde l'observation de J. Picoche) risque plus d'être le résultat de l'intuition des rédacteurs ou d'une tradition lexicographique que de critères nettement posés.

On voit que, dans les deux cas, les critères définitoires s'avèrent plus subjectifs qu'objectifs. C'est là, me semble-t-il, que le prototype peut intervenir utilement dans l'élaboration de la structure sémantique d'un mot, en complément de la définition linguistique. La liste des propriétés prototypiquement perçues par les utilisateurs du mot (à divers niveaux de compétence) pourrait compléter la définition en intension à l'aide de ces traits descriptifs qui n'ont pas fait l'objet d'un figement en langue, du fait qu'ils sont ressentis par les locuteurs comme « allant de soi », en vertu des lois pragmatiques dont nous avons parlé plus haut. De même, celle des représentants les plus communément ressentis comme bons exemplaires de la catégorie pourrait compléter la définition en extension. Le prototype trouverait alors une juste place dans l'élaboration du signifié courant à côté du signifié de puissance, au titre de seul représentant observable des aspects référentiels de ce niveau de catégorisation⁵.

Il manque au signifié de puissance, qui relève explicitement d'une sémantique linguistique, des éléments référentiels ; il manque au prototype – tel que l'induisent en tout cas les protocoles d'enquêtes –, qui relève d'une sémantique référentielle, les traits non strictement descriptifs, symboliques, affectifs, fonctionnels, etc., pourtant inscrits en langue. On voit bien alors en quoi l'association de ces deux méthodes d'approche du signifié, qui apparaissent comme complémentaires, permettrait de mieux rendre compte de la complexité des représentations mentales qui sous-tendent le signifié courant des mots.

Marie Luce HONESTE
Université Jean Monnet, Saint-Étienne

⁵ D. Dubois me suggérait de considérer que les traits provenant des acceptions répertoriées en langue relèvent du stéréotype, alors que les autres appartiennent au prototype. Ceci pourrait constituer un obstacle à l'insertion du prototype dans la définition globale d'un mot, dans la mesure où il ne relèverait pas du même plan cognitif que les autres éléments. En fait, je considère, pour les raisons exposées plus haut, que tous les traits – qu'ils proviennent d'enquête de prototypie ou qu'ils soient prélevés dans les collocations en langue – sont majoritairement stéréotypiques, c'est-à-dire reflet de représentations mentales partagées, « socialisées », par la médiation symbolique et langagière, et que, pour cette raison, ils peuvent tous figurer au même titre dans une définition linguistique du mot.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Dubois, D., 1993, « Lexique et catégories naturelles », *Cahiers de Praxématique* n° 21, *Lexique et représentation des connaissances*, Praxiling, Université Paul Valéry, Montpellier III.
- Geeraerts, D., 1991, « Grammaire cognitive et sémantique lexicale », *Communications* 53, *Sémantique cognitive*, Paris, Seuil.
- Honeste, M. L., 1995, « Expérience cognitive et polysémie lexicale : l'exemple des mots de l'espace en français », communication au *Colloque International de Lodz (Pologne) « Polysémie, synonymie, antonymie. Relations dans le lexique, aspects théoriques et applicatifs »*, 29 mai-1^{er} juin 1995 (Actes à paraître 1998).
- 1996, « La Notion d'espace en français », in « La Notion », in Groussier, M.L., et Rivière, C., *Actes du colloque « La Notion »*, UFR d'Études Anglophones, Paris 7, Éditions Ophrys, coll. HDL, 290-296.
- 1996, « De l'empreinte au mouvement, Étude de sémantique cognitive et lexicale du mot *marche* », *Corps en mouvement*, Études réunies par Alain Vaillant, CEP, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 15-28.
- Kleiber, G., 1990, *La Sémantique du prototype*, Paris, PUF.
- Lakoff, G. & Johnson, M., 1980, *Metaphors we live by*, The University of Chicago Press, Chicago and London, 1980 (trad. française, *Les Métaphores dans la vie quotidienne*, Éditions de Minuit, 1985).
- Langacker, R. W., 1987 et 1991, *Foundations of Cognitive Grammar*, 2 vol., Stanford, Stanford University Press.
- 1991, « Noms et verbes », *Communications* 53, *Sémantique cognitive*, Paris, Éditions du Seuil.
- Merleau-Ponty, M., 1945, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard.
- Picoche, J., 1986, *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan.
- 1989, « Signifié de puissance et prototype en lexicologie », communication au *XIX^e Congrès de la Société de Linguistique et de Philologie Romanes. Lexicologia e Metalexicografia*, St Jacques de Compostelle.
- & Honeste, M.L., 1993, « L'expérience de l'espace et sa symbolisation vue à travers la polysémie des mots *bord* et *côté* », *Faits de Langue* n° 1, *Motivation et iconicité*, 163-173, Paris, Presses Universitaires de France.
- Sauter, R., 1996, « Ours et Bear : parents ou étrangers ? », *Animots*, CIEREC, Travaux LXXXVIII, in Marie Luce Honeste & Roger Sauter, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 149-158.
- Rousseau, A., 1993, « Espace, référence, représentation. Réflexions sur quelques conceptualisations de l'espace », *Faits de Langue* n° 1, *Motivation et iconicité*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Vandeloise, Cl., 1986, *L'Espace en français*, Paris, Éditions du Seuil.

INCIDENCE ADVERBIALE ET IMPLICITE

INTRODUCTION

L'exposé qui suit risque de paraître au premier abord doublement paradoxal. D'abord par son thème, explicité dans le titre d'« Incidence adverbiale et implicite »: l'incidence est une notion syntaxique qui concerne les rapports de dépendance entre les unités coprésentes dans la phrase, tandis qu'avec l'implicite l'on se place à un niveau sémantique qui permet de convoquer des unités absentes. Ensuite par les objets traités, puisque certains des exemples considérés se situent aux confins de la linguistique et réclameront un traitement plus largement sémiologique.

Je vais essayer de montrer pourtant qu'il n'y a pas de véritable paradoxe, et que si l'on tient compte, comme je crois qu'il est indispensable de le faire, du rôle des facteurs sémantiques et pragmatiques dans la détermination de l'incidence des adverbes, alors certains cas apparemment marginaux ou frontaliers se laissent ramener à un mécanisme général. Plus généralement, on défendra l'hypothèse que le passage à un niveau sémantico-référentiel permet de traiter de manière homogène tous les cas, et ils sont plus nombreux qu'il n'y paraît, dans lesquels les supports incidencielles de l'adverbe ne peuvent pas être trouvés parmi les unités figurant explicitement dans l'énoncé.

INCIDENCE ADVERBIALE ET SCÈNE

Commençons par exposer les prémisses sur lesquelles s'appuiera l'analyse.

Quelques mots d'abord de la sémantique des « parties de langue », qui était ma problématique de départ (Constantin de Chanay 1996). Je me suis attaché à définir l'adverbe dans la lignée de l'analyse « notionnelle » proposée par S. Rémi (1991) pour le Substantif, le Verbe et l'Adjectif – analyse qu'on peut définir en raccourci comme une projection sur le plan sémantique des mécanismes incidencielles propres à

chaque partie, comme incite à le faire l'observation que tout changement dans le régime d'incidence (translation) s'accompagne d'une modification classématique (par ex. dans *c'est très femme* où *femme* ne réfère plus à un être animé mais à une propriété).

Reprenant à mon compte la théorie de l'incidence du second degré, telle que la définit Guillaume :

Adverbe : l'incidence est de second degré. Il y a incidence à une incidence. Dans *Pierre marche vite*, « vite » n'est pas incident à *Pierre* et n'est pas non plus, comme on le supposerait à tort, incident à *marche*. *Vite* est incident à l'incidence de *marche* à *Pierre*, c'est-à-dire à une incidence en cours (Cervoni 1990, 7)

et que reprend Moignet (1981), j'ai émis l'hypothèse que l'on pouvait lui assigner un correspondant sémantico-référentiel dans la notion de scène, entendons par là une unité de niveau propositionnel composée d'une entité et d'un procès ; ce qui m'a amené à proposer de définir unitairement la catégorie de l'Adverbe comme classe de lexèmes spécialisée dans l'attribution de propriétés à des scènes (Constantin de Chanay, 1995 et 1996).

Ainsi dans l'exemple (1)

1. Pierre marche vite

on dira que la propriété de /rapidité/ est attribuée à l'ensemble de la scène constituée de l'entité « Pierre » et du procès « marche », autrement dit à Pierre en tant qu'il est engagé dans sa marche, ou à la marche en tant qu'elle est celle de Pierre. À incidence complexe, portée complexe.

L'entité appartenant à la scène correspond typiquement à l'agent, qui n'est pas toujours le sujet du verbe, ainsi que le montre l'exemple (2),

2. Le menteur est sévèrement rabroué

où l'agent est manquant (première apparition de l'implicite dans mon corpus...), et où en tout cas l'on ne pense pas un instant que le menteur est sévère dans sa façon de se faire rabrouer. On notera toutefois qu'un exemple comme (3), emprunté à une copie d'étudiant (description d'une publicité Volkswagen où l'on voit la célèbre femme-fourmi qui est l'emblème métaphorique de la Polo),

3. « La fourmi est fièrement conçue »

atteste que la position de sujet syntaxique exerce une sorte d'attraction en dépit de la tournure passive, puisque l'énoncé signifiait à peu près : « la fourmi est conçue de manière à avoir l'air fier » – l'énoncé reste toutefois me semble-t-il assez déviant, et il faut bien reconnaître qu'il se

compréhendait davantage grâce au contexte que par ses vertus propres. On trouvera toutefois un exemple entré dans l'usage d'un semblable glissement avec un énoncé comme (4) :

4. Vous êtes cordialement invité...

qui semble régulièrement compris dans un sens proche de « il sera cordial de votre part de venir » plutôt que comme « je suis cordial en vous invitant ».

La théorie de l'incidence du second degré fournit une explication syntaxique assez satisfaisante de l'indétermination que l'adverbe implique quant à l'assignation d'un support actanciel précis à la propriété qu'il prédique. La célèbre devise d'Auguste, citée en (5), semble ainsi avoir pu donner lieu à deux interprétations spécifiques tant soit peu différentes, ce qui suggère qu'elle les admet l'une et l'autre. La /lenteur/ peut être rapportée à l'agent (« vous ») et indiquer qu'un tempo placide (interprétation 1 du tableau suivant) :

| | « hâtez-vous » | « lentement » |
|------------------|---------------------|---------------------|
| Interprétation 1 | Durée de l'activité | Rythme de l'agent |
| Interprétation 2 | Rythme de l'agent | Durée de l'activité |

hâtera la réalisation de l'activité : c'est ainsi que l'entend le petit Larousse, qui donne de la devise la paraphrase citée en (6) :

5. *Festina lente* « hâte-toi lentement »

6. « Allez lentement pour arriver plus vite à un travail bien fait », (Nouveau petit Larousse)

Mais la /lenteur/ peut aussi être rapportée à l'activité, et elle indique alors un temps : cette répartition inverse des spécifications, plus délicate, permettrait de comprendre plutôt quelque chose comme : « redoublez d'efforts sans crainte d'y passer du temps ». Tel est peut-être le parti interprétatif de Boileau :

7. « Hâtez-vous lentement, et sans perdre courage,

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage :

Polissez-le sans cesse et le repolissez :

Ajoutez quelquefois, et souvent effacez », Boileau (Art Poétique, l. 171-2)

Je remarquerai enfin que si la balance peut pencher en faveur du privilège de tel ou tel actant comme support incidenciel favori, ce sera pour des raisons sémantiques particulières : ainsi l'exemple (8).

8. «Elle se hâte avec lenteur» (La Fontaine, *Fables*, Le lièvre et la tortue)

ou encore le *festina lente* lu sur une péniche (authentique), semblent sélectionner l'interprétation (1), en raison de ce que l'on sait des tortues et des péniches.

Je dirai donc que par défaut, tout adverbe est fondamentalement «bi-orienté» et convoque une scène avant de manifester éventuellement une préférence pour un élément.

Cette hypothèse présente un autre intérêt en ce qu'elle permet une unité de traitement des emplois de certains adverbess en «adverbess de phrase» et en «adverbess de constituant». Si l'on admet la relation attributive comme cas-limite de procès, on peut dire des adverbess aléthiques extra-prédicatifs qu'ils portent sur la relation entretenue par l'énoncé avec le fait d'être vrai, que présuppose sa nature assertive. Cette proposition rejoint celle de Martin (1983, 102) pour qui «il est manifestement vrai qu'il a menti» est une paraphrase de (9) qui vaut dans tous les cas.

9. Manifestement il a menti

Le caractère statique de la relation attributive ne doit d'ailleurs pas trop retenir l'attention, parce qu'il tient essentiellement à la formulation retenue pour le présupposé. Dans cette perspective, une paraphrase par «s'imposer», plus dynamique que «être vrai», serait peut être une meilleure formulation – (9) signifierait «l'énoncé «il a menti» s'impose (à la croyance) de manière manifeste». Quant aux adverbess épistémiques, ils proposent simplement une variante. La propriété est attribuée au fait que l'événement décrit par l'énoncé «se produise»: «il est mystérieux qu'il se produise qu'il pleuve» est ainsi une paraphrase possible de (10):

10. Mystérieusement, il pleut.

Les adverbess dits «d'énonciation» ne sont pas en reste: la paraphrase performative reposant sur l'hypothèse qu'un énoncé quelconque présuppose un «je dis que» implicite, permet de restituer une scène absente de la littéralité de l'énoncé.

11. Franchement je te l'ai dit franchement
12. «Franchement elle je te dis franchement hein j'ai pas bien aimé»

L'énoncé (11) peut s'analyser comme «je te dis franchement (en ce moment) que je te l'ai dit franchement (alors)». J'avais forgé (11) afin de montrer que les deux occurrences avaient des fonctionnements

pouvant être alignés l'un sur l'autre, et qu'il n'y avait pas lieu de distinguer deux adverbess syntaxiquement homonymes, comme le font certaines analyses. J'ai par la suite, et non sans plaisir, entendu (12), où la séquence «je te dis franchement» est sans doute une reformulation développée de la première occurrence de l'adverbe, plutôt qu'une séquence sous son régime (? «je te dis franchement que je te dis franchement que...») – ce qui tend à confirmer que les deux emplois sont ressentis comme sémantiquement équivalents.

Il reste à présent, pour en finir avec ces prémisses, à faire le lien entre les mécanismes incidenciels et la sémantique lexicale. Introduisons pour cela le concept d'isotopie, tel que le définit Rastier (1986 et 1991): une isotopie est «la récurrence d'une unité sémantique». C'est ce concept qui va permettre d'esquisser une articulation entre syntaxe et sémantique. L'existence (ou mieux la présomption) d'isotopies est ce qui assure en effet la cohérence sémantique d'une lecture, au niveau du texte, et a fortiori à celui de la phrase. J'ai forgé les exemples (13) à (16) à dessein de montrer comment, à position syntaxique égale (extraction), la recherche de cohérence interprétative conduit à assigner une incidence différente au même adverbe.

13. Sûrement, le funambule s'avança sur la corde
14. Sûrement, un orage se prépare
15. Honnêtement, il lui a rendu ses trois cents francs
16. Honnêtement, c'est moche.

L'adverbe *sûrement* est intéressant parce qu'il n'a pas le même sens dans ses emplois intégrés, où il signifie /avec assurance/, et ses emplois non intégrés, où il signifie /probablement/.

En (13) le sémème /avec assurance/ est isotope avec les traits [adresse] et [risque] associés respectivement à /funambule/ et /s'avancer sur la corde/; le passé simple de son côté présente l'événement comme un fait avéré, ce qui ne favorise guère la sélection du sémème /probablement/, qui suppose une marge d'incertitude.

En (14) au contraire le trait [non avéré] associé à «se préparer» assure une isotopie du non-certain avec le sémème /probablement/ de l'adverbe en emploi non intégré.

Dans les deux cas les autres interprétations ne sont pas bloquées, mais hors contexte spécifique, elles surgissent moins naturellement.

En (15) l'adverbe *honnêtement* est attiré par l'isotopie financière manifestée dans l'énoncé, ce qui rend très vraisemblable l'interprétation intégrée, tandis que l'interprétation où l'adverbe porterait sur l'énonciation sans être exclue, n'est réclamée par rien. Cette dernière devient en revanche la plus vraisemblable dans (16), où l'assurance de sincérité

vient en quelque sorte laver le jugement défavorable du soupçon de médisance.

Ainsi les exemples (13) à (16) montrent d'une part que la portée (niveau sémantique) contribue à déterminer l'incidence (niveau syntaxique), et d'autre part que les supports incidenciels de l'adverbe peuvent être des unités implicites, enfouies dans les présupposés argumentatifs (exemple (14)) ou dans les présupposés pragmatiques (exemple (16)) des énoncés. Les conséquences de l'introduction de l'implicite sont donc pour l'instant encore assez limitées, puisque l'on reste dans un cadre linguistique, et que l'explication demeure dans le domaine phrastique.

L'analyse révèle pourtant des insuffisances, comme on le voit avec l'exemple suivant :

17. Doucement, il y a les enfants qui dorment.

Aucun des trois types de solution envisagés jusqu'ici ne convient : on ne comprend pas avec (17) que les enfants dorment doucement, ni qu'on nous dit doucement que les enfants dorment, et encore moins qu'il est doucement vrai ou réel que les enfants dorment. Ce que l'on comprend, c'est que l'interlocuteur est censé « faire doucement » afin de respecter leur sommeil (en l'occurrence : « marcher sans faire de bruit »).

Cet exemple incite donc à déborder les frontières dans lesquelles s'est pour l'instant cantonnée l'analyse, en particulier celles, disons, du « tout-linguistique » : on a de toute évidence affaire à un énoncé qu'on ne peut analyser de manière immanente. Mais à cette différence près, les principes demeurent les mêmes que pour les énoncés « standard » : en raison de son régime d'incidence, l'adverbe appelle un support ; en l'absence d'éléments linguistiques disponibles pour lui en fournir un, la recherche de la bonne recrue va se tourner vers des éléments non linguistiques – recherche dans laquelle le principe d'isotopie et la notion de scène seront cette fois les seuls guides.

Au delà de la phrase

Soit comme point de départ l'exemple (18), emprunté à C. Guimier (1996, 161).

18. Sur le livre d'or du fonds ancien d'Avranches, Umberto Eco a laissé quelques mots et sa signature : « Félicitations. Admirativement. Merci » (*Ouest France*)

Voici le commentaire de Guimier :

La portée de l'adverbe ne fait guère de doute : c'est le signataire qui est « admiratif », mais il n'est pas linguistiquement représenté. On peut penser a priori qu'on a affaire à un énoncé elliptique, mais on voit mal quelle phrase complète pourrait être restituée à partir de l'adverbe et en conséquence quel est le support d'incidence de celui-ci.

On ne niera pas qu'un énoncé ne comportant qu'un adverbe est frappé d'incomplétude. Le problème est de savoir comment l'on va combler le manque. Ce sera de toutes façons en faisant appel à des unités implicites, c'est-à-dire à la fois absentes et récupérables – en raison de leur fort degré d'évidence dans le contexte, ce qui revient à dire qu'elles doivent être d'une certaine manière « présentes » non loin de l'énoncé considéré. Dans un cas comme (19), où la réponse « Mal » se dispense de reprendre les termes de la question qui la précède immédiatement, ces unités de secours sont linguistiques et on est assez fondé à parler d'ellipse.

19. « Tu arrives à dormir avec ce bruit ? – Mal »

Par contre, rien ne prouve qu'il y aurait en amont de (18) des unités linguistiques précises qui auraient été effacées, et le traitement par l'ellipse paraît moins défendable.

La solution que je propose consiste à considérer que l'adverbe entre dans une chaîne syntagmatique avec des unités qui sont fortement présentes dans le contexte, mais pas sous forme linguistique. Considérons l'exemple (20) :

20. « Screwpulleusement » (publicité d'une marque de tire-bouchon¹)

Dans cette publicité, les icônes des bouchons convoquent pour le lecteur un script dans lequel quelqu'un débouche une bouteille au moyen d'un tire-bouchon, et fournissent la scène sur laquelle va porter l'adverbe (lequel dit à la fois, de manière ludique, la manière et l'instrument) ; je ne crois personnellement pas qu'il soit nécessaire de supposer que cette scène est « traduite » sous la forme d'une phrase.

Cette hypothèse implique deux choses. La première, c'est qu'il paraît nécessaire d'admettre qu'indépendamment de toute expression linguistique manifeste, le monde (extra-linguistique) puisse être appréhendé sous une forme déjà sémantique, comme porteur d'unités et de propriétés susceptibles d'entretenir des relations d'affinité avec les traits sémantiques des lexèmes – ce qui paraît vraisemblable puisqu'un

¹ Voir reproduction à la fin de l'article.

tel mode de « perception » du monde, quelle que soit la position que l'on adopte vis-à-vis de l'hypothèse Sapir-Whorf, est la condition de possibilité de l'adéquation référentielle. La seconde est que des syntagmes que je dirai « pluri-codiques » puissent, quand les unités linguistiques font défaut, nouer des relations de type apport / support à la faveur d'une cohérence isotopique « transsémiotique ». Cela ne paraît pas poser non plus de problème insurmontable si l'on admet que des signes appartenant à des systèmes sémiotiques distincts puissent partager la même substance du contenu – pour recourir à la terminologie de Hjelmslev (1968) – et s'opposer par la forme.

Il y a un argument linguistique en faveur de ce traitement. Les énoncés composés d'un unique adverbe peuvent être assertifs ou injonctifs, et cela paraît dépendre du type de relation isotopique (redondante ou contrastive) nouée entre l'énoncé et son contexte référentiel.

Lorsque la relation est redondante, l'énoncé est assertif. Considérons l'exemple (21).

21. [Situation: X est en train de préparer une vinaigrette sous les yeux de Y. Il la goûte et rajoute une pleine cuillerée de moutarde. Y lui dit]: « Carrément »

D'un point de vue sémantique, l'adverbe *carrément* se présente comme un commentaire adéquat de toute action extrême ou audacieuse, comme l'ajout massif d'un condiment puissant. On peut dire que le trait [extrême] est redondant, puisqu'il est porté une fois par le lexème et une fois par le référent.

Lorsqu'au contraire la relation est contrastive, l'énoncé est injonctif. On peut l'expliquer en faisant appel à la théorie des actes de langages indirects, dont la réalisation passe par le détour de l'assertion de l'une ou l'autre de leurs conditions de réussite. Pour Searle les actes de langage de type directifs ont parmi leurs conditions de réussite l'exigence que l'action requise ne soit pas déjà réalisée au moment de l'acte: l'ordre « Ferme la porte » suppose que la porte soit ouverte. Dès lors, asserter la non-réalisation d'une action quelconque peut équivaloir à requérir la réalisation de cette action: *la porte n'est pas fermée* → *ferme-la!* (Searle, 1972 et 1982). Dans l'exemple suivant:

22. [Adressé à quelqu'un qui parle trop fort ou trop vite, conduit trop vite, à un chien à qui l'on donne un sucre, un enfant qui fait ses premiers pas, un convalescent qui descend un escalier, ...]: « Doucement »

tous les contextes ont pour point commun de véhiculer la catégorie [intensité] et la valeur [forte], que ce soit de manière effective (taux de

décibels ou débit articulatoire, vitesse de la conduite) ou virtuelle (brutalité de la saisie alimentaire, risque de voir s'emballer l'enfant ou le convalescent). Il y a cette fois une isotopie contrastive avec les traits [intensité] et [faible] dont l'adverbe est porteur, d'où le sens injonctif: la situation atteste de façon patente la non-réalisation de la « manière faible » préconisée par l'énoncé.

Trois remarques sur les trois derniers exemples:

- L'exemple (23)²,

23. « Eh, là ! Doucement ! » (J. Faizant, cité par Charaudeau 1992, 581)

est justiciable du même traitement, et il montre en outre que la récupération de la scène support peut rester vague ou plurielle, deux directions sont pertinentes pour interpréter le *eh là! doucement!*, du fait de:

- l'[intensité croissante] du comportement de l'insulteur (dominance proxémique, invasion du bureau, apparition de postillons témoignant d'une surenchère vocale, tressautement de la cravate indiquant un supplément de violence gesticulatoire)
- et a posteriori, grâce au commentaire « pas d'insultes » (vignette 6), la montée dans l'échelle de l'axiologie défavorable supposant un passage de la critique à l'insulte (même si c'est contre-factuel).

- Il m'avait semblé impossible d'inventer des exemples où *doucement* employé seul aurait un sens assertif. L'exemple (24) (extrait d'un roman de science-fiction, traduit de l'anglais par Dominique Haas) montre que j'avais peut-être tort:

24. – Tu les vois? chuchote-t-il.
 – Bien sûr.
 – Qui sont-ils?
 – Les Dévastants.
 – Tout simplement; comme ça, en toute impartialité.
 – [...]
 – Merci. Merci beaucoup, dit-il. Que veux-tu?
 – T'aider.
 – Doucement. Délicatement.
 – Eh bien, aide-moi. Renvoie-moi chez moi.
 [...]

² Voir reproduction à la fin de l'article (vignette 5).

- (...) Tu leur as fait mal. C'était plus qu'ils n'en pouvaient supporter, tu comprends ?
- Je ne m'en serais jamais douté.
- Avec défiance, et non sur un ton d'excuse". (Silverberg, *Le Fils de l'Homme*, coll. Omnibus, p. 768, 808, 809)

C'est le troisième extrait qui donne la clef interprétative et confirme que la scène à restituer est à chaque fois de type « cela fut dit (comme ça, doucement, délicatement, avec défiance et non sur un ton d'excuse...) ». Il me semble tout de même que cela passe assez mal en français et que cet exemple montre que la règle générale est limitée par l'usage.

- Quant à l'exemple suivant (publicité d'une marque de whisky³),

25. « Écossais visiblement / assurément »,

il montre deux choses :

- la première est qu'il n'est pas toujours facile de décider s'il y a ou non ellipse, parce que certains objets du monde (ou leurs représentations iconiques) semblent associés en filigrane à leur dénomination linguistique la plus courante: ainsi l'adjectif *écossais* s'accorde vraisemblablement avec le genre grammatical du substantif *whisky*, bien que celui-ci ne figure nulle part – et l'énoncé aurait été ambigu si l'on avait eu un serveur au lieu d'une serveuse;
- la seconde est que des cas de cumul fonctionnel sont possibles, si ce n'est monnaie courante, parce que la multiplicité et la diversité des signes concourant à dessiner des relations isotopiques est un facteur de pondération davantage que de tri entre diverses possibilités interprétatives. L'adverbe *assurément* reçoit dans les deux annonces l'interprétation évidentielle qui est la plus saillante en langue; dans l'annonce de gauche (mais non dans celle de droite où il est hors contexte iconique) vient se superposer l'interprétation /avec assurance/, du fait de la nonchalance de la pose du personnage et de l'inclinaison risquée du plateau. Dans l'annonce de droite, c'est *visiblement* qui est le siège d'une syllepse similaire: outre l'interprétation « Il est visible que le whisky est écossais », on peut comprendre aussi que « ce whisky a une manière visible (voyante) d'être écossais », puisqu'il est associé à un personnage

³ Voir reproduction à la fin de l'article.

doté de nombreuses métonymies vestimentaires (donc visuelles) de cette propriété.

On pourra verser au dossier tous les exemples suivants (récolte non limitative...) qui sont apparentés au précédent en ce qu'ils présentent tous des syllepses imputables à des cumuls fonctionnels dans un contexte sémantique favorable :

- (Distributeurs de boisson): « Selecta. Automatiquement bon ». (→ /à tous les coups/ + /grâce à un automate/)
- Publicité Propargyl: « L'hygiène digestive naturellement ».
- Publicité Fagor: deux personnages se disputent pour vanter la qualité la plus caractéristique du produit, l'un partisan de la solidité, l'autre de la simplicité. Le slogan final les réconcilie: « Fagor. Simplement solide. Solidement simple » (« simplement » = /de manière simple/).

Classement final

Récapitulons pour finir les divers types d'intervention de l'implicite dans la détermination de l'incidence adverbiale.

Les supports implicites peuvent se rattacher :

1. Aux présupposés actanciels de l'énoncé (exemples (2), (3), (4))
 2. Aux présupposés logiques de l'énoncé (exemples (9), (10), (14))
 3. Aux présupposés pragmatiques de l'énoncé
 - 3.1. présupposés généraux (exemples (11), (12), (15))
 - 3.2. présupposés spécifiques à un genre textuel / discursif (exemple (18)?)
- formules rituelles de fin de lettres:
 - « affectueusement, X »; « bien cordialement, X », etc.
 - « J'oubliais de vous dire que j'ai reçu aussi trois adorables petits chats angoras. / Fort, fort, fort. / Marie-Chantal » (Jacques Chazot, *Les carnets de Marie-Chantal*, 1956, Hachette, page 101).
 - « adverbialement, X » (d'une linguiste); « clownement, X » (le signataire exerce cette profession); « carrément, X » (sur une carte postale de format carré).
 - dédicaces de livres
 - indications sur des partitions musicales :

Modérément / Gaiement / Très simplement / Tendrement / Fièremment / Tranquillement / Joyeusement / Délibérément vs Très doux / Bien posé / Très mesuré / Bien lié et gracieux / Gracieux / Très décidé // Lentement et très lié. (*Méthode Rose*)

- didascalies des pièces de théâtre :

ELECTRE: (...) Oreste... Ah! j'aurais préféré que tu restes Philèbe et que mon frère fût mort. (*Timidement*) C'est vrai que tu as vécu à Corinthe? (Sartre, *Les Mouches*, A. II sc. 4, Folio Gallimard, 1980 [1947], p. 171)

- titres de livres, de revues, d'émissions... :

Autrement (revue), *Naturellement* (émission de TF1)

4. À la situation de référence

4.1. relations intersémiotiques avec un script associé au lieu où l'on rencontre l'énoncé

- (exemple (18)?)
- « Moins vite »; « Trop près: des regrets » (autoroute Lyon-Grenoble: conseils s'affichant de manière intermittente par voie lumineuse au dessus de la chaussée). « Doucement: prudemment » (auto-collant lu sur la glace arrière d'une automobile).
- « Horizontalement », « Verticalement » (mots croisés)
- « Actuellement », « Prochainement » (apposés sur des affiches de cinéma)

4.2. relations intersémiotiques ad hoc :

- enchaînement sur du non-verbal (exemples (17), (21), (22), (23), (24))
- cas particuliers: énoncés verbo-iconiques (exemples (20), (25)) ainsi que:
 - « Ysatis. Terriblement », sur la photographie d'une femme en robe du soir esquissant à l'adresse du lecteur (de la lectrice) un geste à la fois d'invite et de défi (publicité Givenchy);
 - « L'eau infiniment » (publicité pour la crème "Hydrative" de Lancôme), slogan placé sur une photographie où l'on voit surgir du pot de cosmétique de l'eau qui rebondit en cascade sur des « règles »

(?) d'une transparence bleutée qui à la fois semblent figurer l'eau, le parcours et des parallèles qui se rejoignent à l'infini;

- « Le saumon passionnément », titre d'un livre de Jean Luc Martin (A. Colin), l'isotopie de la /pêche/ (plutôt par exemple que de la /cuisine/) étant sélectionnée par la photographie de couverture: un homme au milieu d'un torrent tient un saumon à l'extrémité du fil de sa canne à pêche;
- « Fahrenheit / L'homme infiniment », slogan d'une publicité de la marque Christian Dior pour le parfum Fahrenheit, superposé à la photographie d'un homme contemplant l'horizon marin au soleil couchant.

On remarquera que du début à la fin du classement, on s'ouvre progressivement sur l'univers non linguistique. C'est le principe des quatre principales divisions, les conditions de la communication (catégorie 3) ayant semble-t-il un statut intermédiaire.

A l'intérieur de la catégorie (3) je distingue (3.1.) – présupposés généraux (c'est-à-dire: il y a un locuteur, un interlocuteur, un acte de parole) – qui permet encore à l'analyse de s'épanouir dans un cadre phrastique (comme dans la première catégorie). La catégorie (3.2.) est beaucoup moins traditionnelle et prend en compte le genre textuel en tant qu'il est associé à des comportements spécifiques (saluer, offrir, interpréter une œuvre...). Les conditions de la communication sont ici saisies à un niveau supra-phrase.

On notera que par définition les formules de fin de lettre et les dédicaces (auxquelles on peut rattacher l'exemple (18) en raison de la présence d'une signature) sont de type assertif, tandis que les conseils des indications musicales et des didascalies sont plutôt directifs (incitatifs). Les titres de revues, livres..., plus complexes, se présentent comme un commentaire du contenu.

Quant à la quatrième catégorie, on s'est efforcé de distinguer ce qui obéit à une certaine régularité (4.1.) de ce qui ne le fait pas (4.2.). On peut hésiter sur le statut de l'exemple (18), dans la mesure où l'adverbe *admirativement* suppose un acte de félicitations qui se réfère à un service offert par le lieu où se trouve le livre d'or.

On remarquera enfin que les exemples de la catégorie (4) dans son ensemble, malgré leur caractère particulier, fournissent le modèle général du traitement: la portée se fait sur le support fourni par la scène sémantiquement pertinente la plus explicite (la palme de l'explicite revenant, il va de soi, aux unités de type linguistique). Il est dans ces conditions tentant de considérer que non seulement les catégories (1).

(2) et (3), mais encore les exemples sans problème de type « Pierre marche vite », qui n'ont pas été repris ici puisqu'ils ne mettent pas en jeu l'implicite, seraient en fait, contre toute attente, des cas particuliers de la catégorie (4).

CONCLUSION

Je propose donc de considérer que dans des énoncés uniquement prédicatifs du type de celui qu'a relevé C. Guimier, les adverbes ont une incidence, en dépit de l'absence d'unités linguistiques restituables aptes à jouer le rôle de support. L'incomplétude attachée au régime incidentiel de l'adverbe pousse compulsivement à lui assigner un ancrage, de même qu'il y a parallèlement une compulsion interprétative qui pousse à la recherche d'isotopies cohérentes. Ces deux tendances s'épaulent de telle sorte que l'interprétation des énoncés et leur structuration syntaxique marchent main dans la main, et cela a pour effet que la sémantique peut, le cas échéant, fournir à l'incidence des supports qui lui font défaut dans la littéralité du texte. Or la diversité sémiotique des unités restituables ne rend pas toujours plausible l'explication de l'incomplétude de l'énoncé par le mécanisme de l'ellipse, et milite pour l'extension du concept d'incidence, au-delà du domaine de la syntaxe (linguistique), à celui de la concaténation de syntagmes « pluricodiques » (à condition bien entendu que lesdits syntagmes conservent au moins une unité de type linguistique !). J'espère que ce n'est pas là lui faire subir un sort trop contre nature...

Hugues CONSTANTIN DE CHANAY
Université Lumière Lyon 2

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Cervoni, J., 1990, « La partie du discours nommée adverbe », *Langue française* n° 88, 5-11.
- Charaudeau, P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- Constantin de Chanay, H., 1995, « Franchement, je te l'ai dit franchement! Prolégomènes à une approche notionnelle, sémantique et pragmatique de l'adverbe français », in L. Basset & M. Pérennec (dirs.) *Classes de mots: traditions et perspectives*, Lyon, Presses Universitaires.
- 1996, *Structuration des champs lexicaux: perspectives sémantiques, cognitives et argumentatives*, thèse de doctorat, Université Lumière Lyon II.

- Constantin de Chanay, H., à paraître, « L'adverbe de manière: circonstant scénique à incidences contextuelles », in A. Roman & S. Rémi (dirs.), *Le circonstant*, Lyon, Presses Universitaires.
- Guimier, C., 1996, *Les adverbes du français: le cas des adverbes en -ment*, Paris, Ophrys.
- Hjelmslev, L., 1968 [1943], *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Editions de Minuit.
- Martin, R., 1983, *Pour une logique du sens*, Paris, P.U.F.
- Moignet, G., 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- Rastier, F., 1986, *Sémantique interprétative*, Paris, P.U.F.
- , 1991, *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, P.U.F.
- Rémi, S., 1991, « Adjectif attribut et prédicat: approche notionnelle et morpho-syntaxique », in M.M. de Gaulmyn & S. Rémi (dirs.), *À la recherche de l'attribut*, Lyon, Presses Universitaires, 151-208.
- Searle, J. R., 1972, *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann.
- Searle, J. R., 1982, *Sens et expression. Etudes de théorie des actes de langage*, Paris, Editions de Minuit.

• LA MODALISATION ET LES MODALITÉS ENONCIATIVES •

— Modalisation adjectivale (Impres) — Salaud traître vendu petit con sale type...

Impres: **sale traître**

ARRET ! Les Impres ! arrêtez-les !



SSI



SANS SCREWPULL



SCREWPULLEUSEMENT



Le Crubet propose des tournevis à usage professionnel et domestique avec des niveaux de degré d'adaptation à l'usage qui vont de 1 à 5. Avec SCREWPULL (SCREWPULL de Le Crubet), vous disposez d'un tournevis à usage professionnel, avec une pointe à double biseau et un manche en bois, qui vous permet de travailler dans les conditions les plus difficiles. Avec SCREWPULL (SCREWPULL de Le Crubet), vous disposez d'un tournevis à usage domestique, avec une pointe à double biseau et un manche en bois, qui vous permet de travailler dans les conditions les plus difficiles. SCREWPULL (SCREWPULL de Le Crubet) est le tournevis idéal pour tous les travaux de bricolage.

Screwpull
LE CRUBET

• LA MODALISATION ET LES MODALITÉS ÉNONCIATIVES •

- Identification négative (Injures : Saleud, traître, vendu, petit con, sale type...):

"A mort, **sale traître** !"

APPELLATIFS: Identification affective:



J. Faizant, Sans titre, Denoël, 1980



SANS SCREWPULL



SCREWPULLEUSEMENT



Combien de fois vous êtes-vous arrêté face à un bouchon récalcitrant, avec des morceaux de liège à repêcher dans votre bouteille ou dans votre verre ? Alors essayez Screwpull : Screwpull de Le Creuset, le dit - bouchon qui vous permet d'ouvrir une bouteille vraiment sans effort. Facile à utiliser, sa tête recouverte de Teflon® pénètre dans le liège sans dommage et le bouchon ressort intact. Ainsi vous respectez scrupuleusement le bouchon, mais aussi le vin que vous servez. Et pour l'élégance de votre table, Screwpull existe en 7 couleurs (blanc, noir, émeraude, cristal, bordeaux, bleu, vert).

Screwpull
LE CREUSET

Ecossais visiblement.

Ecossais assurément.

WILLIAM LAWSON'S
Finest Blended
Scotch Whisky

UN BUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

DE LA PRÉPOSITION : INCIDENCE ET INCOPORATION

En essayant de définir la préposition en tant que partie du discours dans les termes de la théorie de l'incidence, on bute sur un problème important qui reste litigieux dans la psychomécanique et qui est celui du sens de l'incidence au sein du syntagme prépositionnel.

On peut citer au moins deux tentatives de solution de ce problème, sans compter la définition formulée par G. Guillaume lui-même, qui parle du caractère « diastématique » de la préposition,

selon lequel elle est en discours incidente, non pas à un support mais à un intervalle entre supports, lequel intervalle, du même coup et avec les conséquences que cela entraîne, devient le support de la préposition (1973, p. 159).

Cette formulation définit la préposition au niveau de la phrase et ne précise pas quelles sont les relations incidentielles entre la préposition et son régime à l'intérieur du syntagme prépositionnel. Quant à deux autres hypothèses, celle de G. Moignet et celle de R. Valin, sur ces relations, elles sont totalement opposées.

Selon l'hypothèse de G. Moignet, en effet,

la préposition a pour sémantèse propre la signification d'un rapport entre deux sémantèses extérieures à elle. Elle doit trouver un support dans l'une et dans l'autre (1981, p. 22).

Donc, la préposition est doublement incidente à ses voisins de gauche et de droite. Ainsi, dans la phrase *Le musée de l'Île de France se trouve dans le parc de Sceaux* la préposition *dans* serait incidente, d'une part, au verbe *se trouver* et d'autre part, au *parc de Sceaux*.

Pour rester dans le cadre du syntagme prépositionnel, nous allons donc retenir que c'est la préposition qui est incidente au substantif qu'elle régit. C'est l'« incidence prospective » qui est, pour G. Moignet, synonyme de la transitivité et qui justifie la ressemblance des interprétations du sens de l'incidence dans le cas de la préposition et dans celui du verbe transitif (Moignet, 1981, p. 220).

Le deuxième point de vue appartient à R. Valin pour qui, au contraire, le substantif est incident à la préposition :

En cas de dépendance prépositionnelle, le cas retenu sera toujours, par nécessité, celui d'apport, le substantif nantissant alors la forme vide qu'est la préposition de la substance notionnelle qui lui fait défaut (1981, p.87).

De même, à la différence du point de vue de G. Moignet, le complément d'objet direct est considéré comme apport au verbe transitif, et non pas comme son support (*id.*, p.84).

On peut se demander pourquoi, dans le cadre d'une même théorie linguistique (qui est la psychomécanique et, plus concrètement, la théorie de l'incidence), l'interprétation du même fait de langage donne lieu à deux points de vue aussi totalement opposés.

Là aussi, il pourrait y avoir deux explications différentes. La première, c'est que la psychomécanique est une théorie dialectique par excellence et que la dialectique admet la possibilité de faire deux assertions contradictoires sur le même phénomène sans qu'aucune d'entre elles soit fautive, parce qu'elles reflètent deux différents aspects du phénomène qui est lui-même objectivement contradictoire. Que la préposition soit une partie du discours extrêmement contradictoire nous semble évident. Mais, parmi ses nombreuses contradictions, qui sont en général de nature lexico-grammaticale, nous n'arrivons pas à identifier celle qui justifierait une telle divergence de points de vue quant à l'incidence de la préposition en tant que partie du discours. En plus, la divergence des deux approches concerne non seulement la relation de la préposition au terme qu'elle régit, mais également celle du verbe transitif au complément d'objet direct.

La deuxième explication met en cause la terminologie de la psychomécanique. Si la même théorie permet des interprétations aussi contradictoires du même phénomène, cela peut être un symptôme de l'insuffisance des définitions. Il semble, en l'occurrence, que l'existence des deux points de vue aussi radicalement opposés puisse être expliquée par le fait que les deux approches font appel au terme d'*incidence* pour rendre compte d'une relation autre que l'incidence.

La définition la plus claire de l'incidence a été formulée par G. Guillaume dans les termes de ce qui se dit et de ce dont il est parlé :

Ce fait de grammaire générale, de grammaire tout à fait générale, c'est que, dans le discours, il est toujours parlé de quelque chose, qui est ce dont il est parlé, c'est-à-dire le support obligé, auquel l'apport, qui est ce qu'on en dira, aura son incidence (1973, p. 61).

Malgré sa simplicité extrême et, peut-être, justement grâce à cette simplicité, cette définition permet de rendre compte de la plupart des cas d'incidence. Il semble donc logique d'essayer de l'appliquer directement au problème du sens de l'incidence dans le syntagme prépositionnel. On reprendra d'abord le point de vue de G. Moignet : la préposition est incidente au substantif qu'elle régit. Est-ce qu'on peut dire réellement que, dans la phrase que nous avons choisie, la préposition *dans* se dit du *parc de Sceaux*, c'est-à-dire : apporte une nouvelle information sur l'objet que nous connaissons sous ce nom ? Or il est évident que, toute seule, la préposition n'affecte pas la notion « parc de Sceaux » ; mais on peut considérer qu'elle *participe*, dans la mesure de sa valeur sémantique, non seulement à la localisation du musée de l'Île-de-France, mais aussi, du même coup, à la qualification du parc de Sceaux. Si le musée de l'Île de France reçoit dans cette phrase la propriété de se trouver dans le parc de Sceaux, ce dernier reçoit à son tour la propriété d'abriter le musée de l'Île-de-France. Nous croyons que c'est la seule interprétation qui permette de considérer que la préposition « se dit » du substantif qu'elle régit et, donc, qu'elle lui est incidente. Seulement, on peut se demander si c'est la même incidence que celle qui préside à la répartition des mots en parties du discours et à l'établissement des liens syntaxiques dans la phrase. Il y a lieu de croire qu'on doit répondre à cette question négativement.

Au fond, il s'agit ici du problème classique de la grammaire et de la logique. En considérant des cas extrêmes, on devrait reconnaître que dans la phrase *Personne ne reste dans ce village en hiver* il est parlé, en réalité, du village qui n'est que complément de lieu, et non pas d'un être inexistant exprimé par le pronom *personne*. Pourtant, grammaticalement, c'est bien ce dernier qui est le support de l'incidence du verbe *rester* dont la compréhension est augmentée à son tour par les circonstances de temps *en hiver* et de lieu *dans ce village*.

Dans la phrase *Sa douleur est immense* il est parlé d'une personne qu'on découvre dans la structure déictique du déterminant, et dans la phrase *L'arrivée présidentielle est prévue dans l'après-midi* le référent est indirectement représenté par un adjectif de relation, pourtant porteur d'incidence externe.

On pourrait multiplier à l'infini des exemples semblables, ce qui nous obligerait à reconnaître que l'information contenue dans une phrase « se dit » de tous les référents qui y sont évoqués directement ou indirectement, quelle que soit la fonction syntaxique des mots qui les expriment. Il est impossible d'introduire un référent dans la phrase sans qu'il soit affecté par l'ensemble de l'information qu'elle comporte. Nous sommes persuadés que c'est uniquement à ce niveau – qui doit

beaucoup plus à la logique qu'à la grammaire – que l'on peut parler de l'incidence de la préposition au substantif qu'elle régit.

Or, si la définition de l'incidence dans les termes de ce qui se dit et de ce dont il est parlé laisse une possibilité d'ambiguïté entre le niveau d'analyse grammatical et logique, il serait aisé de vérifier que pratiquement dans toutes les réflexions de G. Guillaume sur l'incidence il s'agit quand même de l'incidence grammaticale: c'est elle qui sert à définir les parties du discours et qui joue le rôle de «ressort» dans le mécanisme de l'établissement des rapports syntaxiques dans la phrase, mécanisme qui est mû par la nécessité d'obtenir dans le discours un support pour les mots qui en sont privés dans la langue.

Reste le deuxième schéma, celui de R. Valin, où, au contraire, la préposition sert de support au substantif. L'inconvénient de ce schéma est d'attribuer au substantif en fonction de complément prépositionnel le statut d'apport, apparemment incompatible avec son incidence interne qui le prédispose à jouer le rôle de support et non pas celui d'apport. On a beaucoup parlé de cette contradiction par rapport à la fonction de complément d'objet direct qui présente une affinité certaine avec le cas qui nous intéresse. Il est à signaler, dans le cadre de cette problématique, une remarque très pertinente d'A. Vassant qui insiste sur la différence entre substantif et syntagme nominal (1993, 153). Dans les cas qu'elle considère et qui sont le complément d'objet direct, l'attribut et le complément circonstanciel du type *Pierre marche la tête haute*, l'incidence interne du substantif est préservée, puisque ce dernier la réalise en s'ajoutant à l'article et en formant ainsi un syntagme nominal. Et c'est ce dernier, et pas le substantif lui-même, qui est en position d'incidence externe. Nous ne voyons pas pourquoi le même raisonnement ne serait pas valable pour le syntagme prépositionnel qui, dans la plupart des cas, est composé non pas par une préposition et un substantif, mais par une préposition et un syntagme nominal. Donc, là non plus, l'incidence interne du substantif n'est nullement mise en cause.

Mais tout cela ne suffit pas pour résoudre le problème. Il reste à trouver ce qui permet au syntagme nominal de remplir une fonction d'apport. Car, si l'on doit admettre que le syntagme nominal, à la différence du substantif, ne possède pas d'incidence interne, cela ne veut pas dire pour autant qu'il possède une incidence externe comparable à celle de l'adjectif ou de l'adverbe. En effet, l'incidence externe, rappelons-le, est la nécessité de trouver un support extérieur, à laquelle sont soumis les termes qui n'en possèdent pas; or il est évident que le syntagme nominal en possède un. A ce titre, l'incidence du syntagme nominal est même, si on peut le dire, encore plus "interne" que celle du substantif: celui-ci, en discours, est incident à l'article qui joue, à l'égard du sub-

stantif, le rôle d'un support formel (Guillaume 1982, 141; Moignet 1981, 130; Valin 1981, 38), tandis que le syntagme nominal, qui inclut déjà un déterminant, n'a besoin d'aucun autre support. Donc, on ne voit pas pourquoi le syntagme nominal accèderait plus facilement que le substantif au rôle d'apport.

L'hypothèse que nous proposons est très simple et repose sur la définition des notions de *support* et d'*apport* respectivement en termes de *réfèrent* et de *propriété*. Le support est l'*idée grammaticalement exprimée* d'un réfèrent porteur de propriétés (dans le cas le plus analytique c'est l'article). Quant à l'apport, c'est ce qui se dit du réfèrent porteur de propriétés, donc une *propriété*. L'incidence, dans cette approche, n'est autre chose que:

- dans le discours, le mécanisme grammatical de mise en relation de la propriété exprimée par le mot (son «apport notionnel») et du réfèrent grammaticalement exprimé qui est le support de cet apport;
- dans la langue, l'itinéraire prévu pour cette mise en relation, itinéraire qui est différent pour chaque partie du discours. L'incidence interne permet la mise en relation directe (ce qui, pour nous, ne veut pas dire que le substantif soit directement incident à une réalité extralinguistique (cf. Valin 1981, 32) mais, tout simplement, qu'il est directement incident à l'article). Le régime d'incidence externe interdit, en principe, l'incidence directe à l'article et impose, selon la partie du discours concernée, l'intermédiaire de tel ou tel terme d'appui.

Cette mise au point nous permet de revenir au problème du syntagme nominal. Si ce qui vient d'être dit est juste, la définition de son incidence est très simple: le syntagme nominal n'a ni incidence interne ni incidence externe, il n'a pas d'incidence du tout. On ne peut parler d'incidence que par rapport à une propriété: c'est la propriété qui peut être incidente à un support, et c'est à ce niveau que peut intervenir la différence entre l'incidence interne et l'incidence externe. Or le syntagme nominal n'exprime pas une propriété mais désigne un réfèrent (à la différence du substantif qui, au contraire, exprime une ou plusieurs propriétés en attendant de désigner un réfèrent à travers cette ou ces propriétés).

Donc, nous le répétons, l'incidence du syntagme nominal n'est ni externe ni interne: c'est une incidence achevée, une incidence qui a déjà joué et épuisé son potentiel, un «ressort détendu» qui n'est plus capable de faire remplir au syntagme nominal aucune fonction active dans l'éta-

blissement des rapports d'incidence. Seul le rôle passif est naturellement autorisé: celui de support pour d'autres apports.

Pour que le syntagme nominal retrouve un régime d'incidence, il faut donc avant tout que le référent qu'il désigne devienne une propriété. Et, comme un référent ne peut devenir qu'une propriété relative, c'est au mot de relation par excellence – la préposition – que revient le rôle d'intégrer le syntagme nominal dans le réseau des incidences actives de la phrase.

Ainsi, il existe une différence fondamentale entre la relation d'incidence et celle qui se crée à l'intérieur d'un syntagme prépositionnel. L'incidence est la mise en rapport d'une propriété avec un référent; or, justement, à l'étape de la formation d'un syntagme prépositionnel il n'y a pas de mise en rapport d'une propriété à un référent: il y a, au contraire, la création d'une nouvelle propriété à partir d'un référent déjà acquis.

S'il fallait proposer un terme pour désigner la relation syntaxique – différente de l'incidence – qui s'établit entre les mots au stade de la création d'une propriété relative, nous pourrions suggérer celui d'*incorporation*. À la différence des mots «prédicatifs», la préposition n'exprime pas une propriété complète mais une relation qui peut faire partie d'une propriété relative à condition d'être complétée par un référent. Pour cela, la préposition incorpore le syntagme nominal qui, à son tour, désigne un référent dépourvu d'incidence mais capable de s'incorporer dans un ensemble exprimant une propriété relative. La propriété nouvellement créée, exprimée par le syntagme prépositionnel et dotée (en tant que propriété) d'un régime d'incidence, participe ensuite à la structure incidentielle de la phrase.

Il reste à préciser que nous avons emprunté le mot *incorporation* à G. Moignet qui emploie le verbe *incorporer*, sans valeur terminologique, dans la description de la même situation syntaxique où la préposition

incorpore une notion nominale pour l'engager dans l'opération qu'elle signifie et la porter ainsi sur un autre support, point d'application de l'opération signifiée (1981, p. 24).

La seule différence, c'est que pour G. Moignet ce rôle incorporant de la préposition par rapport au substantif qu'elle régit n'empêche pas son incidence au substantif; tandis que, dans l'hypothèse proposée ici, l'incidence et l'incorporation sont deux opérations différentes qui reflètent deux étapes dans la création de la structure syntaxique de la phrase. La phrase elle-même, syntaxiquement, pourrait dans ce cas être interprétée

comme une alternance des phases d'incidence et d'incorporation, la deuxième permettant de relancer les mécanismes de la première.

Cyril ILINSKI

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Guillaume G., 1973, *Leçons 3, 1948-49 C*, Klincksieck, Paris, P.U. Laval, Québec.
 – 1982, *Leçons 5, 1956-57*, P.U. Lille, P.U. Laval, Québec.
 Moignet G., 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
 Valin R., 1981, *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, P.U. Laval, Québec.
 Vassant A., 1993, «Fonctions syntaxiques et théorie de l'incidence chez G. Guillaume», *Le Français Moderne*, 1993, LXI, N 2, 140-157.

À PROPOS DES VERBES VECTEURS D'ATTRIBUTION: LE TOUR *RENDRE* + *ADJECTIF*

Notre contribution traite du fonctionnement de l'adjectif attribut dans les énoncés (1a-2a):

- (1)a. Cette nouvelle a rendu Jeanne furieuse. (Riegel 1994, 240)
(2)a. À mon avis, la vue des crocodiles rend Paul nerveux.

La fonction propre d'un adjectif est d'apporter quelque chose au support auquel il se réfère. Dans le cas de la fonction attributive, cet apport est réalisé de façon médiate vers un support sujet ou objet (Moignet 1981, 43). D'autre part, l'attribut présuppose, pour référence au sujet ou à l'objet, la médiation d'un « verbe dont le contenu se rapporte à l'idée d'existence, mais qui ne confère pas à cette idée d'existence, matériellement réduite, sa plénitude. L'attribut intervient alors pour restituer à la matière, ainsi diminuée, sa condition d'intégrité » (Guillaume, *Leçons 1947-1948*, C, 69). L'attribut est donc aussi un élément compensatif comblant un vide laissé dans le verbe.

La particularité du tour étudié est le double rapport syntactico-sémantique rattachant d'une part l'apport adjectival au support substantival objet (*Jeanne / furieuse; Paul / nerveux*) et faisant d'autre part de l'attribut un élément compensatif du verbe principal *rendre* (*rendre furieux / nerveux*).

1. ATTRIBUT DE L'OBJET ET PRÉDICATION SECONDE

Les grammaires attribuent généralement à ces adjectifs la fonction d'attribut de l'objet direct (Riegel 1994) et interprètent la construction, à un niveau plus général, comme une prédication seconde (Wilmet 1997). Toute « prédication seconde » implique nécessairement une « prédication première », puisque c'est sur un terme quelconque de celle-ci que la prédication seconde va se greffer, sans recourir pour cela toutefois à la médiation d'une copule.

La prédication seconde confère à son thème le rôle d'apposé. Celui-ci remplira dans la prédication première les fonctions de sujet, d'objet premier ou second, de circonstanciel, d'attribut. Le rhème pour sa part aura un rôle d'apposition et se produira sous différentes natures: nom, pronom, adjectif, verbe, sous-phrase. Le mode d'attache du rhème au thème permet de distinguer divers types de prédication seconde (Wilmet 1997, 516). Elle sera:

- directe, marquée ou non par une pause, ainsi (3):
 - (3)a. Léonie les a eues toutes, de maladies.
 - b. Nous avons promu Marie boulangère.
- ou indirecte, de type prépositionnel, pronominal ou conjonctionnel, cf. (4):
 - (4)a. Marie aime Pierre comme un frère.
 - b. Elle s'est conduite en égoïste.
 - c. Jean m'a rapporté les propos de Pierre quand il a bu.

Le tour considéré en (1a-2a) est plus particulièrement à mettre en rapport avec les constructions dans lesquelles on retrouve un attribut lié à l'objet de façon directe, sans pause, soit les tours (5) à (8):

- (5)a. Luc a acheté cette voiture neuve.
- (6)a. Les villageois ont promu Marie boulangère.
- (7)a. Jean a trouvé cette explication étrange.
- (8)a. Paul a les yeux bleus.

Une double caractéristique réunit l'ensemble de ces énoncés et permet de les relier à l'attribut de l'objet:

- l'élément apposé, support de la prédication seconde, est objet du prédicat verbal hiérarchiquement dominant;
- l'élément en apposition, apport dans la prédication seconde, n'est pour sa part pas un argument et donc ne dépend pas directement du verbe principal.

Trois tests confirment la validité et la pertinence des propriétés attribuées à ces constructions. La passivation identifie la place privilégiée de l'apposé objet parmi les arguments du verbe de la prédication centrale:

- (5)b. Cette voiture a été achetée neuve par Luc.
- (6)b. Marie a été promue boulangère par les villageois.

- (7)b. Cette explication a été trouvée étrange par Jean.
- (8)b. *Les yeux sont eus bleus par Paul.
- (1)b. Jeanne a été rendue furieuse par cette nouvelle.

Si le test ne fonctionne pas dans le cas de (8b), cela semble plutôt lié à la difficulté pour avoir d'accepter la construction passive (*mon ami a le livre / *le livre est eu par mon ami*). La possibilité de pronominaliser l'objet et non pas l'attribut confirme le rapport syntaxique privilégié de type argumental liant le verbe à l'apposé objet. Un tel lien n'existe pas entre le verbe de la prédication première et l'attribut:

- (5)c. Luc l'a achetée neuve / *Luc l'a acheté la voiture.
- (6)c. Les villageois l'ont promue boulangère / *Les villageois l'ont promu Marie.
- (7)c. Jean l'a trouvée étrange / *Jean l'a trouvé cette explication.
- (8)c. Paul les a bleus / *Paul en / l'a les yeux.
- (1)c. Cette nouvelle l'a rendue furieuse / *Cette nouvelle l'a rendu Jeanne.

Enfin, c'est l'apposé objet qui gouverne l'accord du terme en apposition, ce qui souligne que l'apposition ne dépend pas en premier lieu des éléments de la prédication première mais bien du rapport apport / support établi au sein de la prédication seconde:

- (6)a. Les villageois ont promu Marie boulangère.
- a'. Les villageois ont promu Paul boulanger.
- (2)a. À mon avis, la vue des crocodiles rend Paul nerveux.
- b. À mon avis, le regard des crocodiles rend Nicole nerveuse.

2. ÉLÉMENT COMPENSATIF DU VERBE DE LA PRÉDICATION PREMIÈRE.

Pourtant, le tour en *rendre* + *adjectif* présente aussi une série de traits spécifiques qui le différencient des constructions similaires. Ces traits suggèrent tous l'existence d'un rapport privilégié entre l'adjectif attribut et le verbe de la prédication centrale. Ceci est confirmé par la possibilité de produire des énoncés sans objet direct exprimé:

- (2)c. À mon avis, la vue des crocodiles rend nerveux.

Un examen plus poussé des rapports privilégiés au sein de la complémentation verbale corrobore cette observation:

- (5)d. Luc a acheté la voiture / ? Luc a acheté neuf.

- (6)d. Les villageois ont promu Marie/ *Les villageois ont promu boulangère.
 (7)d. Jean a trouvé *cette explication/ *Jean a trouvé étrange.
 (8)d. Paul a *les yeux/ *Paul a bleus.
 (2)d. À mon avis, la vue des crocodiles rend *Nicole/ À mon avis, la vue des crocodiles rend nerveux.

Dans la majorité des énoncés, le rapport entre le verbe de la prédication première et l'adjectif attribut n'est jamais hiérarchiquement prioritaire, ce qui signifie que la grammaticalité de la construction implique nécessairement le terme apposé objet, soit seul (5d; 6d), soit dans le rapport support / apport composant la prédication seconde (7d; 8d). L'attribut seul ne suffit jamais. Fait précisément exception à cette règle le tour (2d), où c'est l'attribut qui apparaît comme sémantiquement incontournable, alors que l'objet direct est facultatif, ce qui semble paradoxal pour une construction avec attribut de l'objet. Le rôle de pivot que remplit l'attribut avec le verbe principal lors de la passivation confirme l'observation:

- (5)e. La voiture a été achetée par Luc.
 (6)e. Marie a été promue par les villageois.
 (7)e. *Cette explication a été trouvée par Jean.
 (2)e. *A mon avis, Nicole est rendue par la vue des crocodiles.

Le verbe principal et l'adjectif attributif reconstituent en quelque sorte un « verbe de discours » (Guillaume, *Leçons 1947-1948*, C, 77) qui peut d'ailleurs souvent être paraphrasé par une forme verbale synthétique ou une locution verbale:

- (2)f. La vue des crocodiles énerve Nicole / tape sur les nerfs de Nicole.

Remarquons que cette propriété concerne spécifiquement *rendre*, le verbe de la prédication première, et pas le rapport support sujet / apport instauré par cette prédication. En effet, l'adjectif attribut ne se comporte nullement comme un simple attribut du sujet de la prédication centrale. Il n'y a pas de marquage d'un lien prédicatif de type attributif entre les arguments de *rendre*: en témoignent l'absence d'accord avec le sujet et l'impossibilité de pronominalisation de l'attribut par *le*:

- (2)g. La vue / les manigances des crocodiles rend(ent) nerveux / *nerveuse(s).
 (9) Elles semblent *nerveux/ nerveuses.
 (10) Il est malade / Il l'est.
 (2)h• La vue des crocodiles rend nerveux / *Elle le rend.

L'accord se fait bien entre l'objet et l'attribut. En outre, la contiguïté verbe subduit → attribut compensatif n'est pas contraignante: contrairement aux locutions verbales, la construction la plus naturelle est celle insérant l'objet entre le verbe et l'élément compensatif:

- (11)a. *Cette cravate fait Jean vieux.
 b. *Il a donné à son ami tort.
 (2)i. La vue des crocodiles rend les deux sœurs nerveuses / nerveuses les deux sœurs.

3. RENDRE, VERBE VECTEUR D'ATTRIBUTION

Le fonctionnement de l'adjectif attribut est donc étroitement lié à l'appréhension de la valeur du verbe *rendre*. Ce verbe n'est pas intrinsèquement attributif mais conduit à un rapport d'attribution: « un verbe vecteur d'attribution est un verbe recouvrant la marche de l'esprit à un rapport attributif. (...) Il apparaît ainsi que l'attribut se détermine non seulement après les verbes intrinsèquement construits pour le porter, (...), mais aussi après les verbes, quels qu'ils puissent être, qu'on emploie d'une manière vectrice relativement à un rapport d'attribution » (Guillaume, *Leçons 1947-1948*, C, 70). Ces verbes ont donc à la fois un lien avec leur objet et avec le rapport d'attribution auquel ils mènent sous leur objet.

3.1. Cette fonction vectrice pourra différer d'après le type de verbe. La reconstitution de la deuxième prédication, hiérarchiquement subordonnée, permet de mettre en évidence certains traits soulignant le comportement des verbes gouvernant de façon non intrinsèque un rapport d'attribution, c.-à-d. une prédication seconde.

• La subduction du verbe vecteur:

- (5)a. Luc a acheté la voiture neuve.
 f. Luc a acheté la voiture, quand elle était neuve.
 g. Luc a acheté la voiture.
 (12)a. J'ai connu Pierre enfant (Moignet 1981, 39).
 b. J'ai connu Pierre quand il était enfant.
 c. J'ai connu Pierre.
 (7)a. Jean a trouvé cette explication étrange.
 f. Jean a trouvé que cette explication était étrange.
 g. Jean a trouvé cette explication.
 (13)a. Je crois Pierre malade (Moignet 1981, 43).
 b. Je crois que Pierre est malade.
 c. Je crois Pierre.

Dans les énoncés (5) et (12), le verbe principal ne semble pas affecté par la prédication seconde (5a-f vs 5g; 12a-b vs 12c). Les exemples (7) et (13), par contre, montrent une opération de dématérialisation et de désémantisation du verbe, c'est-à-dire une subduction (cf. Boone & Joly 1996, 391-392). Ainsi, *trouver* passe du sens de «découvrir» (7g) à celui de «juger / estimer» (7a-f); *croire* signifie à l'origine «tenir pour vrai» (13c), pour prendre le sens en prédication seconde de «penser / estimer» (13a-b). La construction attributive intervient bien relativement à «un verbe ayant subi du côté de la matière une certaine réduction que l'intervention de l'attribut annule en quelque sorte compensativement» (Guillaume, *Leçons 1947-1948*, C, 62). Afin d'éviter un «déséquilibre interne» (Boone & Joly 1996, 120), le verbe dématérialisé est obligé de se trouver un complément de substance matérielle, qui lui sera fourni par la prédication seconde (7a/ 13a) ou par la subordonnée complétive (7f/ 13b).

• L'interférence du verbe vecteur dans le rapport d'attribution:

Dans les énoncés (5) et (12), le verbe principal n'interfère pas non plus dans le rapport d'attribution. En (6), si aucune subduction du verbe vecteur n'apparaît, celui-ci intervient par contre dans la détermination de la valeur précise de la prédication seconde:

- (6)a. Les villageois ont promu Marie boulangère.
 f. *Les villageois ont promu que Marie est boulangère / *Les villageois ont promu Marie, quand / alors qu'elle était boulangère.
 g. Les villageois ont fait que Marie est devenue boulangère grâce à une promotion.

L'attribut indique le résultat d'une action modificatrice du verbe vecteur sur l'objet qui le fait entrer dans un autre état (6g). Le rapport au sein de la prédication seconde n'indique plus simplement l'attribution d'une qualité mais l'acquisition de celle-ci (un «être *in fieri*» en quelque sorte, cf. *Leçons 1947-1948*, C, 62)).

3.2. Le verbe *rendre* est caractérisé à la fois par les deux traits relevés ci-dessus. Tout d'abord, comme le verbe dans (6a-g), *rendre* interfère également dans la prédication seconde pour sélectionner le rapport d'attribution:

- (2)a. À mon avis, la vue des crocodiles rend Paul nerveux.
 j. *À mon avis, la vue des crocodiles rend que Paul est nerveux.
 k. La vue des crocodiles fait que Paul devient nerveux.

Il est en réalité l'amalgame d'un opérateur factitif et d'une prédication attributive (*faire* + *devenir*), tout comme aussi les verbes *garder* (*faire* + *rester*) et *promouvoir* (*faire* + *devenir* + *moyen*) dans les énoncés (6) et (14):

- (14)a. Le gouvernement a gardé les deux langues séparées.
 b. *Le gouvernement a gardé que les deux langues sont séparées.
 c. Il a fait que les deux langues restent séparées.

Le verbe vecteur octroie une valeur causative à l'énoncé, la causalité devenant en quelque sorte le point de départ du rapport d'attribution et le verbe *rendre* le pivot d'une double relation prédicative: la relation *rendre* / élément pivot objet (action du sujet sur l'objet) d'une part et *rendre* / attribut (action sur le rapport d'attribution) de l'autre:

- (2) l. Paul devient nerveux à cause de la vue des crocodiles.

Pour ce faire, *rendre*, à l'image d'un verbe comme *trouver* en (7a-g), connaît également un processus de dématérialisation. En (2a), il subit incontestablement une subduction (*rendre une feuille* → *rendre nerveux*) et reçoit un complément de substance. Parallèlement, il devient un verbe vecteur factitif agissant sur la prédication seconde. Que sa valeur vectrice va de pair avec un processus de subduction est parfaitement illustré par l'énoncé (15a), où le verbe, malgré la présence d'une prédication seconde, conserve son sémantisme plein, comme en (5a); en conséquence, il n'influe pas non plus sur la prédication seconde, il y a simplement coïncidence entre l'action exprimée par *rendre* et l'état souligné par le rapport d'attribution:

- (15)a. Le prof m'a rendu la feuille toute déchirée.
 b. Le prof m'a rendu la feuille, quand / alors qu'elle était toute déchirée.

Il existe en outre un emploi de *rendre* qui s'écarte de la valeur prototypique de «redonner» ou de «retourner» et dont le sémantisme permet déjà d'inférer la valeur d'opérateur factitif:

- (16)a. Il rend bien ta pensée.
 [= Il fait que ta pensée est bien expliquée]

Rendre signifie ici «présenter après interprétation» (P. Robert). La pensée est en quelque sorte absorbée, travaillée par le sujet et rendue d'une manière modifiée. Le verbe exprime donc en l'occurrence une action modificatrice du sujet sur l'objet. Celui-ci n'est pas retransmis tel

quel mais subit un procès d'interprétation, qui est exprimé par *rendre*. Ce sémantisme modificateur envers l'objet combiné avec une subduction plus poussée encore du verbe sera à la base de l'opérateur de modification qui intervient dans la prédication seconde :

- (16)b. Il rend ta pensée explicite.
[= Il fait que ta pensée devient explicite]

L'opérateur *rendre* exprime une action modificatrice sur le rapport attributif, exprimé par la prédication seconde, ce qui fait passer l'objet dans un autre état.

4. APPORT ADJECTIVAL À UN DOUBLE SUPPORT

Le fonctionnement spécifique de l'adjectif attribut est donc justifié par la double propriété qui caractérise le verbe *rendre*.

- La dématérialisation du verbe vecteur impose à celui-ci de se trouver un complément de substance matérielle, qui lui sera fourni par l'élément apport au sein du rapport attributif. Cela provoque, comme dans le cas de *trouver*, une distorsion entre la structure syntaxique, qui ne manifeste aucun lien entre le verbe vecteur et l'apport adjectival (7c) et la structure sémantique du verbe subduit (7d) qui exige cet « élément compensatif » :

- (17)a. *trouver* = « découvrir »
Jean a trouvé cette explication.
Jean l'a trouvée.
b *trouver* = « estimer »
*Jean a trouvé cette explication / Jean a trouvé cette explication étrange.
Jean l'a trouvée étrange

- *Rendre* est toutefois en plus un verbe opérateur dans la mesure où il interfère dans la prédication seconde. Cet impact porte plus spécifiquement non pas sur l'ensemble du rapport attributif mais sur l'élément apport, comme le souligne la possibilité de neutralisation, d'ellipse du support objet direct :

- (2)c. À mon avis, la vue des crocodiles rend nerveux.

Lorsqu'il n'y a pas d'objet exprimé, l'interprétation tend à suppléer un support générique [+ humain]. Ceci explique aussi pourquoi le tour

sans objet direct exige des adjectifs indiquant des états, des qualités résultatifs associés généralement avec des personnes :

- (18)a. Ses exigences rendent malade / *difficile.
b. La chaleur du soleil rend insupportable / ?impossible.

L'adjectif fournit donc l'apport au support substantival objet de la prédication seconde (*être nerveux*) mais aussi un élément compensatif au verbe vecteur subduit *rendre* (*faire que devenir*) qui interfère dans la prédication seconde (*rendre nerveux*). Ce fonctionnement explique le double rapport de l'adjectif attribut avec l'objet et avec le verbe principal.

Un emploi particulier du tour confirme la double propriété qui singularise l'emploi étudié de *rendre* :

- (19)a. Le directeur a rendu Jean responsable.
[= Le directeur a fait que Jean est devenu responsable]
[Jean est devenu responsable par/grâce au directeur]

L'apport attribut indique le résultat d'une action modificatrice du sujet sur l'objet, support du rapport attributif, qui en conséquence entre dans un autre état : il s'agit là de l'emploi causatif classique.

- (19b) Le directeur a rendu Jean responsable de cette erreur.
[Il a dit que Jean est responsable (a causé) cette erreur]
[Jean est responsable *par/ *à cause de/ pour le directeur]

Dans (19b), le rapport causatif est déjà présent au sein même de la prédication seconde (*Il y a erreur à cause de Jean*). A ce moment-là, il n'y a plus d'intervention du verbe vecteur subduit dans le rapport attributif ; il se limite à rechercher un élément compensatif, un apport de matérialité qu'il découvre dans le lien support objet/ apport adjectival au sein de la prédication seconde. Tout comme *trouver*, le verbe *rendre* indique alors la source (la paternité) de l'assertion (« estimer ») et a le même comportement face à la complémentation :

- (19)b.' Le directeur a rendu *Jean de cette erreur/ *responsable de cette erreur.
(20)a. Le communiqué du juge le rend coupable de meurtre.
(20)a.' Le communiqué du juge *le rend de meurtre / *rend coupable de meurtre.
b. Certains bruits le rendent capable des pires méfaits.
b.' Certains bruits *le rendent des pires méfaits / *rendent capable des pires méfaits.

De fait, intégrer la cause dans la prédication seconde a pour conséquence de neutraliser l'interférence dans le rapport attributif et de ramener le verbe *rendre* à une valeur subduite de verbe de « dire ».

L'étude du verbe vecteur d'attribution *rendre* a mis en évidence que la particularité du tour résidait dans le double rapport syntactico-sémantique rattachant d'une part l'apport adjectival au support substantival objet (*Jeanne / furieuse; Paul / nerveux*) et faisant d'autre part de l'attribut un élément compensatif du verbe principal *rendre* (*rendre furieux / nerveux*). Ce fonctionnement explique le sentiment d'un double lien rapprochant l'adjectif attribut à la fois de l'objet et du verbe principal. Sous l'influence de facteurs contextuels, le verbe peut perdre sa valeur factitive pour devenir un simple verbe de « dire » et ne plus interférer alors dans le rapport attributif.

Michel PIERRARD
Ann VAN SLIJCKE
Vrije Universiteit Brussels

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Boone, A. & Joly, A., 1996, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, Harmattan.
- Eriksson, O., 1993, *La phrase française. Essai d'un inventaire de ses constituants syntaxiques*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis (Romanica Gothoburgensia XLII).
- Furukawa, N., 1996, *Grammaire de la prédication seconde: forme, sens et contraintes*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Grevisse, M., Goosse, A., 1986, *Le bon usage*, Paris-Louvain-la-Neuve, Duculot (12^{ème} édition refondue par André Goosse).
- Guillaume, G., 1988, *Leçons de linguistique 1947-1948, série C*, publiées sous la direction de Roch Valin, Walter Hirtle & André Joly, vol. 8, Québec, Lille, Presses universitaires, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Mélis, L., 1988, « La prédication seconde: présentation », dans L. Mélis, dir., « La prédication seconde », *Travaux de linguistique*, 17, 7-12.
- Moignet, G., 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- Olsson, K., 1976, *La construction verbe+ objet direct+complément prédicatif en français*, Stockholm, Göteborgs Offsettryckeri.
- Rémi-Giraud, S., 1991, *À la recherche de l'attribut*, Lyon, Presses Universitaires.
- Riegel, M., 1985, *L'adjectif attribut*, Paris, Presses Universitaires de France.

- Riegel, M., 1996, « Les constructions à élargissement attributif: double prédication ou prédicats complexes ? », in C. Muller, dir., *Dépendance et intégration syntaxique*, Niemeyer, Tübingen, 189-197.
- Pellat, J.-C., Rioul, R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France (Linguistique nouvelle).
- Wilmet, M., 1997, *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Hachette-Duculot.

TYPOLOGIE SPATIO-TEMPORELLE DES PHRASES À SUBORDINATION

La réalité objective peut être reflétée par différentes formes linguistiques, y compris la phrase à subordination dont le système est assez hétérogène.

Le caractère pluri-aspectuel d'un élément complexe linguistique tel qu'une phrase permet de l'envisager de points de vue différents. Dans la tradition linguistique il existe différents classements des subordonnées; *morphologique*, d'après l'équivalence avec une partie du discours déterminée (subordonnées substantives, adjectives, adverbiales); *syntactique*, d'après la fonction syntaxique équivalente (subordonnées complétives, subordonnées en fonction de sujet ou d'attribut, subordonnées circonstancielles); *formelle*, d'après le type de liaison (subordonnées introduites par une conjonction ou par un pronom relatif); *fonctionnelle*, d'après l'actualité de l'information exprimée (subordonnées qui représentent le thème ou le rhème), sémantique et d'autres encore, de même que des typologies qui se basent sur plusieurs principes à la fois. Les typologies mentionnées reflètent d'une manière plus ou moins adéquate un ou plusieurs aspects de la phrase à subordination. Pourtant, aucune d'entre elles ne peut englober toute la diversité des subordonnées.

Nous présentons ici la systématique des subordonnées, basée sur la représentation spatio-temporelle de la réalité objective pouvant être reflétée par différentes formes linguistiques, y compris les subordonnées; nous prenons aussi en considération le mode d'incidence de la subordonnée, la faisant ainsi analogue à une partie du discours au plan de son fonctionnement dans la phrase. Selon G. Guillaume, l'incidence c'est une opération mentale qui met en corrélation l'objet du discours (*support*) avec ce qu'on dit de cet objet (*apport*).

Il faut d'abord mentionner que toutes les subordonnées peuvent être réparties en deux groupes:

- I. celles qui font partie de la représentation de l'*espace* et
- II. celles qui font partie de la représentation du *temps*.

Le premier groupe se subdivise de plus en subordonnées désignant des substances, leurs attributs (au sens de « caractéristique ») et des attri-

buts des attributs. Elles correspondent fonctionnellement au substantif (subordonnées substantives), à l'adjectif (subordonnées adjectives) et à l'adverbe (subordonnées adverbiales) dans leurs fonctions primaires.

Les substantives peuvent remplir les fonctions de complément, de sujet et d'attribut; leur incidence est comparable à celle du substantif, c'est une incidence dite interne parce que la corrélation de l'apport avec le support se fait dans les limites de la subordonnée. La conjonction *que* introduisant ces subordonnées représente une sorte d'article de discours, cf. (1)-(3):

1. Je vois *qu'il est là*.
2. *Qu'il soit venu* m'étonne.
3. L'étonnant est *qu'il soit venu*.

La subordonnée équivalant à l'adjectif – *adjective* – a une incidence externe. Étant un apport, elle trouve son support dans l'antécédent des pronoms relatifs *qui, que, dont, lequel, où, etc.*:

4. Le livre *qu'il a acheté* est intéressant.

La subordonnée qui équivaut à l'adverbe (adverbiale) comporte aussi l'incidence externe, mais de second degré. Nous n'insérons dans le groupe des adverbiales que celles qui ont la fonction primaire d'adverbe – attribut de lieu, de temps, de mode; ce sont les adverbiales de lieu, (5), de temps (6), de comparaison, ou mode (7):

5. Je vais *où tu veux*.
6. Je reviens *quand tu veux*.
7. Tout va *comme tu veux*.

Au premier degré, elles sont incidentes au verbe-prédicat (*vais, reviens, va*), au deuxième degré – par l'intermédiaire de celui-ci – au sujet où elles trouvent leur support (*je, tout*).

Les subordonnées envisagées jusqu'ici (substantives, adjectives, adverbiales) sont le noyau du système des subordonnées en français; elles entrent dans des relations incidentielles, donc une relation de dépendance, dans la structure syntaxique de la phrase. Seule la subordonnée substantive en fonction de sujet (2) n'est pas un élément dépendant, elle subordonne elle-même les autres éléments de la phrase, bien qu'elle soit subordonnée d'après sa forme. C'est un des cas frappants de l'asymétrie entre forme et contenu. L'emploi de telles subordonnées est rare en français, qui préfère les constructions avec l'antécédent *ce* ou *le fait*:

- 2a. *Ce qu'il soit venu* m'étonne.
- 2b. *Le fait qu'il soit venu* m'étonne.

Les subordonnées équivalant aux parties correspondantes occupent une des positions dans le modèle de base du français «sujet – verbe – complément». Cela veut dire qu'une phrase comportant de telles subordonnées dans son organisation syntaxique est égale à une proposition simple, les subordonnées n'y sont que des syntagmes nominaux, adjectivaux, adverbiaux.

Le deuxième groupe (celui du *temps*) comprend les subordonnées de type «cause – conséquence», ainsi (8), cause, (9) but, (10) condition et (11), conséquence.

8. La réunion commence *parce que tout le monde est là*.
9. La mère prépare le dîner *afin qu'il soit prêt avant le retour des enfants*.
10. *S'il vient* je partirai.
11. Il faisait des plaisanteries, *si bien qu'elle est devenue gaie*.

Dans ces phrases on observe l'antériorité, au plan de la chronologie logique, de la cause par rapport à la conséquence. Au plan sémantique, principale et subordonnée sont mutuellement conditionnées. Dans le paradigme syntaxique des propositions, leur place est plus proche de la coordination. Les subordonnées formelles ne sont pas, elles, équivalentes aux parties du discours au plan de leur fonction et de leur incidence. Fonctionnellement, elles sont plus proches du verbe-prédicat que de l'adverbe.

Dans plusieurs grammaires du français les subordonnées de type «cause – conséquence» sont étudiées dans la classe des subordonnées adverbiales ou circonstancielles (Tesnière 1959, Wagner & Pinchon 1962, Grevisse 1980, et al.). La non-distinction des subordonnées équivalentes à l'adverbe et des subordonnées de type «cause – conséquence», qui ne sont pas des équivalents d'adverbe, n'est pas justifiée; cela est en contradiction avec leur organisation sémantico-syntaxique et psychosystématique. Au plan sémantico-syntaxique, l'adverbe est un attribut d'un autre attribut dans sa fonction primaire (au sens d'une caractéristique). Ce ne sont que les adverbiales de temps, de lieu, de comparaison (mode) qui correspondent à cette fonction. Les subordonnées «cause – conséquence», au contraire, ne sont pas des attributs. Elles représentent une cause au sens large, comprenant condition, concession, but et conséquence. Par conséquent, au plan fonctionnel, il est impossible de les considérer comme des adverbes.

Au plan psychosystématique, ces subordonnées ne possèdent pas l'incidence d'une partie du discours, interne ou externe. Elles sont incluses dans le mécanisme incidentiel de la phrase en qualité d'apport. Cet apport trouve son support dans la principale. Ainsi, si les subordon-

nées «équivalents des parties du discours» gardent l'incidence de la partie du discours à laquelle elles équivalent (substantif, adjectif, adverbe), les subordonnées de type «cause – conséquence» ont un autre mécanisme d'incidence, celui d'une partie du schéma binaire de la phrase et non pas d'une partie du discours; elles entrent dans les relations incidentielles binaires au niveau de la phrase en tant qu'apport:

| | |
|---------------------------|-------------------------------------|
| support (1) principale | apport (2) subordonnée «C. – c.» |
|---------------------------|-------------------------------------|

Il existe une série de subordonnées à sémantique mixte, une sorte de subordonnées intermédiaires. Par exemple, en (12) la subordonnée a, outre la sémantique d'explication qui est propre aux substantives, une nuance de conséquence:

12. L'été fuyait si pur, si lisse *que, de ses glissantes journées, ma mémoire aujourd'hui ne peut presque rien retenir* (A. Gide).

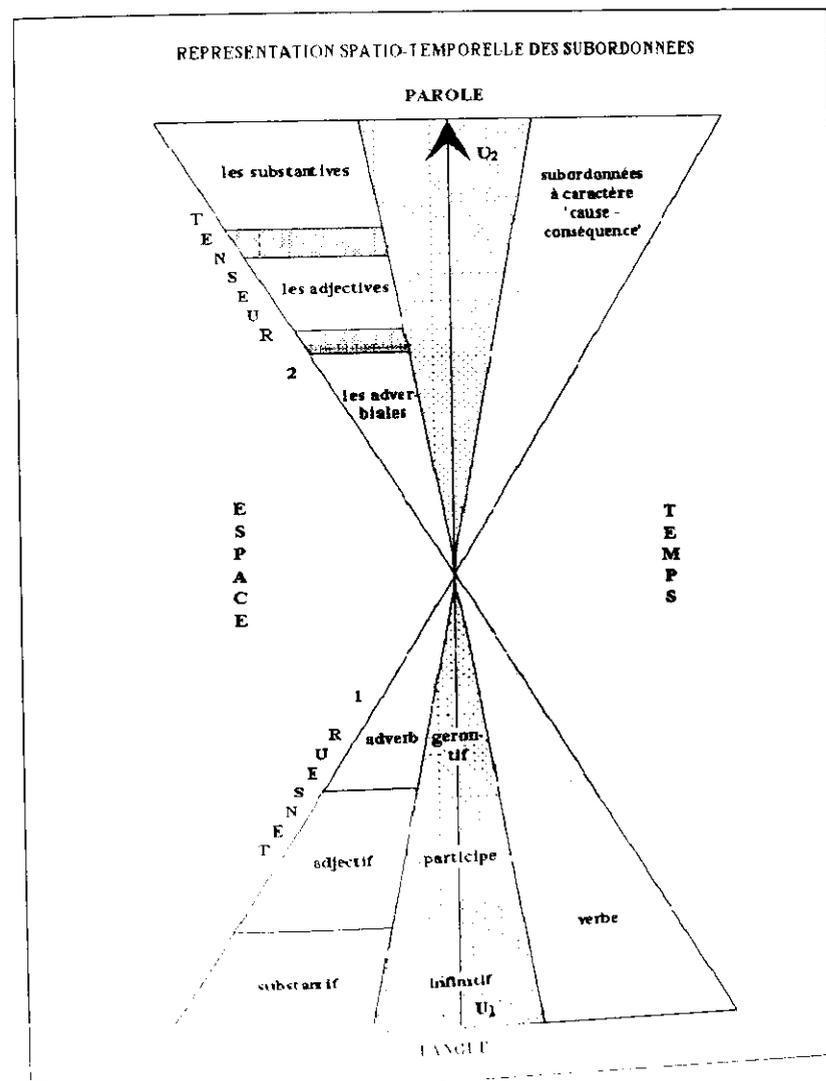
Les subordonnées de (13), étant caractéristiques ou attributs des substances (*nuque, nuit, logis*), ce qui est propre aux subordonnées adjectives, possèdent certaines des nuances sémantiques des subordonnées adverbiales: temps (14), lieu (13), comparaison (15):

13. Jacqueline se pencha pour tisonner le feu, découvrant par-dessus le col et la cravate blanche cette nuque frêle et lisse, *où naissaient de légers cheveux*. (M. Druon).
 14. Pourtant, comme tu devins pâle cette nuit *où je m'aperçus que mes jambes étaient inertes, insensibles*. (F. Mauriac).
 15. Les Larroque et les Desqueyroux ont laissé leurs logis d'Argelouse *tels qu'ils les reçurent des ascendants*. (F. Mauriac).

Ce ne sont là que des exemples peu nombreux des subordonnées intermédiaires. Il y en a parmi tous les types essentiels des subordonnées.

La systématique des subordonnées peut être représentée par un schéma, au moyen du vecteur $u^1 \rightarrow S \rightarrow u^2$, qui divise d'une manière conventionnelle les domaines de représentation de l'Espace et du Temps. De l'Universel (U) au Singulier (S), on voit la substance et la forme grammaticale diminuer, de même que l'incidence s'affaiblir. Dans la direction inverse, l'incidence augmente. Les parties de la langue sont situées sur l'axe du tenseur I et sont réparties dans les domaines de représentation de l'Espace (substantif, adjectif, adverbe) et

du Temps (verbe). Entre ceux-ci nous plaçons les formes non-personnelles du verbe – infinitif; entre substantif et verbe, participe, entre adjectif et verbe, gérondif, entre adverbe et verbe. Ces formes ont les caractéristiques sémantico-fonctionnelles de deux parties du discours à la fois: l'infinitif, celles du substantif et du verbe, le participe, celles de l'adjectif et du verbe, et le gérondif, celles de l'adverbe et du verbe. Dans la phrase, elles remplissent des fonctions identiques aux parties du discours dont elles sont les équivalents. Soit, en représentation schématique:



Sur l'axe du tenseur II, on voit les reflets des parties de la langue dans les parties de la parole que sont les subordonnées. On trouve un parallélisme relatif entre les deux systèmes. Les hachures marquent les types des éléments intermédiaires ayant des caractéristiques des deux types à la fois.

La synonymie des formes non-personnelles du verbe (infinitif, participe, gérondif) et des subordonnées est déterminée par la coïncidence ou la similitude des volumes sémantiques des formes verbales des constructions synonymiques. Les parcelles de tension et de détension des formes non-personnelles sont parallèles à l'incidence et la décadence des formes personnelles :

- détension in posse = décadence in esse,
- tension in posse = incidence in esse (Guillaume 1970, 63).

Ainsi, il y a corrélation entre les phrases de (16):

- 16a. Encore un visage *qui dort*.
- 16b. Encore un visage *dormant*.

Dans la sémantique profonde du présent il y a deux parcelles; celle du temps incident et celle du temps décadent, le volume sémantique du participe présent est aussi binaire, il comprend la tension et la détension à la fois, qui sont parallèles à l'incidence et à la décadence. Dans certains cas ce parallélisme se trouve ébranlé; il y a alors compensation, du fait ou de la sémantique lexicale du verbe ou du contexte. Par exemple, les phrases de (17) sont synonymes bien que les volumes sémantiques du présent (*accompagne*) et du participe passé (*accompagnée*) ne coïncident pas. Le participe passé ne comprend dans son volume sémantique qu'une parcelle de détension, mais le verbe non terminatif *accompagner* lui donne une nuance tensive, ce qui lui permet d'être en corrélation synonymique avec le présent de la subordonnée.

- 17a. Il sourit à une jeune promeneuse *qu'accompagne un vieux beau décoré*. (Borniche)
- 17b. Il sourit à une jeune promeneuse *accompagnée par un vieux beau décoré*.

Les systèmes des parties de la langue et de la parole ont un point commun - le seuil S. Ce point désigne la Personne: moi pensant, moi parlant. D'un côté, il appartient au système de la parole comme personne qui parle: sujet parlant. De l'autre, il appartient au système de la langue comme personne dont on parle: personne objectif logique. Ainsi cette personne se divise en deux :

| |
|---|
| qui parle (je) MOI dont on parle (il) |
|---|

La personne qui parle intègre aussi la personne logique qui peut parler d'elle-même. La visée linguistique unit ainsi et désunit à la fois par cette personne les systèmes de la langue et de la parole. Le mécanisme qui les unit et qui permet de les comparer, c'est le mécanisme incidentiel. Il est binaire, identique pour toutes les parties, celles de la langue et de la parole, car, dans les deux systèmes, il y a une corrélation du support (personne logique) et de l'apport. Cependant, la forme linguistique est différente dans ces systèmes, ce qui les désunit.

Galina KOSTIOUCHKINA
 Université Linguistique d'Irkoutsk

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Grevisse, M., 1980, *Le bon usage*, Paris, Gembloux, Duculot.
 Guillaume, G., 1970, *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Champion.
 Tesnière, L., 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
 Wagner, R.L. & Pichon, J., 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

DE L'INCIDENCE COMME CRITÈRE ORGANISATEUR DU SYSTÈME FONCTIONNEL DU FRANÇAIS

L'utilisation du critère de l'*incidence* pour distinguer les différentes parties de langue est sujette à caution. De même, l'emploi du terme d'*incidence* à des niveaux divers d'explication, de langue et de discours, pose le problème de la cohérence d'un terme et d'une notion surexploités et donc mal exploités.

Nous avons ailleurs (Van Raemdonck, 1995, 1996, 1997) proposé de rendre au seul domaine de la syntaxe le mécanisme d'incidence. Nous essayerons ici de dresser un tableau des différentes fonctions du français sur base du type d'incidence que chacune d'elles met en œuvre. Au préalable, nous passerons en revue les utilisations syntaxiques de l'incidence qu'ont proposées nos illustres prédécesseurs en psychomécanique.

SYNTAXE GÉNÉTIQUE ET SYNTAXE DE RÉSULTAT

La syntaxe psychomécanique est fondée sur le mécanisme incidentiel de base entre un apport et un support matériel :

La mise en incidence d'un apport à un support, les deux étant forcément distincts, a pour résultat la constitution d'un syntagme, puis d'une phrase. La psychomécanique se donne pour objet l'analyse, non pas des syntagmes effectifs, tels qu'ils apparaissent en discours, mais de leur effectation. Entre la langue, purement virtuelle, et le discours, effectif, s'inscrit une opération de transition, correspondant à l'acte d'énonciation proprement dit, au cours de laquelle l'énonciateur construit son énoncé à partir des éléments que lui fournit sa langue et en fonction de son « vouloir-dire ». (Guimier, 1988, 71-72)

Une distinction s'opère donc entre, d'une part, l'analyse des syntagmes effectifs, qui ressortit à la syntaxe de résultat et, portant sur

l'énoncé phrastique, repose sur de l'observable (l'ordre linéaire des énoncés construits) et, d'autre part, l'analyse de l'effectuation des syntagmes, qui n'est pas de l'ordre de l'observable et nécessite de la part du linguiste l'élaboration d'hypothèses, de modèles de description, qui sont autant de paris à tenir :

C'est la tâche du linguiste, et c'est son mérite en même temps que son moyen de science, que de retraduire – de savoir retraduire – en des visibilités, sous les traits de figures explicatives, ce dont le langage ne livre directement, l'analyse n'intervenant pas, que la dicibilité efficiente. (Guillaume, 1982, 137)

La psychomécanique reconnaît que si l'ordre de surface n'est pas totalement arbitraire, il n'est pas le reflet direct de l'ordre des opérations de mise en forme dans la visée phrastique :

Le recours aux signes (construction de la chaîne parlée dans le temps discursif) intervient tardivement dans l'acte d'énonciation, après la construction mentale – dont le support est le temps glossologique – des syntagmes et de la phrase dans l'inconscient de la visée phrastique ; il s'ensuit un décalage possible entre les deux niveaux. (Guimier, 1988, 77)

LES MODÈLES SYNTAXIQUES EN PSYCHOMÉCANIQUE

Plusieurs modèles ont été élaborés, en psychomécanique, pour décrire les mouvements d'incidence de la phrase nucléaire Sujet-Verbe-Objet. L'unanimité ne s'est donc pas faite. En cause, évidemment, les visions différentes des linguistes quant à l'ordre d'intervention et à la nature des mécanismes de mise en incidence. Le passage en revue de certains de ces modèles nous montre la complexité des mécanismes ainsi que les difficultés qu'entraîne, à notre sens, une mauvaise délimitation des concepts utilisés.

Guillaume

Guillaume propose le type d'analyse suivant :

Dans une langue comme le français, le sujet logique se présente ou actif : Pierre regarde, ou passif : Pierre est regardé. Ce qui fait la transitivité d'un verbe en français, c'est d'avoir une incidence à sujet actif suivie d'une incidence en retour, d'une incidence de réplique, à objet passif. Tel est le cas de regarder, incident au sujet actif qui regarde, et incident en outre, incidence seconde en retour, à un objet passif.

Pierre regarde la mer = Pierre regarde + la mer est regardée.
C'est ce mécanisme d'incidence double, première et seconde, qui fait la transitivité du verbe. (Guillaume, 1971, 185)

Ou encore :

Dans la phrase *Pierre bat Paul*, le verbe battre emporte avec lui la vision de deux incidences : l'incidence à un sujet logique en position d'agent, et l'incidence à un objet logique passif, en position de patient. C'est cette double incidence qui fait la transitivité. (*ibid.*, 194)

Le verbe transitif, apport à la fois à son sujet et à son objet, est pourvu d'une double incidence du premier degré : une première, active, est celle de l'apport verbal au support nominal sujet, une deuxième, passive, est celle de l'apport verbal au support nominal objet. Le verbe intransitif correspond au cas où, par sémantèse propre, le verbe ne peut se dire d'un support-objet. L'incidence passive est alors annulée – ce qui est impossible pour l'incidence active. Il est à remarquer que, dans ce cas, l'incidence interne, que Guillaume accorde en langue au substantif, est respectée au niveau du discours. L'objet est un support ; il est donc d'incidence interne.

Cependant, plus loin, Guillaume ajoute :

(...) le principe sur lequel la transitivité repose est le partage du verbe entre deux incidences égales : celle à support actif et celle à support passif. L'incidence à support passif trouve son aboutissant dans le prédicat, celle à support actif a son aboutissant en dehors du prédicat. (...) Si je dis : *Pierre lit la Bible*, le verbe de langue est *lit* et le verbe de discours est *lit la Bible*.
(...) le prédicat de discours (...) est tout verbe, augmenté de tout ce que le verbe s'ajoute en phrase, en vue d'augmenter sa compréhension. (*ibid.*, 197)

Or si l'objet augmente la compréhension, cela signifie qu'il fonctionne *comme un apport* et non comme un support.

Moignet

Moignet reprendra Guillaume et proposera une analyse psychomécanique de la sémantèse verbale :

Un verbe signifie une sémantèse engagée dans le temps, c'est-à-dire une opération aboutissant à un résultat (...) On peut dire que, dans une forme verbale, le radical symbolise le résultatif, la marque personnelle le causatif, et la synthèse des deux que fait le verbe symbolise l'opération

considérée. Dire *il court*, c'est dire que l'activité d'un être se transforme d'instant en instant en un résultat, qui est une course. Et cela est vrai même dans les sémantèses où l'activité est minime, comme *il dort*, *il naît*, *il est*. (1981, 270)

La désinence personnelle marque donc l'élément causatif. Intraverbale, pour le latin, elle peut néanmoins s'extérioriser par incidence externe du verbe à un support-sujet (*venit vs Petrus venit*). Pour le français, par contre, l'extériorisation est obligatoire: le verbe doit être rendu incident à un substantif ou à un pronom sujet.

Cette incidence, chez Moignet, est dite de causation. Cependant, la personne intraverbale demeure en français comme « la trace sémiologique d'un fait discursif, l'incidence du verbe à un support spécifique externe » (Guimier, 1988, 84).

L'incidence passive de Guillaume devient incidence d'effection chez Moignet:

(...) c'est au moment de l'effection, lorsque la sémantèse verbale, intacte au départ, se résout en détension, que se déclare la transitivité du verbe. Si le résultat obtenu au moment de l'effection peut se dire d'un être qui n'est pas le support de causation, le verbe est transitif. Il doit alors se trouver un support d'effection, lequel est constitué par l'objet du verbe. Dans le cas contraire, le verbe reste intransitif. (Guimier, 1988, 86)

Valin

Chez Valin, le modèle s'oppose à celui de Guillaume. Le verbe est apport au sujet (son support) et est support de l'objet (son apport):

La fonction sujet, dénoncée par le nominatif, présente le substantif – ou son substitut pronominal – comme le *support logique* de ce dont il est notionnellement parlé par le verbe. La fonction *objet*, signifiée par l'accusatif, présente le substantif, ou son substitut, comme un *apport* notionnel au verbe qui, sans ce complément d'idéation, ne saurait en raison de sa nature particulière, faire image d'événement au regard de la pensée. (Valin, 1981, 84)

Si certains verbes peuvent se passer de l'apport notionnel de l'objet, ils ne peuvent par contre pas se passer de support (*loc.cit.*):

En réalité, pour faire événement devant la pensée, un verbe doit non seulement, s'il est transitif, recevoir un complément d'idéation notionnelle sous forme d'*apport*, mais il doit de surcroît, qu'il soit transitif ou intransitif, avoir un *support*, c'est-à-dire être vu comme ayant un lieu

spatial d'incidence qui, en conjonction avec sa localisation temporelle, participe à la détermination de son *point d'univers*. De sorte que les verbes que l'on dénomme « transitifs » sont des verbes qui, pour que la phrase à la construction de laquelle ils participent puisse s'instituer en pensée, appellent à la fois un apport et un support, la nécessité de l'apport venant du fait qu'en langue, ils se présentent à l'état d'incomplétude notionnelle, tandis que le support est, lui, une exigence de la catégorie verbale elle-même.

Curat

Il faut attendre Curat 1982 pour une argumentation démonstrative; Valin n'en fournit pas. Curat avance les faits suivants:

- L'appellation de *complément* par la tradition grammaticale reconnaît l'objet comme un apport;
- Sémantiquement, le syntagme verbe+objet a souvent pour équivalent un verbe de langue de même sens (*avoir un sursaut = sursauter*);
- Dans ce syntagme, c'est le verbe qui détermine la fonction de l'ensemble du groupe; le syntagme ne peut occuper que des fonctions prévues pour le verbe. Le verbe est donc le *support interne* du syntagme tout entier.

Les relations d'incidence qui définissent la phrase transitive sont donc, en successivité, tout d'abord l'incidence du complément d'objet direct au verbe, puis l'incidence du syntagme prédicat ainsi formé au sujet. (Curat, 1982, 126)

Guimier

Nous nous attarderons particulièrement sur le modèle de Guimier, parce qu'il nous semble être le plus abouti des modèles psychomécaniques. Plus complexe, il fait intervenir des niveaux d'incidence différents:

La reconnaissance de la visée phrastique comme étape au cours de laquelle se nouent les rapports incidentiels est capitale. Elle permet, nous l'avons vu, d'opposer les relations effectives entre les constituants (niveau du dit) et leur mise en relation (niveau du dire). Il y a donc lieu, dans l'analyse, de toujours distinguer l'incidence syntaxique, opérative, qui intervient dans la construction de l'énoncé, et l'incidence sémantique, résultative, qui y fait suite. Une grande partie de la signification (du dit) a pour origine la succession des opérations de mise en incidence (dire). (Guimier, 1988, 77)

Essayant de trouver le support d'incidence de l'adverbe *vite* dans *marcher vite*, qui devrait être une incidence en cours, ce qui apparaît difficile avec un infinitif sans sujet, Guimier échafaude l'hypothèse suivante :

En énoncé construit (dit terminal), le verbe possède une incidence de causation effective à son support-sujet. Dans *Pierre chante, chante* dit effectivement quelque chose à propos de Pierre. Par ailleurs, le verbe ne devient prédicat que lorsqu'il est incident à un sujet, cette opération constituant l'une des étapes, capitale, de la visée phrastique. Avant établissement de cette relation prédicative, c'est-à-dire *en langue et aussi longtemps qu'il n'a pas été pourvu d'un support effectif*, le verbe possède une incidence de causation à tous ses supports potentiels. (*ibid.*, 91-92)

Guimier, derrière l'ensemble de ces "supports potentiels", subsume la *personne* (*loc. cit.*):

(...) le verbe, avant établissement de la relation prédicative, est incident, dans son immanence même, à une personne impliquée par lui. À cette personne, qui ne met pas en cause le rapport d'interlocution, désignant un objet de discours possible, on donnera le nom de *personne puissancielle de causation*. Psychiquement intériorisée par le verbe, la personne puissancielle de causation est, fondamentalement, une personne délocu-tée, dont il est seulement parlé.

Dans cette optique, la personne puissancielle de causation correspond à la forme vectrice "personne", posée dans la morphogénèse du verbe.

La relation Sujet-Verbe

La complexité du jeu des incidences chez Guimier mérite que l'on s'y attarde :

Dans une langue comme le français ou l'anglais, qui, en syntaxe de résultat, ont besoin d'un support-sujet extérieur au verbe, le problème se pose de la mise en rapport de ce sujet avec le verbe. C'est cette mise en rapport qui est à l'origine de la relation prédicative. Il s'agit en fait d'actualiser le support de causation du verbe qui, d'abord puissanciel, doit ensuite être identifié au syntagme nominal sujet. En d'autres termes, le sujet retenu par la visée de discours doit *in-former* notionnellement la personne puissancielle de causation; il doit *apporter* tous les éléments d'information nécessaires à la définition d'un support de prédication effectif. Cela signifie qu'en visée phrastique, génétiquement, le sujet est d'abord apport d'information au verbe – à la personne puissancielle de causation involuée – et que, de ce fait, *il doit lui être incident*.

(...) Mais il faut aussitôt remarquer qu'une fois cette opération d'incidence [syntaxique] close, se déclenche immédiatement une *incidence résultative*, d'orientation inverse, par laquelle le verbe, mis en rapport avec son sujet, se dit, *in fine*, de celui-ci. (*ibid.* 92)

La seule justification de l'orientation de l'incidence syntaxique du sujet au verbe est donc dans ce passage¹. Or force est de constater que *in-former notionnellement* n'apparaît pas comme une formulation syntaxique. Il s'agit bien d'un jeu d'apport et de support d'information et donc de *sens*.

Le caractère syntaxique de cette incidence ne se révélerait que dans la mesure où elle est « le fait de l'énonciateur engagé dans la construction de son énoncé ». L'incidence ne serait donc syntaxique que dans la mesure où elle prend place au moment de la construction de l'énoncé et non pas en fonction de critères qui seraient de l'ordre des relations et des marques syntaxiques entre deux éléments.

L'incidence sémantique apparaît ici comme résultative, comme un effet de sens; elle ressortit pratiquement de la syntaxe de résultat.

Le rapport du sujet au verbe se caractérise par une incidence syntaxique du syntagme nominal sujet construit au verbe (en fait au prédicat) construit ayant pour lieu le dire de l'énonciateur, suivie immédiatement par une incidence sémantique retournée du verbe vers le sujet, ayant pour lieu le dit qui en résulte. Ce double mouvement d'incidence constitue à proprement parler la relation prédicative (*ibid.*, 93).

Une telle optique nous semble critiquable. En effet, pourquoi l'orientation de l'incidence syntaxique se fait-elle du sujet vers la personne puissancielle de causation (PPC)? Est-ce d'*information notionnelle* de la PPC par le sujet qu'il s'agit vraiment? Ne s'agirait-il pas plutôt pour la PPC de reconnaître un support pourvu de la catégorie de la personne et de rapporter à ce support la matière verbale, auquel cas l'orientation devrait être inverse? C'est le point de vue que nous défendons.

La relation Verbe-Objet

Pour ce qui est de la relation verbe-objet, la double incidence se retrouve également impliquée.

Que l'objet soit apport et concoure à la matérialisation de l'idée verbale apparaît bien si l'on considère la série suivante: *manger une pomme*.

¹ Le Flem 1984 propose également un système où le sujet syntaxique est incident à l'équivalent, chez lui, de la personne puissancielle de causation. Il ne justifie guère cette orientation.

manger ses mots, manger la consigne, manger son capital, manger des kilomètres, etc. C'est parce que des objets différents sont adjoints à la base verbale que résultativement chaque expression évoque un type de procès différent. (*ibid.*, 95)

L'objet, reconnu comme apport, est déclaré incident *syntactiquement* au verbe, avec incidence sémantique résultative d'orientation inverse:

On posera donc que l'une des étapes de la genèse du prédicat, en visée phrastique, consiste à mettre l'objet en incidence au verbe (incidence syntaxique). Mais là encore, une fois cette incidence acquise, la relation de dépendance notionnelle qui en résulte est orientée en sens inverse, c'est-à-dire que c'est le verbe qui qualifie l'objet. Dans *Pierre mange une pomme*, *pomme* pour compléter *mange* doit lui être rendu incident; mais résultativement, cette mise en relation se traduit par un dit qui opère en sens inverse, c'est-à-dire que *mange* se dit de *pomme*. (*ibid.*, 95)

L'ancrage de l'objet est conçu comme symétrique de celui du sujet:

Si l'on accepte l'analyse de Moignet selon laquelle tout verbe évoque une opération aboutissant à un résultat, on doit en conclure que tout verbe – à l'exception sans doute de ceux qui évoquent un état et peuvent assumer la fonction de copule ou de semi-copule – implique l'idée d'une *chose faite*. En d'autres termes, le verbe est vu poser l'existence, à côté d'un initiateur puissanciel, qui lui sert de point de départ, d'un résultat, tout aussi puissanciel, qui lui sert de point d'arrivée. Si au premier on a donné le nom de personne puissancielle de causation, au second, on donnera celui de personne d'effection. (...) La personne d'effection correspond à la représentation du résultat obtenu au terme de l'opération signifiée par le verbe. (...) c'est la *suite résultative, nominativement évoquée mais non exprimée, en laquelle se résout l'opérativité verbale*. (*ibid.*, 96)

Et, plus loin, il précise le rôle de la personne d'effection et de l'objet:

La personne d'effection constitue dans le verbe le véritable support d'incidence de l'objet. Celui-ci a pour fonction de réduire prévisionnellement, et pour certaines sémantèses verbales seulement (sur lesquelles il faudrait s'interroger: c'est tout le côté "sémantique" de la transitivité), l'extension de la résultativité verbale. Rendre l'objet incident au verbe a pour effet d'augmenter la compréhension de celui-ci en écartant par avance toute effection qui ne pourrait porter sur l'être désigné par cet objet. (...) Tout se passe comme si l'objet constituait un sème spécifique venant s'ajouter au sème générique contenu dans le verbe. Au résultat est obtenu un véritable verbe de discours d'extension moindre que le verbe de langue correspondant. (*ibid.*, 97)

Les critiques concernant la relation V-O seront du même ordre que celles concernant la relation S-V. Elles portent notamment sur l'orientation des incidences, syntaxique d'un côté, et sémantique résultative de l'autre.

Guimier affirme que l'objet est syntaxiquement incident au verbe et que résultativement le verbe qualifie l'objet (*mange* se dit de *pomme*). Or le verbe se dit déjà résultativement du sujet (*mange* se dit de *Pierre*). En fait, ce qui se dit de *pomme*, c'est *mangé* et non *mange*, auquel cas l'orientation de l'incidence est inverse, comme elle l'était déjà dans notre critique de la relation S-V.

Ajoutons à cela, avec Vassant (1993, 152), qu'une des règles d'or en psychomécanique stipule que «les considérations d'ordre sémantique (...) n'ont lieu d'être que si elles s'appuient sur des critères formels».

Or, en français, les marques sont claires: le verbe s'accorde avec le sujet et non pas avec le complément d'objet.

Si l'on se range à ces arguments, on remarque une simplification du schéma, dans lequel ne trouveraient place qu'une incidence syntaxique de l'objet au verbe, avec dépendance notionnelle résultative de même orientation, et une incidence syntaxique du prédicat au sujet, avec dépendance notionnelle résultative de même orientation. Il ne s'agit pas pour autant d'un retour pur et simple au modèle de Curat.

En effet, les arguments avancés – notamment la résolution du problème épineux que constituait l'infinitif – pour justifier l'existence de la personne puissancielle de causation et de la personne d'effection sont très pertinents. Cependant, l'orientation de l'incidence de la matière verbale à la personne d'effection nous semble devoir être inversée. Si la personne d'effection «correspond à la représentation du résultat obtenu au terme de l'opération signifiée par le verbe», elle doit, tout comme l'objet est incident au verbe, être incidente à la matière verbale dont elle propose la complétude. L'objet reconnaît alors dans la personne d'effection la possibilité de s'ancrer, d'être incident au verbe, tout comme la personne puissancielle de causation reconnaît dans le sujet le support de l'incidence verbale.

La multiplication des incidences était-elle nécessaire? Cervoni, rappelons-le, s'interrogeait:

S'il semble bien qu'on en ait besoin pour expliquer les nombreux effets de sens de l'adverbe – les exemples analysés par C. Guimier permettent de s'en convaincre –, il n'en reste pas moins que, dans certains cas, la justification théorique fait défaut. On voit mal, notamment, comment l'hypothèse d'une double incidence caractérisée par une orientation inverse des deux mouvements qui la composent peut s'articuler avec la théorie de l'incidence au sens strict. Le même terme, *incidence*, peut-il

sans inconvénient être utilisé pour désigner une catégorie morphologique des noms, verbes, adjectifs et adverbes, et ce que Guimier appelle "incidence syntaxique du sujet au prédicat"? D'où le sujet, élément nominal, tiendrait-il cette propriété de se porter vers le verbe alors que le nom n'a qu'une *incidence interne*? Ces questions se rattachent à un débat plus général qui est ouvert, entre les psychomécaniciens, concernant l'extension de la notion d'incidence que la théorie autorise. (1990, 10-11)

Si nous croyons avoir répondu aux premières objections, la question de l'extension de la notion d'incidence demeure.

L'INCIDENCE COMME PROPRIÉTÉ DE FONCTION

Nous avons déjà discuté (Van Raemdonck, 1995, 1996, 1997) des inconvénients qu'il y avait à utiliser le terme d'incidence pour définir et discriminer les parties de langue. La notion d'incidence, abstraite à partir de la syntaxe en discours, semblait appliquer à l'avant, que constitue la langue, des conditions de l'après, qu'est le discours. Nous lui avons préféré le concept d'extension, sémantico-référentiel, qui institue le lien entre la langue et le monde du pensable qu'elle représente. Une telle conception est unique dans l'école psychomécanique. Vassant 1993 semble bien voir les problèmes que pose la surexploitation indifférenciée du concept d'incidence. Cependant, la solution qu'elle propose (distinguer entre une incidence sémantico-référentielle et une incidence sémantico-syntaxique) n'évite pas l'écueil de l'utilisation d'un même mot pour des acceptions différentes, d'une part, et surtout, la confusion des plans de parties de langue/natures et parties du discours/fonctions, de l'autre.

Le problème de l'incidence interne

Une des questions que se posait Cervoni demande éclaircissement: «D'où le sujet, élément nominal, tiendrait-il cette propriété de se porter vers le verbe alors que le nom n'a qu'une *incidence interne*?»

Si nous avons répondu en orientant, dans notre schéma, l'incidence du verbe vers le sujet, le fond de la question reste posé pour le complément d'objet. D'où vient en effet qu'un mot en langue, le substantif, défini par son incidence interne (incidence qui seule est effective, contrairement aux incidences externes, virtuelles en langue), et donc par le fait qu'il ne peut être que support (voir notamment Le Flem, 1984, 116), puisse, en discours, alors que son caractère nominal n'est pas

remis en cause (par un quelconque emploi adjectival, par exemple), occuper des fonctions dans la phrase (cod, par exemple) par lesquelles il est dit apport, donc d'incidence externe, alors qu'en fonction sujet, il serait sans aucune hésitation d'incidence interne?

Guillaume, sur ces changements de régime d'incidence, explique:

L'incidence est jouée dès la langue, sans intervention du fait de discours.

(...) Il y a lieu de considérer que si, d'une manière générale, la langue fait état d'une incidence qui se présente soit externe soit interne, une certaine latitude de variation existe, en vertu de laquelle, en discours, un substantif acquiert la qualité d'adjectif, ou bien un adjectif celle de substantif.

(...) Il est à remarquer que le passage [du] substantif à l'état d'adjectif vient très exactement de ce qu'à une incidence interne, on a substitué une incidence externe, ou du moins le mécanisme d'une telle incidence. C'est ainsi que la fonction attribut tend à adjectiver le substantif. Pourquoi? Parce que cette fonction emporte avec elle le mécanisme d'incidence externe. L'attribut est ce qui se dit d'un support – donc un apport rapporté à un support – d'une manière qui n'emporte pas avec elle nécessairement que l'apport annoncera la nature du support et en restreindra à sa propre nature la prévision. (Guillaume, 1971, 138)

Considérée comme une «aporie» par Valin (1981, 31), la question de l'incidence interne mérite vraiment que l'on s'y attarde, car de sa résolution dépend la conception que l'on aura de la syntaxe et de ses outils de description.

Vassant (1993, 152) repose le problème:

(...) si l'incidence du substantif de langue trouve à se réaliser en un cas extensif, selon la visée discursive par laquelle le substantif réfère à une réalité extra-linguistique dont la nature est prévue en langue par le signifié matériel du substantif, alors il faut réexaminer les emplois pour lesquels Guillaume le déclare d'incidence externe et voir ce qui s'y passe réellement, en regard de cette définition de la réalisation de l'incidence interne puissancielle de langue en incidence interne, réalisée, effective, de discours, marquée par le recours à un déterminant. (Vassant, 1993, 152)

Et d'explicitier à l'aide d'un exemple de Guillaume:

Pierre marche la tête haute. La *tête haute* est analysé par Guillaume comme étant de fonction adverbiale, puisque ce groupe est incident à l'incidence de *marche* à *Pierre*. Mais dans ce groupe, *tête* réalise bien son incidence à une visée discursive relevant de l'extensité et marquée par le choix du déterminant en convenance avec cette visée. Plus précé-

sément, *tête*, substantif de langue, se dit bien d'un référent extra-linguistique dont la nature est annoncée, dès la langue, par l'apport substantival. De plus, *tête* est le support de l'apport adjectival exprimé par *haute*.

Le syntagme *la tête haute* est effectivement de fonction adverbiale mais dans ce syntagme, *tête* est incident à *la*², tout en étant support d'un apport adjectival; il est d'incidence interne. (*ibid.*, 153)

Vassant continue avec l'attribut et conclut (*loc. cit.*):

(...) il faut distinguer entre deux sortes d'incidences: les incidences qui se nouent au niveau du syntagme nominal, du syntagme verbal, et les incidences qui se nouent de syntagme phrastique à syntagme phrastique.

Si cette conclusion nous semble pertinente et si l'introduction et la prise en compte effective en psychomécanique du niveau du syntagme, conçu comme constituant fonctionnel majeur dans la phrase, entre la phrase et le mot, apparaissent comme une étape importante dans la description de la syntaxe, les problèmes posés ne sont néanmoins pas globalement résolus.

En effet, il reste des cas où le substantif est bel et bien d'incidence externe. Ce sont les cas d'«adjectivation» du type *une ville champignon*, *une femme femme*, *un fauteuil Voltaire*, etc.. Quoi qu'on fasse, quelle que soit l'analyse, *champignon*, *femme*, *Voltaire*, sont des noms d'incidence interne en langue, qui, en discours sont dans un emploi adjectival caractérisé par l'incidence externe. Il faut donc repenser le problème.

Nous avons proposé (Van Raemdonck, *op. cit.*) une séparation nette des plans de nature et de fonction, spécialisant le concept d'extension dans la discrimination des parties de langue/natures et le concept d'incidence dans la discrimination des parties du discours/fonctions. *L'incidence est – et n'est plus que cela – une propriété de la fonction.*

Relisons ce passage de Guillaume vu plus haut:

(...) Il est à remarquer que le passage [du] substantif à l'état d'adjectif vient très exactement de ce qu'à une incidence interne, on a substitué une incidence externe, ou du moins le mécanisme d'une telle incidence.

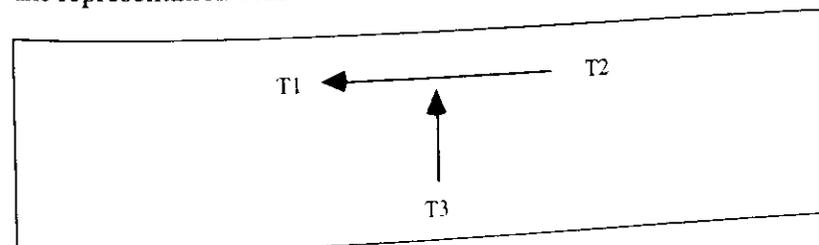
² Vassant reprend la théorie guillaumienne qui veut que le substantif soit en discours incident au support formel qu'est son déterminant. Cette théorie rejoint celle plus traditionnelle de l'article comme actualisateur du substantif. Pour notre part, nous préférons adhérer à la théorie de Wilmet (1986) sur la détermination nominale, dans laquelle le déterminant est un mot d'extension médiate, marqueur d'extensité.

C'est ainsi que la fonction attribut tend à adjectiver le substantif. Pourquoi? *Parce que cette fonction emporte avec elle le mécanisme d'incidence externe.* (1971, 138: nous soulignons)

Il s'agit bien, et toujours, du même phénomène. *C'est le type de fonction qui détermine le type de mécanisme d'incidence.* Lors de leur passage en discours, dès l'effecton, et en principe conformément à leur type d'extension en langue, les mots se retrouvent dans des emplois caractérisables par un certain type d'incidence (propriété de discours, caractéristique de la fonction).

LE SYSTÈME FONCTIONNEL ORGANISÉ AUTOUR DU CRITÈRE DE L'INCIDENCE

Il faut proposer un modèle fonctionnel qui soit systématique, et, partant, trouver une homogénéité à l'ensemble des fonctions adverbiales, à l'intérieur d'un système organisé de manière cohérente, hiérarchisée, autour d'un seul critère. Nous proposons dès lors d'inscrire les fonctions dans un système³ où elles sont toutes définies à partir d'un même critère, l'*incidence* guillaumienne (relation entre un apport et un support de signification). À côté du sujet, par exemple, caractérisé par une incidence interne, et des compléments de terme (du nom, du verbe, de l'adjectif, de l'adverbe, ...), caractérisés eux par une incidence externe du premier degré, les compléments adverbiaux, quoique morphologiquement divers (du mot à la phrase), sont unifiés par la caractéristique de la fonction qu'ils ont en commun: l'incidence externe du second degré, la propriété qu'ils ont de porter syntaxiquement sur une relation entre deux termes. Dans ce système, on substitue à une représentation traditionnelle du type T1 T2 (où T2 est dit complément de T1) une représentation bidimensionnelle et plus hiérarchisée du type:



³ Ce système double un autre système, de natures de mot, système de parties de langue organisé par le critère de l'extension emprunté à Wilmet (1986) et adapté par nos soins (voir Van Raemdonck, 1995, 1996, et 1997).

Les relations, supports potentiels de compléments adverbiaux, sont elles aussi multiples et se rencontrent à des niveaux divers de la phrase, allant du niveau supérieur, la relation prédicative, au niveau inférieur, infrasyntagmatique. Cependant, ce sont toujours des relations.

Ce modèle s'inscrit parfaitement dans le cadre de la syntaxe psychomécanique, de type génétique. C'est ainsi que nous poserons l'existence de deux types d'incidence: une *incidence effective*, qui relie effectivement l'apport de signification à son support, et une *incidence d'attente*. Chaque terme ou chaque syntagme constitué, avant même d'être effectivement mis en relation avec d'autres éléments, peut être déclaré en attente soit de support, soit d'apport (de complémentation). Cette construction hypothétique n'est pas une construction *ad hoc*; elle permet de trouver des supports à certains compléments, qui, sans relation d'attente, n'auraient aucun point d'ancrage syntaxique (par ex., les adverbiaux paradigmatiques qui ne peuvent porter que sur une relation d'attente de syntagme constitué (voir Van Raemdonck, 1996, 404-420): «Couplé à la paire de mécanismes *détermination* et *prédication*, le critère de l'incidence permet d'établir une grille des fonctions de la phrase.»

Par *détermination*, nous entendons le mécanisme grammatical général par lequel un élément est rapporté à un autre élément ou à une relation et:

- 1°) réduit l'extension ou donne une indication sur l'extensité de l'élément déterminé,
- 2°) réduit l'extensité de la relation sur laquelle il porte⁴.

Par *prédication*, nous entendons le mécanisme grammatical général par lequel un élément est rapporté à un autre élément ou à une relation sans en réduire l'extension ou l'extensité. Pour éviter la confusion entre la prédication première et constitutive de la phrase et d'autres qui répondent au même mécanisme mais se situent à un niveau hiérarchique inférieur dans la phrase, nous parlerons pour ces dernières de *prédications secondaires* ou *sous-prédications* (pour les sous-phrases). Lorsque ces mêmes mécanismes seront mis en œuvre sans l'intervention d'un verbe, nous parlerons de *prédication seconde*. Ce sera notamment le cas pour les appositions (nominales ou adjectives, en ce compris

⁴ Sur la notion d'extension et d'extensité, voir Wilmet 1986 et 1990. Pour ce qui est de la notion d'extensité, nous la dérivons de l'acception qu'en donne Wilmet 1986 – «portée de la relation prédicative», pour la généraliser au sens de «extension, amplitude d'une relation entre deux constituants».

les relatives explicatives) et pour les adverbiaux, qui prédisent sans l'intermédiaire d'un verbe, pour les attributs de compléments (voir notamment *Travaux de linguistique*, 17, qui est consacré à cette question).

LE NIVEAU INFRASYNTAGMATIQUE

Nous l'avons vu, la prise en compte dans le système des fonctions du niveau infrasyntagmatique comme niveau intermédiaire dans l'élaboration de la phrase est nécessaire pour expliquer que le nom puisse avoir une incidence interne même s'il est objet du verbe.

À ce niveau de construction du syntagme nominal, la fonction de noyau est caractérisée par une incidence interne, la fonction de déterminant – il ne peut à ce niveau être question de prédication qu'interne⁵ – (quantifiant, caractérisant et quantifiant-caractérisant) est caractérisée par une incidence externe du premier degré. Le plus souvent assumée par des adjectifs, cette fonction peut être remplie également par des relatives, par des *SN* (un fauteuil *Louis XV*, une robe *saumon*) ou par des *SP* (une femme *en robe courte*, une chemise *de dentelle*, le chapeau *de son père*. Dans une telle optique, la préposition sert à «externiser» au premier ou au second degré une incidence qui aurait dû être interne. Un groupe prépositionnel peut donc se retrouver dans un emploi caractérisé par une incidence externe du premier degré avec une fonction de caractérisant.

Au niveau infrasyntagmatique, l'incidence externe du premier degré est aussi la caractéristique du complément de l'adjectif, qui prend le plus souvent la forme d'un *SP* (une bouteille pleine *de vin*). Ce type d'incidence est également la caractéristique du complément de l'adverbe qui prend aussi la forme du *SP* (comparativement à *ces résultats*, ...; loin *de tout*)⁶.

Pour ce qui est des fonctions de caractérisation, l'apport sémantique emmené par l'élément de fonction adjectivale réduit l'extension en

⁵ Comme dans *Il veut lire un roman policier*, dans la lecture: *Il veut lire n'importe quel roman pourvu qu'il soit policier*, où la caractérisation intervient après la quantification, donnant lieu à des effets de sens proches de ceux produits par la prédication.

⁶ Melis (1994, 110) rappelle que l'adverbe est généralement considéré comme intrinsèque. Si nous avons raison dans notre analyse, c'est un jugement qu'il faudra revoir. Nous rejoignons ainsi Gunnarsson 1986 qui, après avoir analysé les syntagmes *loin de X*, *près de X* et *parallèlement à X*, conclut à l'existence du syntagme adverbial avec complément prépositionnel de l'adverbe.

énoncé du mot sur lequel il porte. Le quantifiant, quant à lui, donne des indications sur l'extensité du nom sur lequel il porte.

La fonction adverbiale, caractérisée par une incidence externe du second degré, est celle de complément de la relation déterminant → noyau. Pour ce qui est des fonctions de détermination, l'apport sémantique emmené par l'élément de fonction adverbiale réduit l'extensité de la relation sur laquelle il porte.

LE NIVEAU INTERSYNTAGMATIQUE

Des relations d'incidence s'établissent entre les syntagmes constitués, et mis en rapport.

Incidence interne

Cette propriété caractérise la fonction sujet. Dans ce système fonctionnel, le sujet est le terme central de la construction phrastique, terme auquel se rapporte le prédicat.

Incidence externe du premier degré

(a) Mécanisme de détermination :

- Caractérisation :

Incidence du complément du verbe « essentiel » (objet, attribut, complément du verbe unipersonnel, le participe passé de la « voix passive ») au verbe (ou verbe copule, ou unipersonnel). Dans cette optique, c'est bien le complément du verbe qui est l'épithète du verbe, et non, comme on l'a dit souvent (voir notamment Van Hout, 1973-1974), l'adverbe. En effet, le mécanisme en jeu est le même pour l'adjectif caractérisant que pour le complément du verbe. Là également un SP peut remplir cette fonction caractérisée par une incidence externe du premier degré (Il profite de la vie).

(b) Mécanisme de prédication :

Incidence du prédicat au sujet.

Incidence du prédicat second (apposition nominale, adjective ou verbale, relative prédicative, attribut de l'objet) au constituant prédiqué.

Pour ce qui est des *fonctions de détermination*, leur propriété étant l'incidence déterminative à un constituant, nous les appellerons du nom générique de *fonctions adjectivales*: l'adjectif en est l'archétype. L'apport sémantique emmené par l'élément de fonction adjectivale réduit l'extension en énoncé du constituant sur lequel il porte.

Pour ce qui est des *fonctions de prédication*, leur propriété étant l'incidence prédicative à un constituant, nous les appellerons du nom générique de *fonctions verbales*: le verbe en est l'archétype. L'apport sémantique emmené par l'élément de fonction verbale ne réduit pas l'extension du constituant sur lequel il porte.

Incidence externe du second degré

(a) Mécanisme de détermination :

- Caractérisation :

Incidence du complément adverbial à la relation d'incidence en cours.

- Quantification :

Incidence du complément adverbial à la relation d'incidence en cours. Cette fonction de quantification est prise en charge notamment par les adverbes de fréquence, par les adverbes d'échelles argumentatives (à peine, presque, même), par les adverbes d'intensité (fort), par les adverbes de négation (qui, incidents externes au second degré, réintègrent la classe des compléments adverbiaux).

Les adverbes en *-ment*, dérivés quasiment tous de caractérisants, n'accèdent à la quantification que par subduction. C'est un sème quantitatif de l'adverbe qui est activé (*franchement, terriblement, complètement, absolument,...*)

(b) Mécanisme de prédication :

Incidence du complément adverbial prédicat second à la relation prédiquée (*Curieusement, il est parti; Prudemment, il n'a pas conduit*).

La propriété de ces fonctions étant l'incidence à une relation entre constituants, nous les appellerons du nom générique de *fonctions adverbales*: l'adverbe en est l'archétype. Pour ce qui est des fonctions de détermination, l'apport sémantique emmené par l'élément de fonction adverbiale réduit l'extensité de la relation sur laquelle il porte. Pour ce qui est des fonctions de prédication, l'apport sémantique emmène par

l'élément de fonction adverbiale ne réduit pas l'extensitude de la relation sur laquelle il porte⁷.

Ainsi, structurellement, par le côté systématique et cohérent du modèle fonctionnel proposé, nous pensons avoir montré les bénéfices à tirer de l'utilisation syntaxique du critère de l'incidence, comprise essentiellement comme propriété de la fonction.

Dan VAN RAEMDONCK
Université Libre de Bruxelles

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Cervoni, J., 1990, « La partie du discours nommée *adverbe* », *Langue française*, 88, 5-11.
- Curat, H., 1982, *La locution verbale en français moderne. Essai d'explication psycho-systématique*, Québec, Presses de l'Université Laval
- Guimier, Cl., 1988, *Syntaxe de l'adverbe anglais*, Lille, P.U.L
- Guillaume, G., 1971, *Leçons de linguistique 1948-49, série B. Psycho-systématique du langage. Principes, méthodes et applications I*, Québec/Paris, Presse de l'Université de Laval/ Klincksieck.
- 1982, *Leçons de linguistique 1956-57. Systèmes linguistiques et successivité historique des systèmes II*, publiées sous la direction de R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec/Lille, Presse de l'Université de Laval/P.U. Lille.
- Gunnarson, K.-Å., 1986, « Loin de X, près de X, parallèlement à X : syntagmes prépositionnels, adjectivaux ou adverbiaux ? », *Français moderne*, 54, 1/2, 1-23.
- Le Flem, D., 1984, « Pour une théorie de l'incidence réellement systématique », *Modèles linguistiques*, VI, 109-128.
- Melis, L. (ed.), 1988, *La prédication seconde. Travaux de linguistique 17*.
- 1994, « La typologie des subordinées circonstancielles et les comparatives », *Travaux de linguistique*, 27, 97-111.

⁷ L'énonciation n'ayant pas de position syntaxique propre, les compléments de l'énonciation sont dès lors syntaxiquement incidents à une relation de l'énoncé. C'est l'apport sémantique du complément adverbial d'énonciation qui sera reversé à cette composante de la phrase. Dans *Franchement, tu exagères!*, *franchement* est syntaxiquement incident à la relation prédicative qui rapporte le prédicat *exagères* au sujet *tu*. Dans la mesure où c'est bien le dire de la phrase qui est qualifié de franc et non son dit, on peut affirmer que l'apport sémantique emmené par le complément est reversé à la composante énonciation de la phrase.

- Moignet, G., 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- Valin, R., 1981, *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Québec, P.U. Laval.
- Van Hout, G., 1973-1974, *Essai pédagogique sur les structures grammaticales du français moderne*, Paris, Didier.
- Van Raemdonck, D., 1995, « Pour une résolution de la confusion nature/fonction: les leçons de l'adverbe », in *Scolia*, 3, 123-140.
- 1996, *L'adverbe français. Nature et fonctions*, thèse de doctorat (inédite), Université Libre de Bruxelles.
- 1997, « Pour une redéfinition de l'adverbe: les rôles respectifs des concepts d'extension et d'incidence », in P. De Carvalho et O. Soutet, dirs., *Psychomécanique du langage. Problèmes et perspectives. Actes du VII^e Colloque International de Psychomécanique du langage (Cordoba, 2-4 juin 1994)*, Paris, Champion, 353-364.
- Vassant, A., 1993, « Fonctions syntaxiques et théorie de l'incidence chez G. Guillaume », *Le Français moderne*, LXI, 2, 140-157.
- Wilmet, M., 1986, *La détermination nominale*, Paris, PUF.
- 1990, « De l'extensionnalité à l'extensité: note sur un "chaînon manquant" », *Festschrift für Rudolf Engler*, Tübingen, Gunter Narr, 316-324.
- 1997, *Grammaire critique du français*, Paris/Louvain-la-Neuve, Hachette/Duculot.

L'INTERJECTION VIA L'INCISE: QUELQUES PROBLÈMES POSÉS AUX GUILLAUMIENS

À travers l'interjection, c'est tout le corps qui parle
(Jacques Brès, 1995, 88)

INTRODUCTION

Dans cet article nous voudrions poursuivre notre travail d'analyse cotextuelle sur ce qu'on appelle traditionnellement « interjection » (type *ah, aïe, zut, mazette*, etc.). Si on est sorti de la période d'*ostracisme* (Barbérès 1992, 199) dont ces morphèmes ont pâti, notamment grâce à l'analyse conversationnelle, les analyses ne foisonnent pas en regard de l'extrême vivacité des mots ainsi désignés. Reprenant la position de Guillaume et les études menées dans son sillage, nous montrons à la fois que le premier semble sacrifier d'une part au discours ambiant qui en fait un « concept purement négatif » (Cornulier 1982, 91), peu digne d'intérêt, mais d'autre part que ce sont les travaux inspirés de sa théorie qui ont revalorisé et réactualisé l'interjection. Ensuite, nous nous penchons sur une séquence syntaxique particulière [Interj. + incise] dont nous tenterons de montrer la pertinence pour une revalorisation de l'approche écrite – au sens de *construite* – de l'interjection.

L'INTERJECTION A-T-ELLE UN SENS?

La position de Guillaume sur l'interjection semble à la fois claire et laconique. Selon le schéma connu qui additionne l'*expression* à l'*expressivité* pour décrire l'acte de langage, l'interjection condense le maximum d'expressivité au détriment de l'expression. La volonté systématique du guillaumisme amène parfois une position tranchée vis-à-vis de ces morphèmes. Moignet par exemple rejette catégoriquement l'interjection, car, écrit-il,

[...] elle n'entre pas en système avec les autres, parce qu'elle n'appartient pas au système conceptuel. Sa lexigénèse n'est faite que d'émotions ressenties et sa morphogénèse est inexistante, ou peu s'en faut. (Moignet, 1981, 12)

Puisque l'émotion y affirme sa toute puissance, la question du sens est rapidement réglée au profit d'une sémiologie minimale, « basiale » pour reprendre le terme de Moignet. Les mots lexicaux employés comme interjections deviennent des « mots de langage, le système des signifiés de puissance auquel ils appartenaient d'abord ayant été déserté » (*ibid.* 13).

On retrouve cette position chez d'autres linguistes, proches ou non du guillaumisme. Ainsi Riegel & alii (1994) disent: « leur occurrence [celle des interjections] en discours a plus d'importance que le sens qu'ils pourraient véhiculer » (463).

À la spontanéité du sujet correspond-il une opacité sémantique? L'interjection est-elle donc foncièrement « déictique » en regard du mécanisme subductif qui y est à l'œuvre? Ou, pour poser en termes abrupts la question, l'interjection n'a-t-elle de sens qu'en discours? (cf. Swiatkowska 1997). Les approches syntaxiques pratiquent volontiers le même désintérêt face à cette catégorie hétérogène, à quelques exceptions près (par exemple Feuillet 1988).

C'est pourtant la syntaxe et le sens de l'interjection que revisiteront les praxématiciens lorsqu'ils se pencheront sur l'exclamation et ses avatars (cf. *Faits de langue* 1995). Ils ne manqueront pas non plus de dégager, au-delà des idées reçues sur la question, des propositions d'approche renouvelées. Qu'il s'agisse de Barbéris, de Brès ou de Siblot, chacun démontre, à sa manière, que l'interjection a un sens et qu'elle s'intègre à la syntaxe, dans des articles où l'on retrouve l'idée de *continuum* syntactico-sémantique. Siblot dresse une gradience d'affectivité et décrit un processus échelonné de désémantisation: du silence au nom propre, en passant par les interjections émotives (type *crac*), les interjections onomatopéiques qui se distinguent des précédentes par une signification mieux stabilisée (type *aïe*), les jurons et enfin les mots lexicaux. Il résiste à la tentation mécaniste de lier intensité affective et déstructuration sémantique ou syntaxique au profit de descriptions plus complexes. Les interjections conservent toujours un degré minimal de sens car elles s'inscrivent dans un code, avec lequel au demeurant elles peuvent jouer et l'expression n'y est jamais réduite à zéro. On retombe sur le classique schéma guillaumien mais affiné, dédoublé, dans lequel vécu émotionnel et affectation affective s'entrelacent:

Et le discours peut jouer sur ces deux plans en occupant tous les stades intermédiaires et en actualisant l'indicialité ou le symbolisme des significations codées [...] Expression de l'expressivité, expressivité de l'expression: c'est alors tout un. (Siblot 1995, 170)

L'approche graduelle du processus sémantique est relayée par un continuum syntaxique que Brès analyse dans le cadre de l'actualisation phrastique et dont Barbéris se sert pour distinguer la position basse des morphèmes « accompagnateurs de discours » (type *hm hm*) et la position haute des interjections exclamatives.

INTERJECTION ET INCISE

Le relevé des mentions effectives de l'*interjection* dans les écrits de Guillaume (cf. le dictionnaire de Boone & Joly, 1995) donne en apparence une moisson fort maigre mais la teneur des informations mérite qu'on s'y arrête: le morphème y est défini comme une phrase dont le vecteur n'est pas le verbe mais le mouvement expressif porté à son maximum. L'expression n'y est pourtant pas réduite à zéro puisque Guillaume différencie le cri improvisé de l'interjection qui sauvegarde davantage d'expression.

Plus encore, l'environnement conceptuel dans lequel apparaissent les réflexions consacrées à l'interjection met en lumière une suite de problématiques plus générales qui trouvent, en se confrontant à cette « partie honteuse du discours » (Rosier 1995) des éclairages neufs. Dans son voisinage sont successivement abordés la question de l'*entier* dans le développement de la pensée, l'affirmation de l'*allocutivité* du discours, la place de la *syntaxe d'expressivité* et, bien sûr, le fameux couple *expression/expressivité*. Celui-ci se double d'une dichotomie opposant l'institué (le moins expressif) à l'improvisé dont ressortit la *manière allocutive de parler* (*Leçons* 1947-1948, 198). L'interjection trouve naturellement sa place dans une série d'oppositions théoriques: *expression* vs. *expressivité*, bien sûr; *improvisé* vs. *institué* (Joly); *affect* vs. *spectacularisation* (Brès) et aussi *expression cristallisée* vs. *création expressive* (Guillaume). La lexigénèse rapide de l'interjection aboutit à un sens conventionnel, comme une cristallisation sémantique. C'est d'ailleurs Guillaume lui-même qui propose cette appellation, en l'insérant à nouveau dans une dichotomie opposant la cristallisation sémantique et la création expressive.

L'exemple de *aïe* qui, du point de vue diachronique, évolue d'un sentiment vécu, physique de la douleur à une douleur mimée, éprouvée

pour autrui (voir Rosier 1997) permet de dessiner un mouvement d'intériorité/extériorité renforçant la dimension allocutive de l'interjection (de *aïe, je souffre dans ma chair et dans mon âme* à *aïe, la situation me paraît difficile*)

L'interjection est donc une cristallisation sémantique particulière relayée syntaxiquement par son environnement immédiat: reprenant l'exemple de *aïe*, on dit *aïe*, on fait *aïe*, on gémit *aïe*, en se plaignant, etc. La cristallisation est sans cesse aiguillée et revitalisée en son sème même par le cotexte. L'incise, nous allons le voir, est l'un des relais syntactico-sémantiques (cette mise en forme du sens dont parle Guillaume) de ce processus.

Syntaxe, modalités et visées d'effet du discours s'entremêlent au gré des (trop) rares mentions de l'interjection. La mise en événement syntaxique de celle-ci dans une structure de discours direct avec incise, comme dans les exemples qui suivent, ne fait que renforcer les pistes précédemment évoquées: l'inversion de la structure incidente concerne également l'entier, l'allocatif, l'incomplétude et l'expressif du discours.

On annonça le souper que Maurice trouva exquis. Il mangea de tout avec appétit. "Ah! dit-il, Marie, que ta cuisine est bonne!..." (E. Gurin de, *Journal* (2) 1840, 345)

Comme elle l'engageait à se retirer, voyant poindre le jour: - Oh! Mon dieu, disait-elle, si mon mari a entendu du bruit, je suis perdue (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, 88)

L'ADDITION DE DEUX PROBLÈMES PERMET-ELLE DE TROUVER UNE SOLUTION?

La réflexion poursuivie dans cette contribution s'inscrit dans une approche plus large des phénomènes textuels sous l'angle de ce qu'on appelle généralement linguistique de l'énonciation dans une perspective guillaumienne - c'est-à-dire «la manipulation des formes en contexte à des fins d'expressivité spécifique» (Joly 1980, 6). Si la praxématique a revalorisé l'interjection, c'est d'abord dans une approche interactionnelle effectuée sur des corpus oraux: cela permet de remettre en cause notamment le lien soi-disant consubstantiel entre l'interjection et la marque de ponctuation exclamative¹ et, ce faisant, d'affiner l'approche syntaxique du problème.

¹ A l'écrit également ce lien doit être fortement nuancé. Voyons par exemple: «Si rares sont les jours qui s'en démarquent, de l'ordinaire. Oh sans même aller chercher ces jours qui parfois font date, ceux qui deviennent plus tard le jour

Barbérís (*op. cit.*) avait déjà identifié, en discours oral, les déclencheurs, les «événements langagiers» d'apparition favorables aux interjections:

par exemple, un propos vient d'être émis, ou bien un nouveau topique, qui se trouve inscrit dans le programme de l'a-dire du locuteur, et par rapport auquel il réagit au moment où il se présente pour l'avoir émis. (95)

En choisissant de traiter des séquences combinatoires [Interj. + incisives DR²], nous avons choisi de mettre en avant un cotexte d'apparition favorable aux interjections mais dans le versant écrit de la problématique. Cette structure syntaxique particulière et ancienne présente en position incidente des verbes qui posent la question de la dilution, de l'éclaircissement ou du relais sémantique précis de l'interjection. On comparera:

Aïe(!), j'ai mal, gémit la fille.

à

Aïe(!) dit la fille.

La question du sens rapproche d'emblée ces deux mal aimés grammaticaux: l'incise, dont la forme la plus fréquente est *dit-il*, s'apparente à un marquage typographique conventionnel d'attribution du discours. Ainsi Dessaintes (1959)³:

De toute façon, effacée ou incidente, il n'a plus que l'importance secondaire d'un indicatif scénique, d'un morphème de discours [...]. La fréquence d'emplois et l'automatisme de ce genre d'incidentes, joints à leur *faiblesse sémantique*, en ont fait une sorte d'outil de discours. (75; c'est nous qui soulignons).

Pour nous, tout comme la présence d'un incise est signifiante, l'interjection est porteuse de sens, si minimal fût-il, puisqu'elle s'insère dans un réseau de sémantème relayé par une syntaxe elle-même expressive.

où.» (François Bon, *Sortie d'usine*, 33). À l'inverse, la typographie entretient des affinités particulièrement électives avec l'interjection comme dans les bandes dessinées et les livres pour enfants par exemple, où elle est très souvent, quasi systématiquement, mise en relief par des capitales, parfois soulignées en gras.

² DR = discours rapporté puisque, selon nous, les incisives apparaissent aussi bien en discours direct qu'en discours indirect (voir Rosier 1993; 1998)

³ À notre connaissance, le seul à avoir consacré une somme aux phénomènes incidents. D'où la référence un peu datée à ce travail d'une grande ampleur.

La nomenclature se met de la partie et rapproche l'incise comme «insertion» de l'interjection au sens étymologique d'«intercalation». L'analyse syntaxique conforte le rapprochement: alors que Dessaintes définissait l'incidente comme «l'insertion d'un mot ou d'un groupe de mots au sein d'une proposition dont le déroulement naturel se trouve ainsi momentanément suspendu» (*op. cit.* 13).

Siblot rappelle l'incomplétude syntaxique des énoncés exclamatifs, sorte de «court-circuit d'une actualisation phrastique achevée» (*op. cit.*: 163).

L'une de nos deux problématiques est incluse dans l'autre: l'interjection se présente syntaxiquement très souvent comme une incidente.

Enfin l'inversion à l'œuvre dans les incises se rencontre également dans les interrogatives et les exclamatives et subit de même la tendance inverse consistant à rétablir l'ordre sujet + prédicat:

Est-ce possible? / C'est-ti possible?
Combien cela vous a-t-il coûté? / Cela vous a coûté combien?
dit le père / que le père dit (exemples repris à Bally 1944, 214).

C'est dans cette même perspective qu'il faut resituer l'alternance entre *il dit* + interjection et [Interj] + *dit-il*.

L'incomplétude et l'inversion apparaissent communément aux deux phénomènes syntaxiques que nous avons choisi de traiter conjointement.

Alors que Dessaintes opposait l'objectivité des incises en *dit-il* à la subjectivité des insertions causées par les interjections, la théorie psychomécanique renverse la naïve dichotomie lorsqu'elle traite l'inversion comme une mise en doute, une mise en hypothèse (Joly 1987). Témoin cet emploi de *dit-il* qui se colore volontiers d'un prétendre:

Pendant le jour, il est distrait, soucieux ou absent. Et, pendant, la nuit, il travaille...dit-il! Alors quoi? (Guitry cité par Dessaintes, 80).

Si Wilmet (1997) établit la correspondance entre les deux problèmes, le statut de l'interjection traitée conjointement à l'incise située aux frontières de la phrase complexe et de la phrase multiple. Leur caractère superfétatoire anciennement mis en avant par la grammaire traditionnelle cède le pas au dilemme théorique. Si on pose que l'interjection est une incidente, on oppose, selon Wilmet, l'incise qui «insère à P une sous-phrase D en guise de complément circonstanciel de l'énonciation» (*op. cit.*: 565) et l'incidente qui «insère à la phrase P1 d'accueil une phrase P2» (*idem*).

Wilmet n'analyse pas spécifiquement les terrains favorisant les interjections, il ausculte ces dernières du point de vue interne en en faisant des «prédications impliquées»⁴. Cette implication fait directement appel au cotexte puisque c'est lui qui apportera un éclairage sémantique particulier à l'interjection employée. Dès 1980, Pottier montrait qu'un lexème modal pouvait se présenter sous n'importe quelle catégorie syntaxique et citait en exemple l'équivalence entre *hélas!* et *je regrette que* (c'est par ailleurs en termes sémantiques que Ducrot 1972 pose la question du choix sémantique entre les mêmes segments et les différences entre les interjections de peine et les phrases qui énoncent un sentiment de peine). Le fonctionnement syntaxique de l'interjection suppose la cohabitation, ce que Barbéris a appelé *loi de couplage*. Brès, *chaperonnage par phrase d'explicitation* et Wilmet, *codage à développer du contenu*.

L'explicitation cotextuelle n'a cependant pas toujours le même statut grammatical. Comparons, de l'incomplétude à l'implication:

Hélas, je continuerai à la voir mais ce sera dur = modalisation + prédication incomplète

et

Ouste, je veux que vous sortiez = paraphrase sémantique (prédication impliquée⁵).

De même, avec un morphème identique:

Aie, je souffre le martyr = paraphrase sémantique d'une douleur vécue

et

Aie, comment allez-vous réagir face à cette situation? = mouvement d'extériorisation d'une "douleur" face à une situation externe.

Cela permet de réagir face à l'idée communément admise que l'interjection est «afonctionnelle de nature c'est-à-dire elle n'entre pas en rapports syntagmatiques avec d'autres éléments de la phrase.» (Swiatkowska 1986).

On peut donc affirmer à l'instar de Brès:

Si l'actualisation du sens de tout énoncé (notamment côté réception) s'effectue en contexte, c'est plus particulièrement vrai de l'interjection dans la mesure où c'est lui (le contexte) qui supplée à l'absence de déga-

⁴ Martin 1987 parle de l'interjection comme étant en dehors de toute prédication raisonnée (101).

⁵ Wilmet, à qui j'emprunte l'opposition incomplet/impliqué, dit que la frontière entre l'une et l'autre prédication est ténue.

gement actanciel. Si l'interlocuteur n'a pas accès au contexte, l'interjection demeure sinon indécodable, du moins fortement opaque (*op. cit.*, 83)

En isolant la combinaison [Interj + incise], c'est une séquence syntaxique porteuse de sens qui est mise en avant et qui présente une subtile répartition de l'explicitation, soit du côté du dit, soit du côté du dire. C'est dans ce cadre qu'intervient la linéarisation des *modalités kinésiques* (Joly 1987), dont Guillaume a pressenti la valeur communicationnelle:

les modalités expressives recoupent tous les phénomènes affectant l'ordre institué des mots, la mise en relief, la thématization etc. et relèvent de ce que Guillaume appelle syntaxe d'expressivité. La gestualité en fait partie (Joly *op. cit.*: 28).

Quoi de plus normal, pour des séquences relevant de la syntaxe expressive, que d'emporter avec elles l'inscription du geste? Cette mimo-gestualité regarde bien évidemment le langage oral mais son inscription dans le texte, la linéarisation du suprasegmental permet de penser le rapport entre l'interjection et l'incise. C'est à ce titre que de Comulier avait trouvé la juste dénomination de «gestes mimiques» (1978) pour désigner les séquences additionnant l'incise à l'interjection. On trouve d'ailleurs un grand nombre de séquences présentant [Interj. + incise(fit-il)]:

fit-il avec un geste de dégoût (Dumas, *Le comte de Monte-Cristo*, 675)
fit-il en fermant les yeux (*idem*, II, 6)
fit-il avec un geste affirmatif (Balzac, *Le lys dans la vallée*, 148), etc.

Le dire et le faire se mêlent pour mettre en scène les composantes de l'acte de parole. Barbéris (1992) épingle l'alternance des termes introducteurs de discours rapporté, entre faire et dire.

Mais il ne suffit pas d'additionner mathématiquement l'incise à l'interjection pour aboutir à des séquences significatives en elles-mêmes: l'environnement immédiat doit aussi être pris en compte.

Les variations à prendre en compte sont donc:

1. La présence ou non d'une incise. Si non, présence ou non d'un verbe introducteur:

Mais Pascal devint suppliant: Oh! Jilou, on ne pourrait pas plutôt aller au cinéma? (Henry Troyat, *À demain Sylvie*, 41)

2. L'inversion et la non-inversion:

Le petit garçon fit: Oh!

Le banquier prit le petit garçon en affection et le petit garçon fit encore: Oh! (Alphonse Allais, *Histoire du petit Stephen Girard et d'un autre petit garçon qui avait lu l'histoire du petit Stephan Girard*, 94)

3. Le lien entre l'interjection et ce qui vient après l'incise (modalité exclamative, interrogative, etc.) et les emplois absolus de la séquence:

Ah, s'écriait-il, moi aussi! (Colette, *Autres bêtes*, 822)

Horreur! s'écria-t-elle. Qu'est-ce que je vois? (*idem*, 823)

Césarine fit simplement: Ah! mais le rose de ses joues s'en alla tout de suite (Alphonse Allais, *Pauvre Césarine*, 104).

Oh! dit-elle ∞ Elle dit: Oh! (exemples forgés).

4. Les éléments intercalés entre l'interjection et l'incise (appellatifs, interjections, jurons):

Parbleu, monsieur, fit-il (Victor Hugo, *Le Rhin. Lettres à un ami*, 237).

Comparer avec

Ah, dit-il, Marie, que ta cuisine est bonne! (E. de Guérin, *Journal* 2, 345)

Ah! Ah! dit-il, c'est bien, tu es habillé... (A. Dumas, *Le comte de Monte-Cristo*, 457)

Aïe! Aïe! pensa Giovan, le cœur palpitant (E. Bourget, *Le crépuscule des dieux*, 197)

Oh! pour Dieu, continua Harry en proie à la plus vive détresse, ne me parlez jamais de la transmigration du moi (Alphonse Allais, *Dans la peau d'un autre*, 69)

5. Le relais sémantique pris en charge par le cotexte

Aïou, *geignit-il* d'un ton si *douloureux* (Claudel, *Ompredailles*: 368)

"Ces ânes-là avec leurs drogues, ils m'ont... Aïe, ma jambe! Ils m'ont. Ils m'ont démoli l'estomac!. Aïe!" La *douleur* était si soudaine et si aiguë... (Roger Martin du Gard, *Les Thibault*, 1061)

6. Variation stylistique du verbe en incise:

- Aïe! *cria* la vieille, qu'est-ce que tu fais? (Ponson du Terrail, *Rocamboles*, 344)

- Mais, mademoiselle!... *s'empourpra* Alfred (Alphonse Allais, *Idylle moderne*, 108)

Mais la première question à laquelle il faut tenter de répondre est la suivante: pourquoi ce moule formel se rencontre-t-il abondamment?

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées. Nous en examinerons ici deux :

I. *L'interjection*, nous l'avons dit et c'est un fait admis, *participe de l'interlocution*⁶.

À l'écrit, elle apparaît dès lors dans des structures où l'interpellation est très communément mise en scène et marquée dans son alternance : le discours direct et le dialogue (cf. Swiatkowska *op. cit.* : 67 : à l'exception des cas où elle n'est qu'une réaction du locuteur à un stimulus extérieur (*aié!* = « j'ai mal »), l'interjection peut être classée parmi les énoncés à caractère dialogué. Notons que les exemples de Swiatkowska présentent des dialogues à la manière théâtrale, où n'intervient donc pas l'incise). Le couplage avec les appellatifs renforce ce mouvement interlocutif.

II. La proximité avec l'incise est-elle déterminée par des « lois » syntaxiques ? Quelles relations sont nouées entre l'interjection et l'incise ? Bien sûr, cette construction n'est pas une construction *nécessaire* pour rencontrer l'incise. On devra donc comparer avec des alternances comme dans :

- Vdire (verbe de dire) + Interj.
- Interj. + Incise

et parfois même :

- Vdire (verbe de dire) + Interj. + Incise.

Le seul à notre connaissance à avoir développé une réflexion sur ces séquences est de Cornulier (*op. cit.*), dont nous reproduisons **partiellement** l'analyse (consacrée plus largement à l'incise et aux verbes **parenthétiques**) : il dissèque la phrase *Il dit* : - *Zut!* où « le nom formé par la mention de "Zut" est complément direct du verbe "dire", qui en exige un. [...] il y a bien [...] deux actes sémiqes de nature différente, mais [...] superposés » (84).

Dans ce cas, on mime une chose tout en l'assertant. Pour la phrase : *Zut dit-il*, l'analyse proposée est la suivante :

dans l'acte sémiqe à incise, la base (mime) est d'emblée et absolument donnée comme mime [...]. La relation grammaticale du mime à l'incise

⁶ Cf. « Ma manière allocutive de parler ressortit d'une manière générale à l'improvisé. » (Guillaume 1947-1948, 198).

est au moins celle de complément interne du prédicat verbal complété (85).

L'incise a un rôle présentatif pour les « actes sémiqes de nature mimique » ou interjections.

Généralement, l'interjection initie un discours direct, posant en quelque sorte le sujet énonciatif dans son maximum expressif. L'apparition immédiate de l'incise est le retour du sujet mais dans sa face délocutive. La séquence [Interj. + Incise] se complète tant du point de vue syntaxique que sémantique. Intervient alors la nécessaire désambiguïsation du morphème interjectif et le développement discursif qui en découle.

POUR UNE APPROCHE DISCURSIVE DE L'INTERJECTION : PREMIERS JALONS

Dans un champ de recherches dominé par l'idée de théâtralisation généralisée (aux fondements théoriques diversifiés de Bakhtine à Ducrot, en passant par Goffmann et Zumthor), la *mise en scène syntaxique* de l'interjection au moyen de l'incise mérite qu'on s'y attarde. À partir d'un fait de micro-syntaxe, pourrait-on dire, on a vu que l'on balayait l'ensemble des problèmes posés par l'étude de cette catégorie problématique : en situant celle-ci dans un mécanisme de vases communicants, Guillaume a cependant ouvert la voie à la dialectisation du rapport entre expression et expressivité. Ce mouvement, nous l'avons emblématisé par une séquence [Interj. + incise] dont nous avons commencé la description syntaxique et sémantique. De l'entrée en scène du sujet par une forme reconnue comme pure expressivité, à laquelle se joignent soit une surénonciation de cette expressivité (réduplication de l'interjection à l'identique, variations phonétiques, adjonction d'autres interjections) et/ou soit le développement du mouvement interlocutif (appellatifs), au décrochage énonciatif de l'incise (qui met en scène le sujet énonçant), c'est tout le mouvement de l'acte de discours qui est posé à l'écrit. Dans une perspective en continuum déjà pressentie par les praxématiciens, la séquence isolée trouve naturellement sa place. On peut imaginer une mise en typographie pure comme dans l'exemple que nous reproduisons :

- !!!???... nous écriâmes-nous simultanément (Alphonse Allais, *Dans la peau d'un autre*, 69)

Ce cas, souvent rencontré en bande dessinée, maximalise le versant exclamatif de l'interjection mais à la manière d'un mime typographique (une exclamation dont il ne reste que la marque formelle).

On poursuit avec la présence de l'interjection sans l'incise et pas nécessairement exclamative:

- Tu as vendu ta chemise, je parie, pour m'acheter cette branche?
- Oh! non, maman, n'aie pas peur. Tu sais bien que je ne porte pas de chemise... (Colette, *Le fanal bleu*, 759)

On atteint alors notre séquence:

- Ah! s'écriait-il parfois, moi aussi! (Colette, *Le long-chat*, 822)

On peut alors raffiner suivant la place des séquences d'explicitation et des discours citants qui l'encadrent pour globalement décrire un rapport entre le dire et le dit. Ce premier angle d'attaque s'explique aisément par le fait que la présence des interjections en discours est fortement liées aux formes de discours rapportés (on exploite la vertu intonative mimétique de l'interjection): elle fait "discours" à elle seule. Ce qui explique son rôle dans le repérage des discours libres (direct ou indirect).

Cette mise en avant d'un certain fonctionnement discursif de l'interjection - c'est-à-dire la mise en relation entre la situation psychologique décrite dans le texte et les éléments lexicaux et syntaxiques environnant le morphème interjectif - devrait aider à la constitution progressive de son programme sémantique en langue, au-delà de la simple expression de l'émotion du sujet, dont son usage cependant reste largement tributaire.

Laurence ROSIER
Université Libre de Bruxelles

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Barbérís, J., 1992, «L'interjection: de Tesnières à l'analyse de discours» in Madray-Lesigne F. & Richard-Zappella J., dirs., *Lucien Tesnières aujourd'hui*, Louvain/Paris, Peeters, 199-206.
- Barbérís, J., 1995, «L'interjection: de l'affect à la parade, et retour», *Faits de Langue* 6, 93-104.
- Boone, A. & Joly, A., 1995, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan

- Brès, J., 1995, «-Hôu! Haa! Yrrââ: interjection, exclamation. actualisation», *Faits de Langue* 6, 81-92.
- Cornulier, B., (de) 1978, «L'incise, les parenthétiques et le geste mimique», in *Syntaxe et sémantique du français*, Québec, Presses Universitaires, 53-85.
- Dessaintes, M., 1959, *La construction par insertion incidente*, Paris, d'Arthey
- Guillaume G., *Leçons 1947-1948*.
- Joly A., 1980, «Pour une approche psychomécanique de l'énonciation», in *La psychomécanique et les théories de l'énonciation*, Lille, Presses Universitaires.
- Joly A., 1987, *Essai de systématique énonciative*, Lille, Presse Universitaires.
- Pottier B., 1980, «Sur les modalités», in *La psychomécanique et les théories de l'énonciation*, Lille, Presses Universitaires, 67-78
- Riegel M., Pellat J.-C & Rioul R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Rosier L., 1993, «L'incise dit-elle», *Actes du XX^{ème} congrès international de linguistique et de philologie romane* (Zurich, 6-11 avril 1992), Tübingen, Niemeyer, 657-667.
- Rosier L., 1995, «L'interjection, partie honteuse du discours», *Scolia* 3, 1995, 109-121.
- Rosier L., 1998, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Siblot, P., 1995, «Du sens dans les formes exclamatives», *Faits de Langue* 6, 163-170.
- Swiatkowska, M., 1979, «Quelques considérations sur la nature de l'interjection», *Zeszyty Naukowe uj, Pr. Jez, Z.* 63.
- Swiatkowska, M., 1986, «Contribution à l'étude sémantique des interjections en français moderne. Essai de méthodologie», *Zeszyty Naukowe uj, Pr. Jez, Z.* 82.
- Swiatkowska, M., 1997, «Particula interiecta: quelques observations sur l'approche cognitive de ce mot-phrase rebelle», *Actes du colloque Langage et cognition*, novembre 1997.
- Wilmet M., 1997, *Grammaire critique du français*, Paris/Louvain-la-Neuve, Hachette/Duculot.

LANGUE, PAROLE, DISCOURS ET TEXTE : SAUSSURE, GUILLAUME ET LA « LINGUISTIQUE TEXTUELLE »¹

Au nombre des innovations baptismales de la méthode linguistique à l'aube du XX^e siècle, le couple *langue/parole* fait figure de *primus inter pares*. C'est qu'il place la science du langage à la croisée de ses chemins empirique (le fait de langage, fait de *parole*) et théorique (le fait de description, fait de *langue*). La distinction se fonde dans le parcours social du signe ou, plus généralement, des messages linguistiques.

Aucun exégète de Saussure n'omettra cependant de signaler le vide laissé dans l'œuvre fondatrice par l'absence d'une linguistique de la *parole*, pourtant annoncée. La linguistique moderne semble avoir comblé la béance, qui a vu en la linguistique du *texte*, une linguistique du réel langagier. Or, pour sembler être née d'une réaction à la linguistique de la *langue*, la linguistique du *texte* n'en a pas moins commencé par mettre en cause l'opposition méthodologique elle-même, tantôt en théorie, tantôt dans la pratique, tantôt directement, tantôt par l'un ou l'autre biais. Comme si le primat (fortuit ?) de la *langue* ne souffrait de rééquilibrage que dans et par la destruction du pôle 'fort'.

La présente contribution interrogera les incertitudes, hésitations ou corrections que l'opposition *langue/parole* a amenées dès l'origine (le questionnement prendra la forme d'une analyse réduite à quelques paradoxes). De Saussure à Guillaume, nous envisagerons la permanence et/ou la résolution de ces questions. Nous présenterons ensuite la place et la nature d'éventuels concepts comparable à la *langue* dans quelques travaux généraux se réclamant de la linguistique *textuelle*. Nous tâcherons enfin de broser l'ébauche d'un programme théorique (pour partie déjà germé ici ou là...) qui permettrait, au bénéfice d'un réel rééquilibrage.

¹ Les aléas de la publication causent parfois bien des tourments au chercheur. Le texte exact de notre contribution au « VIII^e Colloque international de Psychomécanique du langage » aura paru dans la *Revue Romane*. Nous en avons tiré profit notamment pour intégrer à notre propos d'alors de nouveaux éléments de bibliographie. La présente étude est la synthèse théorique de recherches menées depuis près de quatre ans sur les fondements méthodologiques et la pratique de la linguistique textuelle.

brage du couple *langue/discours*. de penser l'articulation de linguistiques moins antagonistes, à vrai dire, qu'il ne paraît.

1. LANGUE, PAROLE ET DISCOURS

Il y aurait beaucoup de prétention, de la part d'un guillaumien, à considérer que tous les problèmes théoriques posés par la distinction *langue/parole* de Saussure sont résolus intégralement par la conception de la *langue* et du *discours* chez Guillaume. Notre propos sera surtout dans cette partie de montrer les résonances qui surgissent ici et là dans les deux propositions théoriques, et d'en souligner certaines singularités.

1.1. Saussure: langue et parole

Michel Arrivé, dans sa contribution aux *Mélanges Wunderli* (Arrivé 1998)², a cerné très clairement les données auxquelles nous pensions nous référer au départ du projet de cette communication. Il évoque trois paradoxes relatifs à la place et à la nature d'une « linguistique de la parole » dans le programme saussurien.

Le premier paradoxe relève l'apparition contradictoire de la « linguistique de la parole » (apparition exprimée avec force par l'oxymore de son appellation, malgré la dévalorisation dont cette linguistique fait l'objet dans le contenu du *Cours*) et sa coupure radicale d'avec la « linguistique de la langue » (dont l'appellation est poussée au pléonasmisme du fait même du précédent oxymore). Deuxième paradoxe: l'appartenance de la linéarité du signe (du signifiant, plutôt) à la *langue* et à la *parole*. Troisième paradoxe: le rôle accordé à la *parole* dans l'évolution du système linguistique et le radicalisme de la séparation entre la *langue* et la *parole*.

Il semble selon Arrivé, que ces trois paradoxes s'expliquent et/ou se réduisent peu ou prou par la prise en compte d'une ambiguïté fondamentale du terme « parole », conçue par les éditeurs de 1916 tantôt comme simple phonation tantôt comme fait d'exploitation de la *langue*. Cette dernière acception entre fréquemment en alternance avec l'ex-

² Notre dette à l'égard de la réflexion de Michel Arrivé est incalculable: en plus de la structure remarquable qu'il a donnée à son raisonnement, l'examen critique et consciencieux des sources auquel il a procédé nous aura évité les imprécisions 'doctrinales' dues aux circonstances bien connues de publication du *Cours de linguistique générale*.

pression « faculté de langage ». Rapportée à la définition de la *langue*, qui hésite entre une vision négative: 'tout ce qui n'est pas parole est langue', et une vision positive: 'la langue est le lieu de tout ce qui dans le langage est exclusivement d'ordre psychique', l'ambiguïté de « parole » révèle une question sous-jacente déterminante: la *parole* implique-t-elle oui ou non une part psychique? Arrivé suggère que cette composante serait (1998, 8): « l'énonciation, au sens moderne du terme ».

On peut symétriquement imaginer (en dépassant tant la doctrine saussurienne que la réflexion d'Arrivé) que le deuxième paradoxe trouverait sa solution dans la réponse à la question suivante: la *langue* implique-t-elle oui ou non une part physique?³ Le troisième paradoxe, est, lui, à l'évidence le fruit de l'ambiguïté de la *parole*, mais aussi probablement le fait qu'historiquement trop proche des néo-grammairiens, Saussure semble lutter avec virulence contre la conception du changement phonétique comme hiérarchiquement premier dans l'évolution des systèmes linguistiques, et tente donc par réaction de dissocier ces deux aspects de la diachronie (appliquant là avec rigueur le principe de l'arbitraire du signe). Se pose à nouveau la question de la présence d'une part de physique dans la *langue*.

1.2. Guillaume: langue et discours

Outre que le terme de « discours » semble couvrir plus généralement les faits de langage écrit et de langage oral (on évite ainsi l'ambiguïté de « parole »), la complexité de la conception guillaumienne des rapports de la *langue* et du *discours* dessine entre eux un parcours dynamique. Du point de vue méthodologique, la *langue* et le *discours* s'ordonnent chronologiquement et hiérarchiquement. Chronologiquement, dans le temps de la production d'un message linguistique, la *langue* « est un avant dont le *discours* constitue l'après » (Wilmet 1972, 17): de l'un à l'autre, l'individu opère un transfert, qui nécessite un certain temps, le *temps opératif*. Hiérarchiquement, « la *langue* conditionne le *discours*: elle est une *puissance* dont le discours livre un *effet*, c'est-à-dire le résultat d'un choix parmi une gamme de possibilités » (Wilmet, *op. cit.*, 18).

Le paradoxe – générique, on l'a vu, chez Saussure – de la présence/absence du physique dans la *langue* et du psychique dans la *parole* se retrouve selon nous chez Guillaume, et ce à deux niveaux:

³ C'est toute la question de la nature de l'« image acoustique » qu'est le signifiant saussurien.

d'abord, autour de la question du signe et de son appartenance à la *langue* ou au *discours*; ensuite, au niveau de la distinction des domaines respectifs de la «systématisation psychique» et de la «systématisation sémiologique».

Guillaume reproduit le schéma à trois termes que Saussure applique à la description du signe en lui faisant subir principalement la modification suivante: le *signe* est conçu comme l'équivalent du *signifiant* saussurien. Il lui revient une place à l'interface de la *langue* et du *discours*. En *langue*, lui est associé un *signifié de puissance* (ensemble virtuel des sens qu'il peut recevoir) et en *discours* un *signifié d'effet* (sens sélectionné lors du transfert de la *langue* au *discours*). Le *signifiant*, l'*unité signifiante*, est en *langue* «l'association étroite (ou 'symphyse') d'un *signifié de puissance* et d'un *signe*» (Wilmet 1972, 21). Retenons la pré-détermination de l'*unité signifiante* en *langue*, le travail sélectif opéré sur le *signifié* par l'intention de signification, et surtout le dédoublement subséquent du *signifié*, soit la permanence d'une part de psychique en *discours*.

À l'inverse, la notion de «systématisation sémiologique» laisse entrevoir la nécessité de considérer une part de physique en *langue*. Elle se distingue de la «systématisation psychique», ou «système de représentation», qui traduit ce qui, en *langue*, fonde une véritable représentation du monde articulée autour de schèmes dynamiques de la pensée humaine tels que l'opposition du singulier et de l'universel ou la conceptualisation de l'espace-temps. C'est en «systématisation psychique» que s'établissent les mécanismes directeurs du fonctionnement linguistique d'une *langue*. La «systématisation sémiologique», ou «système d'expression», n'a pour fonction que d'assurer la représentation matérielle de l'organisation de la *langue* ou, plus proprement, des traces qu'en *discours*, elle doit laisser de son fonctionnement. Les exigences méthodologiques dont Guillaume assortit l'un et l'autre système sont totalement différentes: où la «systématisation psychique» est soumise à la loi de *cohérence* (voir plus loin) comme tous les systèmes ou toutes les structures de *langue*, la «systématisation sémiologique» ne doit répondre qu'à une exigence de *suffisance expressive*⁴. Cette relative légèreté méthodologique associée à la «systématisation sémiologique» la situe au pôle du *discours*. Or qui dit 'systématisation', dit

⁴ Parmi les textes de Guillaume aujourd'hui disponibles, nous recommandons, au lecteur qui souhaiterait mesurer directement la portée de cette réflexion, de se reporter à la leçon du 17 avril 1948 (Guillaume 1971-1992, vol. 8, 170-171 en particulier). L'auteur y envisage ce qui doit subsister en *discours* de la séparation des mots en *langue*.

'système', et l'organisation en *système* est bien le propre de la *langue*. Il suffit, pour être convaincu de l'appartenance au moins partielle de la «systématisation sémiologique» à la *langue*, de considérer le *credo* méthodologique par lequel Guillaume met au premier rang de la démarche linguistique l'observation des faits de *discours*⁵, à savoir: «la grammaire est essentiellement la science des formes» (1929, 56 – voir aussi Wilmet 1998², §357 et §491).

En réalité, tout ceci est cause ou conséquence de la vision complémentaire que Guillaume s'est faite de la *langue* et du *discours*. C'est d'ailleurs cette réelle complémentarité qui fonde, avec la notion de *temps opératif*, le dynamisme du programme guillaumien. On pourrait la traduire comme suit: si en *langue*, la *puissance* est de rigueur, sont présents les mécanismes – c'est l'évidence même – qui conduisent à l'*effet*, mais aussi, selon le niveau et le type de description retenue, une certaine proportion d'*effet* en soi; de même, si en *discours*, tout concourt à l'*effet* et tend vers lui, il demeure, selon l'approche, une part de *puissance* plus ou moins grande. Cette participation, réduite à la (pro-)portion congrue, de l'*effet* à *langue* et de la *puissance* au *discours* se révèle sous deux éléments de théorie évoqués explicitement par Guillaume: la constitution des «unités de puissance de discours» à partir d'«unités de puissance de langue», d'une part, et l'articulation des démarches synchronique et diachronique, d'autre part.

Pour Guillaume (il l'expose notamment dans sa leçon du 19 décembre 1947 – Guillaume 1971-1992, vol. 8, 46), l'unité de puissance grammaticale, qui sera porteuse d'*effet* en *discours* (donc, l'«unité de puissance de discours»), est, dans les langues «comme le français», le mot. Cette unité de puissance est elle-même construite à partir d'«éléments formateurs», «parcelles de parole [*sic*] auxquelles s'attache une valeur significative» (*ibid.*). Ces «unités de puissance de langue» sont par exemple les affixes de la dérivation, voire des mots, puisqu'il leur arrive de rentrer dans la constitution de locutions lexicalisées ou plus simplement de mots de discours. On voit que la participation à la *langue* ou au *discours* est toute proportionnelle...

Quand, à la fin de sa carrière, Guillaume spéculé sur l'origine et l'évolution du langage (théorie dite «des aires»), il mêle dans sa réflexion la vision théorique de l'objet de la linguistique et des considérations de méthode (on peut dire que cette théorie dévoile le syncrétisme méthode/objet de la linguistique guillaumienne). Ainsi, lorsqu'il

⁵ Nous préférons suivre ce raisonnement, plutôt que voir, en le principe de *suffisance expressive*, la relativisation du fondement morphologique de la linguistique. À noter que l'adage ne parle pas de linguistique, mais de grammaire...

évoque, dans sa leçon du 13 décembre 1956 (Guillaume 1971-1992, 19-22) la construction du langage à partir de la limite théorique du langage zéro (le « langage tout entier à construire »), remarque-t-il (p.22):

(...) le langage s'est créé expérimentalement dans le sens descendant, du discours à la langue, et s'emploie dans le sens ascendant, de la langue au discours. C'est par essais réussis de discours que le langage s'est créé.

La langue enregistre donc des états de discours. Le discours exerce une tension sur la puissance par accentuation de l'un ou l'autre effet produit par une forme. C'est par l'exploitation discursive que la langue évolue, vit. Le linguiste se doit de reconstituer des états de langue, dont il doit retracer la filiation par la dialectique qu'ils établissent avec les réalisations discursives qui leur correspondent successivement.

2. LE TEXTE ET LA LANGUE

Depuis les années '60-'70, se développent des études nouvelles, aux confins de la linguistique, de la stylistique, de la rhétorique, de la sociolinguistique et de la psycholinguistique. Analyse de discours (école américaine ou française), analyse conversationnelle (toute tournée vers l'oral) ou linguistique textuelle (orientée, de fait, vers l'écrit), ces études ont la particularité d'aborder le langage au pôle du discours, accordant une forte attention au contexte, aux circonstances dans lesquelles s'ancrent les productions constituant leur corpus. Il va de soi qu'étant question de description scientifique, ces nouvelles approches de (parfois) nouveaux objets cherchent toujours à établir des régularités. Cependant, dans la plupart des cas, ces régularités s'établissent dans les limites d'un item de corpus (une conversation, par exemple), parfois même autour d'un seul lexème (dans le cas de l'analyse du discours politique, par exemple).

À l'origine de la linguistique textuelle, à laquelle nous réserverons ici notre attention, on trouve le caractère artificiel du cadre phrastique (toujours donné comme limite de la linguistique 'traditionnelle'), donc le souhait de se rapprocher de l'utilisation réelle, *in situ*, du langage en embrassant des ensembles quantitativement moins limités. Elle se fixe généralement pour objectif: (a) de décrire les règles d'enchaînement présidant à l'organisation d'ensembles d'ampleur plus large que la phrase; (b) de faire le rapport entre cette organisation et le contexte de production ou d'interprétation. L'approche est tantôt descendante (du global au local), tantôt ascendante (du local au global), tantôt combinée.

Dans tous les cas, elle revendique l'exploitation d'une part formelle dans la description, mais nie que cette part formelle de la description puisse apparaître au terme des procédures utilisées en linguistique 'traditionnelle'.

Nous montrerons: que les linguistes du texte conçoivent, positivement ou négativement, un élément au moins d'appareil méthodologique directement assimilable à la langue dans l'un de ses avatars traditionnels; qu'ils décrivent (ou exploitent les descriptions d') un certain nombre de faits de langage qui, au niveau local, ressortissent au système grammatical de la langue *stricto sensu* (non sans lui faire subir des accommodements révélateurs); et que, quand l'apparence semble nette d'objets nouveaux ou nouvellement décrits selon les régularités évoquées ci-dessus, il s'agit très fréquemment de régularités dépassant plus ou moins le sujet-énonciateur, échappant plus ou moins à son contrôle, et partagées à plus ou moins grande échelle, soit de construits plus ou moins comparables à la langue. Une fois encore, notre propos vise plus au constat de telle ou telle ambiguïté et au relevé de certaines singularités qu'au jugement de valeur⁶.

C'est par le rejet de la « syntaxe traditionnelle » (1980, 17-27) que Lundquist exprime sa défiance à l'égard des méthodes 'traditionnelles' de la linguistique. À cette syntaxe, elle substitue une syntaxe – « suffisamment large et vague » (1980, 25) – des éléments de relation dans le texte (*ibid.*): « Nous considérons comme syntaxiques les moyens par lesquels une langue [*sic*] exprime les relations entre les éléments d'un texte ».

Mais elle recourt, par exemple, à des faits de détermination nominale (dont on sait le rôle dans l'*actualisation*, c'est-à-dire dans le transfert du nom de la langue au discours – voir Barbéris *et al.* 1998 –, qu'on leur reconnaît de longue date, notamment sous le terme anglo-saxon de « shifters » pour désigner entre autres les articles), ou à la description

⁶ Notre exposé s'appuie sur l'analyse détaillée de trois modèles généraux de linguistique textuelle: Lundquist 1980 (modèle ascendant), Bronckart 1985 (modèle ascendant-descendant), Adam 1990 (modèle descendant), témoins à la fois d'une certaine évolution de la discipline (Lundquist souhaite appliquer un modèle unique de la phrase au texte et reprend ses principales références à la linguistique *stricto sensu*; Bronckart, se réclamant de la psycholinguistique comportementaliste, mêle des procédés distributionnalistes et des calculs statistiques à une conception opérative de la production du texte; Adam, proposant un modèle interdisciplinaire, donne une description pragmatique interprétative de son objet) et d'une représentativité méthodologique (marquée à la fois dans les options précédentes et dans le positionnement relatif à la linguistique phrastique 'traditionnelle' – voir Evrard 1997, 121-123 et plus loin ici-même).

des structures du lexique, pour contrôler les progressions («thématique» et «sémantique») que le *texte* met en branle. Or, elle soumet les premiers au seul principe de coréférence à l'intérieur du *texte* et les seconds à des mécanismes cognitifs, où apparaît la nature fonctionnelle-référentielle de son modèle: le degré d'*immanence* traditionnellement associé à la *langue* est déplacé au niveau du *texte* en soi, et la *transcendance* qui sous-tend traditionnellement le rapport de la *langue* et du *discours* (et permet un nouveau rapport médiat avec la réalité mondaine), au niveau du rapport du *texte* et du monde.

La défiance pour la *langue* à proprement parler est moins forte chez Bronckart, et plus forte en conséquence l'ambiguïté du modèle. On y trouve deux évocations relativement explicites de la *langue*: la première, au moment de livrer les principes de classement des unités linguistiques en surface du *texte*, avec l'application stricte d'une méthode distributionnelle (1985, 15-17): «nous tenterons de nous abstraire des aspects sémantiques et des effets [*sic*] pragmatiques (...)».

La seconde, au moment d'aborder le rapport de ces unités et des données de «l'extralangage», avec la distinction des opérations «langagières», universelles, aptes à décrire la production d'un *texte* quel que soit l'idiome, et «sémantiques», c'est-à-dire moulées au système lexicogrammatical particulier d'une langue donnée (1985, 37-38 et 41-43). L'ambiguïté naît de la négligence revendiquée des dernières opérations et de la sélection grammaticalement beaucoup moins rigoureuse des unités linguistiques retenues comme pertinentes pour la caractérisation statistique des textes dans la partie pratique de l'ouvrage (1985, 62-64):

à différentes situations de production devraient correspondre des configurations différentes d'unités linguistiques, ces dernières étant conçues comme la trace d'opérations langagières ayant trait aux paramètres langagiers spécifiques de chaque situation.

Quant à Adam, estimant que la capacité à produire des *textes* relève de la «compétence» linguistique (par référence à Bakhtine – Adam 1990, 19-20), il réduit le rôle du code grammatical à la bonne formation des enchaînements, surtout des chaînes nominales et pronominales de coréférence (la «connexité» – 1990, 52-61 et 109), dans le cadre de la juste progression du *texte*. Il tire par ailleurs, comme Lundquist, de la structure lexicale de la *langue*, des zones du *texte*, où se déploient des «isotopies» (1990, 99-101), qui, associées à des marques énonciatives de «prise en charge», dénotent autant d'«espaces sémantiques» (1990, 61-68), et qui entrent en relation les unes avec les autres (relations marquées ou non par des «organiseurs» ou des «connecteurs», marqueurs discursifs respectivement

dépourvus ou pourvus de portée logico-argumentative – ce marquage correspond aux «parenthésages» –, relations surmarquées ou non par des récurrences d'ordre sémiologique telles que le «segment» ou la «période»: Adam 1990, 72-73 sv.).

Au niveau global, le plus fréquent des avatars que revêt la *langue du texte* est celui des types de textes (voir Evrard 1998). Si, pratiquement, il se fonde presque toujours sur la mise en rapport de configurations particulières de marques énonciatives formelles (personnes et temps principalement – cf. Lundquist et Bronckart), de progressions sémantiques particulières (exposition/complication/résolution, juxtaposition, organisation lexicologique, topologique ou chronologique, plus ou moins tabulaire, articulée ou non logiquement... – cf. Lundquist et Adam) et des conditions sociales de production (détaillées soit selon des pratiques sociales – littéraires, journalistiques, pédagogiques etc. – historiquement déterminées – cf. Bronckart et Adam –, soit selon les données sémantiques précédentes et les actes de langage qu'on peut leur associer – cf. Lundquist), il s'applique à des niveaux divers (du *texte* 'entier' – cf. Lundquist et Bronckart – à des portions plus ou moins variables de celui-ci – la «séquence» d'Adam 1990, 84-98 –, parmi lesquelles on passe de la «macro-proposition» à la «micro-proposition», avec ou sans redondance du découpage segmental, périodique et parenthétique – comp. Combettes 1992, pour l'articulation de la typologie à la problématique des premier et second plans d'organisation textuelle). La pression exercée sur la production par un tel *cadre social* de l'échange linguistique est tantôt rattachée à la compétence du sujet (Bronckart et Adam), associée à la *pertinence* pour l'interprétation, ou s'exprime tantôt comme une *textualité* sur le mode de la *grammaticalité* phrastique (Lundquist et Adam). Notons, pour revenir une première fois aux théories fondatrices évoquées plus haut, que le caractère social du langage, donné comme fruit du partage de la *langue* dans le programme saussurien, est ici déplacé au pôle de la *parole* ou du *discours*.

3. LANGUE, DISCOURS ET TEXTE

Nous avons montré la difficulté de baliser, au moyen de concepts nettement opposés deux à deux, des domaines respectifs clairement définis pour la *langue* et pour le *discours*. Il apparaît que ces deux notions clés de la linguistique moderne se trouvent plutôt dans une situation de complémentarité récursive et proportionnelle. Elles sont à considérer comme deux pôles entre lesquels se dessine un *continuum*.

Les concepts opératoires traditionnellement associés à la *langue* et au *discours* (immanence / transcendance, psychique / physique, puissance / effet, paradigmatique / syntagmatique...) peuvent servir à jauger de manière relative le moment méthodologique où l'on intercepte l'objet à décrire sur ce *continuum*.

Afin d'éclairer cette convergence des moyens descriptifs et de l'objet à décrire, revenons brièvement sur les concepts opératoires développés pour la description du *texte* par la linguistique textuelle: les notions de *cohérence* et de *cohésion*.

3.1. Le texte: cohérence et cohésion⁷

D'un point de vue interne, la linguistique textuelle doit résoudre la contradiction entre ce qui fait l'unité du 'tout' textuel et sa réalisation dans la linéarité de la communication linguistique, réalisation qui lui assigne de suivre un parcours et de mener à une fin. Pour reprendre la terminologie de Charolles (1978, 14 et 20), le *texte* est soumis à deux «méta-règles» contradictoires, la «méta-règle de répétition» et la «méta-règle de progression».

C'est la «méta-règle de répétition» que décrivent à l'origine les concepts de *cohérence* et/ou *cohésion* et/ou parfois encore *connexion-cohésion*. Ces différentes appellations d'un même sentiment, parfois spécialisées selon le point de vue, ont subi dans l'histoire de la linguistique textuelle des manipulations, où s'exerce de façon cruciale l'influence des préalables théoriques généraux reçus par les auteurs, et qui trahissent la quête d'autonomie de la jeune discipline. On peut retenir pour principe de ces manipulations l'analyse de Charolles (1988). Celui-ci montre comment, d'une situation où la seule *cohérence* emportait avec elle toutes les valeurs de production et de décodage d'ensembles dotés de sens, la nécessité d'une redistribution notionnelle s'est fait jour autour de la complexité du *texte* et comment il a fallu peu à peu distinguer un support linguistique d'un apport interprétatif (en gros les volets 'formel' et 'psycho-social' des théories du *texte*). La distinction établie au départ de la complémentarité *cohésion-cohérence*, les linguistes auront dû non seulement repenser l'articulation du linguistique et du non-linguistique dans leurs modèles, mais aussi parfois repenser la conceptualisation des différents aspects linguistiques (aspects morpho-syntaxiques, lexico-sémantiques, voire pragmatiques). Parallèlement, on constate une prise de distance par rapport aux préalables méthodo-

⁷ La réflexion reprise ici a fait l'objet d'un raisonnement détaillé dans Evrard, 1999. Chaque affirmation y est longuement discutée et argumentée.

giques de la linguistique dite «traditionnelle»: Lundquist, qui ne reprend que le concept de *cohérence* aux travaux de Halliday et Hasan (1976 – notons qu'ils utilisent le terme «*cohesion*» –, et Lundquist 1980, 10 et 15), maintient, même négativement, la référence aux divisions traditionnelles de la discipline linguistique; Bronckart, qui sélectionne son choix par référence à ses prédécesseurs en linguistique textuelle, tout en l'accordant encore à ses propres visées méthodologiques générales; quant à Adam, enfin, qui choisit la multiplicité conceptuelle et complète le couple *cohésion-cohérence* par la notion de *connexité* (1990, 109-112), il use de cette complexité pour amoindrir encore l'importance du balisage méthodologique traditionnel et procède, ponctuellement et sans justification, aux ajustements rendus nécessaires par les objectifs qu'il poursuit.

La charge lexico-sémantique des termes hors même la linguistique et la nature des phénomènes observés sous le couvert de l'un ou l'autre concept permettent d'éviter et la rupture méthodologique et les confusions qu'elle peut faire naître ici et là. Si la première voie d'éclaircissement nous conduit à retenir comme caractéristique du terme «cohérence» qu'il s'applique aux parties d'un tout et qu'il en donne une vision statique, et du terme «cohésion», qu'il s'applique plutôt au tout et qu'il emporte une valeur dynamique, la seconde voie d'éclaircissement montre que l'on peut en réalité distinguer l'établissement de rapports verticaux et de rapports horizontaux entre les unités linguistiques du *texte*.

L'emploi fait par Guillaume du terme «cohérence» est ici des plus éclairants (1971-1992, 11, 4):

les faits de langue, parce que le nombre en est fini, constituent ensemble un entier systématique, dont toutes les parties sont en cohérence.

Critère méthodologique de reconstitution des systèmes linguistiques, concept explicatif aussi de leur constitution, de leur genèse et de leur évolution diachronique⁸, la *cohérence* est pour Guillaume «une loi de grammaire générale» (1971-1992, 9, 147).

Si l'on admet que la *langue stricto sensu* est un ensemble fini de systèmes où les formes *s'organisent* hiérarchiquement, verticalement, en

⁸ La valeur accordée par Guillaume à «cohérence», telle que nous la présentons ici, est déduite d'un relevé de toutes les attestations du terme dans les *Leçons de linguistique* (soit treize des quatorze occurrences mentionnées par André Joly et Marc Wilmet dans leur lexique de l'œuvre complète de Guillaume).

signifiés de puissance, la *cohérence stricto sensu* est le principe paradigmatique par lequel se distribuent les paramètres qui permettent d'y définir la place relative des unités linguistiques.

Guillaume lui-même reconnaît qu'en *discours*, la cohérence «s'institue» (1971-1992, 8, 48-49), mais cela va sans dire, selon les principes propres au *discours*, soit celui «d'effacer la distinction [des mots] par une liaison intime» (1971-1992, 8, 170-171). S'il n'emploie pas le terme «cohésion», l'on voit en quoi ce principe d'émergence de l'axe syntagmatique s'en accommoderait idéalement.

La *cohésion* est donc le principe selon lequel *se combinent* les unités linguistiques en *discours*, fonction de leur réalisation lexico-grammaticale.

3.2. Le discours : de la phrase au texte

Méthodologiquement, le niveau phrastique est le premier niveau de découpage de la continuité linéaire du message linguistique. C'est le niveau privilégié d'observation des rapports syntaxiques entre unités linguistiques, c'est-à-dire de leur réalisation lexico-grammaticale. Notre conception polaire de l'opposition *langue/discours* situe donc la *phrase*, sur l'échelle de la *puissance* à l'*effet*, à un fort degré de réalisation grammaticale et à un degré extrêmement faible de saturation référentielle. Le degré de puissance correspondant à la valeur référentielle non saturée, principalement, des marqueurs énonciatifs⁹, exerce, outre l'effet de l'empan réduit des mécanismes morpho-syntaxiques, une première limitation méthodologique sur l'axe syntagmatique. On peut considérer donc à ce niveau que le *discours* comme pôle méthodologique est l'ensemble infini de toutes les *phrases* possibles, où celles-ci entrent *a priori* dans des relations d'ordre *paradigmatique* (on y découpe, par exemple, des ensembles de segments *paraphrastiques*).

Au niveau ultérieur, le linguiste peut élargir la considération de relations syntagmatiques aux unités de deux ou plusieurs *phrases*. Il conviendra dès lors de cette définition minimale du *texte*: le *texte* est un

⁹ L'isolement et le rôle particulier des marqueurs d'énonciation dans la gradation que nous établissons ici entre les niveaux de la description linguistique nous permet d'asseoir cette gradation sur une redondance du *contenant* et du *contenu* (voir Evrard 1997): *a priori*, la linguistique textuelle n'a pas tort de prétendre que le message linguistique fonctionne *in situ* globalement, mais les types de *textes*, par exemple, montrent combien cette conception opère un raccourci autour du *contenu* véhiculé par le message. Le langage naturel humain, doublement articulé, impose la considération autonome non seulement du *contenu*, mais aussi du *contenant*, considération autonome qui permet à son tour d'établir le double rapport de l'un à l'autre.

sous-ensemble fini de *phrases* du discours, dont les rapports paradigmatiques ont été transférés sur l'axe *syntagmatique* par partage de la valeur référentielle de puissance des marqueurs énonciatifs propres à chacune d'entre elles. Par 'valeur référentielle de puissance', nous entendons ici que la saturation référentielle des marqueurs énonciatifs est d'ordre cotextuel ou représentationnel.

C'est à ce niveau de dépendance relative entre *phrases* et d'autonomie relative du message linguistique par rapport au monde, que l'on pourra observer une nouvelle organisation paradigmatique entre les unités linguistiques d'un groupe de *phrases* (par exemple, au plan lexical, les «isotopies»). Les liens discontinus de cette organisation non linéaire préexistent en *langue*, mais sont restreints ici aux seuls paramètres sélectionnés par la réalisation lexico-grammaticale des *signifiés de puissance* en *signifiés d'effet*. C'est à proprement parler la première *cohérence du texte*.

La limitation des zones de compatibilité à l'origine de ces organisations internes au *texte*, ou l'opposition voire l'exclusion réciproque des marqueurs dont la valeur indique la possibilité d'élargir le champ de considération de l'axe syntagmatique, autorise le découpage de groupes de *phrases* à l'intérieur du *texte*. L'on établira des relations tantôt paradigmatiques, tantôt syntagmatiques, entre ces groupes dans le *texte* et l'on mesurera la progression de celui-ci à l'aune des rapports logiques et/ou spatio-temporels entre ces parties.

Les sections ainsi isolées peuvent entrer dans des combinaisons, où, portées par leur contenu sémantique global, elles fonctionneront comme des signes à part entière, motivés notamment par les paradigmes de la pratique sociale de communication dans laquelle s'inscrit le *texte*. Ce type de considérations impose le franchissement d'un seuil méthodologique qui correspond au passage d'une sémiologie linguistique à une sémiologie moins autonome par rapport à l'histoire sociale et culturelle de l'homme.

Enfin, quatrième temps méthodologique de la description linguistique du *texte*, on mesurera le rapport du message linguistique au monde par saturation référentielle progressive des marqueurs énonciatifs, qui médiatisent l'accès aux acteurs de l'échange linguistique et consécutivement aux conditions et finalités de cet échange, puis des unités de l'énoncé, qui médiatisent l'accès aux objets du monde et à leurs relations. Le caractère nécessairement paradigmatique, vertical, de ces relations référentielles explique le recours au terme «cohérence» pour évaluer le fonctionnement global du *texte* en situation, dont les considérations pragmatiques présidant à son interprétation argumentative. On atteint ici le pôle maximum sur l'échelle de la *puissance* à l'*effet*.

POUR CONCLURE

Au terme de ce raisonnement fort abstrait, nous en convenons, nous aurons donc, au prix d'une seule limite (celle qui sépare la sémiologie linguistique des sémiologies non linguistiques), brossé une progression articulée de la *phrase* au *texte*. Celle-ci répond aux principes suivants :

- en amont, l'*immanence* de la *langue* décrit la capacité du langage à s'abstraire des conditions de son utilisation et à construire des systèmes de représentation autonomes, quoiqu'en rapport, toujours médiat, avec le monde extra-linguistique – la médiatisation de ce rapport *langue/monde* se fait jour dans la dialectique *langue/discours*;
- en aval, on cristallise les associations de concepts opératoires aptes à dénoter le moment d'interception sur le *continuum langue/discours* (immanence / transcendance, puissance / effet, rapports syntagmatiques / paradigmatiques), autour des niveaux de description où l'on saisit l'objet à décrire et selon le type de réalisation (morpho-syntaxique, lexico-grammaticale, référentielle...).

C'est le pouvoir d'autonomisation de la *langue* qui exige l'isolement, répété dans la progression, de ces moments où l'on puisse décrire les mécanismes propres au langage et en faire le rapport avec les conditions, finalités et données extra-linguistiques de l'échange linguistique (rapport qui est partie intégrante de la description linguistique). C'est pourquoi la linguistique textuelle était vouée à l'échec, si elle avait prétendu sans en démordre que, 'plus proche du réel langagier', le seul *discours* suffisait à lui garantir et la matière de ses études et le fondement de nouveaux principes méthodologiques.

Le lecteur aura enfin observé qu'à bien des égards, les concepts méthodologiques de la description linguistique, tels qu'on les trouve exposés chez Gustave Guillaume, sont non seulement dotés d'une pertinence peu banale, mais gardent une actualité sans égale.

Ivan EVRARD
FNRS/Université Libre de Bruxelles

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adam, M., 1990, *Éléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga.
- Arrivé, M., 1998, «Trois paradoxes relatifs à la 'linguistique de la parole'», dans Werner, E. et alii (éds), *et multum et multa: Festschrift für Peter Wunderli zum 60. Geburtstag*, Tübingen, Narr, 3-15.
- Barbérís, J.-M. – Bres, J. – Siblot, P. (éds), 1998, *De l'actualisation*, Paris, CNRS Éditions.
- Bronckart, J.-P., 1985, *Le fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse*, Neuchâtel-Paris, Delachaux & Niestlé.
- Charolles, M., 1978, «Introduction aux problèmes de la cohérence des textes», *Langue française*, 38, 7-42.
- Charolles, M., 1988, «Les études sur la cohérence, la cohésion et la connexité textuelles depuis la fin des années 1960», *Modèles linguistiques*, X(2), 45-66.
- Combettes, B., 1992, *L'organisation du texte*, Metz, Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université.
- Evrard, I., 1997, «La *phrase* au-delà du *texte*: décrire pour diviser ou diviser pour décrire? Linguistique textuelle et niveaux de description», *Travaux de linguistique*, 34, 121-133.
- 1998, «La *phrase* au-delà du *texte* ou le plaisir de brouiller les cartes? Pratique des typologies textuelles», *Cercle de Linguistique des Universités de Bruxelles – Travaux*, I(1996-1997), 27-65.
 - 1999, «Les notions de *cohérence* et *cohésion* textuelles dans le domaine français. Un problème terminologique et méthodologique», *Revue Romane*, 34(2), 205-218.
- Guillaume, G., 1969³ (1964), *Langage et sciences du langage*, Paris, Nizet, Québec, Presses de l'Université Laval.
- 1971-1992, *Leçons de linguistique*, Québec, Presses de l'Université Laval, Lille, Le Septentrion.
- Lundquist, L., 1980, *La cohérence textuelle. Syntaxe, sémantique, pragmatique*, Copenhague, Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck.
- Saussure, F. de, 1989 (1916, 1967), *Cours de linguistique générale*, édition critique par Rudolf Engler, Wiesbaden, Harrassowitz.
- Saussure, F. de, 1995⁴ (1916, 1972), *Cours de linguistique générale*, édition critique par Tullio de Mauro, Paris, Payot.
- Wilmet, M., 1972, *Gustave Guillaume et son école linguistique*, Paris, Nathan, Bruxelles, Labor.
- 1998² (1997), *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, Paris, Hachette.

L'ARABE AU RISQUE DE LA PSYCHOMÉCANIQUE

Hormis les quelques exemples avancés par Gustave Guillaume dans ses *Leçons de linguistique* et concernant la formation du mot arabe, la langue arabe n'a jamais fait l'objet d'une investigation, ne fût-ce que superficielle, de la part de la théorie psychomécanique. Par contre, fonctionnalistes, structuralistes et même générativistes ont accordé à l'arabe – et continuent à le faire – une attention très poussée.

Je ne prétends aucunement dans l'exposé qui va suivre combler cette lacune, ni faire une ébauche d'approche psychomécanique de l'*arabe*. Le peu que je connais de la théorie guillaumienne ne permet pas de me hasarder dans un projet aussi ambitieux, voire périlleux. Mais ce peu que je connais semble éclairer assez pour moi certains aspects de l'*arabe* que les autres linguistiques avaient laissés dans l'ombre. Et je suppose que cela permettra à la psychomécanique de s'aventurer dans le projet d'une éventuelle analyse de la langue arabe tant pour mettre à jour certains de ses aspects spécifiques que pour enrichir sa propre théorie linguistique en l'appliquant au domaine des langues sémitiques.

En effet trois notions peuvent former des ouvertures par lesquelles pourrait s'introduire la psychomécanique: *le mot, l'article et le verbe*. Nous aurons à parler aussi d'une quatrième notion relevant de la phrase laquelle se présente sous deux formes, verbale et nominale. Sur ces notions, beaucoup d'écoles linguistiques ont buté et, sans pouvoir en donner une théorie qui soit particulière à l'arabe, ont procédé par projection de cette langue sur des grilles d'interprétation propres aux langues européennes.

Et les choses en sont restées là.

I. LE MOT

Comme toutes les langues chamito-sémitiques, la langue arabe est une langue à « racines senties » (Cohen, 1968, 1322). Le *mot* arabe a son origine dans une racine consonantique et non dans un radical dont l'élément de base est une voyelle. À la différence du radical, qui est une entité grammaticale seulement, la racine possède une véritable réalité

linguistique. C'est un signifiant (un groupe de consonnes donné) auquel est attaché un signifié (l'idée générale). Donc la racine est un signe tandis que le radical ne l'est pas.

Partant de cette carcasse consonantique, sorte de squelette, la racine prend différents corps par l'introduction des voyelles. Cette idée générale plus ou moins précise attachée au groupement de consonnes qu'est la racine ne se réalise en mots autonomes que par le jeu des voyelles qui viennent s'inscrire à l'intérieur de cette racine. Ce sont donc les infixes vocaliques qui accomplissent le passage de la racine au mot et de l'idée générale à la signification précise.

Ainsi /ktb/ est une racine qui comporte l'idée générale d'« écrire », les infixes vocaliques viennent par leur alternance donner un sens précis au sens général inscrit dans la racine. Ces infixes vocaliques ne sont pas seulement des *timbres* mais aussi de la *durée*, longue ou brève. Et à chaque alternance de voyelles, selon le timbre et selon la durée, il y a un sens précis nouveau qui est engendré. Les voyelles ont ainsi un rôle structural.

KaTaB(a) « il a écrit »
KāTaB(a) « il a écrit à quelqu'un » (correspondre)
KuTiB (a) «...fut écrit (passif)»
KiTaB « livre »
KiTuB « livres »
KāTiB « écrivain, secrétaire »
etc.

Ces infixes ont à la fois une valeur sémantique et une valeur syntaxique. C'est de leur flexion et de leur alternance que dépendent la signification, le classement et la fonction des mots dans la phrase. Les exemples mentionnés concernent les mots à racine trilitère; il existe cependant, mais en nombre très restreint, des mots à racine bilitère et d'autres à racine quadrilatère. De même, l'arabe n'ignore pas les préfixes et les suffixes, mais ils sont soumis à la flexion interne de la racine.

De cette rapide approche, nous dégageons une première constatation. La syntaxe de la langue arabe est essentiellement fondée sur les flexions de la racine (infixes et désinences). La grammaire arabe, appelée *l'rāb* (« l'art de décliner »), touche fondamentalement le mot et ses différentes réalisations. Cela a poussé certains arabisants à conclure, un peu rapidement, que la grammaire arabe manquait d'une théorie de la phrase et d'une théorie du système verbal.

Une linguistique qui prend le *mot* comme fondement de la langue est, me semble-t-il, la plus apte à s'aventurer dans le domaine de l'arabe.

II. L'ARTICLE¹

La théorie générale de l'article telle que développée par G. Guillaume met l'accent sur la relation entre la catégorie de l'article et la catégorie du nombre. L'article étant le signe de l'extension continue du nom, et le nombre son extension discontinue. Il s'agit donc de deux *tensions*, l'une partant de l'universel indéfini ou d'une pluralité indéterminée vers le singulier ou l'unité, et l'autre partant du singulier ou de l'unité vers un universel circonscrit ou vers une pluralité définie (Guillaume, 1969). Disons aussi que pour G. Guillaume l'article français *le* ne détermine pas mais représente la forme étendue d'une idée, tandis que l'article *un* représente sa forme ponctuelle (Guillaume, 1919, 59).

Cette relation entre la catégorie de l'article et celle du nombre peut-elle s'étendre à la langue arabe, pour expliquer ce qui lie les valeurs de l'article au type de nom auquel il s'ajoute ?

Le nom arabe se présente sous trois formes :

1. précédé de l'article *al* (et de ses différentes réalisations phoniques – variantes contextuelles – possibles) :

al-kitāb « le livre »

2. suivi de la terminaison *n* (*nounation*) avec des désinences casuelles propres au nominatif, *un*, à l'accusatif, *an*, et au génitif, *in* :

un
 kitāb{**an**
in
 « livre **un** »

3. sans article ni *nounation* pour le nom en état d'annexion (ou état construit) :

kitābu (a)l-walad
 « livre de le enfant »

L'élément *al* (article déterminatif) est interprété comme *morphème de notoriété* et s'oppose à la *nounation*, marque d'*absence de notoriété*.

Le grammairien arabe Ibn Ginni considère que le nom indéterminé est celui qui ne sert pas à distinguer une unité particulière de la classe dont il fait partie. On relève différents degrés d'indétermination dus à l'extension du nom. Les plus généraux sont les plus indéterminés, et par

¹ Ce chapitre concernant l'article s'inspire principalement de N. Angheliescu, 1974.

contre, plus le sens du nom est restreint, plus il s'approche de l'individuel et plus il est déterminé. Toutefois, cette détermination est *intrinsèque*. L'article, quant à lui, introduit une autre détermination qui peut paraître, en arabe, comme *un état second* du nom dont l'état primaire, indéfini, est proche de sa valeur dans la langue antérieure à la diachronie et à la synchronie. Dans ce cas, ce qui caractérise ce nom est son indifférence à la catégorie du nombre. Il s'agit de valeurs avoisinant le virtuel (Mehiri, 1970, 431-433).

Pour que l'article *al* ait une valeur, une distance doit séparer le virtuel de l'actuel, la signification générale de celle particulière. Or cette distance n'existant pas dans le cas des noms propres, les articles perdent du coup leur caractère oppositionnel, et, comme le dit G. Guillaume (1919, 85):

Le nom propre, dès qu'on le pense, éveille dans l'esprit l'idée d'un individu et d'un seul. C'est donc dans toute la rigueur du terme un mot applicable en un seul point de l'espace, non transportable à plusieurs. Autrement dit, la soudure est si étroite entre le nom potentiel et le nom en effet qu'ils forment un même bloc.

Aussi, une détermination ne pouvant être conçue dans le cadre du nom propre, rejoignons-nous la très perspicace observation d'Ibn Ginni qui dit que le nom propre « ne comporte pas de restrictions » (Mehiri, 1970, 424).

La détermination ne se pose pas non plus pour ce qu'on nomme les noms propres de la parole, c'est-à-dire des noms se rapportant aux êtres ou aux choses uniques: *Alláhu* («le Dieu [unique]»), *ash-shamsu* («le soleil»), *al-kitábu* («le livre [de grammaire de Sibawayhi]»), etc. Il s'agit toujours de noms qui n'ont pas une extension (ni discontinuée comme celle du nombre, ni continue comme celle de l'article).

Il faut également exclure de ce mécanisme, les pronoms (substitués d'un nom déjà mentionné, donc connu), les démonstratifs (à valeur déictique ou anaphorique) et le vocatif qui se rapporte toujours aux êtres présents.

On distingue dans le nom trois catégories qui ont certaines particularités par rapport à l'article: le substantif, l'adjectif et le nom de nombre.

- I. dans la classe des substantifs, on distingue le continu-discontinu, autrement dit le comptable et le non-comptable. On considère comme *concrets* seulement les substantifs discontinus au singulier et on leur oppose l'absence de nombre et la pluralité, considérés comme des notions abstraites.
- II. pour l'adjectif, l'article a deux valeurs: une valeur proche de celle de *générique*, et une autre de substantivation.

III. la *détermination* des noms de nombre est généralement anaphorique.

Quant à la forme sans article et avec *nounation*, elle se réfère non seulement à une espèce indéfinie mais à l'individu. Cette valeur d'*individualisation* de la *nounation* (absence de l'article) est liée aux noms concrets (singuliers discontinus) et elle est plus remarquable pour des noms qui connaissent eux-mêmes l'idée d'unité et pour les noms qui marquent des points précis dans l'espace ou dans le temps (par exemple: moment, jour, etc...). Mais disons toutefois que cette forme du nom ne marque pas toujours par elle-même l'idée d'individuel.

Enfin les deux formes – celle avec article ou celle avec *nounation* à valeur *individuel* – s'opposent à la forme indéfinie. Ce qui les sépare c'est la valeur de global de la forme articulée et la valeur de *ponctuel* de la forme avec *nounation*. Le quantificateur *kull* vient souligner cette différence:

kullu l-bayti « toute la maison »

vs.

kullu baytin = toute maison.

Voici un schéma représentant le système de l'article arabe:

al - kitáb

kitáb un

kitáb u (a)l-walad

III. LE VERBE

Deux traits importants caractérisent le système verbal arabe. D'une part, son système temporel se fonde sur deux formes morphologiques, les schèmes *fa'al* (cvvcv) et *yaf'al* (cvccvc), qui expriment respectivement les modes *accompli* et *inaccompli* sur lesquels vont se construire les temps. Donc à l'inverse du français où le locuteur doit avant tout se situer dans le temps (présent ou passé) puis choisir les aspects (accompli ou imaginaire), en arabe le locuteur se situe en un premier temps dans l'aspect (accompli ou inaccompli) puis fait le choix du temps dont l'éventail est aussi riche que celui du français.

D'autre part, le système verbal arabe constitue sur le plan morphologique une flexion de la racine. Et nous avons remarqué que la même racine /ktb/ peut fournir un nom /*kitáb*/ « livre » et un verbe /*kataba*/ « il a écrit » ou « il écrivit » selon la chaîne des infixes vocaliques qui vien-

ment s'insérer par alternance parmi les consonnes formant la racine. Toutefois, s'il n'y a pas en arabe une forme équivalente à l'infinitif et au participe, il existe par contre deux formes qui correspondent exactement à ce que la psychomécanique appelle les *cas quasi-nominaux* (infinitifs et participes). En effet l'arabe a choisi d'appeler certaines formes morphologiques construites sur les schèmes /fâ'il/ et /maf'ûl/, respectivement *nom de l'agent* (*Ism al-fâ'il*) et *nom de l'objet ou nom du patient* (*Ism al-maf'ul*); de même une forme équivalente à l'infinitif qui se situe entre la forme purement consonantique de la racine et la forme fléchie du mot (verbe, nom ou autre) et qui se réalise selon le schème /fa'V/ (/katb/ par exemple, qui veut dire le "fait d'écrire"), est appelée *nom d'origine* (*Ism al-masdar*). Ainsi l'arabe, plus qu'aucune autre langue, est conscient de l'existence de formes quasi-nominales dans son système, qui jouent, de surcroît, la fonction d'un nom ou d'un verbe selon le contexte.

IV. LA PHRASE NOMINALE ET LA PHRASE VERBALE

L'arabe comprend deux systèmes de formation de phrase: une phrase nominale et une phrase verbale. Le caractère verbal ou nominal de la phrase n'est pas déterminé par la présence ou l'absence du verbe, mais par la place qu'il occupe dans la phrase. En effet toute phrase commençant par un verbe est appelée *phrase verbale*. Mais la réciproque – toute phrase commençant par un nom est nominale – n'est pas totalement vraie. Il faudra que ce nom par lequel commence la phrase soit sujet pour que la phrase puisse prétendre au statut de phrase nominale. On va même jusqu'à opérer des changements de déclinaison pour obtenir une phrase nominale avec le complément d'objet en tête: on déplace l'objet en tête de phrase en lui donnant la désinence nominative du sujet. Voilà pour ce qui est de la phrase arabe, nominale et verbale, avec verbe. Il y a aussi des phrases absolument sans verbe où un sujet et un prédicat se suivent sans verbe copulatif (Dorlian, 1996, 219-229).

Ces ambiguïtés ont poussé certains arabisants à considérer que la grammaire arabe ne possède pas une théorie de la phrase et encore moins une théorie du verbe. En effet, la grammaire arabe étant avant tout une grammaire de la déclinaison (*I'ráb*) et ensuite une grammaire de la syntaxe et de l'ordre des mots (la phrase arabe suit l'ordre VSO), son approche de la phrase et du verbe est restée quelque peu superficielle.

Mais une grammaire de la syntaxe qui éliminerait la grammaire des déclinaisons pourrait finir par aggraver la confusion sans avancer, pour autant, une solution didactique fructueuse.

CONCLUSION

Nous avons avant tout cherché à faire un exposé de l'*Arabe*. Une langue qui aura beaucoup à gagner de son contact avec la psychomécanique. De même, celle-ci bénéficiera d'un nouveau terrain d'investigation pour mettre à l'épreuve ses théories et ses concepts. Le retour en force des théories de la *cognition*, et du *mentalisme* en général, facilite l'introduction de la linguistique guillaumienne dans un domaine arabe entièrement accaparé par le fonctionnalisme et le générativisme. Les *grammairiens arabes* ne cessent de répéter que si pour les autres langues *il faut lire puis comprendre* (l'acte de lecture précède la compréhension) par contre *il faudra comprendre l'arabe pour pouvoir le lire* (l'acte de compréhension précède la lecture). Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ce phénomène vient soutenir l'idée guillaumienne que le processus langagier est le reflet d'un processus mental.

Georges DORLIAN
Université de Balamand, Liban

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Angheliescu, N., 1974, « Sur le système de l'article en arabe », *Revue Roumaine de Linguistique*, Bucarest, 19, 1, 45-52.
- Ayoub, G. & Bohas, G., 1981, « Les grammairiens arabes, la phrase nominale et le bon sens », *Historiographia Linguistica*, Amsterdam, 7, 2/3, 267-284.
- Cohen, D., 1968, « Les langues chamito-sémitiques », *Le Langage* (dir. André Martinet), NRF, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, 1288-1329.
- , 1989, *L'aspect verbal*, Paris, P.U.F., "Linguistique Nouvelle".
- Dorlian, G., 1996, « Le Système verbal arabe et la phrase », *Kalimat al-Balamand*, Liban, 219-229.
- , 1996, « L'arbitraire du signe en question? », *Annales de la F.L.S.H de l'Université de Balamand*, Liban, 29-36.
- Fleish, H., 1990, *Traité de philologie arabe*, I-II, Beyrouth, Dar el-Machreq.

- Guillaume, G., 1969, *Langage et science du langage*, Paris-Québec, Nizet-Presses de l'Université de Laval.
- 1975, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris-Québec, Nizet-Presses de l'Université de Laval.
- Karolak, S., 1989, *L'article et la valeur du syntagme nominal*, P.U.F., "Linguistique Nouvelle".
- Larcher, P., 1990, «Y a-t-il un auxiliaire en arabe?», in *L'Auxiliaire en Question*, Travaux linguistiques du CERLICO, Presses Universitaires de Rennes II.
- Mehiri, A., 1970, *La théorie grammaticale d'Ibn Jinni*, Tunis.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----|
| Présentation par Olivier SOUTET | 7 |
| F. TOLLIS | |
| Retour sur l'«unité de puissance» de la psychomécanique: le mot comme lieu d'équilibre entre passé et avenir opératifs | 15 |
| D. BOTTINEAU | |
| <i>To</i> entre l'aspect, l'actance et la modalité | 49 |
| J. COULARDEAU | |
| La préposition <i>to</i> de but et sa dématérialisation en anglais ... | 85 |
| D. LEEMAN | |
| Contribution à l'élaboration de la préposition <i>dans</i> (<i>dans</i> et les noms d'action) | 103 |
| S. MICHIELS | |
| L'interaction de l'adverbe <i>bien</i> avec les modalités thétiq ue et interrogative | 115 |
| N. QUAYLE | |
| La vocation à l'auxiliarité. Le cas de <i>get</i> en anglais | 129 |
| T. ARNAVIELLE | |
| La forme <i>-ant</i> du français. Fonction et évolution | 141 |
| P. DUFFLEY | |
| Searching for the limits of the potential meaning of the <i>-ing</i> form in english | 149 |
| B. BACZ | |
| Le locatif polonais et son signifié de puissance | 159 |
| J. PATTEE | |
| Le suffixe <i>-lich</i> en allemand moderne | 169 |
| P. DE CARVALHO | |
| Aux confins du «temps» et de «l'espace». La "frange verbo-nominale" en syntaxe comparée | 181 |
| M.F. DELPORT | |
| Une opposition aspectuelle ternaire | 201 |

| | |
|--|-----|
| M. TABATCHNICK | |
| Sur la psychomécanique de l'aspect verbal en français moderne | 219 |
| P. BLANCHAUD | |
| L'article zéro et le système de l'article allemand | 229 |
| J. PICOCHÉ | |
| Mouvements de subduction et de transduction dans le vocabulaire français | 249 |
| M.L. HONESTE | |
| Prototype et signifié de puissance en sémantique lexicale ... | 265 |
| H. CONSTANTIN DE CHANAY | |
| Incidence adverbiale et implicite | 277 |
| C. ILINSKI | |
| De la préposition. Incidence et incorporation | 295 |
| M. PIERRARD & A. VAN SLIJCKE | |
| A propos des verbes recteurs d'attribution. Le tour <i>rendre</i> + adjectif | 303 |
| G. KOSTIOUCHKINA | |
| Typologie spatio-temporelle des phrases à subordination | 315 |
| D. VAN RAEMDONCK | |
| De l'incidence comme critère organisateur du système fonctionnel du français | 323 |
| L. ROSIER | |
| L'interjection <i>via</i> l'incise. Quelques problèmes posés aux guillaumiens | 343 |
| I. EVRARD | |
| Langue, parole, discours et texte. Saussure, Guillaume et la « linguistique textuelle » | 357 |
| G. DORLIAN | |
| L'arabe au risque de la psychomécanique | 373 |

14 DEC. 2001



*Achévé d'imprimer en 2001
à Genève (Suisse)*